

Sécurité climatique et consolidation de la paix

Revue thématique

Erica Gaston, Oliver Brown, avec
Nadwa al-Dawsari, Cristal Downing,
Adam Day & Raphael Bodewig

Avril 2023



UNU
CPR



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ONU
programme pour
l'environnement



FONDS POUR LA
CONSOLIDATION DE
LA PAIX



MÉCANISME DE SÉCURITÉ CLIMATIQUE

UKaid
from the British people

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier toutes les personnes, parmi les partenaires de revue et les partenaires d'exécution, au sein des équipes de pays des Nations Unies et au siège, qui ont contribué à ce rapport. Leur coopération et leur soutien concerté ont été essentiels. Des remerciements particuliers sont également adressés au groupe de référence des pairs, qui a offert son temps et ses idées à plusieurs reprises au cours de l'élaboration de ce rapport : **Angelica Shamerina** (Programme de microfinancement du FEM, PNUD) ; **AJ Morgen** (OIM) ; **Kyra Naomi Luchtenberg** (ONU-Femmes) ; **Peter Laderach** (CGIAR Focus Climate Security) ; **Carl Bruch** (Environmental Peacebuilding Association) ; **Emma Whitaker** (adelphi) ; **Jonathan Bartolozzi** (Mercy Corps). Enfin, nous tenons à exprimer toute notre gratitude à **Diane Sheinberg** et **Nigina Khaitova** (Fonds pour la consolidation de la paix/Bureau d'appui à la consolidation de la paix) pour leur investissement et leur soutien dans le cadre de cette revue et pour leur dévouement général au service de l'innovation et de l'apprentissage dans le domaine de la sécurité climatique.

ISBN : 978-92-808-6593-6 © United Nations University 2023

Image de couverture

© FAO Burkina Faso

Table des matières

Liste des acronymes	2
Résumé	4
I. Introduction	7
Méthodologie et objectifs	9
Définitions et terminologie	10
II. Aperçu des projets de sécurité climatique soutenus par le PBF	13
Thèmes, approches et questions transversales communs aux projets	19
Thèmes et questions centrales communs aux projets	19
Autres thèmes ou questions	21
Projets axés sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et sur la jeunesse, et inclusion en tant que logique de projet	23
III. Études de cas nationales, régionales et sous-régionales	26
Sous-région du Liptako Gourma (Mali, Niger et Burkina Faso)	26
Sécurité climatique et dynamique de conflit	26
Présentation des projets financés par le PBF dans le Liptako Gourma	28
Mise en œuvre et résultats préliminaires	30
Bonnes pratiques et enseignements tirés	31
Enseignements tirés et critiques constructives pour les programmes et les investissements futurs	32
Yémen	33
Sécurité climatique et dynamique de conflit	34
Projets financés par le PBF au Yémen	34
Mise en œuvre et résultats	35
Inclusion et participation des femmes	36
Bonnes pratiques et enseignements tirés	37
Îles du Pacifique (Kiribati, République des Îles Marshall et Tuvalu)	38
Sécurité climatique et dynamique de conflit	39
Conception de projet et mise en œuvre en cours	40
Bonnes pratiques et enseignements tirés	41
IV. Bonnes pratiques, enseignements tirés et autres questions clés	43
Bonnes pratiques et enseignements tirés des investissements dans la sécurité climatique et approches globales de projet	43
Bonnes pratiques et enseignements tirés de composantes ou d'activités de projet spécifiques	47
Projets axés sur les femmes, les filles et les jeunes	49
Pays ou situations à risque ou touchés par un conflit violent	52
L'effet catalyseur du PBF	55
Initier le dialogue	56
Fonds pour l'innovation	58
Une « locomotive » pour le financement de la lutte contre le changement climatique dans les États fragiles	58
Théories du changement et conception de projet	59
V. Conclusions	63
Recommandations pour améliorer les projets soutenus par le PBF	65
Annexe 1 : Tableau des 74 projets	70
Références	81

Liste des acronymes

ACORD	Association for Cooperative Operations Research and Development	ITC	Centre du commerce international
AUE	Associations d'usagers de l'eau	LNR	Terre et ressources naturelles
CANCC	Coalition des nations atolls de faible altitude relative aux changements climatiques	MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
CB	Transfrontalier	MPTF	Fonds d'affectation spéciale pluripartenaire
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	MSC	Mécanisme de sécurité climatique
COVID-19	Maladie à coronavirus	ND GAIN	Notre Dame Global Adaptation Initiative
DCAF	Centre pour le Contrôle Démocratique des Forces Armées – Genève	ODD	Objectif de développement durable
DPCC	Partenaires de développement sur le changement climatique	OIM	Organisation internationale pour les migrations
DPO	Département des opérations de paix des Nations Unies	OIT	Organisation internationale du travail
DPPA	Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix des Nations Unies	ONG	Organisation non gouvernementale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies	OSC	Organisation de la société civile
FESU	Fundación de Estudios Superiores Universitarios	PAM	Programme alimentaire mondial
FVC	Fonds vert pour le climat	PBC	Commission de consolidation de la paix
GES	Gaz à effet de serre	PBF	Fonds de consolidation de la paix du Secrétaire général des Nations Unies
GEWE	Égalité des sexes et autonomisation des femmes	PBSO	Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies
GPI	Initiative de promotion de l'égalité des sexes	PCSN	Pacific Climate Security Expert Network
GYPI	Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres	PDA	Conseiller des Nations Unies pour la paix et le développement
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	PEID	Petit État insulaire en développement
IDP	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays	PIF	Forum des îles du Pacifique
IEP	Institute for Economics and Peace	PIFS	Secrétariat du Forum des îles du Pacifique
IPCC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
IRF	Mécanisme de financement des interventions rapides	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
		PRF	Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix
		PVE	Prévention de l'extrémisme violent
		RCA	République centrafricaine
		RDC	République démocratique du Congo

REDD+	Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
RMI	République des Îles Marshall	UNIDO	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
SFCG	Search for Common Ground	UNISS	Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel
SIPRI	Institut international de recherche sur la paix de Stockholm	UN	Nations Unies
TTT	Outil de suivi de la transhumance	UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UA	Union africaine	UNU-CPR	Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies
UCDP	Uppsala Conflict Data Program	USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
UK	Royaume-Uni	WPS	Les femmes, la paix et la sécurité
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	WWUG	Groupes de femmes utilisatrices d'eau
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population	YPI	Initiative de promotion de la jeunesse
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	ZEE	Zones économiques exclusives

Liste des tableaux et graphiques

Répartition géographique des 74 projets de l'échantillon (2016-2021)	13
Proportion de projets de sécurité climatique dans l'échantillon de 74 projets	14
Accent mis sur la sécurité climatique dans les 74 projets de l'échantillon	14
Répartition des projets de sécurité climatique par région	15
Pays ayant plus d'un projet de sécurité climatique	17
Nombre de projets financés via l'IRF et le PRF et montant moyen accordé par projet	18
Partenaires chargés de la mise en œuvre des projets de sécurité climatique (%)	18
Tableau récapitulatif du codage des projets	24
Projets inclus dans l'étude de cas du Liptako Gourma	27
Projets inclus dans l'étude de cas du Yémen	33
Projets inclus dans l'étude de cas des îles du Pacifique	39
Réponses et solutions communes aux projets	46
Annexe 1 : Tableau des 74 projets	70

Résumé

La réponse aux changements climatiques anticipés est un défi majeur dans presque tous les domaines de l'activité humaine. La consolidation de la paix ne fait pas exception. Si les répercussions que les changements climatiques ou la dégradation de l'environnement peuvent avoir sur la paix et la sécurité font désormais l'objet d'un large consensus, la réponse à apporter aux défis de sécurité climatique constitue un domaine de pratique émergent dans le cadre de la consolidation de la paix.

Dans le cadre de son processus de suivi et d'apprentissage continu, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies (PBSO) commande chaque année des revues thématiques afin d'examiner les pratiques passées et les innovations prometteuses dans des domaines spécifiques de la consolidation de la paix. Cette revue, axée sur les projets de sécurité climatique approuvés par le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) du Secrétaire général des Nations Unies entre 2016 et 2021, est un exercice particulièrement pertinent compte tenu du caractère émergent du domaine de la sécurité climatique. Elle offre la possibilité d'étudier les efforts de sécurité climatique ou de consolidation de la paix environnementale élaborés et mis en œuvre dans 33 pays par 29 partenaires, y compris des entités des Nations Unies et des organisations de la société civile.

Les 43 projets identifiés comme des projets de sécurité climatique dans cette revue couvrent un certain nombre de questions. Il peut s'agir de projets qui répondent à des situations dans lesquelles les changements climatiques ont déjà contribué à un conflit actif mais aussi de projets visant à sensibiliser aux menaces existentielles du changement climatique ou à prévenir les conflits futurs en renforçant la cohésion communautaire, ou bien encore de projets encourageant l'adaptation régionale au changement climatique en tant que partie intégrante des stratégies de consolidation de la paix. Cet échantillon inclut également des projets qui testent des réponses intégrées aux problématiques de genre, de climat et de sécurité, qui promeuvent l'inclusion des jeunes dans la gestion des ressources naturelles et qui mettent l'accent sur des approches de programmation transfrontalières ou transnationales.

Outre une analyse globale des thèmes et des résultats de ces 43 projets (couvrant 22 pays), la revue a permis de tirer des enseignements plus contextuels à partir de trois études de cas : 1) neuf projets dans la sous-région du Liptako Gourma couvrant le Mali, le Burkina Faso et le Niger ; 2) deux projets au Yémen ; 3) un projet transfrontalier couvrant trois îles du Pacifique, à savoir la République des Îles Marshall, Kiribati et Tuvalu.

L'étude de cas du Liptako Gourma illustre la façon dont les pressions environnementales sur les schémas régionaux de transhumance, combinées à l'activité des groupes armés transnationaux et au trafic, ainsi qu'à une gouvernance faible ou inexistante, ont alimenté la violence et contribué à des conditions désastreuses. Bien que ces dynamiques aient également créé des défis importants pour la mise en œuvre des projets, les investissements du PBF dans la sécurité climatique

étaient porteurs d'une double promesse : permettre de s'attaquer aux causes profondes et s'éloigner des approches trop militarisées. Ces investissements ont également introduit une perspective plus régionalisée de la consolidation de la paix, et permis de mettre l'accent nécessaire sur des approches de consolidation de la paix qui prennent en compte les besoins des populations vulnérables.

Les deux projets de l'étude de cas sur le **Yémen** visaient à atténuer les blocages locaux de l'eau et les conflits associés dans un pays qui souffrent le plus du manque d'eau dans le monde et où les dynamiques de conflit ont interrompu de nombreuses activités locales de consolidation de la paix et de développement pendant près d'une décennie. Les deux projets ont adopté une approche innovante pour inclure les femmes dans la gestion de l'eau et la résolution des conflits au niveau local, et ont obtenu des résultats probants en dépit d'obstacles importants liés au genre. Les résultats suggèrent que les approches de consolidation de la paix « de la base au sommet » concernant les ressources naturelles locales comptent parmi les plus prometteuses pour intervenir en faveur la paix dans ces contextes de conflit difficiles. Ces approches permettent d'atténuer les conflits locaux et les sources de vulnérabilité, tout en offrant des points d'entrée pour travailler sur d'autres questions sociales sensibles, telles que l'exclusion des femmes ou des jeunes.

L'étude de cas sur les îles du Pacifique, unique parmi les autres projets financés par le PBF, apporte un éclairage sur la programmation axée sur la prévention et des préoccupations particulières des nations insulaires en matière de sécurité climatique. Bien qu'il s'agisse d'un exemple important de conceptions plus larges de la sécurité climatique, certaines composantes du projet semblaient loin de l'avantage comparatif du PBF en termes de consolidation de la paix au niveau local, et n'étaient peut-être pas bien adaptées ou suffisamment dimensionnées pour traiter la question centrale de la sécurité climatique dans le contexte des nations insulaires, à savoir le risque existentiel auquel celles-ci sont confrontées.

De manière générale, la présente revue thématique indique que le PBF et le PBSO ont contribué à attirer l'attention sur la sécurité climatique et sur d'autres dégradations de l'environnement dans le contexte de la consolidation de la paix. Comme l'a fait remarquer un professionnel sur le terrain : « La sécurité climatique est désormais une grande priorité politique mais cela n'a pas toujours été le cas [auparavant]. Le PBSO a joué un rôle important dans la socialisation de son importance dans la programmation. Il a joué un rôle de catalyseur »¹.

Les efforts du PBSO pour attirer l'attention sur la sécurité climatique et encourager le développement de pratiques ont permis de repousser les limites et de mettre davantage en lumière le lien entre climat, sécurité et consolidation de la paix, ce qui, à terme, renforce la résilience et appuie l'obtention de résultats en matière de développement durable dans des situations qui sont parmi les plus complexes du monde. Les nombreux partenaires qui mettent en œuvre ces

projets financés par le PBF ont été les premiers à piloter des approches novatrices et à concrétiser de manière ascendante les engagements mondiaux visant à encourager l'adaptation des communautés. En outre, la nature de l'objectif du PBF dans le cadre de son portefeuille sur la sécurité climatique et la consolidation de la paix a contribué à modifier le discours sur les causes des conflits et les solutions possibles.

Plusieurs domaines et recommandations clés ont été mis en évidence pour continuer à développer et à améliorer les efforts entrepris :

Tirer davantage parti de l'immense promesse que représentent la sécurité climatique et la consolidation de la paix environnementale : Investir dans les approches de consolidation de la paix environnementale, y compris l'amélioration de l'agriculture et de l'infrastructure des ressources naturelles, permet d'apporter des réponses directes à ce que de nombreuses communautés considèrent comme leurs préoccupations les plus pressantes en matière de sécurité humaine tout en permettant d'agir sur les facteurs qui contribuent à la persistance des conflits et à la concurrence. Il est essentiel de réaliser ces investissements en tenant compte non seulement des pénuries immédiates, mais aussi des pressions futures dues au changement climatique. En les associant à d'autres approches de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de réduction des risques de catastrophe, de renforcement de la résilience et de la gouvernance, on accroît la probabilité que les projets soutenus par le PBF aient des effets durables et traitent de manière plus efficaces les causes profondes des conflits. Les preuves issues des projets examinés suggèrent également qu'investir dans le domaine de l'environnement et de la sécurité climatique peut générer d'importants co-bénéfices pour d'autres priorités en matière de consolidation de la paix. Les efforts de consolidation de la paix environnementale offrent des points d'entrée pour commencer à s'attaquer à des questions sociales sensibles, telles que l'inclusion des femmes ou l'emprise des élites sur les communautés locales.

Continuer à renforcer les projets axés sur l'égalité des sexes et la jeunesse : Plus de la moitié des projets examinés sont axés sur les femmes et les jeunes, par exemple pour accroître leur participation et leur inclusion dans la gestion des ressources naturelles locales et d'autres activités liées à la sécurité climatique. Le nombre de projets axés sur les femmes et les jeunes dépasse largement celui des projets qui ont été soutenus par l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres (GYPI), une modalité de financement spécifique. Parmi les projets soutenus par le PBF, certains des plus intéressants et des plus innovants en matière de sécurité climatique sont ceux qui analysent le rôle des femmes dans l'adaptation au changement climatique et les moyens de remédier aux vulnérabilités spécifiques auxquelles les femmes sont confrontées en raison du changement climatique et de son interaction avec d'autres facteurs. Une nouvelle série de projets examine comment l'inclusion des femmes peut contribuer à la réalisation d'objectifs de défense de l'environnement ou de lutte contre le changement climatique, avec une approche explicite de l'expérimentation et de l'apprentissage adaptatif

qui est un modèle pour le développement de bonnes pratiques dans le domaine dans son ensemble.

Malgré cela, un nombre important de projets axés sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes (GEWE) ne comportaient que des composantes climatiques ou environnementales superficielles. Des experts en matière de genre ont suggéré que cela reflétait une tendance générale à ne pas tirer pleinement partie des synergies entre sécurité climatique et égalité des genres. Il pourrait être nécessaire de soutenir davantage l'apprentissage dans ce domaine et d'inciter les projets à réfléchir davantage aux synergies entre les composantes liées au climat et à l'environnement, d'une part, et les objectifs en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, d'autre part. En outre, les projets axés sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ont encore tendance à mesurer les résultats sur la base des niveaux de participation à des activités clés. Il faut faire davantage pour garantir une participation significative et pour essayer d'évaluer les gains marginaux sans se limiter au seul critère du respect des quotas.

En raison d'un manque de données probantes, les huit projets de sécurité climatique qui mettaient fortement l'accent sur la jeunesse n'ont pas pu être évalués pleinement. Toutefois, les examens et les évaluations qui ont été réalisés suggèrent qu'il pourrait être nécessaire d'aller au-delà de l'élargissement des possibilités d'inclusion et de participation. Il faudrait mieux comprendre les motivations des jeunes, ainsi que les barrières qui restreignent leur participation et les questions qui sous-tendent leurs griefs et leur vulnérabilité, afin d'améliorer leurs contributions à la dynamique de la sécurité climatique.

Continuer à donner la priorité à la programmation transfrontalière, tout en la renforçant : Le PBSO a donné la priorité au développement de projets transfrontaliers (des projets soutenus par le PBF et mis en œuvre simultanément dans plusieurs pays). Cette orientation a été considérée comme l'une des contributions les plus importantes du PBF à l'action en matière de sécurité climatique et doit rester une priorité. Toutefois, compte tenu des coûts supplémentaires liés à la mise en œuvre simultanée d'un projet dans plusieurs pays, il doit y avoir une valeur ajoutée tangible dans la théorie du changement et les objectifs du projet. Lorsque le principal élément transfrontalier implique les mêmes activités de part et d'autre d'une frontière, il convient de s'interroger sur les retombées positives potentielles que cela entraîne pour la théorie du changement. Il pourrait également être intéressant de modéliser les futurs projets financés par le PBF sur les travaux antérieurs de consolidation de la paix environnementale axés sur les ressources naturelles transnationales (par exemple, problèmes liés aux eaux transfrontalières).

S'appuyer sur la programmation du PBF dans les pays ou les contextes touchés par un conflit violent ou risquant de l'être : Le PBF a joué un rôle de premier plan dans la promotion de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix dans les pays ou les contextes touchés par un conflit violent ou risquant de l'être. Ces zones sont non seulement les plus vulnérables aux risques liés à la sécurité climatique,

mais ce sont aussi celles où la mise en œuvre des programmes à l'échelle nécessaire pose les plus grandes difficultés. Les études de cas et d'autres résultats de projets suggèrent que les interventions au niveau local en matière de sécurité climatique et de consolidation de la paix sont les plus faisables et les plus faciles à faire accepter dans des contextes extrêmement fragiles, et qu'elles ouvrent des possibilités de s'attaquer aux sources locales de violence et de renforcer la gouvernance locale en dépit de la volatilité persistante au niveau national. Le degré de réussite variable semble dépendre en partie de la nature essentiellement locale ou transnationale des problèmes liés aux ressources ou à l'environnement. Une exploration plus poussée de cette dynamique pourrait améliorer les approches de programmation et nuancer les attentes en matière de résultats des projets. En outre, l'allongement du calendrier de mise en œuvre des projets dans ces environnements et le maintien de l'approche flexible qui a fait la réputation du PBF seront essentiels pour favoriser une plus grande réussite.

Tirer parti de la multiplication récente des projets relatifs à la sécurité climatique par un engagement stratégique :

Le nombre de projets liés à la sécurité climatique a considérablement augmenté ces dernières années, passant de zéro en 2016 à 19 en 2021. Les entretiens avec les experts et les professionnels ont suggéré que l'accent mis par le PBSO sur cette question a encouragé les autres donateurs à accorder une plus grande attention à la sécurité climatique et à la consolidation de la paix, et à investir dans ces domaines. Pour renforcer encore cet effet catalyseur, le PBSO pourrait envisager des concertations plus stratégiques avec les grands fonds climatiques et les donateurs les plus engagés en matière d'adaptation au changement climatique, de réduction des risques de catastrophe et de résilience — en identifiant des synergies potentielles avec leurs portefeuilles, ainsi que des stratégies ou des critères supplémentaires susceptibles de permettre une augmentation du nombre de projets de sécurité climatique et de consolidation de la paix examinés et financés, en particulier dans les contextes très fragiles.

Renforcer la conception et l'innovation des projets, ainsi que l'apprentissage :

L'une des principales bonnes pratiques à s'imposer dans le domaine de la sécurité climatique a été le principe d'une approche intégrée, c'est-à-dire une approche qui aborde les facteurs de conflit ou de vulnérabilité de manière holistique. Dans les projets financés par le PBF, cela signifie qu'il faut s'attaquer aux facteurs environnementaux ou climatiques en même temps qu'à d'autres facteurs interdépendants, tels que la mauvaise gouvernance, l'absence de mesures d'application ou de résolution des litiges ou les tensions intracommunautaires.

Bien que cette approche ait été validée comme une approche globale importante, de nombreux projets étaient encore dans une courbe d'apprentissage de la méthode de mise en œuvre. Le PBSO pourrait donc continuer à soutenir les communautés de pratique, organiser des ateliers spéciaux pour ceux qui participent à l'élaboration de programmes de sécurité climatique et encourager la réflexion sur la dynamique de la sécurité climatique tout au long de la conception du projet (et pas seulement dans le contexte du projet).

Pour soutenir le développement de la programmation dans ce domaine, le PBF pourrait également envisager d'élaborer des critères permettant de catégoriser et de suivre plus précisément les projets relatifs à la sécurité climatique. Cela pourrait améliorer la responsabilité au niveau des projets, permettre au PBF d'identifier plus clairement les résultats de cette portion de son portefeuille et favoriser les bonnes pratiques sur le terrain.

Une expérimentation plus poussée des théories du changement et des approches de projet, par le biais de projets itératifs et d'investissements dans des études longitudinales (pour au moins certains projets ou approches de projet), apporterait également une valeur ajoutée significative à l'apprentissage et au développement de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix.

I. Introduction

Le concept de sécurité climatique — la façon dont le changement climatique peut, directement ou indirectement, exacerber ou aggraver les risques de violence, de conflit et d'autres vulnérabilités et menaces au niveau individuel ou au niveau des pays² — occupe une place de plus en plus importante dans l'agenda mondial et dans le domaine de la consolidation de la paix³. Les changements climatiques globaux peuvent limiter ou mettre en péril la disponibilité de ressources majeures, telles que l'eau potable⁴, les eaux des grands fleuves⁵, les terres arables⁶, les forêts et les pêcheries⁷. Des signes indiquent déjà que les répercussions des changements climatiques sur les ressources en eau transfrontalières, la sécurité alimentaire, le niveau des mers, les risques d'inondation et les schémas de migration contribuent à l'instabilité, aux déplacements et à une concurrence accrue dans et entre les États, nécessitant une adaptation et une atténuation à grande échelle⁸, ainsi que des mesures de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience. Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a fréquemment souligné le lien entre le changement climatique et le maintien de la paix et de la sécurité⁹. Le Conseil de sécurité des Nations Unies reconnaît également de plus en plus les liens entre le changement climatique et les niveaux de sécurité et de stabilité dans certaines régions ou certains pays, au point d'en prendre acte dans les mandats des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales¹⁰.

La recherche n'a pas établi de lien de causalité direct entre le changement climatique et les niveaux de violence¹¹. Le changement climatique est plutôt considéré comme ayant un effet indirect ou médiateur sur les niveaux de violence, en conjonction avec une série d'autres variables, notamment des facteurs politiques tels que l'exclusion de certains groupes, la dynamique des groupes armés, les questions ou disparités de gouvernance, les niveaux d'inégalité ou de pauvreté, la migration et d'autres dynamiques socio-économiques¹². Les changements météorologiques et climatiques dans une région donnée peuvent contribuer à la raréfaction des ressources (telles que l'eau, les terres arables, etc.), ce qui peut exercer une pression sur les conditions de vie, accroître l'insécurité alimentaire et alimenter la concurrence et les tensions autour des ressources naturelles¹³. Toutefois, cela est invariablement lié à d'autres facteurs, tels que d'autres sources de dégradation de l'environnement, une mauvaise gouvernance, des mécanismes de résolution des conflits faibles ou inexistantes, des inégalités dans la distribution et l'accès aux ressources naturelles, et d'autres sources de tensions ou de différends communautaires ou transnationaux.

Étant donné que le changement climatique peut agir comme un « multiplicateur de risques » qui aggrave les vulnérabilités et les facteurs de conflit existants, il peut avoir des effets plus importants sur les personnes déjà vulnérables, tant au niveau macroéconomique qu'au niveau individuel¹⁴. Il existe un consensus croissant sur le fait que le changement climatique a un impact disproportionné sur les pays fragiles et à faible revenu et, de manière générale, sur les communautés les

plus pauvres et les plus vulnérables au sein de ces pays¹⁵. Les personnes dont les moyens d'adaptation sont déjà limités — en raison de la pauvreté, des inégalités, d'autres sources de conflit ou de la marginalisation sociale et politique — peuvent être moins à même de résister à des chocs climatiques extrêmes, tels que des inondations et des sécheresses plus fréquentes ou plus intenses. L'impact inégal du changement climatique sur les femmes et les filles est particulièrement préoccupant, étant donné que le type de barrières structurelles et d'inégalités entre les sexes qui prévalent dans de nombreux pays peuvent limiter considérablement les stratégies d'adaptation et de survie¹⁶. Certains professionnels ont également identifié des modèles de risque accru de violence à l'égard des femmes et des filles dans des situations où le climat, ainsi que d'autres facteurs, ont augmenté les contraintes en matière de ressources et de moyens de subsistance.

Si les risques potentiels d'une dégradation accrue de l'environnement (liée au changement climatique ou à d'autres facteurs) font l'objet d'un large consensus, l'impact d'un engagement collectif sur ces questions — que ce soit au niveau communautaire, national ou international — en termes de possibilités de consolider et de pérenniser la paix suscite également un vif intérêt. La conférence des Nations Unies sur l'eau de 2023 a montré qu'une plus grande attention accordée aux questions liées à l'eau pourrait avoir un « rôle de catalyseur » en contribuant à garantir la paix et la sécurité. La conférence a proposé l'exemple suivant : « Les mécanismes d'intégration régionale, tels qu'ils sont illustrés en Afrique par les communautés économiques régionales, sont des instruments essentiels pour renforcer la coopération régionale, coordonner la collaboration dans le domaine de l'eau entre les systèmes hydrographiques et lacustres et les aquifères, et contribuer ainsi à la promotion de la paix et de la sécurité »¹⁷. Au niveau communautaire, on observe un intérêt croissant pour ce qui est parfois qualifié de consolidation de la paix environnementale « positive » — l'idée selon laquelle l'engagement et la coopération sur les questions environnementales peuvent non seulement contribuer à agir sur les sources de conflit ou de violence, mais aussi présenter des points d'entrée et des opportunités pour atteindre d'autres objectifs de consolidation de la paix et apporter d'autres dividendes de la paix¹⁸.

Malgré l'intérêt croissant pour les implications du changement climatique sur la dynamique de la paix et de la sécurité, les idées concernant les réponses appropriées à apporter aux questions de sécurité climatique sont encore balbutiantes. Comme le résume une étude récente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), une grande partie de la littérature sur la sécurité climatique se concentre sur la « causalité » et « ne produit pas de recommandations pertinentes sur le plan opérationnel pour faire face aux risques de sécurité liés au climat » en termes de conception de projet, de programmation, de suivi et d'évaluation ou d'autres composantes opérationnelles¹⁹. Le fonctionnement en silos reste également un défi, la programmation ou les initiatives étant développées pour répondre soit aux menaces climatiques



Dans de nombreuses communautés comme celle ci-dessus au Burkina Faso, les femmes sont largement impliquées dans l'agriculture de subsistance. Leur dépendance à l'égard de l'agriculture et les obstacles liés au genre qui limitent les autres options économiques peuvent rendre les femmes et les filles particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique. Un nombre croissant de projets du PBF cherchent à prendre en compte cette problématique. *Photo fournie par le CECL, © Groupe Chahinel.*

ou environnementales, soit aux défis de la consolidation de la paix et de la sécurité. Bien qu'ils soient de plus en plus nombreux, les efforts visant à intégrer ces deux dimensions de manière à répondre à ces menaces interdépendantes en sont encore au stade expérimental.

Les experts et les professionnels interrogés dans le cadre de ce rapport ont suggéré que le domaine de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix étant très récent, nous en sommes encore au stade initial en termes de stratégies et de réponses appropriées. Des efforts ont été consentis récemment pour rassembler des exemples de pratiques sur le terrain, mais il n'existe toujours pas de vision cohérente des stratégies de programmation ou des réponses les plus appropriées aux dilemmes liés à la sécurité climatique²⁰. Les études réalisées jusqu'à présent qualifient les enseignements tirés de la pratique de « naissants » ou de « balbutiants » et n'ont débouché que sur des résultats limités²¹.

Le présent rapport contribue, du moins en partie, à combler les lacunes dans l'évaluation et l'amélioration des pratiques en matière de sécurité climatique, en faisant le point sur les actions dans le domaine de la sécurité climatique ou de la

consolidation de la paix environnementale soutenues par le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) du Secrétaire général des Nations Unies au cours des six dernières années²². Dans le cadre de son processus continu de suivi et d'apprentissage, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies (PBSO) commande chaque année des revues thématiques pour examiner les pratiques passées et les innovations prometteuses dans des domaines spécifiques de la consolidation de la paix. Cette revue, axée sur les projets de sécurité climatique approuvés par le PBF entre 2016 et 2021, est un exercice particulièrement pertinent compte tenu du caractère émergent du domaine de la sécurité climatique et de la nature des projets financés par le PBF dans ce domaine. Elle offre la possibilité d'étudier les efforts en matière de sécurité climatique ou de consolidation de la paix environnementale élaborés et mis en œuvre dans 33 pays par 29 partenaires. Ces projets couvrent un large éventail de questions, allant d'interventions dans des situations où le changement climatique a déjà contribué à un conflit actif, comme dans le cas de la dynamique de la transhumance au Sahel, à des projets traitant de la menace existentielle du changement climatique pour les nations insulaires, en passant par d'autres approches

combinant des réponses relevant de la consolidation de la paix environnementale avec une approche de l'adaptation au changement climatique centrée sur les communautés et tournée vers l'avenir.

L'accent mis sur la consolidation de la paix dans les projets financés par le PBF signifie que les problèmes climatiques et environnementaux en question sont abordés en conjonction avec des efforts visant à agir sur d'autres facteurs de médiation mentionnés ci-dessus — notamment une gouvernance faible ou inéquitable, d'autres dynamiques de sécurité transnationales ou locales, la migration et les difficultés socio-économiques, et d'autres facteurs contribuant aux vulnérabilités au niveau individuel ou collectif. Par conséquent, cette revue thématique, dont l'objectif est de faire le point sur ces 74 projets, sur ce qu'ils révèlent des tendances en matière de conception et d'approche des programmes, ainsi que sur les bonnes pratiques identifiables ou les enseignements tirés, peut contribuer de manière significative à une meilleure compréhension des pratiques émergentes dans le domaine de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix.

Après l'exposé de la méthodologie et des objectifs, ce rapport présentera une vue d'ensemble des projets financés par le PBF qui ont été examinés dans le cadre de cette revue thématique. Cette partie comprend une discussion sur les critères de catégorisation des projets permettant de distinguer les projets qui relèvent de la sécurité climatique des autres projets, et un aperçu des types de projets les plus courants et des modalités communes, ainsi que de la récurrence de certaines questions ou thèmes transversaux. Suivent trois études de cas : l'une sur des projets qui s'inscrivent dans la sous-région du Liptako Gourma, couvrant la zone frontalière du Mali, du Niger et du Burkina Faso ; une autre sur deux projets au Yémen ; la troisième sur un projet portant sur les menaces existentielles du changement climatique dans trois nations insulaires du Pacifique. Ces études de cas permettent de contextualiser ces approches de projet dans un contexte régional ou national spécifique. La section analytique finale se penche ensuite sur les bonnes pratiques ou les défis qui sont apparus, en termes d'approches globales des projets, de composantes ou d'activités particulières, et dans des domaines spécifiques présentant un intérêt pour le PBF, notamment les projets axés sur les femmes et les jeunes, et les efforts visant à soutenir cette programmation dans les États fragiles et touchés par un conflit. La conclusion propose également des réflexions générales sur la manière dont le PBSO a façonné et soutenu l'action en matière de sécurité climatique, ainsi que d'autres réflexions programmatiques, et une liste de synthèse reprenant les enseignements et les recommandations de l'ensemble du rapport.

Méthodologie et objectifs

Cette revue thématique sur la sécurité climatique et la consolidation de la paix a été commandée par le PBSO en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Mécanisme de sécurité climatique (MSC)²³, avec le soutien supplémentaire du Bureau des affaires

étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni.

L'objectif de ce rapport est de faire le point sur les projets identifiés comme faisant partie du portefeuille de « sécurité climatique » du PBF. Il s'agit d'identifier les tendances en matière de conception et d'approche de la programmation, d'évaluer les résultats identifiables et les enseignements tirés, d'identifier les bonnes pratiques et les domaines d'amélioration de la programmation, et de suggérer des orientations pour les investissements et les politiques futurs dans le domaine de la sécurité climatique.

La méthodologie de ce rapport a été développée en coordination avec le PBSO et d'autres partenaires de revue, et a été examinée et validée en avril 2022 par un groupe de référence externe composé d'experts en consolidation de la paix et en sécurité climatique de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), du Programme de micro-financements du Fonds pour l'environnement Mondial (FEM) du PNUD, du CGIAR, d'Adelphi, de Mercy Corps, et de l'Environmental Peacebuilding Association. La recherche a été menée principalement entre avril 2022 et novembre 2022. Quelques recherches complémentaires et des entretiens et consultations supplémentaires ont été menés en décembre 2022 et janvier 2023 à la suite des commentaires portant sur la version préliminaire.

Entretiens avec des informateurs clés : Au total, 180 entretiens qualitatifs approfondis ont été menés. Pour commencer, l'équipe de recherche a sollicité auprès des partenaires de revue, des secrétariats ou des points focaux du PBF et des agences d'exécution concernées, des suggestions de personnes à interroger à partir de contacts préexistants ou d'autres sources. Chaque personne interrogée a également été invitée à suggérer d'autres points de contact, ce qui a permis de procéder à une sélection itérative par échantillonnage en boule de neige.

Les entretiens étaient participatifs et basés sur une série de questions ou d'enquêtes semi-structurées, en fonction du rôle de la personne interrogée et de la partie de la recherche à laquelle l'entretien était censé contribuer. L'équipe de recherche a appliqué des processus standard de validation et de triangulation des données. Les procédures du Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies (UNU-CPR) concernant la confidentialité, le consentement, le stockage et la protection des données, ainsi que d'autres précautions éthiques, ont également été respectées à toutes les étapes de la recherche²⁴.

Étude de cas : Une grande partie de ces entretiens qualitatifs ont été menés dans le cadre d'études de cas. Celles-ci ont pour but d'évaluer les réponses apportées par le PBF aux besoins de sécurité climatique dans un contexte national particulier, d'évaluer leur cohérence et leur pertinence par rapport aux autres priorités des Nations Unies ou aux objectifs des partenaires dans le pays, et également d'identifier potentiellement les bonnes pratiques ou les enseignements

tirés²⁵. Les recherches sur le terrain pour les études de cas (par les chercheurs principaux Oliver Brown et Nadwa al-Dawsari) ont été entreprises entre avril et août 2022, avec notamment des séjours dans les capitales du Mali et du Burkina Faso, ainsi qu'à Aden et Lahij au Yémen. Une visite ultérieure au Niger a eu lieu après la fin de la période de recherche principale. Les recherches pour l'étude de cas sur les îles du Pacifique (Kiribati, République des Îles Marshall et Tuvalu) ont été menées à distance.

Analyse documentaire et revue de la littérature : Les conclusions du rapport s'appuient sur une analyse documentaire de quelque 274 documents (études universitaires, littérature grise et autres documents programmatiques et politiques). Outre ces 274 documents, l'équipe de recherche a également examiné tous les documents de projet associés aux 74 projets sélectionnés, ainsi que de nombreux autres rapports à mi-parcours, toutes les évaluations indépendantes et d'autres informations relatives à ces projets. La documentation a été codée et classée dans une matrice globale afin de dégager des tendances et de procéder à des déductions à l'échelle de l'ensemble du portefeuille. Les projets ont également été recoupés avec le classement des pays (au cours de l'année d'approbation du projet) dans les indices suivants liés à la vulnérabilité climatique ou à la sécurité, afin de générer d'autres déductions et des données de référence : Notre Dame Global Adaptation Initiative (ND GAIN), Indice des États fragiles (The Fund for Peace) ; Institute for Economics and Peace (IEP) ; Global Peace Index ; Uppsala Conflict Data Program (UCDP).

Un examen plus approfondi des documents et des entretiens supplémentaires avec des informateurs clés²⁶ ont été réalisés pour 32 projets sélectionnés pour faire l'objet d'une revue « intermédiaire ». Ce niveau correspond à une recherche plus approfondie que la revue documentaire effectuée pour l'ensemble des 74 projets, mais moins approfondie que pour les projets figurant dans les études de cas. Cela a permis une évaluation plus complète d'un plus grand nombre de conceptions de projets et de théories du changement²⁷.

Limites de la recherche : L'échantillon de projets comprend une proportion importante de nouveaux projets ou de projets en cours, ce qui a limité les possibilités d'évaluer pleinement les résultats, les impacts ou les effets, au niveau du projet ou du portefeuille. Au moment où la recherche a commencé, 54 des 74 projets étaient encore en cours. Un peu moins de la moitié des projets étaient nouveaux : 24 n'ont été approuvés qu'en 2021 et 14 autres n'avaient même pas encore commencé.

La disponibilité des données était également limitée, même pour les projets clôturés (23 au début de cette recherche) ou en cours depuis un certain temps. Des évaluations indépendantes n'étaient disponibles que pour 18 des 74 projets. Plusieurs de ces évaluations indépendantes présentaient également des limites, dans la mesure où les rapports de suivi et d'évaluation, ainsi que d'autres données nécessaires pour parvenir à leurs conclusions, n'avaient pas été entièrement élaborés ou n'étaient pas disponibles. Les données longitudinales — qui sont nécessaires pour examiner les résultats ou les impacts au niveau d'un projet ou au niveau du portefeuille — n'étaient

disponibles pour aucun projet. Malgré ces limites, l'équipe de recherche s'est efforcée, dans la mesure du possible, de tirer des conclusions sur les bonnes pratiques ou les meilleurs résultats.

Définitions et terminologie

L'objectif général de ce rapport est de faire le point sur les efforts du PBF et du PBSO liés à la sécurité climatique, qui pourraient également contribuer à l'ensemble du domaine en identifiant et en fournissant des exemples tirés des programmes existants. L'objectif n'était donc pas de redéfinir la sécurité climatique ni même de peser dans le débat plus large entre les communautés de politique et de pratique sur les définitions de cette notion. Cette étude a en grande partie repris les définitions et les paramètres conceptuels relatifs à la sécurité climatique du PBSO.

Le PBSO et d'autres partenaires de revue ont établi la définition de base suivante : « la consolidation de la paix tenant compte du climat doit être comprise comme un ensemble d'initiatives visant à faire face aux risques de sécurité liés au changement climatique et à contribuer au maintien de la paix »²⁸. Cette définition est plus large qu'il n'y paraît. Dans ce même document d'orientation, les « risques de sécurité liés au climat » sont définis comme englobant une conception « humaine » des risques de sécurité : « Les risques de sécurité liés au climat sont les risques cumulés qui découlent des effets directs et indirects du changement climatique sur la paix et la sécurité. Il s'agit des effets néfastes du changement climatique sur la sécurité humaine — la liberté de vivre à l'abri de la peur et du besoin — mais aussi sur la sécurité de l'État et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, conformément à la Charte des Nations Unies »²⁹.

En outre, le type de soutien apporté par le PBF et des discussions avec le PBSO et son personnel montrent que l'accent est mis sur la prévention, à la fois la prévention des flambées de violence ou des conflits à court terme et la prise en compte des risques existentiels futurs posés par le changement climatique pour certaines nations et certaines populations (par exemple, les États insulaires).

En raison de cette définition plus large, les projets considérés comme liés à la sécurité climatique dans cette étude incluent des situations dans lesquelles :

- L'évolution des conditions climatiques semble avoir déjà contribué à la raréfaction des ressources ou à des changements dans les modèles socio-économiques ou les activités de subsistance qui, avec d'autres facteurs, semblent **augmenter le risque ou l'incidence des conflits ou de la violence** ;
- L'évolution des conditions climatiques semble avoir **contribué à, ou exacerbé, la vulnérabilité de certains individus ou de groupes**, telle qu'elle est mesurée par le paradigme de la sécurité humaine, y compris les risques en termes de droits à l'intégrité physique ou de capacité à satisfaire les besoins fondamentaux et à assurer les moyens de subsistance³⁰ ;

- Le changement climatique anticipé **représente une menace existentielle ou semble susceptible de contribuer à des sources de conflit à l'avenir** (c'est-à-dire une conception plus préventive de la sécurité climatique).

Au-delà de la manière dont les risques liés au climat sont définis, un deuxième aspect de la question de la définition a trait à ce qui est susceptible de définir ou de constituer un « projet de sécurité climatique ». Certains experts interrogés ont plaidé en faveur d'une définition étroite des projets de sécurité climatique, comprenant uniquement les projets qui comportent des éléments liés à l'adaptation au changement climatique ou à l'atténuation de ce dernier. L'adaptation au changement climatique fait généralement référence à des changements de pratiques, de systèmes ou de comportements destinés à « modérer les dommages potentiels ou à tirer profit des opportunités associées au changement climatique »³¹. Cette notion est souvent utilisée pour décrire les actions destinées à moduler les impacts anticipés du changement climatique ou à s'y préparer. L'atténuation du changement climatique fait généralement référence aux efforts visant à réduire ou à prévenir les émissions de gaz à effet de serre.

Ces critères plus étroits, bien que potentiellement utiles pour certaines discussions, peuvent l'être moins lorsqu'il s'agit de discuter de la « sécurité climatique et de la consolidation de la paix » en tant que concept de programmation. **Étant donné que la dynamique climat-sécurité tend à invoquer une série de facteurs interactifs**, y compris, mais sans s'y limiter, l'évolution des conditions climatiques, **l'intervention proposée par un projet particulier peut impliquer une série d'approches qui ne relèvent pas des pratiques d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation de ses effets, ou qui ne s'y limitent pas**. Par exemple, de nombreux projets ont abordé le problème de la sécurité climatique en se concentrant sur la gouvernance ou les dynamiques de résolution des conflits au sein d'une communauté donnée, et n'ont intégré une composante d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation de ses effets qu'en tant que sous-composante ou activité mineure, si tant est qu'il y en ait eu une. Comme l'a fait remarquer un conseiller pour la paix et le développement (PDA) travaillant sur les réponses aux conflits liés à la transhumance, la réponse au changement climatique dans ces situations doit tenir compte de tous les autres facteurs qui font de cette dynamique environnementale un moteur de conflit : « L'adaptation doit également porter sur l'interaction humaine à l'origine du conflit, et pas seulement sur les pratiques d'élevage ou d'agriculture »³².

Bien que cette revue base son analyse sur l'interprétation large de la sécurité climatique par le PBSO, ses auteurs déconseillent d'utiliser une définition trop lâche. Dans la pratique, toutes les activités humaines et toutes les formes de consolidation de la paix peuvent être affectées par le changement climatique actuel ou futur. En outre, compte tenu des engagements pris par les Nations Unies d'intégrer la sensibilité aux conflits et les considérations climatiques en tant que principes fondamentaux dans l'ensemble de la programmation, un nombre croissant

de programmes des Nations Unies pourrait être considérés comme contribuant indirectement à l'agenda de la sécurité climatique. Toutefois, considérer tout projet de consolidation de la paix ou de développement comme un projet de sécurité climatique d'élargir la définition au point qu'elle soit vidée de son sens.

En outre, **une plus grande précision et une définition plus claire seraient utiles pour améliorer l'évaluation et l'orientation des projets**. L'identification claire des typologies et des priorités des projets — dans quelle mesure un projet de consolidation de la paix est affecté par les dynamiques liées au climat, et dans quelle mesure les stratégies environnementales ou les réponses au changement climatique sont prioritaires dans le cadre du projet — est cruciale pour évaluer les résultats ou l'impact au niveau d'un projet ou d'un secteur, et pour contribuer au développement de bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité climatique. C'est pourquoi cette revue fait la distinction entre les projets liés à la sécurité climatique (au sens large) et d'autres formes de « consolidation de la paix environnementale ». La consolidation de la paix environnementale est généralement considérée comme incluant les domaines de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique ou aux risques liés au climat, mais aussi de nombreuses autres activités et domaines liés à l'environnement, tels que l'exploitation des ressources naturelles, les minéraux et les industries extractives, les domaines de la gestion et de la dégradation des ressources naturelles qui ne sont pas explicitement liés au changement climatique, la conservation de la nature et d'autres pratiques liées à l'agriculture, à l'exploitation agricole et à la gestion des terres, entre autres³³. La délimitation entre les deux types de projet et les implications pour la programmation sont examinées plus en détail dans la section II.

En référence à d'autres termes utilisés dans le présent rapport, les sections suivantes abordent les questions de genre, de climat, de conflit et de sécurité, souvent désignées par l'expression **lien entre « genre, climat et sécurité »**³⁴. L'attention politique croissante et le travail de programmation dans ce domaine traduisent la reconnaissance du fait 1) qu'il peut y avoir des effets sexospécifiques du changement climatique, avec des conséquences particulières et un risque accru pour les femmes et les filles dans de nombreuses situations ; et la volonté de 2) prendre en considération et de mieux cerner la contribution unique que les femmes et les filles peuvent apporter à une action climatique positive au niveau local, national ou international³⁵.

L'accent est mis sur les programmes soutenus par le PBF dans les pays ou les contextes à risque ou touchés par des conflits violents. Une terminologie variée est utilisée dans de telles situations. En général, ce rapport utilisera l'expression « **pays fragiles et touchés par un conflit** », reflétant la terminologie commune employée par les personnes interrogées et dans la littérature³⁶. La Banque mondiale publie chaque année une liste de « situations de fragilité et de conflit »³⁷. En outre, pour une évaluation plus approfondie, cette revue a établi une corrélation croisée entre l'année et la localisation du projet (au niveau national et non au niveau local) et les indices standard



Près de la moitié des projets relatifs à la sécurité climatique concernaient les schémas de « transhumance » et la manière dont le changement climatique et la pénurie de ressources ont affecté les itinéraires migratoires traditionnels des troupeaux. Les éleveurs, comme le jeune Fulani photographié ci-dessus au Niger, ont dû emprunter de nouveaux chemins pour leurs troupeaux à la recherche de réserves d'eau de plus en plus réduites et de pâturages viables, ce qui les a mis en conflit avec les populations d'agriculteurs sédentaires et a contribué à aggraver les problèmes de sécurité alimentaire et de moyens de subsistance pour des millions de personnes au Sahel. *Photo de Luis Tato, fournie avec l'aimable autorisation de la FAO Niger.*

mesurant la fragilité ou l'incidence des conflits violents, y compris l'Indice des États fragiles, l'IEP, le Global Peace Index et l'UCDP. Toutefois, si ces indicateurs et d'autres sont utiles, il est important de noter que ce qui constitue une zone fragile ou touchée par un conflit peut être encore plus spécifique au contexte, avec de fortes variations infranationales.

Dans un sous-ensemble de projets, l'accent est mis sur les besoins ou les vulnérabilités des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, des rapatriés ou des personnes ayant migré pour d'autres raisons. Ces projets et situations sont généralement regroupés sous le terme de **dynamique « migratoire » ou de projets liés à la migration**, afin de refléter leur utilisation courante dans les documents de projet et la littérature comparable, ainsi que par les personnes

interrogées³⁸. En général, sauf mention explicite, les projets qui traitent de la transhumance ne sont pas considérés comme des « projets liés à la migration » dans le cadre de ce rapport. Ce phénomène est tellement représenté dans l'ensemble des projets examinés qu'il est abordé comme une dynamique spécifique tout au long du rapport.

Par souci de concision, les projets individuels sont désignés en utilisant le nom du pays où le projet a été mis en œuvre et une forme abrégée du numéro de projet. Un lien hypertexte permet pour chacun des projets d'accéder à des informations détaillées sur le portail Gateway. Les titres complets, les noms des projets et d'autres données figurent à l'annexe 1.

II. Aperçu des projets de sécurité climatique soutenus par le PBF

Les interventions en matière de sécurité climatique et de consolidation de la paix, et les investissements correspondants, sont de plus en plus importants au sein du portefeuille du PBF³⁹. L'approche de la consolidation de la paix tenant compte du changement climatique, qui se manifeste dans les investissements du PBF, cherche à promouvoir des synergies entre l'objectif de développement durable (ODD) 16 et d'autres objectifs, notamment l'ODD 6 sur l'accès équitable à l'eau et la gestion durable des ressources en eau, l'ODD 13 sur la lutte contre le changement climatique et ses impacts, ainsi que les ODD 14 et 15 sur la gestion des ressources naturelles, afin de mieux soutenir les communautés touchées par les conflits dans le monde entier.

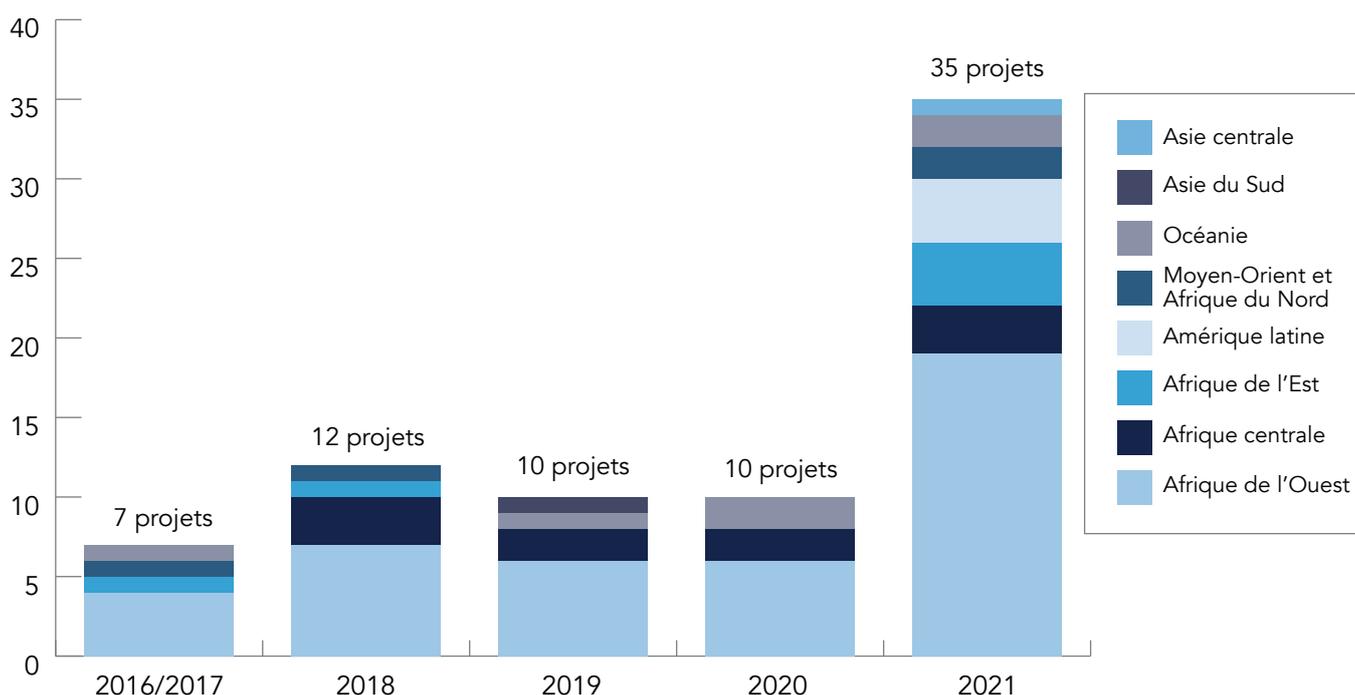
Au moment du lancement de cette revue en février 2022, le PBF disposait d'un portefeuille total d'un montant de plus de 1,56 milliard de dollars⁴⁰. Sur ce montant, il a été calculé que depuis 2016, environ 167,2 millions de dollars avaient été dépensés ou approuvés pour 74 projets de consolidation de la paix comportant une composante de consolidation de la paix liée à la sécurité climatique ou à l'environnement. Ces 74 projets constituent le périmètre de cette revue thématique⁴¹. Sur la base du suivi interne du PBF, 33 projets ont été identifiés comme étant entièrement axés sur la sécurité climatique (l'objectif principal du projet) et 41 projets comme partiellement axés sur la sécurité climatique (avec au moins un

énoncé de résultat axé sur les facteurs de conflit liés au climat et/ou sur l'objectif de paix et de sécurité au travers de l'action climatique).

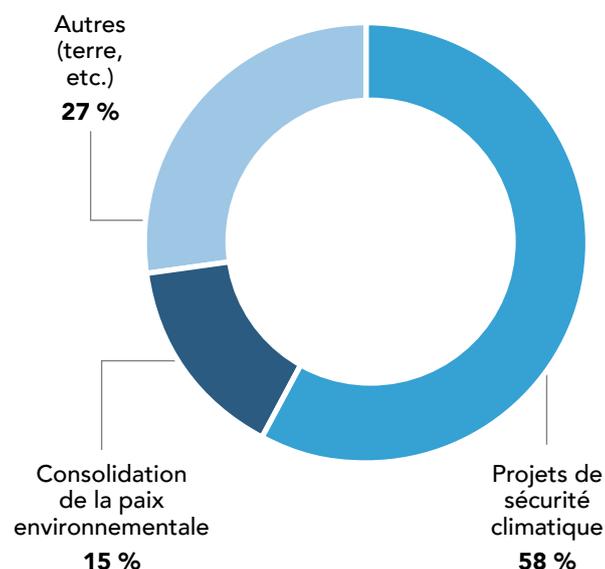
Ces 74 projets, dont 14 projets transfrontaliers (des projets soutenus par le PBF et mis en œuvre simultanément dans plusieurs pays), ont été mis en œuvre dans 33 pays. Bien que la majorité des 74 projets aient été mis en œuvre en Afrique de l'Ouest, en particulier dans la région du Sahel⁴², le financement du PBF sur ce thème s'est diversifié géographiquement au cours des cinq dernières années, avec de nouveaux projets approuvés en Colombie, au Honduras, au Guatemala, au Sri Lanka et à la frontière entre le Kirghizistan et l'Ouzbékistan, entre autres.

En comparant le nombre total de projets identifiés en 2016 et en 2021, il semble qu'il y ait eu une augmentation substantielle du soutien du PBF dans ce domaine (de l'ordre de 400 %)⁴³. Cependant, il est important de préciser qu'au cours de la recherche, le personnel ou les partenaires du PBSO ont parfois identifié d'autres projets financés par le PBF qui pourraient être considérés comme étant liés à la sécurité climatique, mais qui n'ont pas été retenus dans l'échantillon pour la présente revue. Cette omission semble due à l'absence d'un marqueur spécifique de la sécurité climatique dans le cadre du suivi du PBF. **À l'avenir, un suivi plus systématique de ces projets**

Répartition géographique des 74 projets de l'échantillon (2016-2021)



Proportion de projets de sécurité climatique dans l'échantillon de 74 projets



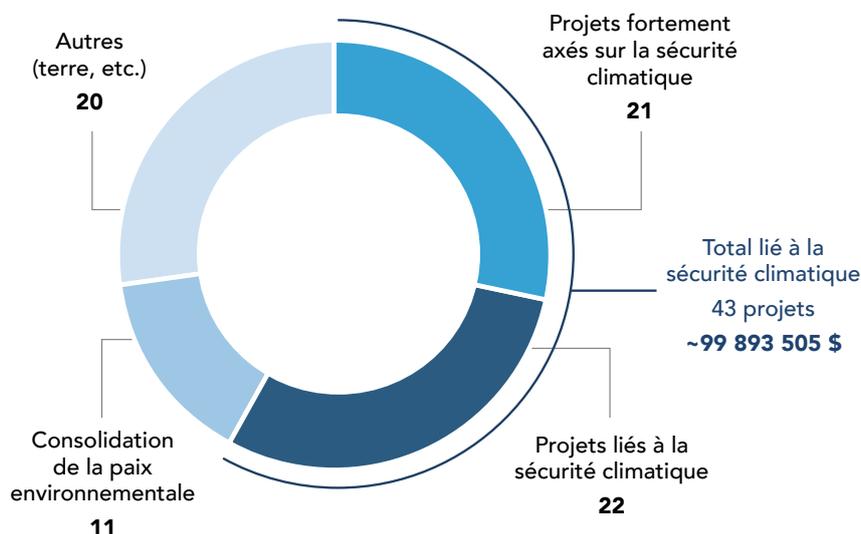
pourrait permettre de mesurer avec plus de précision la croissance et les résultats de ce portefeuille.

En outre, sur les 74 projets, l'équipe de recherche a constaté que **31 projets (42 %) ne correspondaient pas aux définitions des projets de sécurité climatique adoptées ci-dessus**. Onze projets correspondent à d'autres formes de consolidation de la paix environnementale, c'est-à-dire qu'ils traitent de questions relevant clairement de la dégradation de l'environnement ou de la consolidation de la paix, mais sans lien particulier avec le changement climatique. La plupart d'entre eux sont liés à des tensions communautaires ou aux implications en matière de sécurité humaine des activités des sociétés minières, extractives ou d'exploitation forestière. Vingt des projets sortent du cadre de la consolidation de la paix environnementale, même

entendue dans sa définition la plus large. Ils concernent principalement de formes de gestion des terres, de conflits fonciers, de régimes fonciers ou d'autres réformes juridiques susceptibles d'avoir un lien avec les ressources naturelles⁴⁴. Si, en théorie, de nombreux problèmes ou conflits courants liés à l'utilisation des terres peuvent être affectés par le changement climatique, il existe également de nombreux autres facteurs contribuant à la mauvaise gestion des terres ou aux conflits fonciers qui n'ont rien à voir avec le changement climatique. Les approches de programmes de consolidation de la paix qui doivent traiter de la terre ou de la réforme foncière peuvent également comprendre de nombreux domaines thématiques qui ne sont pas liés aux risques liés à la sécurité climatique. C'est pourquoi, **une catégorisation automatique consistant à associer systématiquement les projets liés à la terre à la sécurité climatique risque d'être contre-productive pour développer les pratiques dans ce domaine.**

Les projets identifiés comme étant liés à une question de sécurité climatique ont été subdivisés en fonction de l'importance ou de la priorité accordée aux questions de sécurité climatique et aux réponses proposées. Pour 22 de ces projets, la dynamique de la sécurité climatique était clairement présente dans le contexte, mais l'objectif principal ou le centre d'intérêt du projet semblait être axé sur d'autres objectifs de consolidation de la paix ou sur d'autres sources de dégradation de l'environnement. L'identification des priorités et des thèmes clés des projets a été cruciale pour garantir que les projets soient évalués en fonction des effets et des résultats escomptés⁴⁵. En outre, le fait d'isoler les projets qui visaient à développer des réponses de consolidation de la paix à la dynamique de sécurité climatique (par opposition à ceux qui se concentraient principalement sur d'autres objectifs de consolidation de la paix ou facteurs de conflit) a également permis d'identifier des bonnes pratiques ou des résultats spécifiques à la pratique de la sécurité climatique, l'objectif principal de cette revue. De plus amples détails sur cette catégorisation sont fournis à l'annexe 1.

Accent mis sur la sécurité climatique dans les 74 projets de l'échantillon



Le fait de classer certains projets dans la catégorie « sécurité climatique » par rapport à d'autres types de consolidation de la paix environnementale, et même de distinguer le degré d'importance accordé à la sécurité climatique par rapport à d'autres composantes, n'a pas pour but de valoriser certains thèmes de projet par rapport à d'autres. En tant que domaine global ou portefeuille d'investissements, il est important que le PBF soutienne un éventail de projets de consolidation de la paix environnementale. En outre, si de nombreux projets ne relevant pas de la sécurité climatique ont été inclus dans l'échantillon, c'est en partie parce que la tendance générale est à la prise en compte des facteurs environnementaux ou climatiques dans les analyses de conflit et, dans la mesure du possible, à l'intégration d'approches plus durables ou respectueuses du climat (par exemple, utilisation de panneaux solaires pour alimenter les projets d'infrastructure) dans les activités des projets. Cette évolution doit être considérée comme une tendance positive, représentant une plus grande intégration du climat dans les approches de consolidation de la paix en général. Cependant, elle peut brouiller les frontières entre les projets qui relèvent de la sécurité climatique et les autres, ce qui rend plus difficiles l'évaluation et l'identification des tendances en matière d'investissement et de programmation.

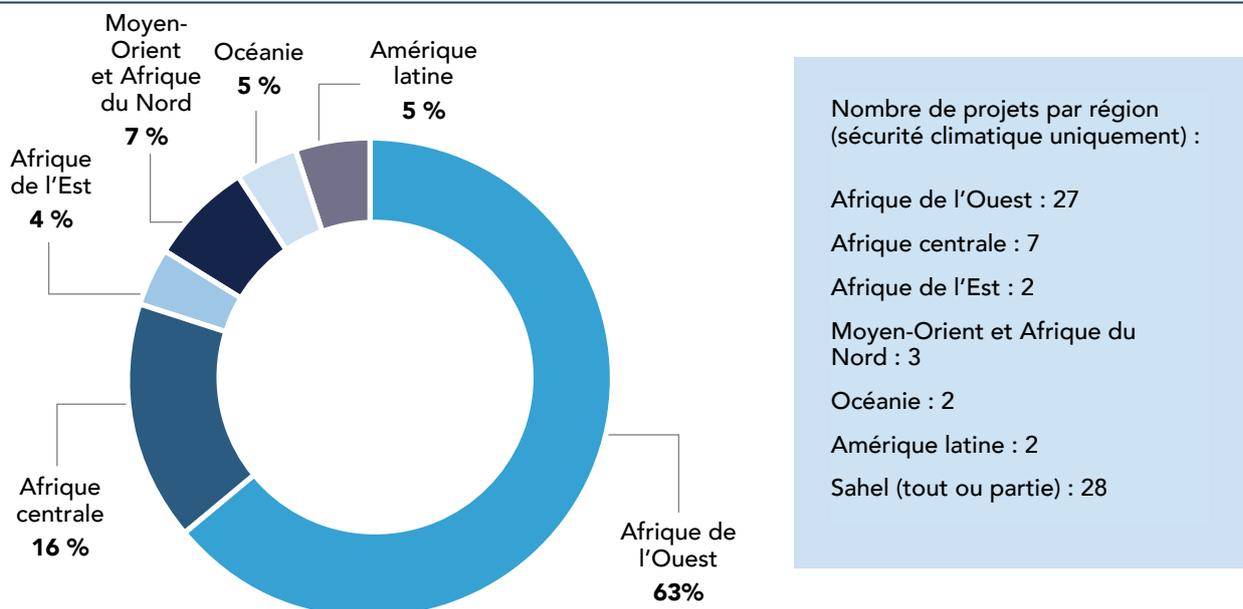
Étant donné que cette revue vise à faire le point sur les travaux relatifs à la sécurité climatique, le reste du rapport se concentre sur les 43 projets identifiés comme étant des projets de sécurité climatique. Il n'en reste pas moins que les conclusions tirées de l'échantillon plus large de 74 projets (qui ont tous été examinés) peuvent parfois être utiles, par exemple pour comparer les projets de sécurité climatique avec d'autres types de consolidation de la paix environnementale, ou pour tirer des leçons des théories du changement et de la conception des projets qui pourraient être pertinentes pour les deux types de programmes. Le cas échéant, il en sera fait mention de manière spécifique.

Les projets liés à la sécurité climatique ont connu une croissance notable au fil du temps, passant de zéro en 2016 à trois en 2017 et 19 en 2021. La croissance substantielle en 2021 est en partie attribuable à l'accent mis sur les projets liés à l'environnement et au climat dans l'appel à financement de 2021 de l'initiative de promotion de l'égalité des sexes (GPI) et de l'initiative pour la promotion des jeunes (YPI), qui représentaient neuf des 19 projets en 2021⁴⁶. De plus amples informations sur ces deux initiatives sont incluses dans la sous-section consacrée au genre et à la jeunesse ci-dessous. Toutefois, même en excluant les projets GPI et YPI, l'année 2021 aurait tout de même compté le plus grand nombre de projets de sécurité climatique de toutes les années examinées, ce qui laisse supposer une attention croissante ne se réduisant pas aux effets de cet appel.

Dans le cadre de sa *stratégie 2020-2024*, le PBF s'est engagé à accroître son soutien aux initiatives transfrontalières et régionales qui s'attaquent aux facteurs de conflit exacerbés par le changement climatique⁴⁷. Les projets transfrontaliers désignent les projets financés par le PBF qui bénéficient d'un financement conjoint mais qui sont mis en œuvre dans plusieurs pays. Il y a eu trois projets transfrontaliers liés à la sécurité climatique en 2021, contre un seul en 2017 (sur dix au total). L'échantillon complet comprend d'autres projets transfrontaliers liés à d'autres formes de consolidation de la paix environnementale.

Sur les 22 pays où des projets de sécurité climatique ont été identifiés, l'Afrique de l'Ouest, et plus particulièrement le Sahel, est la région la plus représentée, ce qui est conforme au profil de l'échantillon dans son ensemble. Le nombre plus élevé de financements et de projets en Afrique de l'Ouest et au Sahel par rapport à d'autres régions (de manière disproportionnée) s'est vérifié au cours des cinq années examinées. Les autres variations géographiques n'étaient pas statistiquement significatives étant donné la faiblesse des valeurs pour les autres régions.

Répartition des projets de sécurité climatique par région



Bien que de nombreuses publications et études aient mis en évidence les risques particuliers liés à la sécurité climatique dans le Sahel⁴⁸, il convient de noter que la distribution globale des financements du PBF n'est pas basée sur une évaluation des besoins ou (pour ce secteur) de la vulnérabilité climatique. Le financement du PBF est disponible pour les pays jugés éligibles au mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix (PRF) pour une durée de cinq

ans (au nombre de 27 à la fin de 2022), sur la base d'une demande d'éligibilité soumise par les gouvernements au Secrétaire général des Nations Unies⁴⁹. Le financement du PBF est également disponible par le biais du mécanisme de financement des interventions rapides (IRF) du Fonds, indépendamment de l'éligibilité d'un pays. Les initiatives pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres (GYPI), bien que conçues comme des projets de l'IRF, ne sont accessibles

Encadré A : Où le PBF n'investit-il pas dans la sécurité climatique, mais pourrait le faire ?

Les lieux d'intervention du PBF dépendent d'un certain nombre de facteurs, notamment des pays jugés éligibles, des priorités établies dans la demande d'éligibilité et des partenaires proposés pour la mise en œuvre des projets. Les gouvernements doivent signer chaque projet PBF, ce qui peut entraîner des contraintes supplémentaires. Pour toutes ces raisons, l'approbation par le PBF de projets de sécurité climatique ne dépend pas d'une évaluation globale de la vulnérabilité et des besoins en matière de climat. Néanmoins, pour faire le point sur les efforts du PBF dans ce domaine, il est utile de comparer où les investissements du PBF dans la sécurité climatique ont lieu actuellement par rapport aux évaluations d'autres indices sur les besoins les plus importants en termes de vulnérabilité climatique et de fragilité.

L'UNU-CPR a comparé l'empreinte des projets existants du PBF avec les indices mondiaux sur les conflits, les niveaux de violence, la vulnérabilité au climat, la fragilité et d'autres paramètres. Dans l'ensemble, le PBF soutient des projets de sécurité climatique dans un grand nombre de pays considérés comme les plus vulnérables aux effets du changement climatique (voir la discussion suivante sur les pays fragiles et touchés par des conflits). Il existe néanmoins quelques exceptions. **Haïti**, par exemple, connaît une fragilité et une violence armée accrues et est éligible au financement du PBF depuis 2019. En 2020, le pays a été classé parmi les 10 pays les plus vulnérables aux effets du changement climatique. Pourtant, sur les 15 projets financés par le PBF d'une valeur d'environ 27,7 millions de dollars qui ont été lancés en Haïti entre 2019 et 2022, aucun n'était axé sur la sécurité climatique. De même, malgré la grande vulnérabilité aux impacts du changement climatique en République démocratique du Congo (**RDC**), le portefeuille du PBF en RDC a été majoritairement non climatique/non environnemental. Sur les 22 projets financés par le PBF depuis la dernière éligibilité de la RDC en 2019 (d'une valeur de 35 millions de dollars), aucun ne figurait parmi les 43 projets de sécurité climatique identifiés par l'UNU-CPR⁵⁰.

Bien que le PBF ait soutenu de nombreux projets de sécurité climatique au **Sahel**, seule une petite partie des financements du PBF pour la sécurité climatique a été investie au **Cameroun** et au **Nigéria**, qui sont très vulnérables aux impacts du changement climatique⁵¹. Les efforts de sécurité climatique soutenus par le PBF au Cameroun et au Nigéria⁵² (les deux pays les plus peuplés du Sahel) s'élèvent à 3 millions de dollars pour un projet au Nigéria ([PBF/IRF-273](#)), contre environ 62 millions de dollars pour des projets de sécurité climatique financés par le PBF dans d'autres États sahéliens plus petits.

Dans au moins deux autres cas, des pays éligibles au PBF sont confrontés à des risques de fragilité climatique, mais les interventions soutenues par le PBF n'ont pas abordé explicitement ce problème. Le **Myanmar** a été éligible pour la dernière fois au financement du PBF en 2014-2019 et a reçu plus de 11 millions de dollars de financement du PBF. Les projets du PBF au Myanmar ne se sont toutefois pas concentrés sur les risques sécuritaires liés au changement climatique, même si, à l'exception de l'Afghanistan et du Bangladesh (qui n'ont pas plus bénéficié du financement du PBF pour la sécurité climatique), aucun pays asiatique n'est plus vulnérable aux effets du changement climatique.

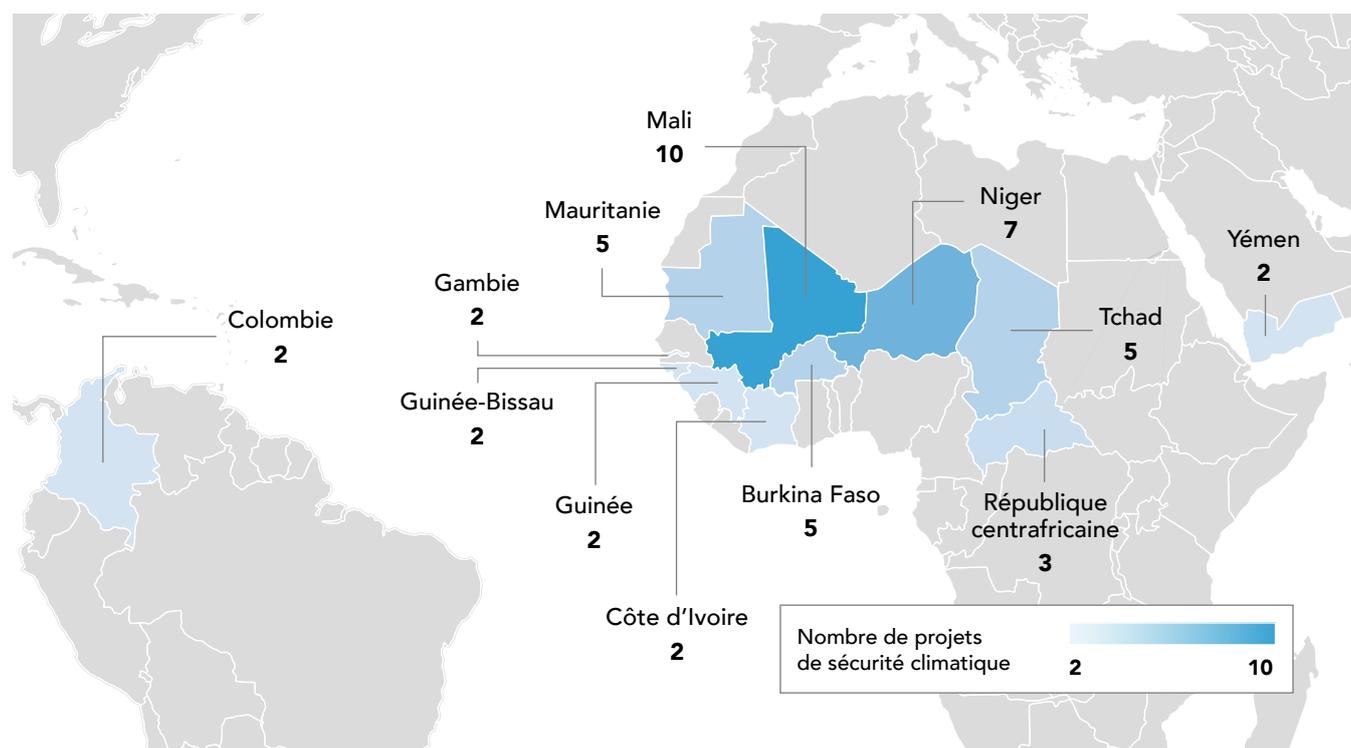
De même, des projets financés par le PBF d'une valeur d'environ 26,7 millions de dollars ont été mis en œuvre à **Madagascar** depuis 2017. Bien que ce pays figure parmi les 15 pays les plus exposés au changement climatique, aucun projet mis en œuvre dans ce pays n'a été inclus dans l'échantillon de cette étude. Cependant, lors d'entretiens avec des personnes travaillant sur des projets financés par le PBF dans cette région, l'une d'entre elles a noté que plusieurs projets à Madagascar avaient pris en compte des considérations de sécurité climatique dans la mise en œuvre d'autres initiatives de consolidation de la paix financées par le PBF⁵³. En tant que tel, cela peut simplement indiquer un manque de cohérence dans la reconnaissance de l'ampleur du travail sur la sécurité climatique.

qu'aux pays éligibles. Par l'intermédiaire de ces initiatives, le PBF distribue des fonds à des projets sur la base d'un appel à propositions concurrentiel annuel (voir ci-dessous pour une discussion plus approfondie sur l'IRF et le GYPI). Que ce soit dans le cadre du PRF ou de l'IRF, la sélection du PBSO dépend en fin de compte des projets qui lui sont soumis. En ce sens, **même s'il cherche à donner la priorité à certains thèmes et à encourager les investissements dans un certain nombre d'approches ou de domaines de programmation, le PBSO est en fin de compte un bailleur de fonds axé sur la demande dans sa sélection de projets et d'investissements.** D'autres comparaisons sur la répartition des projets du PBF par rapport à d'autres indices de vulnérabilité à la sécurité climatique sont présentées dans l'encadré A ci-dessus. Malgré ces mises en garde sur la façon dont les processus de sélection des projets affectent la répartition géographique, il est toujours intéressant d'identifier où se déroulent la plupart des projets de sécurité climatique soutenus par le PBF. **Le plus grand nombre de projets (y compris les projets transfrontaliers) a été mis en œuvre au Mali (10 projets), suivi du Niger et du Burkina Faso (sept et cinq projets respectivement).** Il y a eu 10 projets transfrontaliers (projets financés par le PBF mis en œuvre dans plusieurs pays dans le cadre d'un effort commun). La grande majorité d'entre eux impliquent entièrement ou partiellement des pays du Sahel. Les 12 pays dans lesquels plus d'un projet lié à la sécurité climatique est mis en œuvre sont représentés sur la carte ci-dessous.

Le nombre moyen de projets par pays se situe entre deux et trois, y compris les projets transfrontaliers. Le Burundi, la Guinée, Kiribati, le Nigeria, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République des Îles Marshall, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan et Tuvalu ont chacun un projet lié à la sécurité climatique, y compris des projets transfrontaliers.

On note une répartition relativement équitable en termes de montant de financement par projet, lequel dépend en partie de la modalité par lequel le financement est reçu (mécanisme du PRF — le processus d'éligibilité régulier mentionné ci-dessus — ou mécanisme de l'IRF). Les financements de projets disponibles pour les pays éligibles au titre du PRF ont une durée maximale de trois ans et ne sont pas plafonnés par projet. Les projets approuvés par le biais de l'IRF sont soumis à des limites plus strictes. Le financement de l'initiative GYPI et le financement des projets transfrontaliers passent généralement par la modalité IRF (bien qu'il y ait des exceptions pour les projets transfrontaliers)⁵⁴. Les projets IRF sont plafonnés à 5 millions de dollars chacun pour une durée de 24 mois. Toutefois, avant 2022 (ce qui couvre donc tous les projets de cette revue), la limite était de 3 millions de dollars par projet pour une durée de 18 mois. Les projets transfrontaliers étant traités comme des projets distincts dans chaque pays, cela signifie que le plafond pour un projet transfrontalier impliquant deux pays approuvé au cours de la période couverte par cette revue était de 6 millions de dollars et pour une durée de 18 mois (sans compter les prolongations), ou pour un projet

Pays ayant plus d'un projet de sécurité climatique



transfrontalier impliquant trois pays, de 9 millions de dollars pour une durée de 18 mois. Pour GYPI, le budget maximum d'un projet est de 2 millions de dollars et la durée de 24 mois depuis début 2022. Auparavant (et donc pour tous les projets examinés), le plafond était de 1,5 million de dollars et la durée de 18 mois.

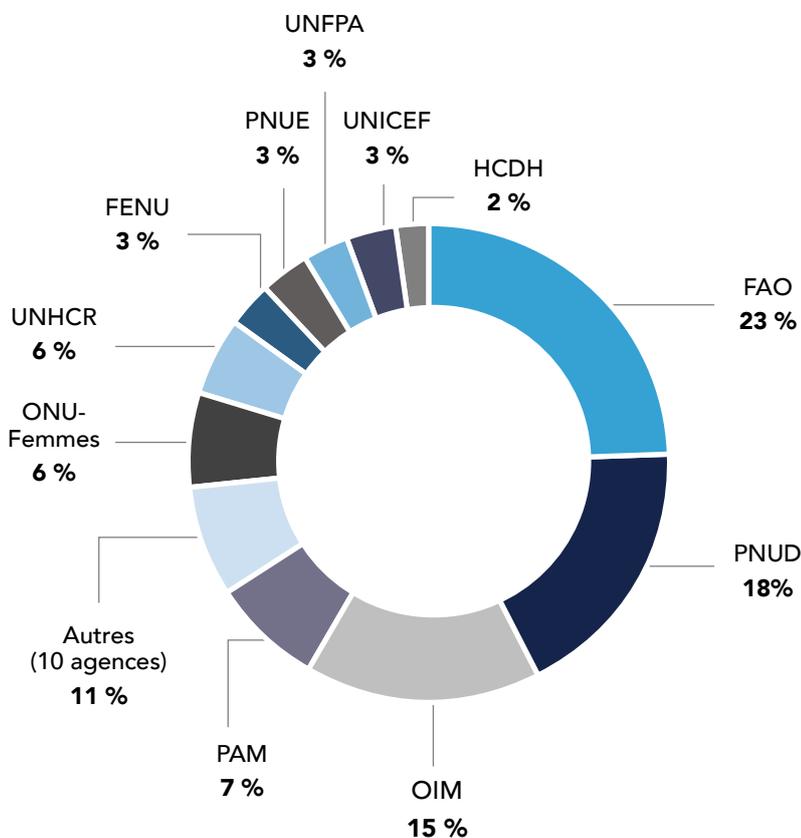
Quarante-six des 74 projets (62 %) et 26 des 43 projets de sécurité climatique (50 %) ont été financés par le biais de la

modalité IRF. Bien que l'IRF ait des plafonds de financement et des limites de durée plus stricts en général, cela ne s'est pas traduit par des différences significatives dans la durée et le montant du financement dans cet échantillon. Comme le montre le tableau ci-dessous, tant dans l'échantillon complet de 74 projets que dans celui des projets de sécurité climatique, le montant moyen accordé par projet était à peu près comparable, qu'ils soient financés via l'IRF ou le PRF.

Nombre de projets financés via l'IRF et le PRF et montant moyen accordé par projet

	Echantillon total de 74 projets	43 projets de sécurité climatique
Nombre de projets PRF / IRF	28 / 46 (62 %)	17 / 26 (50 %)
Montant moyen de la subvention, projets financés via l'IRF	2 070 463 \$	2 172 482 \$
Montant moyen de la subvention, projets financés via le PRF	2 571 618 \$	2 553 468 \$

Partenaires chargés de la mise en œuvre des projets de sécurité climatique (%)



Nombre de projets de sécurité climatique par partenaire d'exécution impliqué :

- FAO : 21
- PNUD : 16
- OIM : 14
- PAM : 6
- ONU-Femmes : 5
- HCR : 5
- FENU : 3
- PNUE : 3
- UNFPA : 3
- UNICEF : 3
- HCDH : 2

& ACORD, OIT, UNESCO, UN-Habitat, ONUDI, Mercy Corps, Helvetas, ITC, SFCG et FESU (regroupés sur le diagramme circulaire) : 1 chacun

Sur les 43 projets liés à la sécurité climatique, 22 ont été financés pour 18 mois, 15 pour 24 mois et 3 pour 30 ou 36 mois. Trois de ces projets ont bénéficié d'une extension sans frais⁵⁵

Il y avait 21 partenaires d'exécution différents (16 agences des Nations Unies, 5 organisations de la société civile (OSC)) pour les projets relatifs à la sécurité climatique, contre 29 pour l'échantillon plus large de 74 projets (17 agences des Nations Unies et 12 OSC). Les OSC sont beaucoup moins présentes dans les projets relatifs à la sécurité climatique que dans l'ensemble des projets de l'échantillon, mais cela ne signifie pas nécessairement que les OSC étaient absentes de la mise en œuvre des projets. Les études de cas, en particulier dans la sous-région du Liptako Gourma, suggèrent que de nombreuses OSC sont impliquées dans la mise en œuvre de projets par le biais de la sous-traitance. En outre, l'un des projets de sécurité climatique mis en œuvre au Burkina Faso, au Niger et au Mali (PBF/BFA/B-6) comportait une modalité de financement originale, une OSC (Mercy Corps) supervisant des mini-subsventions pour les OSC locales et les groupes communautaires dans la sous-région du Liptako Gourma.

Neuf projets ont impliqué plus de deux partenaires. Le partenariat le plus fréquent est celui entre la FAO et l'OIM, qui ont collaboré à la mise en œuvre de 11 projets de sécurité climatique. Le tableau ci-dessus montre la répartition des projets par partenaire d'exécution.

Thèmes, approches et questions transversales communs aux projets

En ce qui concerne le contenu ou les questions abordées, dans la plupart des cas, la première étape consiste à identifier une ressource naturelle rare, qu'il s'agisse de la terre (terres agricoles arables ou pâturages), de l'eau (eau potable, eau de pâturage, eau pour l'irrigation, etc) ou d'une autre ressource. Les projets ayant un lien avec la sécurité climatique ont eu tendance à identifier un risque accru de conflit ou de tensions sur ces ressources rares, au moins en partie en raison de la façon dont les changements climatiques affectent leur disponibilité ou leur utilisation.

Dans tous ces projets, d'autres facteurs non liés au climat contribuent fortement à la pénurie de ressources et aux conflits ou tensions qui y sont liés, tels que l'augmentation de la population, le manque d'entretien des infrastructures (par exemple, le marquage des pâturages, le mauvais entretien des canaux d'irrigation, la dégradation d'autres systèmes de gestion des ressources naturelles, etc.), la mauvaise gouvernance, la faiblesse du contrôle gouvernemental (territorial) et de la prestation de services, la mauvaise adaptation entraînant une dégradation accrue de l'environnement, l'iniquité dans la distribution des ressources, l'inadéquation ou la mise en œuvre défectueuse des structures juridiques, l'érosion des mécanismes de résolution des conflits communautaires et des systèmes de gestion dits « informels »,

l'interruption ou les menaces d'interruption de l'accès par des groupes armés, parmi beaucoup d'autres.

Une autre typologie des projets peut être établie, en fonction de l'importance accordée à la problématique de la sécurité climatique : objectif principal du projet, objectif secondaire ou simple co-bénéfice potentiel (quelque 22 projets relèvent de ce dernier cas de figure). Par exemple, de nombreux projets sont axés sur l'égalité des sexes, l'inclusion ou l'autonomisation, tout en comportant des éléments importants liés au climat ou à la consolidation de la paix environnementale. Compte tenu de leurs priorités et de l'axe choisi, certains projets pourraient être plus précisément décrits comme des « projets climatiques axés sur le genre » et d'autres comme des « projets sur le genre liés au climat ». Dans ce dernier cas, l'objectif principal semble être de combler les lacunes et les vulnérabilités identifiées en matière de genre, et bien que le projet ait identifié des co-bénéfices potentiels pour la gestion des terres et des ressources naturelles ou d'autres dynamiques de sécurité liées au climat, ceux-ci sont finalement devenus des objectifs secondaires.

Ces distinctions permettent de mieux comprendre le poids global des efforts soutenus par le PBF dans le domaine de la sécurité climatique et facilitent l'évaluation des projets. Après tout, si les personnes impliquées avaient choisi comme axe principal un autre objectif que la consolidation de la paix environnementale, qu'elles envisageaient simplement de prendre en considération les effets des dynamiques liées au climat ou qu'elles considéraient toute réussite en lien avec le climat ou les ressources naturelles comme des co-bénéfices non essentiels, il ne serait pas juste de les évaluer sur l'obtention de résultats en lien avec la dynamique de la sécurité climatique.

Thèmes et questions centrales communs aux projets

Les listes ci-dessous décrivent certaines des questions, des éléments de projet et des typologies les plus courants dans les projets relatifs à la sécurité climatique⁵⁶. Il ne s'agit pas de catégories exclusives : de nombreux projets comportent des éléments relevant de plusieurs de ces catégories et ensembles de questions. En outre, le nombre de projets identifiés et les exemples fournis pour chaque question peuvent ne pas être exhaustifs. Étant donné qu'une sous-section distincte est consacrée aux projets axés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) et sur la jeunesse, les projets qui pourraient être considérés comme principalement axés sur l'égalité des sexes ou la jeunesse ne sont pas inclus dans cette liste.

Transhumance (22 projets)⁵⁷ : L'évolution des précipitations et des conditions météorologiques (parmi une série d'autres facteurs) a entraîné une diminution des pâturages disponibles dans de nombreux pays et/ou une modification du calendrier et de l'aire géographique des migrations saisonnières. Cette situation a eu tendance à accroître la concurrence et les tensions avec les agriculteurs ou d'autres parties de la population sédentaire, contribuant souvent à une augmentation des

explosions de violence plus importantes, à des tensions communautaires accrues et/ou à d'autres conséquences sur la sécurité humaine. Certains projets de transhumance mettent l'accent sur les autres conséquences de ces conflits communautaires sur la sécurité humaine, en particulier leurs effets sur la protection des femmes, l'accès aux ressources et les revenus⁵⁸. L'étude de cas du Liptako Gourma fournira plus de détails sur les réponses ou les activités fréquemment associées aux projets axés sur la transhumance.

Problèmes liés à l'eau et à la pénurie d'eau (13 projets)⁵⁹ : S'agissant de cette catégorie, dans la plupart des cas, le changement climatique a contribué à la pénurie d'eau dans une communauté donnée, ce qui peut entraîner une concurrence et des tensions accrues autour des points d'eau disponibles. Dans certains projets, la rareté de l'eau liée au climat est importante parce qu'elle augmente la vulnérabilité ou le risque de certaines populations ou qu'elle aggrave les risques en matière de protection pour les femmes et les filles lors de l'accès à ces ressources. Alors que 13 projets sont fortement axés sur les problèmes de pénurie d'eau, 18 autres projets font référence à d'autres problèmes liés à l'eau dans l'analyse du conflit ou dans d'autres analyses du contexte. Une réponse commune aux problèmes d'eau localisés a été d'essayer d'améliorer la disponibilité ou la gestion des sources en eau locales, souvent en conjonction avec d'autres mécanismes visant à atténuer les conflits qui les entourent (mise en place ou renforcement de mécanismes locaux de résolution des conflits, implication d'autres fonctionnaires gouvernementaux ou recours à la réglementation statutaire, ou autres mesures axées sur la cohésion sociale et l'inclusion).

Dans certains pays, l'élévation du niveau de la mer a contribué à l'érosion côtière ou à la salinisation des sols, réduisant les terres agricoles disponibles et, dans certains cas, affectant également l'approvisionnement en eau⁶⁰. Comme pour la transhumance et d'autres problèmes locaux de pénurie d'eau, ces pressions sur la terre et l'eau sont susceptibles de contribuer à des conflits ou d'exacerber la vulnérabilité de la population, parmi d'autres facteurs. Comme il s'agit davantage de facteurs contributifs que d'un thème central de projet, ces problématiques ont tendance à figurer dans la contextualisation du projet et la description du conflit (bien que la récupération des terres ou le soutien à l'agriculture dans le cadre d'un projet ait pu constituer une réponse partielle à cette dynamique).

Projets liés aux migrations (sept projets)⁶¹ : Sept des projets de sécurité climatique sont fortement axés sur les dynamiques liées aux migrations, et sept autres font référence aux dynamiques migratoires dans leur contextualisation générale, bien qu'il ne s'agisse pas d'un élément central. Ces projets n'incluent pas les projets de transhumance, même si ces derniers ont tous une dimension liée à la migration. Les projets traitant principalement des questions de migration concernent généralement des situations dans lesquelles un afflux de réfugiés, de personnes déplacées, de rapatriés ou d'autres populations migrantes a exercé une pression sur des ressources déjà limitées. Dans ce cas, la rareté des ressources n'est pas, principalement, imputée au changement climatique. Par conséquent, ces projets ont tendance à se

concentrer davantage sur les inégalités, les tensions ou la rareté des ressources touchant la population migrante, ou affectant les relations entre la population migrante et la population sédentaire. Cependant, beaucoup tiennent également compte d'autres considérations liées aux ressources naturelles (y compris le climat) qui ont rendu cette relation, ou la situation des ressources partagées, encore plus tendue. En outre, plusieurs projets ont cherché à intégrer des réponses respectueuses du climat dans leurs activités et leurs théories du changement (emplois « verts » ou durables, planification de l'adaptation au climat incluant les communautés de migrants, etc.)

Déforestation et/ou préservation de la biodiversité (cinq projets)⁶² : Cinq des projets de l'échantillon de projets de sécurité climatique (et plusieurs autres dans les autres catégories de consolidation de la paix environnementale) sont axés sur les questions de déforestation ou de préservation de la biodiversité⁶³. Deux projets (un en Colombie et un au Burundi) ont cherché à garantir la préservation des forêts et de la biodiversité en participant à des programmes du secteur privé pour la compensation des émissions de carbone (stratégie REDD+). D'autres projets se sont concentrés sur l'identification de mécanismes nationaux ou communautaires de réduction de la déforestation (en particulier en ce qui concerne les forêts protégées), par exemple par le biais de dialogues et de négociations communautaires, ou par le renforcement de la législation et des mécanismes d'application⁶⁴. Le lien avec la « sécurité » dans les projets de sécurité climatique liés à la déforestation et à la biodiversité est variable, parfois vague (par exemple en Colombie : [IRF-461](#)). Les projets REDD+ ainsi qu'un projet transfrontalier en Gambie et au Sénégal semblent chercher à protéger ces ressources au moins en partie parce qu'elles sont une source de profits pour les groupes armés illégaux, et que leur préservation pourrait donc réduire certaines sources de violence et de conflit⁶⁵.

Concurrence des élites et facteurs environnementaux (au moins quatre projets)⁶⁶ : Bien que plus difficiles à coder (et donc susceptibles d'être sous-estimés), au moins quatre projets de sécurité climatique (11 dans l'échantillon total) semblent refléter la théorie, élaborée par certains chercheurs, selon laquelle l'exploitation des élites pourrait être un facteur aggravant des effets négatifs du changement climatique ou de la dégradation de l'environnement sur l'insécurité et la violence⁶⁷. Les trois exemples les plus probants se trouvent dans les projets mis en œuvre au Yémen et en Somalie. Dans les deux pays, la pénurie d'eau est fortement influencée par l'évolution des conditions météorologiques et climatiques. Cependant, dans ces trois projets, la situation de conflit prolongé et l'absence régulière de gouvernance et de fourniture de services, combinées à la concurrence des élites (clanique en Somalie, tribale au Yémen) bloquant l'accès ou l'entretien efficace de la ressource, ont été identifiées comme les causes les plus immédiates de la pénurie d'eau. Les projets sont axés sur la résolution de ces problèmes par l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'entretien des infrastructures au niveau local. Ils cherchent également à lutter contre l'emprise et la concurrence exercée par les élites.

Le **changement climatique en tant que menace existentielle (un projet)**⁶⁸ : Pour les États insulaires et pour de nombreuses communautés côtières d'autres pays, l'élévation du niveau de la mer constitue une **menace existentielle** qui surpasse toute autre préoccupation en matière de sécurité⁶⁹. Cette menace est au cœur du projet des îles du Pacifique, comme nous le verrons plus en détail dans l'étude de cas complète ci-dessous. Toutefois, les projets menés dans d'autres pays où cette question était également pertinente (par exemple en Papouasie-Nouvelle-Guinée) la mentionne dans la contextualisation du projet, mais ont tendance à se concentrer sur d'autres questions de sécurité climatique parmi celles identifiées ci-dessus, notamment les effets de la raréfaction des ressources ou les phénomènes météorologiques extrêmes et leurs effets sur la vulnérabilité et les moyens de subsistance de la population⁷⁰.

Autres thèmes ou questions

Les catégories ou questions suivantes représentent le plus souvent des sous-éléments d'un projet ou, dans certains cas, constituent la raison (parmi d'autres) justifiant de s'engager dans le domaine de la sécurité climatique. Il s'agit généralement d'éléments ou d'aspects d'un projet, contrairement à la liste des thèmes ci-dessus, qui reflète davantage l'orientation générale du projet.

Planification de l'adaptation au changement climatique (16 projets)⁷¹ : On peut probablement affirmer que la quasi-totalité des interventions au niveau communautaire, qu'il s'agisse d'essayer d'améliorer la gestion des ressources naturelles ou d'ajuster les pâturages de transhumance, peuvent être considérées comme des formes d'adaptation au changement climatique. Toutefois, dans un sous-ensemble plus restreint de projets, l'adaptation au changement climatique joue, de manière plus explicite, un rôle ou fait formellement figure d'objectif secondaire. Le pilotage de diverses formes d'adaptation au changement climatique est un élément important du projet des îles du Pacifique, examiné dans l'étude de cas ci-dessous. Dans trois projets au Tchad et un en Mauritanie, les mesures d'adaptation au changement climatique ont été spécifiquement identifiées comme un outil de consolidation de la paix (c'est-à-dire un moyen d'encourager la cohésion sociale et la coopération, et/ou de postuler qu'une plus grande résilience de la communauté face au changement climatique renforcerait la prévention des conflits). Huit des projets axés sur l'égalité des sexes ont été fortement motivés par l'idée que les femmes sont généralement plus vulnérables aux effets du changement climatique, mais qu'elles sont généralement moins intégrées dans l'élaboration des réponses apportées. Ces projets visaient à développer une planification de l'adaptation au changement climatique plus sensible au genre et à inclure les femmes et les filles dans les efforts d'adaptation au changement climatique au niveau communautaire.

Programmation transfrontalière (10 projets)⁷² : Tous les projets transfrontaliers, à l'exception d'un seul (le projet des îles du Pacifique) abordent la question de la transhumance, au

moins dans une certaine mesure. Ces projets transfrontaliers liés à la transhumance tendent à inclure des efforts visant à renforcer les autorités chargées du contrôle des frontières et à promouvoir la coopération transfrontalière pour gérer la dynamique de la transhumance et les tensions potentielles (en encourageant la coopération intergouvernementale, les mécanismes ou accords réglementaires transfrontaliers sur la transhumance, ou en renforçant la confiance entre les forces de l'ordre et leurs communautés respectives). Nombre d'entre eux contiennent également des informations et des analyses liées à la problématique transfrontalière, à la fois des systèmes d'alerte précoce, tels que l'outil de suivi de la transhumance (TTT) de l'OIM, et d'autres efforts ponctuels ou systémiques visant à améliorer l'analyse des menaces, des activités et des schémas de transhumance transfrontaliers. La plupart comprennent également des activités participatives ou visant à favoriser le dialogue, soit entre fonctionnaires locaux ou nationaux, soit entre des acteurs communautaires ou des autorités dans les communautés frontalières (par exemple, des réunions bimensuelles de communautés villageoises, ou des clubs sociaux tels que les clubs « Dmitra »), soit sous la forme d'activités transfrontalières de renforcement de la confiance ou d'événements communautaires (par exemple, des rencontres sportives ou des événements culturels). Ces activités transfrontalières représentent généralement une part extrêmement faible des activités. La plupart des projets transfrontaliers se sont concentrés sur des activités parallèles de part et d'autre de la frontière. Huit des 14 projets (dans l'échantillon complet de 74 projets) ne comportent pratiquement aucune activité transfrontalière réelle et concernent presque exclusivement des activités parallèles dans chaque pays.

Vulnérabilités des jeunes et prévention de l'extrémisme violent (PVE) (six projets)⁷³ : Au moins six des projets de sécurité climatique se sont concentrés sur la prévention de l'extrémisme violent, avec un accent particulier sur les risques de radicalisation et de recrutement des jeunes dans ce contexte⁷⁴. Dans ces scénarios, le lien climat-sécurité, et le risque lié, consistait à identifier les pressions communautaires ou les facteurs de conflit liés au climat, puis le risque que les jeunes (en raison de la stigmatisation, des faibles moyens de subsistance ou de la marginalisation sociopolitique, entre autres facteurs) soient plus vulnérables au recrutement dans ces contextes (l'encadré B ci-dessous présente des travaux récents sur certains de ces liens). Dans certains cas, c'est sur la base de ces risques que les projets ont été axés sur la jeunesse. Dans d'autres, les activités liées à la participation ou au soutien des jeunes (en vue de réduire le risque de recrutement) n'étaient qu'une sous-composante ou une activité mineure, et non l'objectif principal. La réponse commune des projets à ce risque a été d'essayer d'offrir aux jeunes davantage d'opportunités de participer à la prise de décision sur les ressources naturelles locales ou de soutenir leurs opportunités socio-économiques (y compris, dans certains cas, par des moyens de subsistance plus « verts » ou durables).

Atténuation du changement climatique (deux projets)⁷⁵ : Les deux projets participant aux programmes de compensation

des émissions de carbone (stratégie REDD+), l'un en Colombie (PBF-COL-C-2) et l'autre au Burundi (PBF/BDI/C-1), sont les deux seuls projets clairement engagés dans l'atténuation du changement climatique. Bien que ce ne soit pas leur objectif principal, les autres projets axés sur la protection des forêts

peuvent également être considérés comme contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Certains des éléments de plaidoyer du projet des îles du Pacifique peuvent également être considérés comme contribuant à cet objectif global, bien qu'indirectement.

Encadré B : Changement climatique, effets sur les moyens de subsistance et recrutement par les groupes armés⁷⁶

Un certain nombre de projets ont une composante axée sur la prévention des risques d'extrémisme violent, en ciblant particulièrement les jeunes et/ou la façon dont les vulnérabilités climatiques peuvent contribuer au recrutement dans les groupes armés⁷⁷. L'un des projets partenaires de l'UNU-CPR, l'initiative « Managing Exits from Armed Conflict » (MEAC), a récemment mené des entretiens avec d'anciens combattants, ainsi que des enquêtes auprès des communautés, dans la région du bassin du lac Tchad, en Iraq et en Colombie⁷⁸. Bien qu'il s'agisse d'un échantillon relativement modeste, les résultats de l'enquête illustrent le lien potentiel entre les vulnérabilités liées au climat et l'enrôlement dans les groupes armés⁷⁹.

S'agissant d'abord du bassin du lac Tchad, il a été demandé aux personnes interrogées si elles avaient remarqué des changements climatiques tels que des modifications des précipitations ou des températures et si elles-mêmes, ou des personnes de leur entourage, avaient éprouvé des difficultés à vivre de l'agriculture en raison de ces changements. Cinquante-deux pour cent des personnes interrogées au Tchad et 48 % des personnes interrogées au Cameroun ont observé des effets du changement climatique sur l'agriculture ou les moyens de subsistance. Il a ensuite été demandé aux personnes interrogées si elles connaissaient quelqu'un qui avait rejoint Boko Haram en raison de ces difficultés. À l'échelle des quatre pays du bassin du lac Tchad, 57 % ont répondu positivement au Niger, 37 % au Tchad, 18 % au Cameroun et 16 % au Nigéria.

Dans les quatre pays, d'anciens membres de Boko Haram interrogés ont déclaré que les difficultés liées au changement climatique avaient contribué à leur décision de rejoindre Boko Haram ou d'autres groupes armés. Au Niger, 53 % des anciens membres de Boko Haram ont déclaré que les défis liés au climat avaient influé sur leur décision de s'enrôler dans ce groupe armé. Au Tchad, 29 % des anciens combattants de Boko Haram ont confirmé ce lien⁸⁰.

En Colombie, lors d'une enquête menée auprès de 2 460 membres de communautés réparties dans 11 municipalités, 13 % des personnes interrogées ayant déclaré constater les effets du changement climatique (modifications des précipitations et des températures) dans leur communauté connaissaient des personnes qui avaient rejoint des groupes armés en raison des difficultés économiques liées à ces changements. Une enquête menée dans le cadre de l'initiative MEAC a permis de poser des questions similaires à 139 ex-membres de groupes armés participant au programme de réintégration mené par le gouvernement. Parmi les personnes interrogées qui étaient conscientes des changements climatiques, 30 % ont déclaré connaître des personnes ayant rejoint des groupes armés en raison des difficultés économiques causées par ces changements et 22 % ont indiqué qu'elles avaient elles-mêmes rejoint un groupe armé en raison de ces difficultés.

En Iraq, des questions similaires ont été posées au sein de communautés du district de Tal Afar (dans le nord-ouest de l'Iraq). Parmi les personnes se disant conscientes des effets du changement climatique, 29 % ont déclaré connaître quelqu'un qui avait rejoint un groupe armé en raison des répercussions du changement climatique, telles que la perte des moyens de subsistance agricoles due à la sécheresse. Les enquêtes communautaires menées dans quatre autres localités ont également permis, à des degrés divers, de mettre en évidence ce lien.

Bien que cette recherche préliminaire soit trop limitée pour établir une corrélation complète entre le changement climatique, la perte des moyens de subsistance ou d'autres vulnérabilités, et la participation à des groupes armés, elle permet d'étoffer les prémisses qui sous-tendent de nombreux projets soutenus par le PBF. Les documents de projet du PBF relatifs à ces thèmes suggéraient souvent un lien, mais sans ce type de données probantes émanant d'enquêtes communautaires, que ce soit au niveau du document de projet ou de la proposition, ou dans les documents de projet finaux disponibles.

Projets axés sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et sur la jeunesse, et inclusion en tant que logique de projet

Il est de plus en plus reconnu que le changement climatique, et toutes ses implications en matière de sécurité, peuvent affecter différemment les femmes et les hommes⁸¹. En particulier, **on craint que l'inégalité entre les sexes dans les sphères économiques ou décisionnelles et les normes discriminatoires à l'encontre des femmes et des filles ne les rendent plus vulnérables aux impacts climatiques**⁸². Des appels ont donc été lancés pour que les personnes qui travaillent sur la dynamique de la sécurité climatique et sur l'adaptation au changement climatique tiennent particulièrement compte des

besoins des femmes et des filles⁸³. Des appels ont également été lancés pour qu'une plus grande attention soit accordée aux besoins des jeunes dans les contextes de sécurité climatique et d'adaptation au climat, parce qu'ils peuvent, dans certaines situations, être affectés de manière disproportionnée par les répercussions négatives du changement climatique sur les conflits autour des moyens de subsistance ou d'autres types de conflit, mais aussi parce qu'ils peuvent influencer positivement les futurs scénarios d'adaptation.

Le portefeuille du PBF sur la sécurité climatique répond tout à fait à ce double appel à mettre l'accent sur les femmes, les filles et les jeunes. Une grande partie des projets sont axés sur les femmes et les filles, les jeunes ou l'inclusion et l'autonomisation des groupes défavorisés ou marginalisés. Comme indiqué, les projets axés sur les femmes et les jeunes sont un domaine

Encadré C : Projets GYPI (Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres)

L'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des genres est un appel à propositions concurrentiel annuel du PBF pour des projets soutenant l'autonomisation des femmes, l'avancement de l'égalité des sexes et un rôle positif pour les jeunes dans la consolidation de la paix⁸⁴. Entre 2016 et 2020, le PBF a investi 154,5 millions de dollars dans 124 projets GYPI mis en œuvre dans 29 pays (48,6 % pour des projets GPI et 51,4 % pour des projets YPI)⁸⁵. Les OSC et les entités des Nations Unies peuvent répondre à ces appels, mais uniquement avec des propositions de projets dans les pays éligibles au PBF⁸⁶. Depuis 2020, les appels annuels de l'initiative GYPI s'inspirent de thèmes particuliers définis par le PBSO. L'appel d'offre de 2021, particulièrement pertinent pour la présente revue, se concentrait notamment sur « la promotion et la protection des espaces civiques, notamment en ce qui concerne la terre, les populations autochtones et les *questions environnementales* » (souligné par les auteurs)⁸⁷. En réponse, de nombreux projets GYPI ont incorporé des thèmes environnementaux, dont neuf étaient spécifiquement liés à la sécurité climatique. Dans l'ensemble, 14 des 43 projets de sécurité climatique, ainsi que 28 de l'échantillon total de 74 projets, ont reçu un financement dans le cadre de l'initiative GYPI.

explicitement encouragé par la modalité de financement de l'initiative GYPI (voir l'encadré C). Toutefois, le nombre de projets axés sur les femmes ou les jeunes dans l'échantillon sur la sécurité climatique va bien au-delà des seuls projets concernés par cette modalité de financement de l'initiative GYPI. Alors qu'il n'y a que 10 projets GPI dans l'échantillon sur la sécurité climatique, **19 des 43 projets de sécurité climatique sont centrés ou fortement axés sur les femmes et les filles**⁸⁸. Neuf autres projets comportent au moins une sous-composante ou un élément important axé sur les femmes ou les filles. Alors qu'il n'y a que quatre projets YPI dans l'échantillon des projets de sécurité climatique, le codage basé sur le contenu suggère que huit projets étaient centrés ou fortement axés sur la jeunesse. Huit autres comportaient au moins une sous-composante significative ou une contextualisation liée à la jeunesse.

Le contenu de ces projets axés sur les femmes et les jeunes couvre l'ensemble des questions clés et des thèmes de projet identifiés ci-dessus. Cependant, une caractéristique importante

des projets axés sur les femmes et les filles, ou sur les jeunes, est qu'ils tendent à fonctionner selon ce que ce rapport décrit comme une **logique d'« inclusion »**. Une partie du cahier des charges de cette revue consiste à examiner les théories du changement et les logiques de projet. Dans plus de la moitié des projets de sécurité climatique, et dans environ la moitié de l'échantillon complet de 74 projets, la logique sous-jacente du projet présente l'inclusion ou l'autonomisation de certains groupes comme l'élément clé pour obtenir le changement souhaité⁸⁹. Il s'agit le plus souvent de l'inclusion ou de l'autonomisation des femmes et des filles ou des jeunes, mais dans d'autres projets, il peut s'agir d'inclure ou de soutenir des groupes ou des sous-communautés minoritaires, des communautés de migrants, des communautés autochtones ou d'autres groupes défavorisés ou marginalisés⁹⁰.

Les raisons de mettre l'accent sur l'inclusion ou l'autonomisation sont variables. Dans certains projets, des groupes particuliers sont présentés comme des « **agents de changement** »,

offrant un point d'entrée pour lever le blocage des terres ou des ressources naturelles, ou pour faire progresser des initiatives plus solides de gestion des ressources. Par exemple, plusieurs projets partent du principe que les femmes ou les jeunes peuvent plus facilement s'engager au-delà des clans ou des tribus, et donc agir en tant que médiateurs dans certains conflits intracommunautaires, ou surmonter les obstacles communautaires à la coordination de manière à permettre une meilleure résolution collective des problèmes et une meilleure gestion des ressources à l'avenir (Yémen : [PBF/IRF-202](#) ; Yémen : [PBF/IRF-256](#) ; Somalie : [PBF/IRF-433](#) ; Sierra Leone : [PBF/IRF-452](#))⁹¹.

Dans d'autres cas, les projets partent du principe que les femmes jouant déjà un rôle important dans la gestion ou l'utilisation des ressources naturelles, par exemple en étant majoritairement celles qui vont chercher de l'eau, ou étant impliquées dans les cultures agricoles, il existe déjà une certaine tolérance de la part de leurs communautés au fait qu'elles jouent un rôle dans ce domaine. Il a été avancé que si les femmes étaient autorisées à jouer un rôle plus actif dans

la prise de décision ou la gestion, leur perspective et leurs priorités différentes leur permettraient d'influencer la gestion communautaire des ressources de manière à mieux prendre en compte l'ensemble des besoins de la communauté⁹². En s'appuyant sur cette analyse des rôles sexospécifiques, au moins deux projets ont cherché à savoir si une plus grande proportion de ménages dirigés par des femmes dans les communautés (en raison de conflits, de schémas de migration ou d'autres facteurs) permettrait aux femmes de jouer un rôle plus important dans la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique : le projet « Nil bleu » au Soudan ([PBF/SDN/B-1](#)) et un projet en Gambie ([PBF/GMB/B-2](#))⁹³.

Si certains projets se concentrent sur les femmes, les jeunes ou d'autres groupes en tant qu'agents du changement, d'autres projets promeuvent des stratégies d'inclusion et d'autonomisation de manière plus générale, comme moyen de **contrebalancer les inégalités structurelles existantes, de répondre aux sujets de plainte potentiels, de traiter les causes profondes des conflits et de contribuer à la cohésion**

Tableau récapitulatif du codage des projets

	Échantillon complet de 74 projets	43 projets de sécurité climatique
Questions thématiques ou activités clés		
Ressources naturelles liées à l'eau	19 fortement (26 %) 22 modérément (30 %)	13 fortement (30 %) 18 modérément (41 %)
Terres	36 (49 %)	12 (28 %)
Transhumance	26 (35 %)	22 (51 %)
Migration	13 fortement (18 %) 8 modérément & 19 projets axés sur la transhumance	7 fortement (16 %) 7 modérément (16 %)
Comprend des composantes liées à		
Adaptation au changement climatique (explicite)	24 (32 %)	16 (37 %)
Déforestation/protection de la biodiversité	10 (11 %) 7 fortement, 3 modérément	5 (9 %) 4 fortement, 1 modérément
Autres caractéristiques du programme		
Réalisation d'une évaluation finale	18 (24 %)	11 (26 %)
Initiative de promotion de l'égalité des sexes	18 (24 %)	10 (23 %)
Initiative de promotion de la jeunesse	10 (14 %)	4 (9 %)
Transfrontalier	14 (19 %)	10 (23 %)
PRF / IRF	28 (38 %) / 46 (62 %)	17 (40 %) / 26 (60 %)

sociale et à une meilleure gestion communale à long terme⁹⁴.

Certains des projets axés sur l'inclusion des jeunes dans la prise de décision ou la gestion des ressources naturelles reflètent cette logique (ces projets recourent largement les projets axés sur la jeunesse et la prévention de l'extrémisme violent discutés plus haut). Il en va de même pour plusieurs des projets liés à la migration. Dans ces projets, par exemple, l'inclusion des communautés de réfugiés ou de personnes déplacés à l'intérieur de leur pays dans la prise de décision concernant les ressources naturelles ou les activités économiques locales est considérée comme **un moyen de prévenir les sources de tension ou de conflit, tout en favorisant la résilience des communautés face aux chocs météorologiques liés au climat ou à la dégradation de l'environnement**⁹⁵. Comme indiqué plus haut à propos des composantes de l'adaptation au changement climatique, certains projets se concentrent sur l'identification des effets sexospécifiques du changement

climatique et sur l'inclusion des femmes et des filles dans la planification de l'adaptation au changement climatique. Il s'agit souvent de répondre aux vulnérabilités particulières des femmes et des filles, tout en contribuant à renforcer la résilience globale de la communauté face aux chocs météorologiques ou à d'autres effets anticipés du changement climatique⁹⁶.

Les implications de l'adoption d'une approche inclusive en termes de rythme et de nature des résultats seront examinées plus en détail dans la section consacrée à l'analyse, à la suite d'autres exemples tirés des études de cas ci-dessous. Le tableau de la page précédente résume un certain nombre de questions clés, d'éléments thématiques et d'autres critères de codage identifiés dans cette section, tant pour l'échantillon dans son ensemble que pour les projets de sécurité climatique à proprement parler.

III. Études de cas nationales, régionales et sous-régionales

La sélection des études de cas suivantes, effectuée dans le cadre d'un processus de collaboration avec les partenaires de revue, avait pour but d'identifier des études de cas illustrant des questions clés dans le portefeuille de sécurité climatique et reflétant une diversité géographique, thématique et contextuelle. L'étude de cas du Liptako Gourma se concentre sur des programmes de sécurité climatique dans l'une des zones les plus actives du portefeuille du PBF sur le plan géographique et thématique. Elle concerne trois pays de la région du Sahel et portent essentiellement sur les questions de la sécurité climatique et de la transhumance. L'étude de cas du Yémen permet d'analyser des stratégies de programmation communes (et prometteuses) concernant la pénurie d'eau et l'intégration du genre dans les actions locales en matière de sécurité climatique et de consolidation de la paix. L'étude de cas sur les îles du Pacifique, unique parmi les autres projets financés par le PBF, apporte un éclairage sur la programmation axée sur la prévention et permet de mieux comprendre les préoccupations particulières des nations insulaires en matière de sécurité climatique. Les études de cas du Liptako Gourma et du Yémen permettent également de tirer des conclusions sur la programmation du PBF dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Par ailleurs, les études de cas du Liptako Gourma et des îles du Pacifique permettent d'examiner plus en détail différents types de projets transfrontaliers. Cette dimension transfrontalière est de plus en plus importante dans les programmes de sécurité climatique. D'autres réflexions sur ces modalités et thèmes transversaux, tirées à la fois des études de cas et d'autres analyses de projets, seront incluses dans la section V, à la suite des résumés des études de cas.

Sous-région du Liptako Gourma (Mali, Niger et Burkina Faso)

Le Liptako Gourma est une vaste région aride et peu peuplée située à cheval sur les frontières du Mali, du Burkina Faso et du Niger⁹⁷. Neuf projets récents du PBF dans le domaine de la sécurité climatique, d'un montant total de plus de 21 millions de dollars, y sont actuellement mis en œuvre. Cela représente 12,5 % de l'ensemble du portefeuille du PBF consacré à la sécurité climatique, réparti entre trois pays qui figurent parmi les priorités du PBF depuis de nombreuses années. Appauvrie⁹⁸ et de plus en plus contrôlée par des groupes d'opposition armés djihadistes, la population majoritairement rurale et jeune⁹⁹ de la sous-région du Liptako Gourma est vulnérable aux effets du changement climatique et subit des niveaux élevés de violence, tant de la part de ses propres gouvernements que de groupes armés non étatiques.

Les informations nécessaires à la réalisation de cette étude de cas ont été recueillies lors de trois voyages dans la région

au cours de l'année 2022. Ces voyages ont donné lieu à près de 80 entretiens avec des experts locaux, des donateurs et des membres du personnel des Nations Unies¹⁰⁰. L'étude de cas se concentre sur plusieurs questions pertinentes pour le portefeuille du PBF en matière de sécurité climatique : comment opérer dans des régions où les institutions sont faibles et/ou dans lesquelles le gouvernement est totalement absent ? Comment travailler à l'échelle transfrontalière dans un contexte très instable ? Comment éviter de renforcer la dynamique centre-périphérie ? Comment garantir la visibilité du PBF au milieu d'une multitude d'initiatives en faveur de la paix et de la prévention/réduction des conflits ? Le PBF peut-il réellement s'attaquer aux causes profondes des problèmes de sécurité climatique de manière durable ?

Sécurité climatique et dynamique de conflit

La sous-région du Liptako Gourma est touchée par une crise complexe provoquée par des tensions communautaires, la variabilité climatique, la pression démographique, les niveaux élevés de pauvreté, le manque de moyens de subsistance, la concurrence croissante pour des ressources qui s'amenuisent, la faiblesse de la gouvernance et l'absence d'institutions étatiques et de services de base. La situation dans la région s'est aggravée depuis 2015, avec une recrudescence des conflits intercommunautaires et des violences sexuelles et de genre, quatre coups d'État militaires, au Mali¹⁰¹ et au Burkina Faso¹⁰², et une escalade du nombre de civils tués¹⁰³.

Les disputes concernant la propriété des ressources foncières, minérales et hydriques, et leur accès, sont au cœur des nombreux défis auxquels est confronté le Liptako Gourma¹⁰⁴. Bien que le pastoralisme ait été une stratégie de subsistance flexible et résiliente, les gouvernements se sont efforcés, au cours des dernières décennies, de sédentariser les populations pastorales¹⁰⁵, tandis que la croissance démographique des communautés agricoles s'est traduite par un empiètement sur les espaces identifiés comme des corridors pastoraux¹⁰⁶. Les réglementations foncières sont rarement appliquées, ce qui ouvre la voie à des décisions arbitraires et à des abus, en particulier dans les communautés rurales¹⁰⁷. Les politiques publiques ont parfois affiché une préférence pour l'agriculture au détriment du pastoralisme¹⁰⁸ qui devient par là-même un mode d'existence de plus en plus précaire pour des millions de personnes¹⁰⁹. Pendant ce temps, les réseaux criminels nationaux et internationaux profitent de l'absence de contrôle de l'État pour se livrer au trafic de marchandises de contrebande et au pillage du bétail. Selon un haut fonctionnaire des Nations Unies, les trois quarts de l'insécurité dans la région peuvent être attribués d'une manière ou d'une autre au trafic¹¹⁰. L'héritage de l'accès inéquitable aux ressources a donné aux groupes armés l'occasion d'exploiter les frustrations¹¹¹. Néanmoins,

de nombreuses initiatives de paix mettent l'accent sur les dimensions sécuritaires et politiques du conflit, souvent au détriment des dimensions sous-jacentes liées aux ressources et à l'environnement¹¹².

La sous-région du Liptako Gourma est vulnérable au changement climatique car une grande partie de sa

population dépend de l'élevage et de l'agriculture pluviale, qui sont tous deux sensibles aux fluctuations de la disponibilité de l'eau et des températures¹¹³. Les conditions climatiques sont rudes et les gouvernements ne fournissent pas, ou peu, de filet de protection sociale aux populations. Alors que le rythme de l'augmentation des températures moyennes

Projets inclus dans l'étude de cas du Liptako Gourma

Statut PBF

Mali : Éligible au PBF jusqu'en 2024

Niger : Éligible au PBF jusqu'en 2026

Burkina Faso : Éligible au PBF jusqu'en 2023

Indice ND GAIN

Mali : 170^e rang, score 35

Niger : 176^e rang, score 33,1

Burkina Faso : 158^e rang, score 37,6

Pays et ID du projet	Titre	Budget	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Focus thématique
Burkina Faso PBF/BFA/A-1	Appui à la gestion pacifique de conflits locaux	2 200 134 \$	2018-2021	PNUD UNHCR	Gestion des conflits locaux
Burkina Faso, Niger, Mali PBF/IRF-180-181-182	Promotion de la sécurité communautaire et de la cohésion sociale	3 000 000 \$	2017-2019	PNUD	Cohésion sociale ; gestion des ressources naturelles
Mali PBF/IRF-260	Deuxième décennie pour la paix	1 500 000 \$	2018-2020	FAO UNICEF	Autonomisation et éducation des jeunes (YPI)
Mali PBF/IRF-311	Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale	801 056 \$	2020-2021	ONUDI FENU	Gestion des ressources locales ; autonomisation des femmes
Burkina Faso, Niger, Mali PBF/IRF-353-354-355	Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako Gourma	3 000 000 \$	2020-2021	FAO OIM	Gestion des ressources naturelles ; adaptation au changement climatique
Burkina Faso, Niger, Mali PBF/BFA/B-6	Appui aux initiatives locales de promotion de la paix	2 500 000 \$	2022-2024	Mercy Corps	Organisations de la société civile ; renforcement des capacités
Mali, Niger PBF/IRF-351-352 (GPI)	Femmes et gestion des conflits liés aux ressources naturelles	4 000 000 \$	2020-2022	PNUD ONU-Femmes	Cohésion sociale ; gestion des ressources naturelles ; autonomisation des femmes
Burkina Faso PBF/BFA/A-2	Prévention et gestion des conflits	2 500 000 \$	2020-2022	PNUD FAO	Gestion des conflits ; renforcement des capacités
Mali PBF/IRF-440 (GPI)	Les femmes illuminant le chemin vers la paix	1 500 000 \$	2021-2023	PNUD ONU-Femmes	Gestion des ressources naturelles ; leadership des femmes

au Sahel est 1,5 fois supérieur à la moyenne mondiale, les sécheresses et les inondations sont de plus en plus fréquentes et leur durée s'allonge, avec des conséquences dramatiques sur la production alimentaire¹¹⁴. Ces tendances, combinées au surpâturage, à la déforestation et à l'exploitation minière, accélèrent la dégradation des sols et de la végétation, ce qui nuit à la capacité des écosystèmes locaux à résister et à s'adapter au changement climatique¹¹⁵.

Les projections pour l'avenir sont inquiétantes. **Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estime que les températures au Sahel pourraient augmenter de 2,0°C à 4,3°C d'ici à 2080**¹¹⁶. Si les modèles s'accordent largement sur les projections de température, celles concernant les précipitations font moins consensus, certains modèles prédisant une augmentation et d'autres au contraire une diminution¹¹⁷. Une combinaison de températures en hausse et de précipitations élevées aurait des impacts mitigés sur l'agriculture. Le maïs, le millet et le sorgho devraient voir leur productivité baisser, tandis que le manioc, le niébé, les arachides et le riz devraient bénéficier de la fertilisation par le CO₂¹¹⁸. Toutefois, cette situation serait également influencée par des facteurs non climatiques tels que le surpâturage et la pression démographique¹¹⁹, tandis que la hausse des températures, en augmentant l'évapotranspiration et le stress des plantes, pourrait annuler les avantages d'une pluviométrie plus importante.

Globalement, le changement climatique dans la sous-région pourrait exacerber les conflits en aggravant l'insécurité alimentaire¹²⁰, en mettant en péril les moyens de subsistance et en créant davantage de pauvreté. Ces facteurs peuvent avoir un impact significatif sur le lieu et le mode de vie des populations : ils peuvent forcer certaines personnes à migrer ou, à l'inverse, fragiliser des moyens de subsistance auparavant mobiles tels que le pastoralisme et condamner les personnes à se sédentariser¹²¹. La méfiance entre les communautés d'accueil et les IDP est un problème croissant qui peut dégénérer en violence¹²². Les mécanismes traditionnels de résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs se sont effondrés et les groupes d'opposition armés assurent la justice et la résolution des conflits dans certaines zones, ce qui entraîne une érosion de la confiance dans les systèmes coutumiers de rétablissement de la paix¹²³.

Présentation des projets financés par le PBF dans le Liptako Gourma

Le PBF a financé un groupe relativement important et multiforme de projets de sécurité climatique dans la sous-région du Liptako Gourma. Il comprend désormais neuf projets en cours et récents (mise en œuvre depuis mi-2017), dont le montant total s'élève à 21 001 190 \$. Ces projets représentent une part importante des 74 projets sélectionnés pour cette revue thématique. Ils représentent également une proportion importante du portefeuille de projets du PBF (liés ou non à la sécurité climatique) dans chacun des trois pays.

Compte tenu de la nature transfrontalière des difficultés auxquelles la sous-région est confrontée, quatre des projets financés par le PBF dans cette étude de cas sont des projets transfrontaliers, chevauchant les frontières de deux ou trois pays. Cinq d'entre eux sont mis en œuvre dans les régions frontalières respectives de l'un de ces trois pays appartenant à la zone du Liptako Gourma. Cinq projets sont mis en œuvre pour une durée de 24 mois (dont deux ont bénéficié d'une prolongation de six mois sans frais) et quatre autres ont été approuvés pour une durée de 18 mois. Trois des neuf projets ont été financés par l'intermédiaire de l'initiative GYPI, mais l'accent mis sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) et la jeunesse va plus loin¹²⁴. Près de la moitié des projets inclus dans l'étude de cas (quatre sur neuf) sont principalement ou fortement axés sur les femmes. Outre le projet lié à l'initiative de promotion de la jeunesse, trois autres projets comportent un lien relativement fort à la jeunesse ou un sous-volet consacré à la jeunesse.

Le PNUD est le principal responsable de la mise en œuvre des projets, avec cinq projets, suivi de la FAO (deux) et de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) (un). Les agences d'exécution qui apportent leur soutien sont notamment ONU-Femmes, le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), UNICEF et l'OIM. Mercy Corps est le seul chef de file de mise en œuvre n'appartenant pas aux Nations Unies. Mais si les grandes agences assument des responsabilités de planification et fiduciaires et assurent le contrôle de la qualité, comme c'est le cas pour d'autres projets financés par le PBF (et dans la pratique des Nations Unies en général), la plupart des activités sont mises en œuvre par des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations de la société civile (OSC) locales. Cela permet de soutenir et de renforcer les capacités des organisations locales mais reflète également la réalité qui est que l'accès du personnel des Nations Unies à de nombreuses parties de la sous-région du Liptako Gourma est devenu impossible sans des dispositions de sécurité élaborées et coûteuses¹²⁵.

En ce qui concerne les questions et les thèmes communs à ces projets, comme on peut s'y attendre compte tenu du contexte, les neuf projets traitent tous de questions liées à la transhumance. En outre, étant donné que les questions relatives aux pâturages de transhumance sont souvent liées aux questions relatives aux terres pastorales et aux points d'eau, la plupart de ces projets comportent au moins un sous-thème consacré au problème de la pénurie d'eau (ou accordent une attention d'une manière ou d'une autre à ce problème). En ce qui concerne la théorie du changement et les objectifs, les **projets ont en commun la vision globale d'une sous-région du Liptako Gourma dans laquelle les populations sont résilientes face au changement climatique et à la dégradation de l'environnement, et où les relations entre les communautés ethniques et professionnelles sont pacifiques**. L'examen des documents de projet suggère une analyse qui perçoit les conflits violents comme le résultat de trois facteurs interdépendants :



De nombreux projets soutenus par le PBF dans la sous-région du Liptako Gourma tentent d'apporter une réponse aux effets du changement climatique sur les itinéraires de transhumance et d'aborder les sources récurrentes des conflits liés à la transhumance (en élargissant l'accès à l'eau et aux sources d'eau, en restaurant les pâturages ou en réhabilitant les infrastructures liées aux pâturages) tout en travaillant avec les communautés sur l'instauration d'un climat de confiance intracommunautaire, la gouvernance équitable des ressources naturelles, l'alerte précoce et d'autres moyens d'atténuation des conflits. Photo fournie par la FAO.

- Le manque de capacité des acteurs en charge de la gestion des conflits à identifier les facteurs de risque, à travailler en réseau et à être proactifs dans la prévention des conflits ;
- L'ignorance et le non-respect des réglementations existantes en matière de ressources naturelles (telles que les pâturages et les terres agricoles) et l'impossibilité d'accéder à des infrastructures et à des services appropriés ;
- L'absence de stratégie de protection et de gestion durable des ressources naturelles¹²⁶.

Les moyens mis en œuvre par chacun des projets pour concrétiser cette vision sont variés, mais les résultats intermédiaires des projets liés à la sécurité climatique sont les suivants :

- Les acteurs locaux disposent de moyens financiers et techniques leur permettant de chercher à résoudre les conflits localisés¹²⁷ ;
- Les mécanismes d'information sur les risques climatiques et de gestion de ces risques, notamment en ce qui concerne la transhumance, sont renforcés¹²⁸ (deux des projets accordent une place centrale à l'outil de suivi de la transhumance de l'OIM qui comporte un dispositif d'alerte précoce¹²⁹) ;
- La gestion des conflits, qu'il s'agisse de conflits liés aux risques climatiques en général¹³⁰ ou plus particulièrement de ceux provoqués par des tensions entre éleveurs et agriculteurs, est renforcée¹³¹ ;
- Les mécanismes communautaires ou nationaux sont consolidés pour permettre une meilleure gouvernance des ressources naturelles¹³² ;
- Un soutien est apporté aux moyens de subsistance des communautés, souvent axé sur des pratiques ou des emplois durables ou « verts »¹³³ ;

- Des communautés précédemment marginalisées sont dotées de capacités économiques et politiques¹³⁴.
- Une infrastructure pastorale améliorée, ou d'autres types de soutien technique, pour lutter contre la dégradation de l'environnement ou la pénurie de ressources¹³⁵. Il s'agit notamment de mettre à disposition davantage de sources d'eau pour les pâturages ou d'eau potable grâce à la réparation des infrastructures, des forages ou d'autres moyens, de fournir ou réparer des infrastructures liées à la transhumance (sécurisation des zones de pâturage, réaménagement des pistes de bétail, sites et contrôles vétérinaires, entrepôts frigorifiques ou autres équipements) ou de « reverdir » et renouveler des terres pastorales, entre autres interventions.

Tous les projets s'efforcent d'améliorer le dialogue communautaire et la cohésion sociale.

Comme indiqué dans la section précédente, les projets axés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et sur la jeunesse ont fortement tendance à adopter une approche d'inclusion en guise de logique globale du projet. **Dans quatre des neuf projets financés par le PBF dans la région de Liptako-Gourma qui ont été examinés, cette logique d'inclusion et d'autonomisation est clairement l'approche centrale. Dans un cinquième, il s'agit d'un élément très fort**¹³⁶.

Cela ne veut pas dire que les autres stratégies et activités identifiées plus haut étaient absentes de ces projets axés sur l'inclusion. Ces cinq projets ont indiscutablement donné lieu à toute une série d'autres activités — comprenant la fourniture d'une assistance technique sur des questions relatives à la gestion des ressources naturelles ou sur des questions de rénovation des infrastructures, et le soutien à des moyens de subsistance alternatifs, à différentes activités de cohésion sociale et de dialogue, ainsi qu'à des activités visant spécifiquement à sensibiliser davantage à l'adaptation au changement climatique. Toutefois, la logique sous-jacente

de l'investissement dans ces activités, et souvent de la sélection des bénéficiaires cibles, tend à s'articuler autour de l'inclusion et de l'autonomisation des femmes et/ou des jeunes par le biais du secteur des ressources naturelles.

Dans la plupart de ces projets, **l'idée est d'utiliser le secteur des ressources naturelles comme point d'entrée potentiel pour s'attaquer aux inégalités structurelles**. Cependant, l'idée que l'amélioration de la participation des femmes et des jeunes dans ces domaines permettrait de renforcer la résilience des communautés et d'améliorer les stratégies de gestion des ressources naturelles est tout aussi importante. Par exemple, dans le projet « *Femmes et gestion des conflits liés aux ressources naturelles* » (PBF/IRF-351-352 au Mali et au Niger), deux des trois résultats concernent la participation politique et économique des femmes dans un contexte d'insécurité climatique¹³⁷. Comme le reflètent de nombreux projets de sécurité climatique, la « *Promotion de la sécurité et de la cohésion sociale* » (PBF/IRF-180-181-182 au Burkina Faso, au Niger et au Mali) a proposé une approche intégrée, tentant de s'attaquer aux dynamiques souvent entremêlées de l'inégalité qui sont liées à l'accès aux ressources et aux services de base, aux luttes ethniques et aux conflits¹³⁸.

Par le lien qu'ils établissent avec les catégories décrites dans la section II, deux projets au Mali (PBF/IRF-440 et PBF/IRF-311) illustrent parfaitement le principe d'une programmation prenant en compte le lien entre le genre, le climat et la sécurité. Ces deux projets abordent l'autonomisation des femmes et des filles comme un moyen de construire la paix et la résilience à l'impact cumulatif des chocs induits par le changement climatique. Ils déploient pour cela des méthodes conçues pour mieux intégrer les femmes dans les activités d'adaptation au changement climatique et dans leur planification. Le projet PBF/IRF-260 (au Mali) reprend certains des thèmes présentés plus haut (prévention de l'extrémisme violent et vulnérabilité des jeunes) mais les situe dans un contexte de sécurité climatique axé sur la transhumance. Identifiant explicitement le risque de « recrutement » des jeunes dans les groupes armés, il se concentre sur la participation des jeunes aux mécanismes communautaires et aux espaces de dialogue, sur leur accès à des opportunités en matière d'éducation et de subsistance, et sur d'autres activités de cohésion communautaire (sports et clubs de jeunes, par exemple).

Mise en œuvre et résultats préliminaires

Les projets financés par le PBF ne sont pas conçus comme un portefeuille. En outre, comme indiqué précédemment, il s'agit en grande partie d'un fonds axé sur la demande, de sorte que si le PBF peut encourager certains thèmes et approches (comme l'encouragement des approches transfrontalières dans cette sous-région), les projets sélectionnés ne se renforcent pas nécessairement les uns les autres ou ne ciblent pas des lacunes ou des besoins particuliers de la même manière qu'une logique de financement plus stratégique pourrait le faire. Il

est donc difficile d'évaluer l'impact global de cet ensemble de projets puisqu'il n'existe pas nécessairement de lien entre eux. Une évaluation indépendante était disponible pour cinq des projets (au moins sous forme de version provisoire)¹³⁹. Les quatre autres étant encore en cours au moment où cette étude de cas a été élaborée, l'évaluation de leurs effets n'était pas encore possible.

Tout en notant d'importantes limitations dans la collecte des données, les quatre évaluations des projets axés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et sur la jeunesse dans le Liptako Gourma suggèrent que les projets ont été en mesure d'atteindre un grand nombre de cibles et d'indicateurs de référence parmi ceux établis pour la participation et l'inclusion. Le projet PBF/IRF-260 (au Mali) aurait démontré des gains en termes d'inclusion des jeunes dans les mécanismes locaux de résolution des conflits et encouragé une plus large acceptation sociale d'un rôle plus important des jeunes. Le projet PBF/BFA/A-1 (au Burkina Faso) a montré quelques gains supplémentaires liés à l'inclusion des femmes dans les organes locaux de médiation et de prise de décision. Dans le projet transfrontalier PBF/IRF-180-181-182 (Burkina Faso, Niger et Mali), les femmes et les jeunes ont été davantage impliqués dans les activités génératrices de revenus et dans les activités communautaires, selon les rapports internes examinés par les évaluateurs indépendants.

Cependant, les évaluations ont également démontré qu'il était difficile d'aller au-delà des résultats participatifs et d'obtenir un impact plus large et durable¹⁴⁰. **Presque toutes les évaluations ont souligné les défis considérables qu'il fallait relever pour surmonter l'insécurité et, dans certains cas, pour lutter contre des normes sociales enracinées et discriminatoires**¹⁴¹. L'évaluation du PBF/IRF-180-181-182 (Burkina Faso, Mali et Niger), par exemple, mentionne explicitement que « le projet a eu de nombreuses difficultés à assurer une participation effective et efficace des femmes aux activités du projet. En effet, les facteurs socioculturels fortement enracinés ont eu un impact sur cette participation et à cela s'est ajoutée l'insécurité qui a rendu l'accès difficile dans les zones d'intervention ». Si les évaluations ont généralement validé la raison d'être générale du projet et le sujet traité, plusieurs d'entre elles ont recommandé une réflexion plus approfondie sur la manière dont les objectifs affichés pouvaient être atteints dans de tels contextes.

Malgré les difficultés rencontrées pour obtenir au moins certains des résultats souhaités, plusieurs personnes interrogées ont noté qu'il était important de poursuivre les approches globales incarnées par ces projets, c'est-à-dire à la fois les activités centrées sur l'inclusion et l'approche intégrée globale¹⁴². En outre, il serait difficile, même avec une mise en œuvre parfaite et l'obtention de résultats stratégiques, de mesurer et d'observer ces changements à court terme, de sorte que des résultats et un impact supplémentaires pourraient encore être observés à l'avenir. Plusieurs évaluations indépendantes ont souligné qu'il était difficile d'établir des liens de causalité. Ces questions ne sont pas propres à ces projets mais il convient d'en tenir compte pour les discussions sur l'impact potentiel¹⁴³.

Les projets affichent également des résultats sur certains des autres éléments destinés à prévenir ou à atténuer les conflits liés à la transhumance. Une évaluation provisoire du projet transfrontalier au Burkina Faso, au Niger et au Mali (PBF/IRF-353-354-355) a noté que les trois résultats qu'il visait ont été atteints de manière satisfaisante dans l'ensemble. Par exemple, le premier résultat ciblé — « des informations permettant une gestion pacifique de la transhumance sont collectées, analysées et diffusées auprès des différents utilisateurs » — a été atteint de manière globalement satisfaisante. Cette évaluation cite l'OIM selon laquelle l'outil de suivi de la transhumance a permis d'identifier près de 200 conflits, dont plus de la moitié ont été résolus (bien que cette statistique puisse concerner plusieurs projets et zones où cet outil est utilisé)¹⁴⁴.

Cependant, ici aussi, les évaluateurs indépendants ont mis en évidence des difficultés importantes, malgré les efforts déployés par les responsables de la mise en œuvre des projets. Dans le cadre du projet transfrontalier déjà mentionné plus haut, un nombre important d'activités ont dû être annulées en raison d'une détérioration de la sécurité « jugée durable ». L'insécurité a également mis à mal les principaux piliers de la théorie du changement. L'un des éléments clés était le renforcement des cadres de consultation sur la transhumance. Mais l'évaluation indépendante a suggéré que l'une des principales raisons de l'échec de cet effort (ou de son caractère non durable) était l'insécurité, les fonctionnaires concernés ayant fui dès que les cadres ont été mis en place. L'insécurité a également perturbé certaines des activités techniques prévues qui n'ont pas permis, malgré les modifications apportées, d'obtenir l'effet initialement escompté. Les évaluateurs ont noté que « [p]our que la transhumance soit pacifiée, les produits doivent s'emboîter et fonctionner ensemble », ce qui explique que **lorsque différentes activités ou composantes planifiées de la théorie globale du changement et de la conception du projet ont été perturbées en raison de l'insécurité ou d'autres facteurs, les perspectives d'atteindre les résultats souhaités aient été réduites**¹⁴⁵.

Le reste de cette section prend du recul par rapport à cette approche au niveau des projets pour donner quelques indications sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés pour l'ensemble du portefeuille du PBF, sur la base d'entretiens et d'un examen des documents.

Bonnes pratiques et enseignements tirés

Axer les efforts de consolidation de la paix sur les causes profondes : Les neuf projets évalués dans le cadre de cette étude de cas ont contribué à une approche plus globale de la paix et de la sécurité dans le Liptako Gourma en contribuant à modifier le discours sur le conflit dans la région. Alors qu'au niveau national, la réponse prédominante aux conflits armés a souvent été militaire, l'approche adoptée dans ces neuf projets financés par le PBF a consisté à essayer de s'attaquer aux causes profondes du conflit, exacerbées par le climat,

avec une certaine réussite. **L'intégration des perspectives climatiques et environnementales dans une compréhension plus complète des facteurs d'insécurité et de violence permet également de contrecarrer la tendance à aborder l'insécurité uniquement sous l'angle de la lutte contre le terrorisme.** L'accent mis sur l'inclusion des femmes et des jeunes est particulièrement pertinent étant donné les liens entre une jeunesse privée de ses droits, le manque de moyens de subsistance et le recrutement dans les groupes armés.

Approches adaptatives et flexibles : Une autre bonne pratique réside dans la capacité du PBF à s'adapter, en tirant des leçons de l'expérience et en développant différentes manières de relever les nouveaux défis¹⁴⁶. Cela reflète un lien fort entre le siège et le terrain et démontre une volonté de tester des approches et de tirer des enseignements des résultats. L'évolution du portefeuille s'est faite en plusieurs phases distinctes, en testant des interventions avec différentes agences et en cherchant à réunir des compétences complémentaires. Au cours de la première phase, les premiers projets de sécurité climatique ont connu des retards et des problèmes de mise en œuvre. Au cours de la deuxième phase, les projets ont réuni deux organisations, l'OIM et la FAO, dont les mandats et l'expertise sont complémentaires. Plus récemment, dans le cadre du projet transfrontalier PBF/BFA/B-6 (Burkina Faso, Niger et Mali), le PBF a travaillé avec de plus petites organisations et a cherché des moyens d'accorder des subventions plus modestes (entre 20 000 et 50 000 dollars) directement aux organisations communautaires travaillant dans les zones touchées. L'octroi d'une aide sous forme de petites subventions a plus de chances d'être efficace dans les régions où le gouvernement a du mal à s'imposer et où le personnel des Nations Unies n'a pas le droit de se rendre¹⁴⁷.

Promouvoir une approche régionale : Grâce aux structures de gouvernance, aux mécanismes de coordination et aux partenaires d'exécution dans chaque pays, le PBF est mieux placé que beaucoup d'autres pour soutenir une approche véritablement régionale de la programmation de la consolidation de la paix. Cela est d'autant plus important que les relations de gouvernement à gouvernement entre les trois pays sont souvent caractérisées par la méfiance. **Le PBF a joué un rôle important en poussant les pays (et les Nations Unies) à penser au niveau régional et au-delà des capitales**¹⁴⁸. Il existe également des preuves que le portefeuille du PBF contribue à informer d'autres donateurs et responsables de la mise en œuvre et à les inciter à une approche plus régionale, grâce au projet de Mécanisme régional de stabilisation de plusieurs millions de dollars en cours de discussion entre le PNUD et certains donateurs qui s'inspirent de l'approche du PBF¹⁴⁹. Selon la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (UNISS), les programmes transfrontaliers du PBF dans le Sahel sont un exemple innovant susceptible de « cibler plus efficacement les facteurs profonds de fragilité » dans le Sahel¹⁵⁰.

Soutenir l'initiative Unité d'action des Nations Unies (« One UN ») : La dernière bonne pratique tient au fait que le PBF contribue réellement à forger une approche plus conforme à l'unité d'action des Nations Unies en matière de consolidation

de la paix dans la sous-région du Liptako Gourma. L'obligation pour les projets d'être exécutés par plus d'une agence est rarement appréciée à sa juste valeur, étant donné qu'elle augmente souvent les coûts de transaction de la gestion de projet. Cependant, presque toutes les personnes interrogées par les auteurs ont reconnu son importance. Comme l'a déclaré l'une des personnes interrogées : « Cela permet aux organisations de travailler ensemble et de comprendre ce que font les autres organisations »¹⁵¹.

Certains responsables de la mise en œuvre ont apprécié l'accent mis par le PBF sur les théories du changement et le soutien apporté à l'élaboration de cadres de suivi et d'évaluation. Les secrétariats nationaux du PBF sont jugés réactifs, généralement bien connectés au milieu de la consolidation de la paix dans leur pays respectif et sont considérés comme des partenaires avec lesquels il est facile de collaborer¹⁵². L'équipe du PBF au siège de New York a la réputation de prendre des décisions relativement rapides et d'appliquer de solides processus de diligence raisonnable. Cela est apprécié par les partenaires d'exécution et par les donateurs¹⁵³. De nombreux donateurs de la région sont débordés et le personnel est déployé pour de courtes périodes avec des cycles de congés fréquents. Ils cherchent donc à programmer des fonds par le biais de mécanismes existants à même d'offrir un certain degré de mémoire institutionnelle¹⁵⁴.

Enseignements tirés et critiques constructives pour les programmes et les investissements futurs

Un contexte sécuritaire difficile : En ce qui concerne les enseignements tirés, le PBF, à l'instar de nombreuses initiatives, a eu des difficultés à opérer dans un contexte extrêmement difficile. En raison de la situation sécuritaire, il est devenu difficile pour les agences d'exécution de rencontrer directement les bénéficiaires, de comprendre réellement leurs besoins sur le terrain et d'être en mesure de planifier en conséquence. Il est également difficile de procéder à une analyse participative et à une planification conjointe des interventions avec les communautés. En effet, même la tenue de réunions avec les bénéficiaires dans les capitales régionales ou nationales peut mettre en danger les bénéficiaires s'ils sont considérés par les djihadistes comme travaillant contre eux ou « collaborant » avec l'ennemi¹⁵⁵. Une conséquence involontaire de l'insécurité est qu'un pourcentage élevé de la valeur du portefeuille est « capté » par ceux qui se trouvent dans les capitales nationales ou les centres régionaux, où la plupart des activités et des ateliers doivent être organisés pour des raisons de sécurité. Il se peut donc qu'une portion plus limitée des ressources soit acheminée vers les bénéficiaires des zones rurales éloignées.

Bien qu'il n'y ait pas de solution immédiate aux problèmes de sécurité et de gouvernance dans le Liptako Gourma, les personnes interrogées ont suggéré que des délais plus longs pourraient être nécessaires pour pouvoir contourner certains de ces problèmes et produire des résultats. L'évaluation indépendante du projet PBF/IRF-180-181-182 (Burkina

Faso, Niger et Mali) a noté que **la durée totale du projet de 29 mois (en tenant compte des extensions sans frais) était « insuffisante pour obtenir des résultats tangibles dans des domaines aussi sensibles que la paix, la sécurité et la cohésion sociale »**¹⁵⁶. Plusieurs personnes interrogées ont également mentionné que la durée limitée des projets réduisait le temps nécessaire aux consultations et encourageait une approche de type « copier-coller » de la conception du projet¹⁵⁷. Cela suggère que des délais trop courts peuvent non seulement limiter les perspectives de résultats, mais aussi freiner l'innovation.

Difficulté à recentrer l'attention sur la sécurité climatique :

Les projets financés par le PBF offrent une redéfinition potentielle de l'insécurité dans la sous-région du Liptako Gourma, en encourageant une approche axée sur les causes profondes des conflits, dont beaucoup sont liées d'une façon ou d'une autre au changement climatique. Néanmoins, il s'est avéré difficile d'attirer l'attention des gouvernements nationaux et des organisations régionales sur cette nécessaire redéfinition¹⁵⁸. Il y a indiscutablement un intérêt de pure forme pour la question de la sécurité climatique car elle est « en vogue » sur le plan politique et qu'elle est vue comme une source de financement, mais elle est encore rarement considérée comme essentielle pour les intérêts nationaux¹⁵⁹. Cela s'explique en partie par le fait que la sécurité climatique n'est peut-être pas un moteur de conflit aussi immédiat et évident que d'autres questions, telles que la marginalisation et la pauvreté. L'immédiateté d'autres menaces et défis peut prendre le pas sur certaines questions, dans le contexte de ce qu'une des personnes interrogées a défini comme « la tyrannie de l'urgence »¹⁶⁰. En conséquence, les questions environnementales tendent à être ignorées et la première priorité consiste à « éteindre l'incendie » plutôt qu'à s'attaquer aux problèmes sous-jacents¹⁶¹.

Une autre raison mentionnée par plusieurs personnes interrogées est que les précipitations moyennes au cours des trente dernières années (1991-2020) ont été légèrement supérieures à celles des trois décennies précédentes (1961-1990)¹⁶². Bien que ce résultat quelque peu contre-intuitif soit reflété dans les projections et expliqué par les spécificités de cette partie du Sahel, cela signifie également qu'une forte baisse des précipitations ne s'est pas encore imprimée dans la mémoire collective récente et que de ce fait, l'importance relative des menaces posées par le changement climatique par rapport aux nombreux autres risques auxquels la région est confrontée tend à être minimisée¹⁶³.

Encombrement du secteur de l'aide au développement :

La détérioration de la situation a placé la sous-région du Liptako Gourma sous le feu des projecteurs et suscité beaucoup d'attention de la part d'acteurs internationaux dans plusieurs domaines (militaire, humanitaire et développement, consolidation de la paix). Les trois pays accueillent des dizaines d'initiatives différentes à tous les niveaux et à toutes les échelles. Il en résulte une concurrence pour l'espace politique, les fonds des donateurs et les partenariats d'exécution avec les ONG locales les plus efficaces, doublée d'une duplication et d'une méfiance occasionnelle entre les différentes initiatives¹⁶⁴.

Le PBF, avec ses 21 millions de dollars de projets de sécurité climatique dans la région, est un acteur modeste du point de vue financier dans cet « écosystème » d'initiatives militaires, humanitaires et de consolidation de la paix. Par conséquent, il a du mal à faire valoir sa différence¹⁶⁵. Même au sein du système des Nations Unies, il existe des entités similaires : le Fonds d'affectation spéciale pour la paix et à la sécurité au Mali met par exemple en œuvre une série de projets similaires, par l'intermédiaire de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Le nouveau Mécanisme régional de stabilisation, en cours d'élaboration par le PNUD avec un financement de l'Allemagne et d'autres pays, ambitionne de disposer d'une enveloppe de financement de 300 millions de dollars¹⁶⁶.

En dehors des Nations Unies, il existe davantage de programmes faisant « doublon ». Le gouvernement britannique dispose d'un fonds de 10 millions de livres pour les conflits, la stabilisation et la sécurité au titre du Sahel Programme. Les gouvernements danois et norvégien ont financé un programme régional sur la stabilisation et la paix de 22 millions d'euros entre 2018 et 2022. D'autres programmes se concentrent plus explicitement sur la gestion des ressources naturelles et sur les infrastructures, avec des budgets qui dépassent de beaucoup les capacités financières du PBF. Le *Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel* de la Banque mondiale dispose d'un financement de 375 millions de dollars pour sa deuxième phase de cinq ans, qui a débuté le 1^{er} janvier 2022¹⁶⁷. En outre, la Banque mondiale est également en train de finaliser un Projet communautaire de redressement et de stabilisation du Sahel, d'un montant de 352,5 millions de dollars, qui sera mis en œuvre dans la région du Liptako-Gourma¹⁶⁸.

Compte tenu des éléments tendant à montrer que son approche est une contribution utile au contexte de la consolidation la paix dans le Liptako Gourma, le PBF devrait accroître ses efforts de coopération afin de synchroniser les stratégies de ses projets avec les projets financés par des bailleurs de fonds plus importants. Par ailleurs, l'attention portée au type de programmes soutenu par le PBF dans cette sous-région pourrait permettre d'explorer davantage les questions de sécurité climatique dans les zones voisines.

Yémen

Cette étude de cas qui englobe deux projets au Yémen offre la possibilité d'examiner des programmes liés à l'eau dans un contexte particulier. Le Yémen est en effet à la fois l'un des pays les plus pauvres en eau du monde et l'un des contextes opérationnels les plus difficiles en termes de gouvernance et de dynamique de conflit. Les projets en question incluent également des composantes d'inclusion du genre et de médiation tribale qui permettent de tirer d'autres conclusions sur la manière dont certaines logiques de projet agissent comme « agent de changement » dans la pratique. **Le fait que cette composante « genre » ait été relativement couronnée de succès est d'autant plus remarquable dans un pays qui se classe régulièrement parmi les derniers au monde en termes d'égalité entre les hommes et les femmes**¹⁶⁹. Du fait de leur nature itérative et parce qu'ils ont été parmi les premiers de l'échantillon à être mis en œuvre, l'évaluation de ces projets permet de tirer certaines conclusions sur les effets et leur pérennité, ce qui n'est pas possible avec d'autres projets.

Projets inclus dans l'étude de cas du Yémen¹⁷⁰

Le Yémen n'est pas éligible au PBF actuellement (mais l'était au moment du lancement du projet)

Indice ND GAIN : 173^e rang, score 34,7

ID du projet	Titre	Budget	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Focus thématique
PBF/IRF-202 (GPI)	Strengthening the role of women in peace building through natural resources management at the community level in the rural areas of the governorates of Sana'a and Lahj in Yemen	2 000 000 \$	2017-2019	FAO, OIM	Gestion locale de l'eau et conflits ; inclusion des femmes
PBF/IRF-256 (GPI)	Water for peace in Yemen: Strengthening the role of women in water conflict	1 500 000 \$	2018-2020	FAO, OIM	Gestion locale de l'eau et conflits ; inclusion des femmes

Sécurité climatique et dynamique de conflit

Le Yémen est depuis longtemps considéré comme l'un des pays les plus pauvres en eau du monde, en raison d'une combinaison de caractéristiques écologiques naturelles, d'une croissance démographique galopante, d'une utilisation excessive de cultures commerciales à forte intensité d'eau (notamment le qat) et d'une mauvaise gestion de l'eau et des infrastructures¹⁷¹.

Bien que les études prédisant que Sanaa serait la première capitale à manquer d'eau (en 2017) ne se soient pas encore vérifiées, le Yémen continue d'épuiser ses ressources en eau à un rythme qui ne permet pas leur renouvellement¹⁷².

Le changement climatique a déjà exacerbé la crise de l'eau au Yémen mais le pire est peut-être à venir. Selon certains scénarios climatiques futurs, des hausses de température de 1,2°C à 3,3°C d'ici 2060 pourraient augmenter le taux d'épuisement de l'eau et la désertification¹⁷³. En outre, une plus grande variabilité des régimes pluviométriques pourrait contribuer à des périodes de sécheresse plus longues ainsi qu'à des risques d'inondation¹⁷⁴. L'élévation du niveau de la mer a également aggravé les problèmes d'eau du Yémen, en contribuant à la salinisation de plusieurs aquifères côtiers importants mais aussi du sol de certaines terres qui sont parmi les plus arables du pays¹⁷⁵. Le Yémen se classe parmi les 10 pays à faible revenu les plus exposés aux dommages causés par l'élévation du niveau de la mer, notamment aux infrastructures côtières, aux communautés, aux écosystèmes et aux industries maritimes¹⁷⁶. **En raison de ces facteurs, ainsi que des niveaux élevés de pauvreté et d'autres marqueurs de fragilité, le Yémen se classe généralement parmi les 10 pays les moins bien notés sur l'indice ND GAIN**¹⁷⁷.

Les pénuries d'eau et les autres défis environnementaux du Yémen ont été exacerbés par la violence politique et le conflit qui ont marqué la dernière décennie. À l'automne 2014, les Houthis (qui se désignent eux-mêmes sous le nom d'Ansar Allah) se sont emparés de la capitale Sanaa, avec l'appui et le soutien de l'ancien président Ali Abdullah Saleh. Début 2015, le président du Yémen en exercice, Abdrabbuh Mansour Hadi, s'est réfugié dans la ville d'Aden, dans le sud du pays, où il a établi la capitale temporaire du gouvernement du Yémen reconnu par la communauté internationale. En mars 2015, l'Arabie saoudite a formé une coalition avec neuf autres pays (la Coalition pour le soutien de la légitimité au Yémen) et, à la demande du président Hadi, est intervenue militairement pour rétablir le gouvernement internationalement reconnu du Yémen. Depuis lors, le pays a été divisé de facto en deux sphères de gouvernement, et de nombreuses régions du pays ont été plongées dans des combats intensifs pendant de longues périodes.

Les huit dernières années de conflit ont créé des conditions désastreuses pour la population, avec plus de 20 millions de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire en 2022¹⁷⁸. Le Yémen a toujours souffert de la faiblesse des politiques de gestion de l'eau, de l'insuffisance de l'entretien des infrastructures hydrauliques et d'un manque de mesures de

régulation et d'adaptation de l'environnement adéquates. Mais ce conflit prolongé, qui fait suite à une période de gouvernance et de prestation de services déjà défectueuses après le Printemps arabe de 2011, a entraîné pendant plus d'une décennie une maintenance irrégulière et un manque d'investissements financiers ou techniques dans les infrastructures hydrauliques du pays¹⁷⁹. Par conséquent, en 2022, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) estimait que près de 18 millions de Yéménites n'avaient pas accès à l'eau potable et à l'assainissement¹⁸⁰. D'autres sources de dégradation de l'environnement et de vulnérabilité ont été tout aussi négligées, et le conflit n'a fait qu'empirer la situation. Les rapports suggèrent que les blocages réguliers de l'approvisionnement en carburant et la diminution des ressources économiques au cours des dernières années ont entraîné un pic de déforestation¹⁸¹.

La crise de l'eau et d'autres sources de dégradation de l'environnement ne sont pas seulement des conséquences du conflit, elles contribuent également à l'alimenter. La concurrence pour la terre et l'eau est depuis longtemps considérée comme une source majeure de conflits mineurs au Yémen. **En 2010, le gouvernement du Yémen a estimé qu'environ 4 000 personnes étaient tuées chaque année en raison de conflits liés à l'eau et à la terre**¹⁸². Selon une revue de la littérature dans une étude de l'université de Sanaa (date inconnue), 70 à 80 % des conflits ruraux au Yémen étaient liés à l'eau¹⁸³. Bien que ce ne soit pas le principal moteur du conflit au Yémen, les experts ont accusé les Houthis et la coalition dirigée par l'Arabie saoudite de faire de l'eau et d'autres ressources humanitaires une arme en ciblant des infrastructures d'eau essentielles et en bloquant parfois l'accès afin d'obtenir un avantage stratégique¹⁸⁴.

Projets financés par le PBF au Yémen

Le PBF a soutenu deux projets de sécurité climatique au Yémen, pour un montant total de 3,5 millions de dollars. Le [PBF/IRF-202](#) (mis en œuvre entre janvier 2018 et juin 2019) s'est attaché à renforcer le rôle des femmes dans la gestion de l'eau et la résolution des conflits dans les zones rurales des gouvernorats de Sanaa et de Lahij. Le concept et le modèle du projet sont inspirés du Sana'a Basin Project, un projet de la FAO mis en œuvre entre 2015 et 2018 et financé par les Pays-Bas. Ce projet était parvenu à établir des groupes de femmes utilisatrices de l'eau (WWUG) à Sanaa, et les avait aidés à résoudre un conflit tribal majeur et les problèmes d'utilisation de l'eau associés dans le bassin de Sanaa¹⁸⁵. Le deuxième projet du PBF, [PBF/IRF-256](#) (mis en œuvre entre novembre 2018 et novembre 2020), devait faire suite au premier projet du PBF, dont il avait repris le modèle, mais il a finalement été mis en œuvre dans le gouvernorat de l'Hadramaout oriental¹⁸⁶. Les deux projets ont été mis en œuvre conjointement par la FAO et l'OIM.

Les deux projets avaient des objectifs similaires. Le premier projet visait à obtenir trois résultats : 1) réduire les conflits liés aux sources d'eau (en augmentant la disponibilité de l'eau pour l'irrigation) ; 2) soutenir les « efforts de réforme communautaire



L'intégration réussie des femmes et leur impact sur la gestion locale de l'eau et la résolution des conflits dans les projets soutenus par le PBF au Yémen (mis en œuvre par la FAO et l'OIM) ont permis de démontrer que l'intégration des femmes dans les activités liées à la sécurité climatique peut à la fois faire progresser les objectifs d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et améliorer la gestion des ressources naturelles et l'adaptation. *Photo de Hani Musiaed, fournie avec l'aimable autorisation de la FAO Yémen.*

tenant compte de la dimension de genre », en donnant aux femmes la possibilité de « prendre l'initiative » dans la résolution des conflits liés à l'eau ; 3) renforcer la confiance de la communauté et la cohésion sociale, ainsi que les rendements économiques et les opportunités d'emploi grâce à l'amélioration des infrastructures de l'eau, en vue de réduire le recrutement des jeunes dans les conflits¹⁸⁷. Le deuxième projet visait trois résultats similaires : 1) réduire les incidents provoqués par les conflits/différends liés à l'eau ; 2) renforcer la participation des groupes de femmes utilisatrices de l'eau et de la communauté à la résolution des conflits liés à l'eau ; 3) augmenter les opportunités économiques et les moyens de subsistance afin de renforcer la cohésion sociale et la paix. Ainsi, les projets du Yémen illustrent, du moins en partie, la logique d'inclusion évoquée plus haut, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes et sur le rôle d'« agents de changement » qu'elles peuvent jouer.

En ce qui concerne le lien entre climat et sécurité et l'accent mis sur les objectifs de sécurité climatique, les deux projets sont axés sur la dégradation des infrastructures de l'eau et sur les différends relatifs à l'eau qui découlent plus directement d'une mauvaise gestion et de modes d'utilisation inadaptés, ainsi que du conflit et du contexte de gouvernance au Yémen en général. **Compte tenu de l'impact très fort du changement climatique et des conditions météorologiques sur les pénuries d'eau au Yémen, le changement climatique ne peut qu'être considéré comme un facteur aggravant de cette dynamique locale de pénurie d'eau (et des conflits qui y sont associés).** Cependant, ce n'est pas la dynamique la plus importante de ce projet. Les deux documents de projet (en particulier le [PBF/IRF-256](#)) contiennent une terminologie et des activités planifiées pouvant relever de la catégorie de l'adaptation au changement climatique¹⁸⁸.

Mise en œuvre et résultats

Bien qu'il y ait eu quelques différences d'un gouvernorat à l'autre, l'approche et les activités étaient très similaires. Dans les trois gouvernorats, le projet s'est d'abord efforcé de soutenir ou de réactiver les associations d'usagers de l'eau (AUE), des associations communautaires locales créées pour traiter les questions de gestion de l'eau au niveau local. Avant le projet, de nombreuses AUE étaient inactives, mal gérées et dépourvues de statut juridique. Dans le gouvernorat de Lahij, le chef du bureau du ministère de l'Agriculture a déclaré que les AUE n'existaient que « sur le papier » avant le projet PBF¹⁸⁹. En outre, les projets ont formé ou soutenu (lorsqu'ils existaient déjà, comme à Sanaa) des groupes d'utilisatrices de l'eau et créé des comités de résolution des conflits au sein des AUE, ces derniers devant être composés de 50 % de femmes¹⁹⁰. Des formations et d'autres activités de renforcement des capacités, portant sur les stratégies et les compétences de résolution des conflits, la cohésion sociale et la gestion des ressources naturelles, ont été proposées aux comités de résolution des conflits et aux AUE¹⁹¹.

Une fois établies, les AUE, en collaboration avec le personnel technique du projet, ont consulté les communautés afin d'identifier les problèmes majeurs liés à l'eau et les principales sources de conflit. L'équipe technique du projet a ensuite travaillé avec les AUE et d'autres membres de la communauté pour trouver des solutions techniques aux pénuries d'eau ou aux problèmes liés à l'eau de manière générale. Il s'agissait notamment de réhabiliter les canaux d'irrigation et les canaux tributaires, de débarrasser ces canaux des débris (principalement dans le gouvernorat de Lahij) et de réhabiliter ou d'étendre les installations hydrauliques, les barrages et les barrières (principalement dans l'Hadramaout)¹⁹². Bon nombre de ces projets d'ingénierie et d'infrastructures hydrauliques ont

été partiellement mis en œuvre via des mécanismes de « travail contre rémunération », qui ont principalement bénéficié à des jeunes mais aussi à quelques femmes¹⁹³. Dans l'Hadramaout, le projet a également soutenu la plantation et la protection d'arbres Sidr (jubarbes) et un projet de moyens de subsistance alternatifs impliquant l'apiculture.

Parallèlement à cette assistance technique et matérielle, les groupes d'utilisatrices de l'eau et les comités de résolution des conflits se sont efforcés d'aborder les sources de conflit liées à l'eau. Selon l'évaluation du projet, quelque 14 conflits liés à l'eau ont été identifiés à Sanaa et à Lahij¹⁹⁴. D'après les informations de l'OIM, le projet mis en œuvre dans l'Hadramaout (district de Tarim) concernait un grand site d'irrigation qui a donné lieu à de multiples conflits sur toute la zone. Il est donc difficile de déterminer s'il s'agit de la résolution d'un conflit majeur ou de plusieurs petits conflits interconnectés¹⁹⁵.

Dans l'ensemble, il ressort des entretiens que la participation des comités de résolution des conflits et des AUE a surtout consisté à permettre de consulter les communautés, d'obtenir leur adhésion et de garantir leur collaboration afin d'appuyer les solutions identifiées pour résoudre les problèmes locaux liés à l'eau, plutôt que pour résoudre à proprement parler tels ou tels conflits ou litiges liés à l'eau. Par exemple, à Lahij, le problème sous-jacent (outre l'obstruction des canaux et les autres dégradations de l'infrastructure) était que les utilisateurs en amont utilisaient souvent l'eau au détriment des utilisateurs en aval. L'essentiel des efforts des AUE, et de leurs comités de résolution des conflits, a consisté à faire accepter par les communautés un système de distribution de l'eau plus équitable.

Grâce à leur médiation, un accord a été conclu entre les agriculteurs qui partagent les ressources du puits d'eau. Les agriculteurs et les autres parties prenantes ont été incités à coopérer grâce à l'assistance technique et matérielle fournie dans le cadre de ce projet du PBF (systèmes de puits fonctionnant à l'énergie solaire et remise en état des canaux d'irrigation). Par ailleurs, leurs engagements étaient exécutoires : en vertu des accords négociés par les AUE, le bureau du ministère de l'Agriculture à Lahij a le pouvoir de confisquer le matériel si les agriculteurs sont en désaccord. Le rôle de l'AUE est de contrôler le respect de l'accord. Ces derniers éléments — des contrats applicables par le ministère de l'Agriculture et un suivi communautaire continu — étaient destinés à ajouter un degré de durabilité et à contribuer à la mise en place d'une gouvernance locale.

Dans l'ensemble, **les entretiens avec les communautés suggèrent que ces interventions ont permis de réduire les conflits**, parfois violents, entre les agriculteurs de Lahij¹⁹⁶. Des situations et des effets positifs similaires ont également été signalés parmi les membres des communautés de Sanaa et de l'Hadramaout¹⁹⁷.

Inclusion et participation des femmes

La participation des femmes a été une condition de l'aide tout au long du projet. Des quotas obligatoires ont été fixés pour la participation des femmes aux conseils d'administration des

AUE et aux comités de résolution des conflits. Un membre du personnel du projet a également indiqué que, grâce à cette position, les femmes disposaient d'une sorte de « droit de veto » sur les projets hydrauliques décidés (bien que cela n'ait pas été consigné dans les documents du projet et n'ait pas pu être vérifié). Les femmes ont également participé aux autres projets techniques et matériels, y compris le suivi des postes proposés dans le cadre du système « travail contre rémunération » et d'autres composantes économiques¹⁹⁸.

La participation des femmes dans ces processus de résolution des conflits, et dans d'autres composantes du projet, a varié en fonction de la nature des conflits liés à l'eau et de la dynamique de genre dans chaque région. À Sanaa, le groupe d'utilisatrices de l'eau et les femmes participant aux comités de résolution des conflits ont été plus actifs, menant souvent des médiations et des discussions sur les problèmes liés à l'eau dans leur communauté. Cela s'explique en partie par le fait que le groupe et les comités ont réussi à négocier le règlement d'un différend tribal vieux de 17 ans concernant l'utilisation de l'eau du barrage d'Al-Malakah dans le cadre du précédent projet de bassin de Sanaa, ce qui leur a conféré une plus grande crédibilité dans les processus ultérieurs de résolution des différends liés à l'eau¹⁹⁹.

À Lahij et dans l'Hadramaout, la présence des femmes était moins importante, mais des progrès en termes d'inclusion des femmes ont malgré tout été réalisés. À Lahij, les femmes ont pris part aux négociations concernant les canaux et les accords sur l'utilisation de l'eau des puits, en participant aux discussions au sein de la communauté et avec la branche locale du ministère de l'Agriculture. Leur participation pouvait encore s'observer lors de la visite sur le terrain à Lahij, ce qui suggère une certaine pérennité.

Dans l'Hadramaout, l'impact le plus important a été l'inclusion des jeunes femmes. Avant ce projet, les normes de genre permettaient aux femmes plus âgées de participer dans une certaine mesure à la prise de décision et à la résolution des conflits au sein de la communauté, mais les personnes interrogées ont déclaré que ces rôles n'étaient pas considérés comme appropriés pour les jeunes femmes. Ils ont donc perçu la participation des jeunes femmes aux comités de résolution des conflits (l'une d'entre elles en tant que responsable adjointe) comme une avancée notable. La capacité des femmes à s'approprier leurs propres sources de revenus, qui semblait plus importante dans le second projet que dans le premier (celui incluant l'apiculture), a également été soulignée comme un élément important du soutien à l'autonomisation des femmes.

Selon les femmes impliquées dans ce projet, ces progrès dans l'inclusion des femmes ont été acceptés en raison de l'approche adoptée dans ce projet. Les femmes qui ont participé au projet ont déclaré qu'il était important qu'elles soient elles-mêmes autorisées à décider du type de rôle qu'elles voulaient jouer et de la manière de définir leur rôle au sein des comités de résolution des conflits et dans d'autres parties du projet²⁰⁰. Leurs déclarations suggèrent que cela leur a permis de définir ce qu'elles considéraient comme approprié du point de vue du genre et des dynamiques sociales au sein de leur communauté,

ainsi que la manière dont elles pouvaient faire bouger les lignes. Grâce à cette approche, les communautés ont peu à peu commencé à accepter la participation des femmes, qui s'est progressivement accrue au cours du projet. Les hommes ont commencé à faire participer leurs femmes et leurs filles au projet et les femmes elles-mêmes se sont senties davantage en confiance dans leur nouveau rôle²⁰¹.

Les entretiens ont également montré que le projet n'a pas seulement apporté des avantages aux femmes, mais que celles-ci ont également contribué à la réalisation d'objectifs plus vastes en matière d'amélioration de la gestion de l'eau.

D'après ce qui a été observé lors des visites sur le terrain et ce qui ressort des entretiens avec des hommes et des femmes au sein de la communauté, la participation des femmes aux AUE et le plaidoyer en faveur de l'amélioration des pratiques d'utilisation et de gestion de l'eau au sein des communautés ont apporté une valeur ajoutée. Les femmes jouent un rôle prépondérant dans la collecte de l'eau et l'agriculture dans les zones rurales du Yémen, et les femmes impliquées dans ce projet ont donc apporté des informations importantes sur les conflits liés à l'eau au niveau local. En outre, en raison du rôle prépondérant des femmes dans la collecte de l'eau, il y a souvent des différends entre elles en lien avec les problèmes d'approvisionnement, que les hommes de la communauté ont du mal à aborder ou à résoudre²⁰². L'implication des femmes dans les comités de résolution des conflits et dans le projet de manière plus générale a donc permis une participation plus poussée des acteurs de la communauté et sur l'ensemble des différends liés à l'eau.

Dans l'ensemble, ce projet présente un modèle réussi d'inclusion et de participation des femmes dans la gestion des ressources naturelles, mais qui diffère du modèle présenté dans la théorie du changement. Les documents relatifs aux deux projets présentent l'inclusion des femmes dans les comités de résolution des conflits et dans les AUE comme un élément clé permettant de débloquer ou d'aider à résoudre les conflits entre les principaux groupes tribaux au sujet de l'eau et de son utilisation, conflits qui sont eux-mêmes présentés comme obstacles à une gestion et à une utilisation équitables et efficaces des ressources en eau. Dans les deux projets²⁰³, les femmes ont été identifiées comme des « agents de changement », compte tenu de leur rôle important dans l'économie rurale et dans la médiation des litiges. La théorie du changement du premier projet, [PBF/IRF-202](#), note explicitement qu'« en raison de leur rôle plus neutre dans la société... [qui fait qu'] elles ne sont pas identifiées comme une menace pour le pouvoir masculin... les femmes sont acceptées comme des intermédiaires plus honnêtes dans les conflits locaux et mieux à même de négocier des règlements à petite échelle »²⁰⁴.

Toutefois, les entretiens ont montré que l'assistance technique et matérielle était la principale motivation des parties à coopérer avec le projet (ce que l'on pourrait qualifier d'ingrédient clé du changement). Comme ces services étaient conditionnés à la participation des femmes aux comités de résolution des conflits, celle-ci a été acceptée et s'est finalement avérée constructive²⁰⁵. Bien que les femmes aient résolu le conflit

sur l'utilisation tribale du barrage Al-Malakah (dans le cadre du projet précédent, Sana'a Basin Project, financé par les Pays-Bas et non par le PBF), les femmes n'ont pas été les « agents de changement » comme le projet l'espérait. Cela suggère que **si l'idée des femmes en tant qu'« agents de changement » est judicieuse, il pourrait s'agir d'un rôle beaucoup plus spécifique au contexte**, dépendant non pas des dynamiques sociales et de genre globales dans une région, mais des caractéristiques spécifiques du conflit et du profil des femmes impliquées. En outre, bien que cette étude de cas ne valide pas l'idée que les femmes puissent automatiquement être des « agents de changement », elle offre une preuve supplémentaire des avantages de l'inclusion des femmes dans ce type de projet de gestion des ressources naturelles axé sur la communauté.

Bonnes pratiques et enseignements tirés

L'exemple de la réussite de ces projets dans le domaine de la gestion de l'eau au niveau local au Yémen donne des indications importantes sur les perspectives qu'offrent de tels projets dans des contextes fragiles et touchés par des conflits, et sur les défis qu'ils représentent, ainsi que sur les avantages et les possibilités d'inclure les femmes dans la gestion des conflits locaux portant sur les ressources naturelles.

Flexibilité et adaptabilité : Au cours de cette période, le Yémen a représenté l'un des environnements opérationnels les plus difficiles, en raison de l'insécurité permanente et des niveaux de violence, ainsi que d'un contexte marqué par une gouvernance hostile ou inexistante. Les autorités houthies qui contrôlent de facto le nord du Yémen ne sont pas un gouvernement internationalement reconnu, ce qui exclut les procédures normales d'éligibilité au PBF et d'attribution des projets. En outre, elles se sont montrées méfiantes vis-à-vis de l'intervention internationale au Yémen et ont bloqué certains projets de développement et d'aide humanitaire.

Malgré ces difficultés, la flexibilité et l'adaptabilité propres aux projets financés par le PBF ont permis à ce projet d'aller de l'avant dans un contexte national que de nombreux autres donateurs ont préféré éviter. Pour illustrer cette flexibilité, le deuxième projet soutenu par le PBF était en fait prévu dans le gouvernorat d'Hodeidah, dans un territoire contrôlé par les Houthis. Une fois l'autorisation accordée, il est apparu clairement que les autorités houthies ne permettraient pas la poursuite du projet, et le PBF a accordé une modification du projet pour programmer les mêmes activités dans l'Hadramaout.

Un point d'entrée dans les espaces fragiles et touchés par les conflits : De nombreuses personnes interrogées ont suggéré que l'on pourrait faire beaucoup plus dans ce domaine au Yémen et qu'il pourrait représenter l'un des domaines ou l'une des approches de consolidation de la paix les plus fructueux. Étant donné que le conflit dure depuis de longues années, et que rien ne laisse penser qu'il

pourrait se résoudre rapidement, de nombreuses voix au sein du système des Nations Unies et en dehors ont plaidé pour la recherche d'approches de consolidation de la paix susceptibles d'apporter des gains en matière de gouvernance, de développement et de consolidation de la paix au niveau local, nonobstant le conflit au plus haut niveau²⁰⁶. Dans cette perspective, les investissements dans la consolidation de la paix environnementale pourraient représenter une opportunité forte. Le Yémen est une société essentiellement rurale, 70 % de la population vivant dans des zones rurales²⁰⁷. Pendant des décennies, ces zones ont souffert d'une pénurie de services publics et cette situation a été aggravée par la guerre²⁰⁸. Les investissements dans l'eau et les ressources naturelles peuvent donc avoir un impact considérable sur les conditions de vie et sur les moyens de subsistance, ainsi que jouer sur des sources très importantes de conflits de faible intensité. En outre, les personnes interrogées travaillant sur ce projet et sur d'autres projets connexes ont fait valoir que ces questions relatives aux ressources naturelles étant généralement considérées comme apolitiques, il y a moins de résistance de la part des parties au conflit à leur mise en œuvre, moins d'interférence et de plus grandes chances de succès²⁰⁹. **L'étude de cas du Yémen suggère que la question de la sécurité climatique et des ressources naturelles est peut être l'un des domaines pour lesquels les interventions sont les plus faciles à mettre en oeuvre et les plus productives dans de tels contextes.**

Un modèle durable pour l'inclusion et l'autonomisation des femmes : L'impression générale est que ce projet a réussi à inclure les femmes, et que ces progrès en matière d'inclusion ont semblé montrer des signes de durabilité au-delà du cycle de vie du projet. Par exemple, au cours de l'étude de cas, les fonctionnaires, les représentants du projet et les femmes interrogées ont confirmé que les femmes avaient continué à participer à l'AUE au-delà de la durée de vie du projet, y compris dans le cadre de ses liens avec le ministère de l'Agriculture. Cela n'était pas exactement dû à la logique adoptée dans la théorie du changement ; les femmes ne se sont pas révélées être des « agents de changement » clés au sens où l'entendaient les documents de projet. Cependant, le projet a permis de réaliser **des progrès importants en renforçant le rôle des femmes dans la gestion des ressources naturelles (eau) et la résolution des litiges**, et en développant leurs opportunités économiques. Il a également été prouvé que les avantages allaient dans les deux sens, c'est-à-dire que **la participation des femmes avait également amélioré les résultats globaux en termes d'amélioration de la gestion de l'eau et de la résolution des litiges.**

Un rôle catalyseur, à défaut d'un rôle unique : Le PBF n'étant pas le seul donateur à avoir soutenu ce type d'action, il est donc difficile d'affirmer qu'il a eu un effet véritablement unique ou catalyseur. Comme indiqué ci-dessus, un modèle de projet très similaire à celui soutenu par le PBF a été financé précédemment par les Pays-Bas et la Banque mondiale. Les entretiens ont suggéré que d'autres donateurs ont continué à financer des projets similaires de la FAO liés à la gestion locale de l'eau, à la gouvernance des ressources naturelles et à l'agriculture durable²¹⁰. D'autres donateurs — par exemple, le Mécanisme

pour le climat dans le contexte des ODD du PNUD — ont développé des projets au Yémen qui proposent une combinaison similaire (adaptation au changement climatique et résolution des conflits ou approches communautaires de la consolidation de la paix)²¹¹. Le Programme de microfinancement du Fonds pour l'environnement mondial a soutenu 104 projets au Yémen depuis 2006, dont 35 % sont spécifiquement axés sur l'adaptation au changement climatique, et dont beaucoup sont centrés sur l'utilisation de l'eau²¹².

Néanmoins, s'il est vrai que le PBF n'est pas le seul acteur à soutenir des projets liés au climat, à l'environnement et aux ressources naturelles au Yémen, on ne peut pour autant parler d'encombrement dans ce domaine particulier. Compte tenu des conditions locales, de l'ampleur des besoins et des difficultés d'accès, le financement des donateurs pour les programmes non humanitaires au Yémen est resté limité. L'intervention du PBF est arrivée à point nommé pour soutenir un projet dont le modèle avait fait ses preuves, mais qui avait besoin d'être davantage testé et soutenu. En outre, bien que certaines parties du modèle aient été expérimentées auparavant, le personnel a déclaré que compte tenu de la réussite des projets financés par le PBF, ce modèle avait été repris et financé par d'autres donateurs. Toutefois, ils n'ont pas fourni plus de détails sur les donateurs ou sur les provinces concernées.

Une durée trop courte pour des contextes difficiles : Les personnes interrogées ont été extrêmement positives au sujet de ce projet et de ce type d'intervention. Leur seule réserve était que la durée du soutien du PBF était beaucoup plus courte que les projets de nature similaire mis en œuvre par d'autres donateurs (dont la durée de vie était d'au moins trois ans). **Il faudrait plus de temps pour s'assurer que les composantes du projet qui visent davantage la consolidation de la paix à long terme — par exemple, création de structures de gouvernance locale durables, adhésion et accord de la communauté, inclusion des femmes — ont une chance d'avoir un impact durable.** Depuis la fin du projet au Yémen, le PBF a allongé la durée maximale des projets GYPI, qui est passée de 18 à 24 mois. Il s'agit certes d'une amélioration, mais d'après les observations des bénéficiaires et des personnes chargées de la mise en œuvre des projets, ces six mois supplémentaires sont probablement insuffisants pour faire une quelconque différence, compte tenu des nombreux obstacles à la mise en œuvre et de l'ampleur des difficultés.

Îles du Pacifique (Kiribati, République des Îles Marshall et Tuvalu)

En 2018, les 18 pays et territoires du Pacifique rassemblés au sein de l'organisation régionale du Forum des îles du Pacifique, ont déclaré que le changement climatique constituait la menace la plus grave pour la sécurité de leurs îles, rassemblant les risques associés à l'élévation du niveau de la mer, aux sécheresses et à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des tempêtes tropicales²¹³. En mai 2018, le Secrétaire général

des Nations Unies s'est rendu dans la région pour souligner le défi existentiel que représentent ces risques. Le projet financé par le PBF dans le sillage de cette visite avait été conçu avant, mais son développement a été accéléré en réponse à celle-ci. En 2019, le PBF a approuvé un projet de sécurité climatique de 3,2 millions de dollars sur 24 mois dans trois nations-atolls du Pacifique Nord : Tuvalu, Kiribati et la République des Îles Marshall. En 2022, le projet a bénéficié d'une prolongation de six mois sans frais, ce qui a porté sa durée totale à 30 mois. Cette étude de cas permet d'examiner une action préventive en matière de sécurité climatique à l'échelle régionale ainsi qu'une forme différente de projet et de développement stratégique par rapport au reste du portefeuille du PBF dans son ensemble²¹⁴.

Sécurité climatique et dynamique de conflit

D'une part, ces trois États insulaires du Pacifique sont des destinations surprenantes pour les ressources du PBF. Les trois pays (dont la population totale est inférieure à 200 000 habitants²¹⁵) sont classés par la Banque mondiale parmi les économies à revenu intermédiaire supérieur (République des Îles Marshall et Tuvalu) ou à revenu intermédiaire inférieur (Kiribati)²¹⁶. Ils sont politiquement stables²¹⁷ et ne sont pas exposés à un risque imminent de conflit violent²¹⁸.

D'autre part, ces nations-atolls — qui se situent toutes les trois en moyenne à 2 mètres ou moins au-dessus du niveau de la mer²¹⁹ — pourraient devenir inhabitables en raison de l'élévation du niveau de la mer induite par le changement climatique et des conséquences sur la sécurité alimentaire et hydrique. Comme le souligne la déclaration de Boe, le changement climatique constitue une menace extrêmement importante pour les îles en tant qu'États-nations autonomes et viables. **Il s'agit d'un risque qui n'est pas de leur fait : ces nations insulaires produisent peu d'émissions de gaz à effet de serre, mais sont parmi les plus vulnérables aux effets du changement climatique**²²⁰. Elles sont extrêmement exposées aux inondations, qui sont exacerbées par l'élévation du niveau de la mer²²¹, l'érosion côtière et les marées, qui provoquent

toutes un biseau salé et menacent des sources d'eau douce déjà limitées. L'eau salée contamine également l'eau potable, ce qui affecte l'assainissement et la sécurité alimentaire²²². Les îles dont les eaux souterraines sont très limitées, comme Funafuti à Tuvalu, dépendent des précipitations pour la sécurité de leur approvisionnement en eau, ce qui rend les sécheresses d'autant plus désastreuses²²³. L'augmentation des températures de l'air affecte également les températures de la mer qui, combinées à l'augmentation des niveaux de CO₂ dans l'atmosphère, provoquent l'acidification des océans et peuvent conduire à l'effondrement des récifs coralliens, perturbant ainsi un pilier essentiel de la sécurité alimentaire²²⁴. La pêche locale peut également être affectée par le changement des courants océaniques qui modifie l'emplacement des stocks de poissons²²⁵.

L'accumulation des effets du changement climatique s'inscrit dans le contexte de l'héritage colonial complexe des îles, de leur importance géostratégique actuelle et de leurs rapports de force parfois tendus au niveau communautaire. À l'avenir, tous ces éléments sont susceptibles d'alimenter les divisions et les différends aux niveaux local, national ou régional. Malgré l'absence relative de violence physique manifeste, de nombreux insulaires subissent une violence structurelle. **La violence sexiste reste un problème, et les femmes, les enfants et les personnes handicapées souffrent de manière disproportionnée des effets du changement climatique**²²⁶. En outre, les litiges concernant la propriété foncière sont fréquents en raison de l'accès limité aux terres productives²²⁷. L'impact des changements climatiques sur les populations de ces petits États insulaires en développement (PEID) est plus important dans les régions où les niveaux de pauvreté sont élevés, les ressources économiques limitées et les densités de population élevées. Aujourd'hui, les îles du Pacifique Sud sont parties prenantes de la grande partie d'échec géopolitique qui se joue dans le Pacifique, avec des changements allégeance, des emplacements stratégiques et de vastes zones économiques exclusives (ZEE). Tous ces éléments présentent un grand intérêt pour les puissances régionales et mondiales et pourraient être la source de tensions à mesure que les effets des changements climatiques sur les ZEE et les stocks de poissons de grande valeur se font sentir.

Projets inclus dans l'étude de cas des îles du Pacifique

Éligibilité au PBF : aucune

Aucun des trois pays n'est classé dans l'indice ND GAIN

Pays et ID du projet	Titre	Budget	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Focus thématique
Kiribati/ République des Îles Marshall/ Tuvalu PBF/IRF-362 PBF/IRF-363 PBF/IRF-364	Climate Security in the Pacific	3 200 000 \$	2020-2023	PNUD, OIM	Ressources naturelles ; adaptation au changement climatique



En cherchant à donner aux communautés insulaires de Kiribati, de la République des Îles Marshall et de Tuvalu les moyens de répondre à la menace existentielle que représente l'élévation du niveau de la mer, le projet des Îles du Pacifique a rompu avec le discours habituel présentant le changement climatique comme un « multiplicateur de menaces » et a permis au PBF de mieux comprendre comment le changement climatique peut présenter des risques pour la sécurité de différentes manières. *Photo fournie par le PNUD Pacifique.*

Conception de projet et mise en œuvre en cours

Le Pacific Climate Security Project (projet de sécurité climatique dans le Pacifique) a été lancé en septembre 2020 avec un financement de 3,2 millions de dollars²²⁸. D'une durée de 24 mois, il est mis en œuvre par deux agences d'exécution, le PNUD et l'OIM. Le projet est réalisé en partenariat avec le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique (PIFS) et les gouvernements des trois nations-atolls de faible altitude, Kiribati, Tuvalu et la République des îles Marshall, qui font également partie de la Coalition des nations-atolls de faible altitude relative aux changements climatiques (CANCC).

Le projet a trois objectifs : 1) renforcer les capacités nationales et régionales à apporter des réponses aux questions prioritaires

en matière de sécurité climatique ; 2) renforcer les aptitudes des principales parties prenantes dans les pays du Pacifique à comprendre et formuler les menaces que le changement climatique fait peser sur la sécurité, et à les atténuer, en mettant particulièrement l'accent sur les nations-atolls ; 3) donner aux nations-atolls et aux PEID du Pacifique les moyens de présenter un plaidoyer plus ciblé dans les forums mondiaux consacrés à la lutte contre le changement climatique et aux moyens de s'attaquer aux causes profondes de ces menaces pour la sécurité²²⁹. Pour atteindre ces objectifs, la théorie du changement du projet mise sur des **approches d'évaluation de la sécurité climatique adaptées, des dialogues inclusifs favorisant la participation des jeunes et des femmes**, des partenariats avec une série de parties prenantes, et sur **l'adoption de résultats clés dans les stratégies nationales**,

régionales et internationales pertinentes en matière de politique et d'affectation des ressources²³⁰.

Le projet compte quatre volets principaux²³¹. Le premier consiste à organiser une série de consultations informelles avec les communautés locales afin de mieux comprendre la granularité des risques liés à la sécurité climatique dans les trois pays et de renforcer les aptitudes des communautés locales à participer efficacement aux discussions sur la sécurité climatique. Le deuxième consiste à produire des évaluations des risques liés à la sécurité climatique pour chaque pays et au niveau régional, afin de consolider les données factuelles et les descriptions générales sur les menaces que représente le changement climatique dans le Pacifique et, ainsi, de soutenir les efforts visant à sensibiliser les dirigeants du Pacifique eux-mêmes²³². Le troisième consiste à soutenir les organisations régionales, telles que le Forum des îles du Pacifique (FIP) et la CANCC²³³. Le projet fournit également un soutien technique à d'autres réseaux tels que le Development Partners on Climate Change (DPCC) et le Pacific Climate Security Expert Network (PCSN)²³⁴.

Le quatrième volet consiste à mettre en œuvre des projets pilotes dans chaque pays afin d'expérimenter des interventions concrètes visant à remédier aux effets identifiés du changement climatique sur la sécurité. L'emplacement et la nature de chacun de ces projets ont été choisis après consultation des communautés locales et conformément aux orientations générales émanant du comité technique consultatif au niveau national. À Kiribati, le projet permet de moderniser les pépinières agricoles et un centre de pêche sur les îles de Marakei et Tamana. À Tuvalu, le projet permet l'installation de jardins de carrés potagers conçus comme des dispositifs agricoles résistants au changement climatique sur l'île de Nue et octroie une petite subvention à une ONG locale pour des initiatives de restauration des coraux sur les îles de Funafuti et de Nue²³⁵. Dans la République des Îles Marshall, le projet fournit des tours de culture aéroponique fonctionnant à l'énergie solaire sur l'île de Mejatto²³⁶.

Bonnes pratiques et enseignements tirés

Une forte adhésion au niveau local et régional : Le projet de sécurité climatique dans le Pacifique semble avoir rempli son objectif, à savoir aider les pays et les organisations partenaires à comprendre comment le changement climatique interagit avec les potentiels moteurs et dynamiques de l'insécurité dans la région, et à cartographier ces interactions²³⁷. Le projet a combiné plusieurs conceptions de la sécurité climatique d'une manière qui reflète les réalités de la région²³⁸. Il a également suscité une forte adhésion sur le plan local et régional. La mobilisation des communautés locales par le biais de consultations et la possibilité offerte aux structures locales d'intervenir dans le choix de l'emplacement et de la nature des projets pilotes a permis au projet de susciter un fort intérêt de la part des communautés et d'être particulièrement bien accepté²³⁹.

Une conception large de la sécurité liée aux préoccupations régionales : Ce projet constitue une innovation pour le PBF. En proposant une formulation de la menace que fait peser le changement climatique sur la sécurité qui s'éloigne des récits dominants sur le changement climatique comme « multiplicateur de menaces »²⁴⁰, le projet aide le PBF à appréhender de manière plus large la façon dont le changement climatique peut présenter des risques pour la sécurité, de différentes manières et dans différents endroits.

Lien faible avec l'avantage comparatif du PBF : Peut-être en raison de l'approche novatrice du projet en matière de prévention des conflits, il est difficile de faire coïncider les outils et la logique traditionnels de la consolidation de la paix avec les risques et les vulnérabilités anticipés que le projet est théoriquement censé traiter. Un grand nombre d'outils et d'approches de consolidation de la paix (comme l'illustrent les projets présentés dans ce rapport) sont conçus pour renforcer ou aider à restaurer la cohésion sociale, ou pour essayer de remédier aux tensions, aux griefs ou aux sources de violence au sein d'une communauté donnée. **La plupart des observateurs s'accordent à dire qu'il y a peu de risques, fort heureusement, que le changement climatique provoque des troubles sociaux pendant la durée du projet ou immédiatement après²⁴¹. Mais cela signifie que les outils que le PBF est connu pour appliquer ailleurs ne sont pas adaptés à la situation dans le Pacifique.**

Le risque central auquel le projet vise à répondre est le défi existentiel lié au fait que les nations-atolls de faible altitude pourraient, à terme, être rayées de la carte en raison de l'élévation du niveau de la mer. Mais **l'élévation du niveau de la mer n'est pas un risque auquel le projet est en mesure de remédier de manière significative**. La théorie du changement du projet indique que son résultat est de donner aux PEID du Pacifique et aux nations-atolls de faible altitude « une plus grande crédibilité pour appeler à une plus grande ambition en matière de réduction des GES », objectif que l'on peut considérer comme visant à prévenir ce risque existentiel plus important. Mais il ne s'agit certainement pas d'un objectif typique de consolidation de la paix et il est difficile de le relier de quelque manière que ce soit avec l'ensemble des actions et des approches du PBF.

La théorie du changement appelle également de ses vœux « une plus grande capacité à renforcer la résilience et à répondre aux menaces liées à la sécurité climatique », et de nombreuses activités du projet semblent conçues pour soutenir des formes de résilience et d'adaptation au changement climatique au niveau communautaire. On peut en déduire que ces interventions sont conçues pour le scénario à moyen terme dans lequel la menace existentielle ne se concrétise pas mais l'élévation du niveau de la mer et d'autres changements climatiques pèsent néanmoins autrement sur les ressources et les conditions de vie (sinon, elles ne seraient ni proportionnées ou ni appropriées à la menace en question).

Faiblesse du lien entre le projet pilote et la consolidation de la paix : Pour atteindre cet objectif, le projet comprend un certain nombre de projets pilotes liés à l'adaptation ou à

la résilience des communautés. Bien qu'il s'agisse davantage d'une question de mise en œuvre au niveau du projet, les projets pilotes qui ont été sélectionnés dans chacun des trois pays — bacs potager à Tuvalu, pépinières agricoles et piscicoles à Kiribati et fermes aéroponiques dans la République des Îles Marshall — n'ont qu'un lien ténu avec les risques liés à la sécurité climatique identifiés dans le cadre du projet. Au lieu de cela, ils se concentrent sur des interventions au niveau de l'offre (comme améliorer l'approvisionnement en nourriture), qui sont assez éloignées dans la chaîne de causalité des tensions sociétales susceptibles de conduire à l'éclatement d'un conflit²⁴². **Lorsque les activités du projet sont très éloignées de l'enchaînement des évènements susceptible de conduire à un conflit, il peut s'avérer difficile de démontrer un impact significatif sur la stabilité.**

Par ailleurs, il est difficile de considérer les activités choisies pour les projets pilotes comme de véritables démonstrations de concepts non prouvés. Des bacs potagers sont déjà en place à Tuvalu²⁴³, des tours aéroponiques fonctionnent dans la République des Îles Marshall²⁴⁴ et des projets soutenant des pépinières agricoles sont mis en œuvre à Kiribati depuis au moins le milieu des années 1990²⁴⁵. Ces interventions d'adaptation sont toutes intéressantes en soi, mais elles ne sont pas nouvelles dans la région. En outre, il s'agit de projets qui pourraient être mieux dimensionnés et soutenus par des fonds verticaux ou d'autres formes de financement à grande échelle que le type de soutien offert par le PBF. En bref, ils ressemblent beaucoup plus à un financement traditionnel du développement, sans lien clair avec la question de la consolidation de la paix qui est au cœur de l'engagement du PBF.

La meilleure façon de justifier ces projets pourrait être qu'ils sont destinés à renforcer la crédibilité du projet, à assurer

l'adhésion locale des gouvernements et des communautés, et donc à contribuer au soutien de l'objectif principal du projet, à savoir le plaidoyer au niveau régional.

Défis transfrontaliers : Le projet peut également être considéré comme innovant dans le sens où il expérimente une nouvelle approche des projets transfrontaliers. Cependant, malgré la bonne volonté de toutes les parties, un taux d'encadrement relativement élevé et un personnel très engagé, les restrictions de voyage liées à la pandémie, la localisation et l'affiliation institutionnelle des équipes, ainsi que la géographie de la région ont entravé la coordination au sein de l'équipe de projet. Les résultats obtenus jusqu'à présent illustrent certaines des réserves majeures au sujet des projets transfrontaliers, qui seront approfondies dans la section suivante : si les projets transfrontaliers présentent un attrait considérable compte tenu de la nature transnationale des défis liés à la sécurité climatique, ils s'accompagnent de coûts de démarrage et d'administration de projet nettement plus élevés. Or, le fait de lier dans un même projet des activités mises en œuvre dans plusieurs pays ne génère pas toujours des dividendes suffisamment importants pour justifier ces coûts de programme plus élevés. Cela dit, il convient de noter que, dans le cas du Pacifique, des projets nationaux individuels dans une région aussi vaste seraient beaucoup moins rentables qu'un projet axé sur la région. D'autre part, la forte dimension régionale de ce projet risquerait également d'être perdue. À minima, les personnes interrogées ont fait valoir que pour atteindre ces objectifs transfrontaliers complexes, et compte tenu des objectifs du projet consistant à catalyser un changement plus large de la politique de sécurité climatique dans le Pacifique, le PBF pourrait envisager une phase de démarrage du projet plus longue avant que la mise en œuvre ne commence pleinement.

IV. Bonnes pratiques, enseignements tirés et autres questions clés

Outre les trois études de cas, l'équipe de recherche a procédé à une revue intermédiaire de 32 projets (sélectionnés dans l'échantillon de 74 projets, y compris, mais sans s'y limiter, des projets de sécurité climatique), qui a donné lieu à un examen plus détaillé des documents de projet et des entretiens de suivi avec un large panel de personnes impliquées dans ces projets. L'équipe s'est également appuyée sur le codage et la revue des 74 projets, sur l'examen de tous les rapports d'évaluation disponibles, ainsi que sur une documentation plus large sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés dans le domaine de la sécurité climatique.

À partir de ces sources, la présente section propose quelques réflexions générales sur les tendances ou les enseignements tirés des pratiques actuelles. Ces résultats préliminaires appellent quelques mises en garde importantes. Au début de la recherche, 73 % des projets étaient encore en cours, et lorsqu'elle s'est achevée, on comptait 57 % de projets non achevés. Par conséquent, des résultats préliminaires n'étaient disponibles que pour un nombre réduit de projets. **Même pour les projets achevés, bon nombre des objectifs et des effets escomptés de ces projets ne pourront être observés qu'à plus long terme.** De nombreux conseillers pour la paix et le développement et partenaires d'exécution ont souligné qu'il était injuste de juger ces projets sur la base des résultats observables au moment de la revue. Enfin, la quasi-totalité des experts et des professionnels ont souligné qu'ils considéraient qu'il s'agissait d'un domaine encore en développement et ont mis en garde contre des conclusions trop hâtives.

En gardant ces considérations à l'esprit, la section suivante présente des conclusions sur la fonction et l'utilité d'ensemble des efforts actuels, ainsi que de toute approche ou pratique prometteuse identifiée dans le cadre des projets financés par le PBF. Elle est suivie d'une réflexion plus large sur quatre questions clés liées au portefeuille du PBF : les projets axés sur les femmes et les filles, les zones fragiles et touchées par les conflits, la prise en compte des effets « catalyseurs » et de l'impact et les moyens de favoriser un plus large apprentissage dans ce domaine.

Bonnes pratiques et enseignements tirés des investissements dans la sécurité climatique et approches globales de projet

L'impression dominante des experts, des professionnels et des partenaires d'exécution est que la consolidation de la paix liée à la sécurité climatique pourrait être l'un des domaines d'action du PBF ayant le plus d'impact. Comme l'illustrent les études de cas du Yémen et du Liptako Gourma, les questions

liées au climat ou à l'environnement ne sont pas seulement des questions cruciales pour les communautés, mais elles offrent des points d'entrée importants pour des interventions, dans des situations où les interventions sur d'autres questions sont susceptibles d'être limitées, soit en raison des dynamiques du pays ou d'un conflit plus large, soit en raison de barrières sociales sur des questions spécifiques (par exemple, l'autonomisation des femmes).

En termes de bonnes pratiques, les experts et les professionnels ont généralement insisté sur le fait que **l'adoption d'une « approche intégrée » était essentielle dans le domaine de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix**²⁴⁶. Ils entendent par là que les facteurs de conflit ou de vulnérabilité doivent être abordés de manière globale, y compris les facteurs environnementaux ou liés au climat ainsi que d'autres facteurs interdépendants, tels que la mauvaise gouvernance, l'absence de résolution des conflits ou de mise en œuvre des éventuelles solutions apportées aux conflits, les tensions ou la méfiance intracommunautaires, l'iniquité, l'exclusion ou la stigmatisation de certains groupes, les mauvais indicateurs socio-économiques et d'autres sources de vulnérabilité ou de violence.

Les projets de sécurité climatique soutenus par le PBF reflètent en grande majorité cette approche intégrée, à la fois dans les évaluations des conflits (de plus en plus au fil du temps)²⁴⁷ et dans les mécanismes choisis pour aborder les questions identifiées. Comme l'illustrent les activités associées aux projets de transhumance dans le Liptako Gourma, la plupart des projets ont proposé des composantes ou des activités conçues pour répondre conjointement à la multiplicité des facteurs et des moteurs. Par exemple, de nombreux projets ont combiné une assistance technique destinée à atténuer la pénurie de ressources ou d'autres facteurs de conflit liés à la terre ou à l'environnement²⁴⁸ — réhabilitation ou amélioration des infrastructures hydrauliques, restauration des pâturages ou des infrastructures, amélioration de l'utilisation des terres ou des techniques agricoles — avec des efforts visant à soutenir ou à renforcer les structures de gouvernance, les mécanismes de résolution des conflits (statutaires ou communautaires), ainsi que la cohésion sociale et le dialogue.

L'idée était de ne pas se contenter de répondre aux besoins des communautés, mais d'utiliser les questions ou les contributions liées aux ressources naturelles comme point d'entrée pour aborder des questions plus systémiques telles que la gouvernance, la gestion des terres ou les inégalités.

L'assistance technique ne doit pas se limiter à des contributions matérielles ou techniques tels que la réparation d'infrastructures hydrauliques ou la restauration de prairies. Pour certains projets, l'assistance technique a consisté à promouvoir ou à soutenir des moyens de subsistance (durables) ou de meilleures pratiques de gestion des terres.

De nombreux projets ont également combiné tout ou partie de ces éléments avec des activités visant à ce que les bénéficiaires comprennent mieux ce qu'est l'adaptation au changement climatique et à ce qu'ils y soient davantage sensibilisés. Dans certains, ces stratégies étaient accompagnées de plateformes d'information et d'alerte précoce. Le plus important d'entre eux est l'outil de suivi de la transhumance, élaboré par l'OIM et déployé dans cinq des projets de sécurité climatique. Le diagramme de la page 46 permet d'illustrer certaines de ces solutions d'approche intégrée en identifiant les composantes communes aux différents projets ou les réponses communes aux thèmes et aux questions abordés dans les projets de sécurité climatique.

Outre cette approche intégrée globale, les experts et les partenaires interrogés ont souligné la **nécessité d'accorder une attention particulière aux problèmes d'inégalité ou d'accès se posant dans la gestion des ressources, ainsi qu'aux effets particuliers du changement climatique sur certains groupes** — qu'il s'agisse des femmes et des jeunes filles, des jeunes ou d'autres groupes défavorisés — dans le domaine de la sécurité climatique. Cela semble justifier la logique principalement axée sur l'inclusion adoptée par un large sous-ensemble de projets financés par le PBF (environ 29 des 43 projets dans l'échantillon sur la sécurité climatique ; 44 dans l'échantillon complet de 74 projets)²⁴⁹. On peut considérer que la croissance importante du nombre de projets explorant le genre et l'adaptation au changement climatique (huit), et la dynamique particulière de la vulnérabilité des jeunes dans les situations de sécurité climatique (six projets) est une bonne pratique à l'échelle du portefeuille. Comme indiqué dans les recommandations, il conviendrait de réfléchir davantage à la manière dont les enseignements tirés de ces projets peuvent être consolidés et mis à profit de manière consciente afin d'identifier les bonnes pratiques et les approches les plus efficaces au niveau des projets.

L'augmentation des projets transfrontaliers, qui est un objectif spécifique du PBSO dans le domaine de la sécurité climatique, est une autre tendance de fond que l'on retrouve dans l'ensemble de l'échantillon. **La capacité du PBF à soutenir les interventions transfrontalières est considérée comme un avantage comparatif particulier dans le domaine de la sécurité climatique, étant donné que de nombreuses difficultés en la matière nécessitent l'élaboration de réponses régionales ou transfrontalières.** Les efforts déployés par le PBSO pour renforcer la programmation transfrontalière sont fréquemment mis en avant comme l'illustration la plus parlante du rôle de chef de file qu'il joue dans le domaine de la sécurité climatique, en favorisant l'innovation et des approches plus efficaces.

Bien que ces approches plus larges aient été validées dans l'ensemble, on peut tirer certaines **leçons ou mises en garde** plus importantes de chacune de ces trois approches. Il s'agit davantage d'une démarche pour permettre de redimensionner les attentes que d'un rejet ou d'une critique de ces approches.

Si une approche intégrée a été jugée essentielle dans le domaine de la sécurité climatique, ses résultats dépendent en fin de compte d'une synergie ou d'une interaction entre différentes composantes. L'échec d'une composante

peut donc compromettre l'impact du projet dans son ensemble. À titre d'exemple, l'évaluation indépendante du projet transfrontalier [PBF/IRF-269-268](#) (RCA et Tchad) a révélé des résultats significatifs en termes d'assistance technique (notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'infrastructure pastorale) et en ce qui concerne les effets du projet sur l'amélioration de la cohésion sociale et de la résolution des conflits au niveau communautaire. Toutefois, en dépit de ces effets importants, le projet n'a que partiellement contribué à susciter le niveau d'implication interétatique souhaité dans les problématiques en question. En conséquence, l'évaluation a montré que la théorie globale du changement, qui reposait sur une synergie entre ces trois composantes, ne s'est pas totalement concrétisée²⁵⁰.

Pour donner un autre exemple, plus générique, une approche de projet commune dans le domaine de la sécurité climatique a consisté à redessiner les couloirs de transhumance de manière à réduire les conflits avec les populations sédentaires. Ces routes devaient être négociées avec les communautés environnantes, souvent fixées par des démarcations d'itinéraires ou d'autres accords communautaires, et devaient en outre bénéficier d'un soutien sous la forme d'une remise en état des pâturages, d'une réparation des infrastructures, de la fourniture de ressources en eau et d'autres formes d'assistance technique. La logique de cette intervention a été largement soutenue. Il s'agit d'un exemple positif de la manière dont la combinaison d'un soutien technique et d'un dialogue communautaire axé sur la cohésion sociale peut aider une communauté à atténuer les conflits liés à l'évolution des écosystèmes. Néanmoins, bien qu'il s'agisse d'une démarche positive, lorsque ces projets sont élaborés dans des régions où la présence de l'État est faible, où les systèmes de gouvernance informels sont déjà érodés ou dépassés par des groupes armés non étatiques, et où les perspectives de rétablissement à court terme sont faibles, ces itinéraires de transhumance nouvellement délimités risquent tout simplement de ne pas être appliqués.

Ces exemples ne remettent pas en cause l'importance d'une approche intégrée. Toutefois, comme il est très courant, dans ces situations très difficiles, que la mise en œuvre d'au moins une composante soit un échec, on peut s'attendre à une sous-performance, ou au moins à un faible rendement des effets synergiques, dans bon nombre de ces projets.

Dans le cas des projets axés sur l'inclusion, le problème peut venir du fait que les résultats sont, par essence, visibles sur le long terme, ce qui limite les perspectives de résultats immédiats. Une grande partie des projets ou des volets axés sur l'inclusion se sont concentrés sur l'inclusion et l'autonomisation des femmes. Toutefois, comme l'ont souligné plusieurs évaluations de projets, ces derniers ont dû faire face à d'importants obstacles pour atteindre ces objectifs en peu de temps, compte tenu du caractère profondément ancré des normes, de la stigmatisation et des barrières liées au genre²⁵¹. Cela ne signifie pas que le raisonnement ou la logique du projet était erroné — l'amélioration de la participation des femmes à la gestion des ressources naturelles, à des moyens de subsistance durables et à la prise de décision communautaire (entre autres objectifs) est sans nul doute de nature à contribuer à la résilience d'une communauté au changement climatique et

à réduire la probabilité de violence autour de la question des ressources naturelles. Cependant, dans les communautés où la participation des femmes a été bloquée par des inégalités structurelles profondément enracinées et par des discriminations fondées sur le genre, il faudrait plusieurs fois la durée moyenne d'un projet du PBF pour surmonter ces obstacles²⁵².

Ce qui ressort de tout cela, c'est que si les approches axées sur l'inclusion sont importantes et peuvent apporter une contribution significative, les attentes concernant l'impact que les projets fondés sur ces approches peuvent avoir à court terme doivent peut-être être ajustées. En outre, étant donné que plus de la moitié des projets de sécurité climatique financés par le PBF ont adopté cette logique de projet, cela signifie que nous devons peut-être nous attendre à des résultats plus lents à se manifester dans l'ensemble du portefeuille de projets de sécurité climatique du PBF.

Les projets transfrontaliers se sont révélés prometteurs, mais ils comportent des difficultés supplémentaires non négligeables en termes de mise en œuvre, et les coûts et les efforts supplémentaires qu'ils ont occasionnés ne sont pas toujours justifiés par un avantage clairement identifiable.

Les personnes interrogées dans le cadre de cette revue, les évaluations des projets transfrontaliers de sécurité climatique et, plus généralement, les revues précédentes sur l'action du PBF ont mis en évidence une plus grande complexité, des coûts administratifs et de transaction plus élevés, ainsi que de plus grandes difficultés à obtenir des synergies et des résultats dans le cas de projets transfrontaliers²⁵³. Pour justifier ces coûts, il faudrait idéalement que l'adoption d'une modalité transfrontalière garantisse avantages supplémentaires évidents. Or, force est de constater qu'un tel avantage comparatif est rarement évident dans les projets transfrontaliers relatifs à la sécurité climatique.

Dans de nombreux projets transfrontaliers, il n'y a pas eu de synchronisation claire entre la théorie du changement, c'est-à-dire ce que le projet espérait réaliser, et les raisons pour lesquelles l'approche transnationale des activités transfrontalières était susceptible de contribuer à valider cette théorie. Comme indiqué ci-dessus, la plupart des activités menées dans le cadre de projets transfrontaliers impliquent des étapes ou des processus parallèles se déroulant de part et d'autre de la frontière, sans que l'on sache vraiment pourquoi la réalisation simultanée des mêmes activités de part et d'autre de la frontière permettrait d'appliquer la théorie du changement ou de résoudre les problèmes soulevés. Par exemple, le projet IRF-351-352 (Mali-Niger) est principalement axé sur le soutien à l'inclusion et à l'autonomisation des femmes comme moyen d'aborder la vulnérabilité des femmes au changement climatique et d'améliorer la gestion et la résolution des problèmes liés aux terres et aux ressources naturelles dans la communauté concernée. La grande majorité des activités consiste à soutenir l'inclusion et l'autonomisation des femmes dans leurs communautés respectives, de part et d'autre de la frontière. Alors que le projet affichait déjà des résultats impressionnants²⁵⁴, on ne voit pas très bien ce qu'a apporté de plus le fait que des activités parallèles d'autonomisation des femmes se déroulent simultanément de part et d'autre de la frontière. Les mêmes résultats auraient pu être obtenus dans deux projets distincts sans nécessairement passer par un projet transfrontalier.

Même pour les activités de nature transnationale ou transfrontalière, il n'y a souvent pas de preuves évidentes que leur réalisation a fait progresser de manière significative les objectifs globaux du projet. Par exemple, le projet transfrontalier PBF/BFA/B-6 (Burkina Faso, Niger et Mali) fonctionne principalement par le biais de sous-subsidations d'OSC, les OSC ou les acteurs communautaires étant présentés comme les meilleurs voire (potentiellement) les seuls acteurs capables de s'impliquer dans toute forme d'atténuation des conflits ou de transformation pacifique dans la sous-région du Liptako Gourma. Alors que l'objectif général et la modalité semblaient solides, les activités transfrontalières ont été réduites au strict minimum, à savoir un plan très modeste visant à essayer de développer un « réseau » d'ONG transfrontalières, facilité par une vague sous-activité d'ateliers transfrontaliers. La manière dont ces activités contribuent aux efforts des OSC dans chaque zone frontalière respective n'est pas claire non plus. La question clé pour ces projets n'était pas de savoir si la modalité adoptée ou les activités individuelles avaient un sens, mais si la réalisation de ces activités dans le cadre d'un projet multi-pays a réellement fait progresser la théorie du changement et a justifié les coûts supplémentaires du projet.

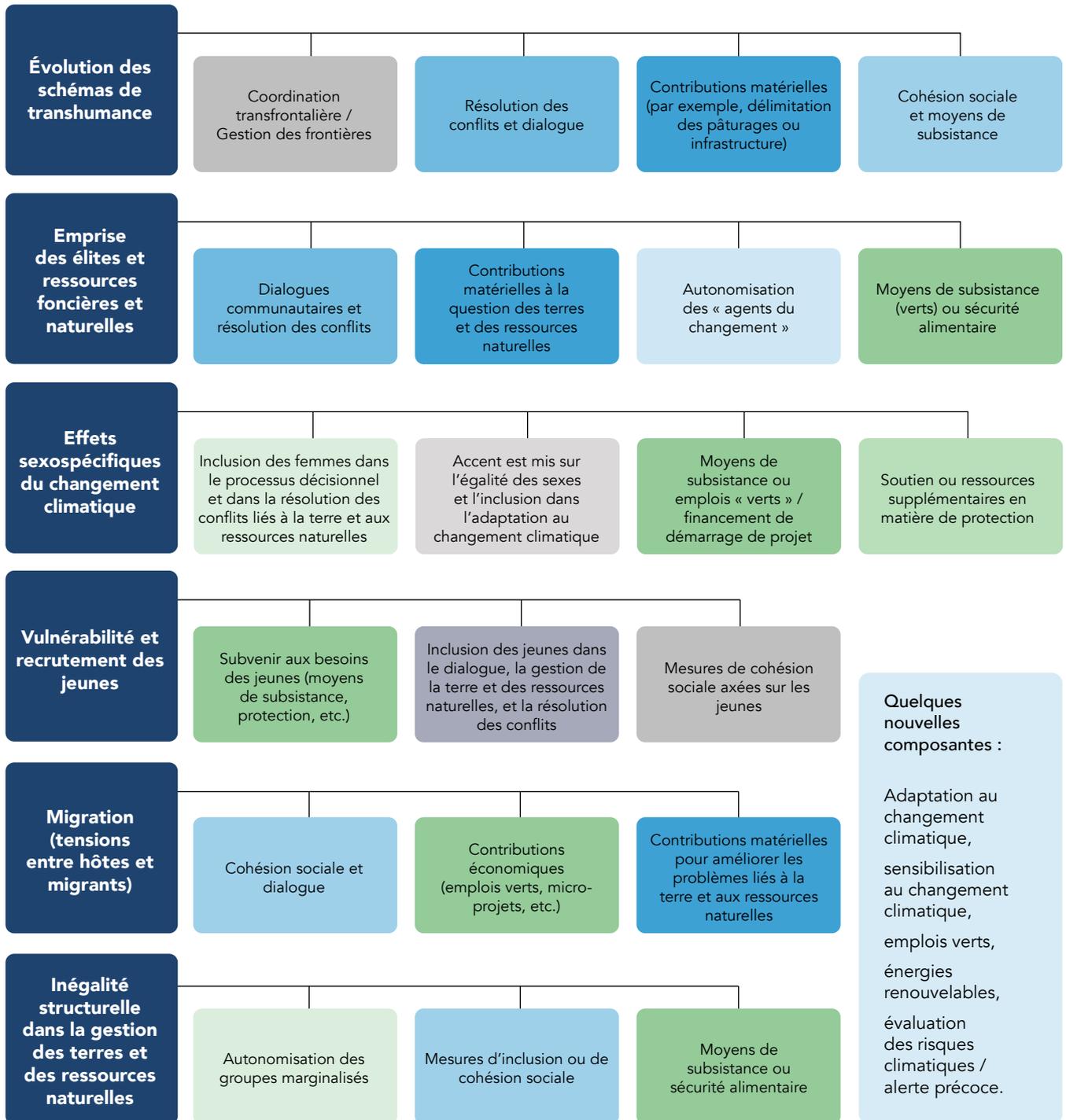
Ces conclusions ne suggèrent pas d'abandonner les approches transfrontalières, mais elles encouragent à rechercher une meilleure adéquation entre la théorie du changement et les activités transfrontalières proposées. En particulier dans les environnements où les pays concernés présentent des difficultés spécifiques en matière d'administration et de sécurité, les projets multi-pays peuvent entraîner des risques supplémentaires significatifs et des complications en termes de mise en œuvre. Ces coûts supplémentaires doivent être justifiés par une valeur ajoutée tangible des activités transfrontalières en question. Dans le cas contraire, les efforts déployés dans le cadre du projet risquent d'être inférieurs à la somme de leurs parties.

Un autre élément qui pourrait contribuer à faire progresser les résultats des projets transfrontaliers serait l'allongement de leur durée. Début 2022, le PBSO a étendu la durée maximale des projets financés via l'IRF, qui est la modalité de financement de la plupart des projets transfrontaliers. Cette durée a été portée à 24 mois au lieu de 18²⁵⁵. Cependant, les données disponibles suggèrent que même une durée de 24 mois reste excessivement courte pour atteindre les objectifs d'un projet transfrontalier, compte tenu des coûts de transaction supplémentaires et des défis politiques souvent importants. Les professionnels interrogés ont souligné la différence avec d'autres efforts transfrontaliers dans le domaine de la consolidation de la paix environnementale (par exemple, la négociation sur des questions liées aux eaux transfrontalières). Lorsque l'objectif est d'obtenir un certain degré d'accord, de coopération ou d'engagement politique au plus haut niveau (comme c'était le cas dans de nombreux projets transfrontaliers du PBF), les experts ont averti qu'il fallait généralement des années de renforcement de la confiance et de négociation avant de pouvoir s'asseoir à la table des négociations. Un représentant d'un partenaire d'exécution ayant travaillé sur d'autres questions climatiques transfrontalières au Moyen-Orient a indiqué que pour une initiative multi-pays, il fallait compter au moins cinq ans avant d'obtenir des résultats²⁵⁶.

Réponses et solutions communes aux projets

Le diagramme ci-dessous illustre certaines réponses et solutions communes en fonction des problématiques les plus fréquentes. Il ne s'agit pas de la représentation d'un projet donné, mais simplement d'une synthèse des thèmes et des réponses récurrents. Étant donné que de nombreux projets proposent

des théories du changement complexes et à multiples facettes, les réponses apportées dans la plupart des projets sont beaucoup plus larges que les trois ou quatre exemples de réponses par domaine représentés dans le diagramme.



Bonnes pratiques et enseignements tirés de composantes ou d'activités de projet spécifiques

En ce qui concerne les composantes ou les activités communes aux projets, **les résultats et les retours les plus positifs concernent en général l'assistance technique permettant d'améliorer la disponibilité ou l'utilisation des ressources naturelles**²⁵⁷. Cette assistance prend plusieurs formes : soutien à l'infrastructure pastorale, au reverdissement des pâturages dans les projets de transhumance, rénovation de l'infrastructure hydraulique locale (comme dans le cas de l'étude de cas du Yémen). Il peut également s'agir d'une assistance technique visant à améliorer les rendements agricoles, d'autres problèmes d'approvisionnement en eau ou d'infrastructures améliorant la santé et le bien-être des bêtes de pâturage ou facilitant leur transport. Les communautés ont eu tendance à accorder une grande importance à ces interventions parce qu'elles répondaient aux problèmes de rareté ou de dégradation des ressources qui les affectaient directement. Les professionnels et les responsables de la mise en œuvre des projets ont estimé que cette « **diplomatie technique** » avait contribué à créer des points d'entrée pour d'autres éléments du projet, tels que la cohésion sociale et l'intégration de la dimension de genre.

Si ces interventions immédiates liées aux ressources naturelles semblent donner les résultats les plus tangibles, les professionnels ont également souligné l'importance des interventions dont les résultats sont peut-être moins immédiats ou moins observables, mais qui ont le potentiel de prolonger la pérennité des dividendes du projet au-delà du cycle du projet²⁵⁸. Les composantes ou les activités de projet qui encouragent une meilleure gestion globale des ressources naturelles au sein de la communauté (amélioration qui peut être le résultat de diverses activités axées sur la cohésion sociale, le dialogue, la résolution des conflits ou l'inclusion) peuvent prolonger les effets des projets, permettant de rendre auto-suffisantes toutes les interventions techniques ou matérielles²⁵⁹. **Les difficultés à surmonter ont été plus importantes pour parvenir à mettre en œuvre ces autres composantes liées au dialogue, à la cohésion sociale ou à la communauté, et pour obtenir des résultats**, en particulier dans les communautés où le degré d'insécurité était plus élevé, où les barrières sociétales et communautaires ou les divisions communautaires étaient plus ancrées et où d'autres dynamiques exacerbaient les problèmes²⁶⁰. **Les professionnels considèrent néanmoins ces activités comme une composante indispensable.**

Ces observations semblent cohérentes avec les bonnes pratiques et les enseignements tirés de récents projets de sécurité climatique financés par d'autres donateurs. Pour ne citer qu'un exemple, il ressort de l'évaluation d'un projet de sécurité climatique financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) en Éthiopie (qui a servi de base à la conception d'un des projets de sécurité climatique du PBF) que « Certaines activités liées au changement climatique

ont contribué plus que d'autres à la consolidation de la paix. Par exemple, les activités du projet visant à réhabiliter les bassins d'eau et à construire des digues de terre pour la collecte de l'eau ont été considérées comme ayant réussi à réduire les tensions entre les groupes en augmentant la disponibilité globale des ressources en eau pour tout le monde »²⁶¹. Dans le même temps, l'évaluation a noté que d'autres composantes sociales et communautaires, y compris les comités de paix et le renforcement de l'inclusion et de la collaboration par le biais des réseaux de paix des femmes, des clubs de résilience climatique des jeunes et d'autres dialogues étaient tout aussi importants pour favoriser la mise en place de pratiques résilientes au changement climatique²⁶².

Parmi les conseillers des Nations Unies pour la paix et le développement et les responsables de la mise en œuvre des projets interrogés, plusieurs ont fait remarquer que **les communautés accueillent favorablement le soutien aux moyens de subsistance, mais qu'il faudrait peut-être plus de temps pour voir les résultats d'ensemble**. Ils ont également fait remarquer que même si les projets pouvaient introduire des moyens de subsistance durables, par exemple, il faudrait du temps pour voir si les membres de la communauté soutenaient le changement et dans quelle mesure cela contribuait matériellement à la dynamique de la sécurité climatique²⁶³. Certains projets ont vu les dividendes immédiats du soutien aux moyens de subsistance, au moins comme point d'entrée pour travailler sur d'autres éléments de renforcement de la confiance et de la cohésion sociale. L'évaluation du projet PBF/TCD/A-1 (un projet portant sur la dynamique des communautés d'accueil et de migrants au Tchad) a révélé que le soutien aux moyens de subsistance dans le cadre du projet a agi comme un mécanisme de changement clé. Le renforcement des moyens de subsistance des différentes communautés a « largement contribué à stabiliser les conflits et à créer, dans une certaine mesure, des liens de solidarité communautaire entre les bénéficiaires »²⁶⁴.

Les activités de médiation communautaire et de résolution des conflits (liées à la transhumance, aux ressources naturelles ou à d'autres défis environnementaux collectifs et aux conflits) **ont généralement été perçus comme participant à l'atténuation et à la résolution des conflits, ainsi qu'à la réduction des niveaux de violence** (bien qu'il ait été difficile d'en mesurer précisément l'ampleur)²⁶⁵. Par exemple, l'évaluation du projet transfrontalier PBF/IRF-268-269 (RCA-Tchad) a révélé que « la médiation avec les éleveurs et les agriculteurs est l'une des stratégies du projet qui a eu un impact réel sur la résolution des conflits »²⁶⁶. Dans l'étude de cas du Yémen, les mécanismes de résolution des conflits au sein de l'AUE étaient un élément essentiel pour aborder les graves problèmes liés à l'eau qui contribuent aux conflits. Cependant, alors que dans le cas du Yémen, le mécanisme semblait être autonome au-delà du projet PBF (parce que le projet a ensuite été soutenu par d'autres donateurs, au moins dans certains gouvernorats), les évaluations des projets dans d'autres contextes mettent en doute la pérennité des mécanismes et organes de résolution des litiges au-delà du projet, en raison de l'insécurité ou du manque de financement et de soutien²⁶⁷.



Un éleveur nigérien bénéficie d'un projet de gestion et de régénération des paysages mené par la FAO au Niger. Les résultats suggèrent que les projets d'assistance technique visant à remédier à la pénurie de ressources — par exemple, en améliorant l'approvisionnement en eau et la préservation de l'eau, en améliorant les techniques agricoles ou la restauration des pâturages — ont été bien acceptés et ont permis des avancées parce qu'ils ont pu à la fois s'attaquer à certaines des causes profondes du conflit et créer des points d'entrée pour aborder d'autres questions sociales brûlantes. *Photo fournie par la FAO Niger.*

Il s'est avéré très difficile d'impliquer ou de renforcer l'engagement des fonctionnaires dans la gestion des ressources naturelles et les conflits, en particulier au niveau national et surtout dans les projets transfrontaliers²⁶⁸. Les raisons en sont diverses. Dans la région du Liptako Gourma, les représentants du gouvernement n'étaient pas régulièrement présents en raison de l'insécurité dans la région²⁶⁹. Dans d'autres situations, les représentants n'avaient pas les connaissances et les capacités suffisantes en matière de consolidation de la paix pour jouer le rôle envisagé par le projet²⁷⁰. Certains professionnels et partenaires d'exécution interrogés ont fait état d'un manque d'intérêt ou de volonté politique de la part des représentants du gouvernement, ce qui a rendu ces composantes ou activités difficiles à mettre en œuvre, bien que beaucoup aient fait valoir qu'il s'agissait d'une raison pour s'engager davantage et ne pas se retirer (c'est-à-dire pour la possibilité de changer la mentalité du gouvernement)²⁷¹. Dans les projets transfrontaliers, il semble que l'insécurité, les retombées politiques ou les fermetures de

frontières (par exemple en raison du COVID-19) aient augmenté la probabilité que les activités transfrontalières, y compris les réunions intergouvernementales, soient annulées ou réduites de manière substantielle²⁷².

Si l'implication des fonctionnaires a soulevé de nombreuses difficultés, des conseillers des Nations Unies pour la paix et le développement et des membres du personnel du PBSO ont fait remarquer que, lorsque les efforts en la matière étaient couronnés de succès, leur participation avait un impact considérable. Par exemple, un agent travaillant sur de tels projets en Gambie a noté que la capacité du projet à initier un dialogue entre les communautés et les représentants du gouvernement, et à positionner l'adaptation au changement climatique dans le cadre d'une dynamique de sécurité ou de consolidation de la paix, était l'une des contributions les plus importantes du projet²⁷³. L'évaluation indépendante du projet [PBF/TCD/A-1](#) (Tchad) souligne que la « synergie avec l'État »

est une bonne pratique, et qu'une « réelle collaboration entre les autorités locales et les bénéficiaires du projet » semblait contribuer aux objectifs du projet a pu être observée²⁷⁴.

Les composantes conçues pour fournir des informations ou sensibiliser, soit en vue d'améliorer les pratiques communautaires en matière d'adaptation au changement climatique, soit en tant que mécanisme d'alerte précoce, ont abouti à des résultats mitigés. **Les outils d'alerte précoce (par exemple le TTT) semblent contribuer à la prévention des conflits dans certaines communautés**²⁷⁵. Cependant, dans d'autres régions, les mécanismes d'alerte précoce ont été peu adoptés, voire carrément refusés par les fonctionnaires ; certaines évaluations ont remis en question la durabilité des mécanismes d'alerte précoce lorsque les communautés ne sont pas payées pour les faire fonctionner²⁷⁶.

En ce qui concerne la sensibilisation ou la transmission de connaissances liées au changement climatique et à l'adaptation ou à d'autres composantes de projet, il est difficile de les évaluer collectivement compte tenu de la disparité des objectifs. Des remontées plutôt positives laissent penser que les **communautés ont bénéficié de la sensibilisation à l'adaptation au changement climatique, du moins lorsqu'elle était liée à d'autres interventions qui leur ont permis de prendre des mesures d'adaptation positives concrètes**²⁷⁷. Cependant, certaines des activités de sensibilisation (ne se limitant pas à celles sur l'adaptation au climat) semblent ne pas avoir eu les effets escomptés²⁷⁸. Certaines études suggèrent que cela peut s'expliquer par une mise en œuvre défailante, d'autres soulignent une erreur de diagnostic de la théorie du changement. Quoi qu'il en soit, le problème en question est relié à un manque de connaissances (sur le changement climatique ou sur les bonnes pratiques en matière de résilience et d'adaptation au changement climatique) et non à d'autres obstacles, tels que l'insécurité, le manque de capacité financière ou d'autres barrières sociales.

Projets axés sur les femmes, les filles et les jeunes

Comme nous l'avons souligné plus haut, le portefeuille du PBF sur la sécurité climatique est fortement axé sur les femmes et les filles puisque plus de la moitié des projets visent à répondre aux besoins de ces groupes. Les jeunes font également l'objet d'une attention significative et croissante, bien que le nombre de projets leur étant consacré soit moins élevé. Le nombre de projets axés sur les femmes et les filles montre que des efforts croissants sont déployés pour développer des approches dans le domaine de l'égalité des sexes, du climat et de la sécurité. Bien que les professionnels et les experts dans ce domaine aient été parmi les plus prudents — soulignant qu'il s'agit d'un domaine encore balbutiant et qu'il est trop tôt pour tirer des conclusions et des leçons complètes sur les pratiques — la trajectoire des projets financés par le PBF dans ce sous-domaine suggère d'importantes perspectives pour aller de l'avant²⁷⁹.

Certains des projets financés par le PBF et axés sur les femmes et les jeunes filles ont déjà abouti à des résultats prometteurs. Plusieurs professionnels travaillant dans ce domaine ont affirmé que **les interventions dans le domaine des ressources naturelles ou de l'environnement pouvaient être l'un des domaines dans lesquels la « consolidation positive de la paix »²⁸⁰ peut être la plus efficace pour lutter contre la discrimination et les vulnérabilités fondées sur le sexe** — en utilisant la sphère des ressources naturelles comme point d'entrée pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes ou leur inclusion dans les processus communautaires de prise de décision. Si la prudence reste de mise dans certaines situations²⁸¹, dans de nombreux domaines, les questions environnementales présentent l'avantage d'apparaître moins politisées et sont donc plus propices à l'inclusion et à la participation des femmes. Compte tenu du rôle des femmes et des jeunes filles dans l'agriculture, dans la collecte de l'eau ou dans d'autres domaines liés aux ressources naturelles, il n'est pas absurde de penser que leur contribution et leur participation dans ces domaines sont déjà acceptées dans une certaine mesure.

En outre, l'exploration de la façon dont l'inclusion des femmes peut contribuer aux objectifs environnementaux ou d'adaptation au changement climatique a bénéficié d'une attention particulière, sur le terrain et dans de nombreux projets financés par le PBF²⁸². La documentation du projet **PBF/IRF-434** (Papouasie-Nouvelle-Guinée) décrit ainsi la logique de cette approche : « **Si les catastrophes et les crises ont un impact négatif disproportionné sur les femmes, les filles et les autres groupes vulnérables, elles offrent également la possibilité d'une participation inclusive notable dans les interventions de consolidation de la paix et d'adaptation au changement climatique.** Le rôle des femmes dans la promotion d'une culture de résilience et leur contribution active au renforcement de la résilience aux catastrophes ont souvent été négligés »²⁸³.

Comme l'illustre l'étude de cas sur le Yémen, l'idée que la gestion des ressources naturelles ou le règlement des différends pourrait être un domaine plus propice pour promouvoir une plus grande inclusion des femmes est prometteuse. L'implication des femmes dans les conflits liés à l'eau et dans la gestion de l'eau au niveau local est considérée comme un espace relativement sûr, où la communauté tolère davantage l'inclusion et le leadership des femmes. En outre, les données suggèrent que si les femmes n'ont pas été les « agents de changement » espérés à l'origine (les éléments clés conduisant à une modification de l'utilisation de l'eau et à des pratiques de gestion des conflits liés à l'eau), leur participation au projet a néanmoins apporté une valeur ajoutée. Les participants ont fait valoir que la participation des femmes permettait d'intervenir sur un éventail plus large de problèmes liés à l'eau dans les communautés (c'est-à-dire ceux qui concernent les femmes) et d'identifier de nouvelles solutions, et qu'elle avait pu favoriser la pérennité des effets.

Les résultats obtenus dans le cadre des projets menés au Yémen ne sont pas isolés. **Bon nombre des projets les plus prometteurs financés par le PBF concernant les**

Encadré D : Projets comportant des volets relatifs à l'autonomisation des femmes et des jeunes

Sur l'ensemble de l'échantillon, 48 projets sur 74 comportaient une forte composante liée à l'autonomisation des femmes :

- 36 d'entre eux étaient principalement axés sur les femmes et les filles ;
- 12 d'entre eux ont abordé la question des femmes/filles dans l'une des sous-composantes.

Parmi les projets relatifs à la sécurité climatique, 19 projets sur 43 comportaient une forte composante d'autonomisation des femmes :

- 18 d'entre eux étaient principalement axées sur les femmes et les filles ;
- Sept d'entre eux comportaient au moins une sous-composante sur les femmes/filles.

Parmi les projets d'autonomisation des jeunes de l'échantillon sur la sécurité climatique, on trouve :

- Quatre projets YPI ;
- Huit projets au total qui sont centrés ou fortement axés sur la jeunesse ;
- Huit projets avec au moins une sous-composante significative ou une contextualisation liée à la jeunesse.

femmes et les filles s'appuient sur des modèles positifs émergents d'inclusion des femmes dans la gestion des ressources naturelles ou l'adaptation au changement climatique au niveau communautaire. Par exemple, le projet dit du « Nil bleu » au Soudan (PBF/SDN/B-1) est né d'une initiative conjointe du PNUE, du PNUD et d'ONU-Femmes qui visait à identifier des points d'entrée pour l'inclusion et la participation des femmes sur les questions relatives aux ressources naturelles, à l'environnement et au changement climatique, en reconnaissant leur plus grande vulnérabilité dans certaines situations, mais aussi les contributions positives qu'elles étaient susceptibles de faire²⁸⁴. L'un des projets pilotes de cette initiative visait à former les femmes du Nord Kordofan, au Soudan, à des techniques agricoles durables (parmi d'autres activités de subsistance), tout en promouvant leur rôle dans la conduite du dialogue communautaire sur l'adaptation au changement climatique. Selon la théorie du changement sous-jacente, le plus grand nombre de ménages dirigés par des femmes dans cette communauté (en raison du conflit, du climat ou d'autres dynamiques politiques) entraînait une

plus grande tolérance au fait que les femmes remplissent des fonctions traditionnellement dévolues aux hommes, notamment dans le domaine des ressources naturelles. Le projet pilote a eu des effets significatifs, avec des améliorations rapides et spectaculaires de l'autonomisation et de l'inclusion économiques des femmes²⁸⁵. Le projet « Nil bleu », approuvé en 2021, s'appuie donc délibérément sur une logique similaire et testera la résilience de ce modèle et de cette théorie du changement dans un nombre beaucoup plus important de communautés à travers différentes régions du Soudan²⁸⁶.

Deux autres projets prometteurs — en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PBF/IRF-434) et en Gambie (GMB/B-2) — ont également fait état de « preuves existantes » sur le terrain démontrant que l'inclusion des femmes dans la gestion des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique permettrait à la fois de créer des « opportunités pour des interventions de transformation des rôles de genre » et d'améliorer les pratiques de gestion des ressources naturelles²⁸⁷. Le document de projet relatif à ce dernier point, par exemple, mentionnait plusieurs projets soutenus par l'USAID dans la Corne de l'Afrique où l'inclusion des femmes a sans doute contribué à un « changement culturel » dans les communautés en question, la participation des femmes étant associée à une gestion des ressources naturelles et à des pratiques de plantation d'arbres plus coopératives et durables²⁸⁸. De manière générale, ces projets (ainsi que d'autres projets financés par le PBF et axés sur les femmes et les filles) sont également éclairés par des enseignements plus larges de l'agenda « femmes, paix et développement », auquel ils font référence, notamment s'agissant des avantages du leadership et de la participation des femmes dans différentes formes de prise de décision et de consolidation de la paix au niveau communautaire.

Ce qui a rendu ces trois projets si intéressants, c'est qu'ils n'ont pas seulement été conçus pour essayer de réaliser des synergies entre le genre, le climat et la sécurité, mais aussi pour tester explicitement les meilleures solutions pour créer ces synergies et pour soutenir un apprentissage plus large dans ce domaine. Les documents relatifs au projet en Papouasie-Nouvelle-Guinée (PBF/IRF-434) ont souligné à plusieurs reprises que le projet devait contribuer à « combler les lacunes en matière de connaissances sur le lien entre le genre, le climat et la sécurité ». Le projet « Nil bleu » semble également comporter un sous-thème important portant sur l'identification et le développement de bonnes pratiques dans le domaine du lien entre genre, climat et sécurité. L'un des experts consultés sur l'élaboration du projet « Nil bleu » avait déjà été impliqué dans le projet pilote du Kordofan Nord. Il a noté que l'une des lacunes de ce projet pilote était qu'il avait mesuré des effets spectaculaires en termes d'inclusion et d'autonomisation des femmes, mais qu'il n'avait pas suffisamment mesuré les effets pertinents du point de vue de la gestion des ressources naturelles ou de considérations liées à la sécurité climatique. En réponse, le projet « Nil Bleu » a intégré des éléments permettant de mieux identifier les impacts environnementaux du projet, en plus des progrès réalisés en matière d'autonomisation et de participation des femmes²⁸⁹.

Encadré E : Les femmes et les jeunes en tant qu'« agents du changement »

L'une des théories du changement les plus répandues dans les projets axés sur les femmes et les jeunes met en avant l'idée que ces deux catégories peuvent agir en tant qu'« agents de changement ». Cependant, les résultats des projets sont mitigés²⁹⁰. Comme indiqué dans l'étude de cas du Yémen, il y a eu une situation dans laquelle les femmes ont clairement joué un rôle décisif et ont semblé remplir ce rôle d'« agent de changement » (dans le projet pilote précurseur dans le bassin de Sanaa). Toutefois, dans les trois communautés où le projet a ensuite été développé, malgré les contributions constructives des femmes aux résultats du projet, ce n'est pas grâce à elles que le projet a pris de l'ampleur et a pu résoudre les problèmes de conflits liés à l'eau. Le projet PBF/IRF-259 (Côte d'Ivoire) offre un autre exemple pertinent de cette dynamique²⁹¹. Le projet semble avoir fait des progrès significatifs dans la résolution des tensions entre deux communautés (en particulier autour de l'occupation illégale d'une forêt protégée par une sous-communauté) et a également contribué à la réduction des conflits liés à la terre et aux ressources naturelles. L'engagement des jeunes et des femmes a également été marqué. Cependant, les résultats suggèrent que les objectifs généraux de consolidation de la paix ont été atteints grâce à l'implication et à l'adhésion des anciens, plutôt que par l'inclusion des leaders des jeunes et des femmes que la théorie du changement du projet cherchait à promouvoir en tant qu'« agents de changement ».

Les résultats étant à la fois positifs et négatifs, **il ne s'agit pas de rejeter la théorie de l'« agent de changement », mais peut-être de réfléchir à ne plus en faire un mécanisme générique ou universel de changement**. Les résultats suggèrent que cette théorie est très dépendante du contexte et de la situation, et que sa validité peut varier en fonction non seulement de la communauté, mais aussi des femmes, des jeunes ou des autres personnes impliquées, ou même simplement en fonction du moment et du problème de sécurité climatique en question. Il convient donc d'examiner les circonstances particulières plus en profondeur avant de s'engager dans un projet. Néanmoins, les avantages de la promotion d'une participation plus importante et plus significative des femmes et des jeunes aux questions relatives aux ressources naturelles ou à la résolution des conflits locaux étaient toujours présents dans toutes ces situations, même si leur rôle spécifique d'« agents du changement » ne s'est pas toujours concrétisé.

Alors que les exemples ci-dessus mettent en évidence une tendance positive vers des projets intégrant effectivement le lien genre-climat-sécurité, une partie encore importante des projets financés par le PBF et axés sur les femmes et les filles n'ont pas tout à fait atteint les synergies complètes entre le genre, le climat et la sécurité considérées comme idéales par de nombreux experts dans ce domaine²⁹². Un grand nombre des 36 projets de l'échantillon de sécurité climatique qui sont fortement axés sur les femmes comportent des thèmes et des approches communs aux projets axés sur les femmes, la paix et la sécurité, mais la contextualisation et les activités liées au climat n'y sont que superficielles²⁹³.

Il peut y avoir de nombreuses raisons à cela. Tout d'abord, ce phénomène était plus fréquent dans les projets les plus anciens que dans ceux approuvés en 2021, ce qui suggère qu'il y a déjà eu une réflexion et une évolution en la matière. Deuxièmement, il se peut que des termes liés au climat aient été ajoutés au document de projet au cours de la phase de proposition, sans qu'ils aient été particulièrement destinés à modifier le centre de gravité du projet. Des professionnels ont indiqué qu'il était assez courant que des termes — notamment de termes liés au climat — soient ajoutés au cours de la phase de proposition, sans que leur contribution à la théorie du changement ou à la conception du projet ne fasse l'objet d'une réflexion suffisante. Troisièmement, les thèmes liés au climat ou à l'environnement peuvent avoir été pertinents dans le contexte général et ont

donc été inclus, mais sans intention de modifier l'objectif principal du projet et son contenu sur les questions de genre²⁹⁴. En substance, certains projets n'ont pas échoué à récolter les bénéfices d'une approche reposant sur une synergie complète entre genre, climat et sécurité — ils n'ont tout simplement pas essayé de le faire.

Au-delà de ces explications possibles s'appliquant à certains projets, la prévalence dans l'échantillon du PBF de ces projets classiques sur le thème « femmes, paix et sécurité » avec une dynamique climatique superficielle ou mal synchronisée, illustre une difficulté majeure dans le domaine de la sécurité climatique. Comme l'a indiqué un expert de ce domaine : **« Pour beaucoup, il y a une déconnexion, que ce soit du côté du genre ou du climat... [il y a] un manque de réflexion sur leur interaction ou leur interconnexion »**²⁹⁵. Le fait que les projets financés par le PBF se soient déjà caractérisés par une synergie et une intégration plus poussées entre le genre, le climat et la sécurité, même au cours de cette période, suggère des évolutions dans la bonne direction. Continuer à souligner (au stade de la proposition ou à l'occasion de rencontres et d'échanges au sein de la communauté de pratique) la nécessité de réfléchir aux avantages mutuels ou aux liens entre ces questions transversales pourrait soutenir une programmation plus solide, de même qu'une clarification de la catégorisation et de la priorisation du PBSO (examinées plus en détail dans l'avant-dernière sous-section).

Investir davantage dans des projets itératifs ou dans des projets dotés d'une approche d'apprentissage spécifique au lien entre le genre, le climat et la sécurité permettrait de tirer parti des premiers succès enregistrés sur le terrain. Pour véritablement tester des solutions et des approches novatrices, il faudrait des initiatives telles que la collaboration PNUE-PNUD-ONU-Femmes, ou des approches d'apprentissage telles que celles décrites ci-dessus pour les projets de Papouasie-Nouvelle-Guinée et du « Nil bleu ». Le développement de meilleures méthodes d'intégration du climat, de la sécurité et de la consolidation de la paix nécessite des engagements soutenus de la part d'organisations qui sont prêtes à consacrer beaucoup de temps à la collecte d'idées pour de nouvelles interventions de projet, à leur mise à l'essai et à l'évaluation de leurs résultats dans des contextes multiples. Le PBF peut favoriser ce type d'approche en soutenant des modèles pilotes successifs, ainsi que des éléments d'analyse et d'apprentissage suffisants au sein de chacun d'entre eux. Mais c'est finalement à ces autres agences et partenaires qu'il reviendra d'être les moteurs de l'élaboration de ces nouvelles approches.

Un dernier thème important de la programmation tenant compte du lien entre le genre, le climat et la sécurité concerne les critères de référence de la participation des femmes à diverses activités de projet. C'est de loin la façon la plus courante dont les objectifs relatifs à l'inclusion et à l'autonomisation des femmes ont été mesurés (tant dans les projets axés sur ces objectifs que pour les sous-composantes ou les activités d'autres projets relatifs à la sécurité climatique). Cependant, plusieurs évaluations de projets ont noté que la participation n'avait pas semblé garantir les dividendes complets de l'autonomisation des femmes et de leur inclusion significative dans les activités économiques ou la prise de décision au niveau communal. Par exemple, l'évaluation du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger et Mali) a noté que « la fixation de quotas ne suffit pas et qu'il est important que les projets adoptent des approches proactives pour identifier, sensibiliser, former, voire organiser les groupes minoritaires, en particulier les jeunes, afin de garantir leur pleine participation au projet »²⁹⁶.

En ce qui concerne les orientations futures pour ce domaine d'action, la présente revue reprend de manière générale les conclusions de la *revue thématique de 2021 du PBSO sur la consolidation de la paix tenant compte de la dimension de genre*. Cette revue concluait également qu'une trop grande importance était accordée aux critères de participation. Elle observait que : « [Les théories du changement] considèrent souvent la participation des femmes comme l'objectif final, mais elles expliquent rarement comment cette participation est censée contribuer à la paix »²⁹⁷. La revue soulignait la nécessité de ne pas se limiter à la seule participation en termes d'objectifs de projet : « **Bien qu'amener les femmes à la table soit une première étape nécessaire ... ce qui se passe une fois qu'elles y sont doit faire l'objet d'une plus grande attention afin d'éviter une participation purement symbolique des femmes** »²⁹⁸. Tout comme les mises en garde énoncées ci-dessus concernant la nécessité de calibrer les attentes en matière de

projets axés sur l'inclusion (soit la plupart des projets axés sur les femmes que finance le PBF), la *revue thématique de 2021 sur la consolidation de la paix tenant compte du genre* avertissait que la « consolidation de la paix sensible aux questions de genre » est un processus lent, qui nécessite des années d'efforts et dont les résultats n'apparaissent souvent qu'après avoir connu des échecs et surmonté de nombreuses difficultés²⁹⁹. La revue recommandait aux donateurs de faire preuve de patience et d'investir davantage dans le suivi à long terme.

En ce qui concerne les projets axés sur les jeunes, ils sont beaucoup moins nombreux et la plupart d'entre eux ne disposent pas d'évaluations indépendantes ou d'autres données de projet permettant de tirer des conclusions sur les résultats. **Les résultats disponibles suggèrent qu'il est nécessaire de questionner de manière plus approfondie les hypothèses sur les raisonnements et les motivations des jeunes afin de favoriser davantage leur participation et de soutenir la réalisation des objectifs de projet.** L'évaluation d'un projet axé sur l'inclusion des jeunes au Mali, [PBF/IRF-260](#) (présentant la méthode d'enseignement innovante « Do Kayidara »), a observé que le projet avait mené à bien de nombreuses activités et constaté des progrès dans la participation des jeunes à la résolution des conflits locaux. Malgré cela, l'enquête de perception a soulevé des questions quant à la capacité de ces activités à produire les résultats d'ensemble escomptés. Pour citer un exemple : « 56 % des (jeunes) bénéficiaires directs et 79 % des bénéficiaires indirects estiment que ces biens communautaires n'ont pas contribué à la protection et au bien-être des adolescents/jeunes³⁰⁰. Si l'évaluation n'a pas permis de comprendre pourquoi ces équipements n'ont pas été appréciés, d'autres conclusions du projet suggèrent d'interroger les hypothèses concernant les opportunités que les jeunes trouvent utiles ou dont ils souhaitent disposer. L'évaluation du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger et Mali), a noté que le projet a eu du mal à atteindre ses objectifs en matière d'inclusion et de participation des jeunes parce que beaucoup d'entre eux n'étaient pas intéressés par les opportunités agricoles proposées, et parce que lorsqu'ils l'étaient, ils étaient mobiles. **Ces résultats sont de nature à remettre en question les hypothèses selon lesquelles il suffirait de développer les opportunités offertes aux jeunes** pour contrer la marginalisation ou les vulnérabilités qui sont considérées comme des facteurs de conflit.

Pays ou situations à risque ou touchés par un conflit violent

Il y a de bonnes raisons d'essayer d'encourager les donateurs à soutenir davantage la sécurité climatique ou les programmes environnementaux connexes dans les zones fragiles et touchées par les conflits. L'une d'entre elles est purement une question de besoin. Comme l'a noté une analyse du PNUD : « **70 % des pays les plus vulnérables au changement climatique dans le monde figurent également parmi les contextes les plus fragiles ; ils sont aussi parmi les plus durement touchés** »³⁰¹. Deuxièmement, comme l'illustrent les études de cas, ces



La consolidation de la paix, qu'elle soit liée à la sécurité climatique ou environnementale, semble être l'une des approches les plus prometteuses pour obtenir des avancées dans les pays fragiles et touchés par des conflits. Toutefois, il semble que les défis soient plus importants dans les régions où les problèmes d'environnement et de sécurité sont fondamentalement transnationaux, comme c'est le cas dans les zones frontalières du Niger, où l'éleveur peut ci-dessus s'occupe de son bétail. *Photo de Luis Tato, fournie avec l'aimable autorisation de la FAO Niger.*

programmes liés au climat ou à l'environnement pourraient s'avérer être les plus faisables et les plus efficaces dans des contextes difficiles parce qu'ils satisfont des besoins matériels immédiats, mais souvent sans être considérés comme aussi ouvertement politiques que d'autres activités de consolidation de la paix. Ces programmes peuvent ainsi créer des points d'entrée pour d'autres activités de consolidation de la paix plus sensibles, telles que la prise en compte des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ou la lutte contre d'autres blocages et sources de méfiance au niveau communautaire (voir l'encadré F ci-dessous pour d'autres exemples au Yémen et en Somalie).

Bien que le lien entre les conflits et le changement climatique soit de plus en plus reconnu, les investissements dans les efforts de consolidation de la paix liés au climat restent limités. Une étude récente du PNUD sur les « fonds verticaux » de financement de la lutte contre le changement climatique dans 146 pays a révélé qu'un seul des 15 principaux bénéficiaires était considéré comme un État extrêmement fragile. L'étude a également noté que parmi les États fragiles et extrêmement

fragiles, seuls deux, la RDC et Haïti, se sont classés parmi les 20 premiers bénéficiaires de financements provenant de fonds mondiaux d'aide à la lutte contre le changement climatique entre 2014 et mai 2021³⁰². Bien qu'il y ait quelques exceptions (par exemple, le Fonds mondial pour l'environnement)³⁰³, la règle décrite dans un autre rapport du PNUD se vérifie : « Les donateurs ont tendance à privilégier les endroits plus sûrs »³⁰⁴.

Dans le cadre de l'exercice de codage général des 74 projets sélectionnés, l'UNU-CPR a identifié la place qu'occupait chacun des pays, l'année de l'autorisation du projet, dans différents classements : ND GAIN, Indice des États fragiles de The Fund for Peace, IEP, Global Peace Index et UCDP. Si l'on considère les 74 projets de l'échantillon, le PBF a soutenu des projets de sécurité climatique dans cinq des dix pays les plus vulnérables au changement climatique, selon l'indice ND GAIN. **Neuf des dix pays ayant reçu les financements les plus importants dans cet échantillon de 74 projets figuraient parmi les pays les plus vulnérables (quartile inférieur) de l'indice ND GAIN** (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Sierra Leone Soudan et Tchad). En outre, sur les dix

pays qui ont reçu le plus de fonds dans cet échantillon, six étaient régulièrement classés parmi les États les plus fragiles dans l'indice des États fragiles (Tchad, Mali, Niger, Mauritanie, Soudan et Liberia). Six pays ont reçu des fonds pour la sécurité climatique alors qu'ils étaient en proie à un conflit armé actif ou au cours d'une année où ils ont dépassé ou approché le seuil des 1 000 morts au combat défini par l'UCDP (Yémen, Somalie, Mali, Burkina Faso, Niger, Soudan et RDC). Bien que les chiffres ci-dessus portent sur l'ensemble de l'échantillon de 74 projets, les taux d'investissement dans des espaces fragiles et touchés par des conflits, ainsi que dans des États particulièrement vulnérables au changement climatique, étaient tout aussi élevés dans le sous-ensemble plus restreint des projets relatifs à la sécurité climatique.

Ces statistiques reflètent ce que de nombreux interlocuteurs ont salué : **le PBF est prêt à investir dans des domaines ou des situations que d'autres donateurs jugent trop risqués.** À titre d'exemple, un professionnel a déclaré à propos d'un projet dans la sous-région du Liptako Gourma : « Lorsque nous avons lancé le projet, nous avons l'impression que nous n'y parviendrions jamais en raison du niveau d'insécurité. Nous ne pouvions aller [dans ces zones] qu'en utilisant des budgets tels que ceux du PBF en raison des risques encourus. C'était un 'no man's land' pour les autres donateurs. »³⁰⁵. Les obstacles au financement ne se limitent pas aux risques de sécurité physique. Un autre responsable de programme intervenant au Soudan a noté que depuis le coup d'État militaire d'octobre 2021, de nombreux donateurs internationaux avaient gelé l'aide gouvernementale, les programmes de développement et d'autres formes d'aide internationale au Soudan. Il a expliqué que le PBF était l'un des rares donateurs à financer encore activement ce type d'actions à l'époque où la revue était en cours³⁰⁶.

Cette approche plus tolérante à l'égard des risques est le fruit d'une volonté délibérée. La décision du PBSO d'adopter une approche « tolérante au risque » signifie « s'engager dans des zones géographiques négligées ou à haut risque (y compris dans les régions rurales ou frontalières) et encourager d'autres donateurs et acteurs du secteur privé à investir et à créer des emplois dans des zones à haut risque, le PBF fournissant une capacité d'absorption pour l'adaptation et l'apprentissage à partir de l'échec »³⁰⁷.

Outre sa plus grande disposition à prendre des risques que certains donateurs, les interlocuteurs **ont également salué l'approche plus souple du PBF en matière d'ajustement de projet.** Des adaptations sont souvent nécessaires dans les environnements fragiles, étant donné que le contexte et les conditions sur le terrain sont fortement susceptibles de changer. Alors que la plupart des donateurs peuvent autoriser certains ajustements dans la conception et la mise en œuvre des projets, les personnes interrogées ont noté que le PBF tend à être l'un des plus flexibles, autorisant même des ajustements importants en termes de périmètre de projet ou de domaine d'activités, et même lorsque cela a pour conséquence de modifier substantiellement les objectifs et les résultats du projet par rapport à ce qui était prévu à l'origine. Dans le deuxième projet de l'étude de cas du Yémen ([PBF/IRF-256](#)),

par exemple, le PBF a permis au projet de détourner la moitié de ses ressources vers un nouveau site en raison des blocages des autorités houthies³⁰⁸. Plusieurs des projets examinés dans l'étude de cas du Liptako Gourma ont également fait l'objet de révisions radicales de leur portée, de leur lieu de mise en œuvre et des activités prévues, approuvées en raison de la situation en matière de sécurité.

Bien que les données du projet suggèrent que les interventions dans les domaines de la sécurité climatique et de la construction de la paix environnementale puissent se révéler fécondes dans de telles situations, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit de contextes difficiles. **Toutes les raisons pour lesquelles de nombreux donateurs peuvent être réticents à prendre des risques — y compris l'insécurité et le risque plus élevé de perturbation des projets qui en découle — étaient également évidentes dans les projets financés par le PBF dans les zones fragiles et touchées par des conflits.** Dans l'ensemble, les observations des professionnels, les évaluations indépendantes et les rapports d'avancement associés aux projets financés par le PBF dans ces régions (par exemple, ceux examinés dans l'étude de cas du Liptako Gourma) ont indiqué des taux plus élevés d'objectifs manqués ou de résultats de projets inférieurs aux attentes en raison de l'insécurité et de l'instabilité des conditions.

Les signes d'incertitude quant à la durabilité des réalisations des projets en raison de l'insécurité ambiante et de l'instabilité de la gouvernance sont également très nombreux. Au Yémen, par exemple, les projets visaient à résoudre les problèmes immédiats de gestion de l'eau — notamment le déblaiement des canaux et des voies d'irrigation — tout en impulsant des processus communautaires plus efficaces de gestion de l'eau et de résolution des litiges. Des signes forts de réussite étaient encore tangibles, même quelques années après la fin des projets, au moment de la recherche effectuée sur le terrain pour la présente revue. Toutefois, les participants au projet et d'autres observateurs dans les communautés impliquées craignaient que, compte tenu des niveaux persistants d'instabilité et du manque de gouvernance au Yémen, des problèmes similaires réapparaissent rapidement, par exemple des blocages de canaux et une dégradation de l'infrastructure de l'eau. La théorie du changement de bon nombre de ces projets visait souvent à améliorer la gestion communale et la coopération autour d'une ressource partagée, ce qui peut contribuer de manière substantielle à réduire les conflits autour de cette ressource. Toutefois, si la dégradation de l'environnement et le conflit en question sont essentiellement dus à des facteurs supra-communautaires qui perdurent, ceux-ci peuvent aboutir à annuler tout effet positif au niveau local. Il s'agit notamment de conflits persistants et de troubles politiques contribuant à une gouvernance et à une prestation de services faibles ou incohérentes, ou de l'absence de capacité et d'engagements nationaux à réagir et à s'adapter aux effets du changement climatique.

Une autre question mérite un examen et des recherches plus approfondies. Il s'agit d'établir une typologie des différents types d'environnements fragiles ou touchés par des conflits et d'étudier comment celle-ci affecte la probabilité qu'un projet

rencontre des difficultés en termes de mise en œuvre et de réalisation. Bien que l'échantillon soit trop limité pour tirer des conclusions définitives, il existe des différences notables entre les projets financés par le PBF qui se concentrent sur des problèmes de sécurité climatique essentiellement locaux et ceux qui tentent de répondre à des problèmes de sécurité climatique transnationaux. Par exemple, dans l'étude de cas du Yémen, les blocages immédiats contribuant à la pénurie d'eau étaient la dégradation locale des infrastructures hydrauliques et les conflits locaux concernant l'accès à l'eau et son utilisation. Le projet local était donc en capacité de tenter de résoudre ces problèmes. Dans la plupart des projets du Liptako Gourma, cependant, les questions principales concernaient les flux et les moteurs de la transhumance transnationale, qui se recoupent souvent avec d'autres facteurs de conflits transnationaux, tels que le trafic ou la criminalité organisée au niveau transnational, ou encore les activités des groupes armés transnationaux. Il ressort de plusieurs évaluations ou entretiens relatifs à des projets dans le Liptako Gourma, ainsi que dans d'autres régions confrontées à des défis transnationaux similaires, qu'**il était difficile pour des interventions essentiellement locales de traiter de manière exhaustive les moteurs transnationaux des conflits ou de la dégradation de l'environnement.**

Cela a été le cas même pour les projets transfrontaliers, étant donné que les activités et les mécanismes étaient encore assez localisés (activités parallèles de part et d'autre de la frontière ou, au mieux, limitées à une zone transfrontalière). Par exemple, l'évaluation indépendante du projet [PBF/IRF-269-268](#) (RCA-Tchad) a noté que les groupes armés ont rejoint les éleveurs pour « monnayer leur protection »³⁰⁹. Par conséquent, certaines des dynamiques de violence et de conflit associées à la transhumance n'étaient pas des questions que les communautés locales elles-mêmes avaient le pouvoir et la capacité de traiter pleinement. Les activités d'atténuation des conflits et de résolution des litiges au niveau communautaire qui faisaient partie du projet ont pu tenter d'apporter des solutions à certaines des sources de conflits locaux, ou proposer des arbitrages, mais elles n'ont pas pu contenir ou atténuer les activités des groupes armés transnationaux. D'autres essais et davantage de données longitudinales et de comparaisons croisées seraient nécessaires pour déterminer si ces tendances sont cohérentes dans les différents environnements fragiles et touchés par des conflits (ou, plus largement, dans tout contexte de sécurité climatique).

Bien qu'il soit impossible d'éliminer complètement les difficultés les plus importantes liées aux interventions dans les zones fragiles et touchées par les conflits, les responsables de la mise en œuvre des projets financés par le PBF ont fait valoir qu'une **durée de projet rallongée aiderait à surmonter les obstacles dans des environnements difficiles.** Les difficultés et les obstacles liés à la mise en œuvre des projets étant généralement plus importants dans ces contextes, un projet d'une durée de 18 ou 24 mois sur le papier sera probablement beaucoup plus court en termes effectif de temps de mise en œuvre. Il est fréquent que six mois, voire une année, soient nécessaires pour surmonter les obstacles politiques ou liés à des conflits. Les partenaires chargés de la mise en œuvre

au Yémen et au Soudan ont tous deux fait état de périodes pouvant aller jusqu'à plusieurs mois au cours desquelles les opérations ont été complètement interrompues en raison de blocages physiques (le personnel n'est plus autorisé à se rendre dans une zone donnée) ou d'un gel général des programmes et des opérations en raison de l'instabilité politique ou de l'éclatement d'un conflit.

En outre, comme le nombre de donateurs finançant le domaine de la consolidation de la paix liée au climat ou à l'environnement dans les environnements touchés par un conflit est plus restreint, la probabilité est moindre qu'un projet ayant connu un succès modeste soit immédiatement repris et financé par d'autres donateurs en vue de le poursuivre ou de développer ses activités. Étant donné qu'une période de 18 à 24 mois est très courte pour voir des effets se manifester, cette fonction de tuilage et de continuité est cruciale pour bien comprendre si le modèle montre des signes de réussite. Ainsi, pour atteindre son objectif de démontrer que ces projets peuvent être soutenus dans des environnements fragiles ou touchés par des conflits et qu'ils peuvent donner des résultats, le PBF pourrait envisager de prolonger la durée de mise en œuvre de ses projets dans certains pays, notamment dans les contextes de conflit.

Tenant compte de certaines de ces préoccupations, le PBF a prolongé début 2022 la durée maximale des projets IRF de 18 à 24 mois. Les projets financés via le PRF peuvent durer jusqu'à trois ans, mais seuls trois projets de sécurité climatique (huit dans l'échantillon complet) ont duré 30 mois ou plus et un seul projet, au Burundi ([PBF/BDI/C-1](#)), a atteint la durée maximale de 36 mois. Parmi ceux qui ont plaidé pour des délais de mise en œuvre plus longs — par exemple, dans les études de cas du Yémen et du Liptako Gourma —, certains craignent que la durée moyenne et la nouvelle limite de deux ans ne soient trop courtes pour surmonter les difficultés inhérentes aux contextes fragiles et touchés par des conflits.

L'effet catalyseur du PBF

L'un des principaux objectifs du PBF est de servir de catalyseur pour des actions futures et de promouvoir l'innovation. Ceci est particulièrement important pour le travail sur la sécurité climatique, étant donné qu'il reste beaucoup à faire pour tester et développer des réponses appropriées, et compte tenu également des lacunes qui subsistent s'agissant des interventions en faveur de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix dans les États fragiles et touchés par des conflits.

Le PBF définit l'« effet catalyseur », l'un des six principes fondamentaux censés guider les opérations du Fonds, comme le fait de « de pallier les carences de financement stratégiques lorsque d'autres ressources ne sont pas disponibles dans l'immédiat et de jouer un rôle de catalyseur pour les processus vitaux de consolidation de la paix et/ou pour les ressources financières en soutenant de nouvelles initiatives ou en testant des approches novatrices ou à haut risque que d'autres partenaires ne peuvent pas encore financer »³¹¹. Ce principe

Encadré F : Exemples de programmes environnementaux offrant une stratégie « ascendante » de consolidation de la paix dans des contextes fragiles et touchés par des conflits

Il existe des parallèles significatifs entre les deux projets du Yémen (examinés dans l'étude de cas) et le seul projet de sécurité climatique identifié en Somalie (PBF/IRF-433). Ceux-ci méritent d'être approfondis car ils offrent un aperçu supplémentaire des stratégies d'engagement dans certains contextes fragiles ou touchés par des conflits. Comme indiqué brièvement dans la section II, dans les deux cas, l'accent a été mis sur la lutte contre la pénurie d'eau et la mauvaise gestion de l'eau, ainsi que sur les litiges qui en découlent. Dans les deux cas, l'un des facteurs fondamentaux à l'origine de la mauvaise gestion de l'eau correspond à ce que l'on peut décrire comme une situation de « captation par les élites » ou de rupture des accords entre élites (liée à des accords tribaux dans plusieurs des communautés yéménites, à des conflits entre clans ou à une captation par un clan dans la communauté somalienne). Enfin, dans les deux cas, les femmes ou les jeunes ont été considérés comme des « agents de changement » essentiels pour tenter de débloquer le différend en question et contribuer à une meilleure gestion de l'eau dans le futur.

Un autre parallèle qui peut être établi est que les deux projets semblent adopter une stratégie « ascendante » pour impliquer la communauté dans la consolidation de la paix dans des situations où la dynamique globale du conflit ne semble pas offrir d'ouvertures ou de perspectives immédiates de résolution. Les deux projets ont largement évité de prendre position dans la dynamique de conflit au niveau national et se sont plutôt concentrés sur les sources communautaires de conflit et de violence liées à la gestion des ressources naturelles. L'argument implicite (et explicite pour au moins deux des documents de projet) étant que, malgré la nécessité de résoudre des dynamiques de conflit plus larges, il est impossible de parvenir à la paix sans s'attaquer aux sources locales de violence et de conflit.

Les résultats de l'étude de cas du Yémen et les observations d'autres personnes travaillant dans des situations similaires apportent du crédit à cette approche ascendante, au moins dans le domaine des ressources naturelles. Certains professionnels ont suggéré que la gestion des ressources naturelles et la résolution des litiges constituent un domaine dans lequel l'intervention reste en général possible en dépit de dynamiques politiques ou conflictuelles plus larges. Un professionnel ayant travaillé sur des projets similaires de sécurité climatique et de consolidation de la paix au Yémen, en Somalie, en Syrie et dans d'autres espaces fragiles a fait valoir que ces types de projets peuvent avoir un réel impact tout en étant relativement faciles à mettre en œuvre parce qu'ils sont axés sur ce qui compte le plus pour les communautés (et souvent sur ce qui alimente le plus la dynamique des conflits locaux) mais ne nécessitent pas d'impliquer du gouvernement ou d'invoquer les lignes de fractures nationales³¹⁰.

permet au PBF de « piloter de nouveaux systèmes ou de mettre en place des mécanismes de soutien plus soutenus par le biais d'engagements financiers plus importants et à plus long terme »³¹². Le rôle de catalyseur du PBF est également compris comme la mobilisation de fonds financiers supplémentaires (effet catalyseur financier), soit directement (pour élargir ou prolonger un projet spécifique financé par le PBF), soit indirectement (par exemple par le biais de contributions de donateurs après l'achèvement d'un projet financé par le PBF), et/ou le déblocage de processus politiques ou liés à la consolidation de la paix (effet catalyseur non financier).

Le PBF, et le PBSO en tant que bureau, ont joué ce rôle de catalyseur de différentes manières dans le domaine de la sécurité climatique. Trois types d'effets catalyseurs sont revenus tout au long des entretiens : le PBF ou le PBSO en tant qu'« initiateur de dialogue », le PBF en tant que « fonds pour l'innovation » et le PBF en tant que « locomotive » pour entraîner dans son sillage des financements de donateurs plus importants en faveur de la sécurité climatique dans des zones fragiles et touchées par des conflits.

Initier le dialogue

Les personnes interrogées qui sont intervenues dans différentes dynamiques de sécurité climatique ont déclaré que l'un des principaux apports du PBF et du PBSO était leur capacité à attirer l'attention sur les questions de sécurité climatique dans le cadre de la consolidation de la paix et à promouvoir le dialogue et la réflexion sur ces questions. « Le PBSO a joué un rôle important dans cette histoire », a observé un spécialiste de la sécurité climatique, ce qui reflète le ton général de nombreux entretiens³¹³. « **[L]a sécurité climatique est une grande priorité politique, mais cela n'a pas toujours été le cas. Le PBSO a joué un rôle important dans la socialisation de son importance dans la programmation. Le Fonds a joué un rôle de catalyseur** »³¹⁴, a poursuivi ce spécialiste. Ce rôle a notamment consisté à soulever la question de la sécurité climatique ou à agir en tant qu'organisateur de débats entre professionnels sur les politiques en matière de sécurité climatique, et à encourager les partenaires d'exécution dans certains pays et régions à lancer des réflexions et à initier des pratiques liées à la sécurité climatique³¹⁵.



L'un des effets catalyseurs les plus importants des projets soutenus par le PBF dans le domaine de la sécurité climatique a été la façon dont ils ont servi à amorcer un dialogue entre les gouvernements et les communautés locales, en suscitant un débat sur les interactions entre le climat et les questions de paix et de sécurité. *Photo fournie par le PNUD Pacifique.*

La contribution de la Commission de consolidation de la paix (CCP) à ces efforts mérite également d'être soulignée. En 2022, la Commission a organisé plusieurs réunions au niveau des ambassadeurs sur le changement climatique et la consolidation de la paix, dont l'une était consacrée aux défis de la paix et du développement liés au climat dans le Sahel. La cinquième réunion consultative annuelle sur la consolidation de la paix en Afrique, organisée par la Commission de consolidation de la paix et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), s'est concentrée sur les lacunes et les difficultés d'intervention pour faire face aux effets néfastes du changement climatique et aux risques connexes en matière de consolidation de la paix, et pour générer des synergies dans les mécanismes de réponse. L'avis écrit de la Commission au Conseil de sécurité pour le débat du Conseil sur le partenariat avec l'UA a encouragé des investissements financiers plus structurés pour répondre au changement climatique³¹⁶.

La capacité du PBF et du PBSO à agir en tant qu'« initiateurs du dialogue » a été importante non seulement pour encourager une réflexion plus approfondie sur les mesures relatives au climat et à la sécurité dans l'ensemble du système des Nations Unies, mais aussi pour amorcer des débats au niveau national ou local. Plusieurs personnes impliquées dans la supervision ou la mise en œuvre des projets ont fait remarquer que leur effet le plus important a été, selon eux, la façon dont ces

projets ont contribué à amorcer un débat sur le changement climatique et la sécurité au sein des États ou des communautés concernés. Par exemple, un conseiller en Gambie a soutenu que les **projets du PBF ont suscité un débat inédit sur le changement climatique, perçu comme un phénomène à appréhender en lien avec d'autres préoccupations en matière de sécurité et de consolidation de la paix**³¹⁷. Cette nouvelle façon de voir les choses pouvait alors galvaniser la réflexion collective sur les moyens de s'adapter au changement climatique susceptibles de créer également des co-bénéfices ou des opportunités pour la paix. Le conseiller en question a suggéré que cette réflexion avait lieu non seulement au sein de la communauté ciblée par le projet, mais aussi parmi les fonctionnaires du gouvernement national, puisqu'une partie des processus d'approbation, d'adhésion et de coordination du projet consistait à les impliquer dans le projet.

En ce qui concerne l'implication des acteurs gouvernementaux, des conseillers pour la paix et le développement et des professionnels ont observé qu'une partie du défi que constitue l'élaboration de réponses à la problématique de la sécurité climatique consistait à trouver le moyen approprié de faire participer les acteurs gouvernementaux et de les faire dialoguer entre eux. Par exemple, il a été noté **dans de nombreuses régions que les ministères ayant une compétence technique sur ces questions — par exemple**

un ministère de l’Agriculture ou de l’Environnement — n’avaient pas l’expertise ou le mandat pour réfléchir aux questions de politiques ou de consolidation de la paix plus larges qui devaient également être abordées pour que les efforts d’adaptation au changement climatique ou d’autres mesures pour renforcer la sécurité climatique soient efficaces. Ces ministères sont en général ceux qui ont le moins de poids politique et qui sont les moins à même de susciter le type de débat et de réponses nécessaires au sein du gouvernement ou dans le cadre de forums régionaux. Des projets tels que ceux financés par le PBF dans le domaine de la sécurité climatique ont permis d’essayer de surmonter ces obstacles et de susciter un débat national plus large. Enfin, l’organisation de ces débats nationaux et le fait de relier ces projets au niveau local pourraient contribuer à une boucle de rétroaction positive, en établissant un lien entre les débats descendants sur le changement climatique et la sécurité, et les efforts ascendants pour prendre les mesures d’adaptation ou de consolidation de la paix nécessaires.

D’autres conseillers pour la paix et le développement ont suggéré que la principale valeur ajoutée du PBF, ou plus généralement de la position des Nations Unies, était de faire entendre les voix de la société civile ou d’autres communautés qui n’ont pas, en temps normal, la possibilité d’influer sur les politiques nationales ou locales en matière de changement climatique. De ce point de vue, par rapport à d’autres donateurs, les **Nations Unies sont particulièrement bien placées pour jouer un rôle de passerelle ou de rassembleur, en encourageant des débats sur l’adaptation au changement climatique en conjonction avec d’autres dynamiques politiques et sécuritaires, et en incluant tous les membres de la communauté.**

Enfin, la capacité PBF à amorcer le débat a eu un impact plus important dans certaines régions que dans d’autres. Les incitations ou les encouragements du PBF ont eu moins de poids dans les contextes où l’aide au développement est marquée par un certain encombrement. Mais les professionnels opérant dans des contextes où les fonds des donateurs sont relativement moins nombreux — dans des pays comme le Cameroun, la Gambie ou la Guinée, ou dans des pays où d’autres restrictions ont dissuadé les investissements plus importants, comme au Soudan — ont noté que le PBF pouvait avoir un rôle plus influent.

Fonds pour l’innovation

Le PBF peut également avoir un effet catalyseur en tant que fonds au service d’approches nouvelles ou innovantes. Même si de nombreux thèmes et composantes de projet ne sont pas entièrement nouveaux, les professionnels ont jugé que le soutien du PBF à des approches interdisciplinaires et intégrées constituait une innovation. Comme l’a fait remarquer un expert en matière de genre et de consolidation de la paix environnementale : **« Le PBF est l’une des initiatives de financement les plus innovantes ; il est prêt à faire bouger les lignes et est également capable de rassembler ces**

différents thèmes parce qu’il est tellement ancré dans les partenariats inter-agences. [Il est capable] de faire des choses comme, par exemple, intégrer la sécurité climatique, mais aussi l’égalité des sexes »³¹⁸.

D’autres personnes interrogées ont fait valoir que la volonté du PBF de tester de nouvelles approches dans des zones « à haut risque » était en soi un exemple d’innovation. Selon un représentant d’une agence partenaire qui a participé à l’élaboration de plusieurs projets liés à la transhumance au Sahel : « Le PBF est un fonds catalyseur — il nous permet de mettre en œuvre ce que nous pensons être la bonne approche et de persuader d’autres donateurs que c’est la bonne approche »³¹⁹.

Ce conseiller a cité des éléments tels que le TTT comme exemple d’innovation, étant donné que le PBF a permis de le soutenir et de le tester dans divers endroits, et que cet outil a maintenant été intégré dans de nombreux projets. Parmi les autres exemples d’innovation, citons le projet transfrontalier au Burkina Faso, au Niger et au Mali (PBF/BFA/B-6) qui a permis de tester un nouveau mode opératoire basé principalement sur les OSC afin d’obtenir davantage de financement dans les zones frontalières difficiles d’accès du Liptako Gourma, le récent flux de projets explorant la promotion des femmes dans le contexte de l’adaptation au changement climatique et les initiatives testant des approches transfrontalières dans leur ensemble.

Le PBSO soutient également l’innovation et la poursuite de la réflexion et du développement sur les approches de la sécurité climatique en apportant son soutien à une communauté de pratique en pleine expansion. Plusieurs professionnels et conseillers pour la paix et le développement ont souligné le soutien apporté par le PBSO en coulisses, au travers par exemple de l’organisation de colloques, de programmes de bourses ou de réunions entre professionnels. Un conseiller des Nations Unies pour la paix et le développement a mentionné un programme de bourses lancé en 2020 pour aider les personnes sur le terrain à développer des outils et des méthodologies pour une meilleure prise en compte du climat dans les programmes de prévention des conflits. Il a déclaré que de telles initiatives étaient nécessaires pour continuer à soutenir le développement et la réflexion dans ce domaine : « C’est une leçon — il faut renforcer les capacités des [professionnels sur le terrain] ... pour qu’ils prennent conscience qu’il s’agit d’une approche utile pour analyser les conflits, d’un outil que l’on peut avoir dans sa boîte à outils »³²⁰.

Une « locomotive » pour le financement de la lutte contre le changement climatique dans les États fragiles

L’un des principaux objectifs du PBF dans le cadre du portefeuille de la sécurité climatique a été d’utiliser son approche de financement flexible et tolérante au risque pour tester des projets de sécurité climatique et de consolidation de la paix dans des zones fragiles et touchées par des conflits.

L'espoir est que le fait de prouver que ces approches peuvent fonctionner même dans des environnements instables persuadera des fonds plus importants ou d'autres donateurs de poursuivre des investissements similaires à l'avenir. Comme l'a indiqué une personne interrogée, le financement du PBF pourrait agir comme une « locomotive », entraînant derrière lui des fonds plus importants pour le climat, tels que le FEM ou le Fonds vert pour le climat (FVC), ou d'autres financements bilatéraux sur le changement climatique en faveur des zones fragiles et touchées par les conflits³²¹.

Les professionnels ont généralement applaudi ces efforts, qui constituent une démonstration importante de l'effet catalyseur du PBF. Un professionnel a observé que le **PBF a agi « en prenant des risques à un moment où les autres donateurs étaient un peu moins enthousiastes »**³²². Cet effet catalyseur a été mentionné lors d'entretiens sur des projets financés par le PBF au Yémen, au Soudan, dans certaines parties de la sous-région du Liptako Gourma et au Nigéria³²³. Aucune des personnes contactées n'a été en mesure de fournir des détails précis. Cela conduit l'équipe de recherche à affirmer que, bien qu'il y ait des preuves substantielles d'un effet catalyseur, il n'est pas possible de dire avec précision où et dans quelle mesure³²⁴.

Bien que la plupart des projets semblent envisager ce rôle de « locomotive » par rapport à d'autres fonds climatiques ou donateurs bilatéraux plus importants, certains projets ont facilité des investissements du secteur privé, ou y ont été liés, au travers de montages susceptibles de soutenir simultanément des objectifs en matière de lutte contre le changement climatique, de consolidation de la paix et de développement³²⁵. Comme indiqué ci-dessus, deux projets au Burundi et en Colombie tirent parti du système REDD+ pour tenter de soutenir la préservation des forêts par le biais de systèmes d'échange de droits d'émission de carbone. Un autre projet soutenu par le PBF en Colombie (qui ne fait pas partie de cet échantillon) s'est efforcé de faciliter des projets d'entreprises du secteur privé dans les zones touchées par le conflit, de manière à soutenir la préservation des forêts ou d'autres moyens de subsistance durables, et ainsi éviter de laisser ces zones vulnérables à la prédation et à la déforestation par des groupes armés non étatiques³²⁶.

L'analyse suggère que ce rôle de « locomotive » pourrait être renforcé par quelques petites modifications du modèle de financement et une promotion un peu plus stratégique. Il pourrait s'agir d'allonger le calendrier des projets financés via l'IRF, en partant du principe qu'ils constitueront une procédure de validation, mais en étant conscient qu'il faudra peut-être plus de deux ans pour obtenir des résultats ou pour qu'un donateur soit prêt à intervenir. Compte tenu des difficultés liées à la démonstration des résultats, ces exercices de validation du concept pourraient être facilités en investissant de manière plus proactive dans des projets ou des cycles de programmation itératifs qui démontreraient réellement l'adaptabilité, l'extensibilité et la faisabilité pour d'autres donateurs. Enfin, il peut être intéressant pour le PBSO d'engager un dialogue avec certains fonds ou donateurs bilatéraux plus importants dans ce domaine sur les types de projets qu'ils pourraient chercher à développer, sur les types de projets qui pourraient

répondre à leurs critères, et sur les procédures de validation ou d'assurance qui seraient nécessaires pour surmonter les obstacles au financement. **Une approche plus stratégique pourrait permettre au PBSO d'orienter ses investissements, en soutenant les projets qui ont de bonnes chances d'être retenus et mis à l'échelle, tout en créant un moyen de promouvoir des approches moins connues et plus innovantes susceptibles de mobiliser des fonds en faveur de l'action climatique.**

Théories du changement et conception de projet

Une partie du cahier des charges de cette revue consiste à identifier des tendances en matière de conception de projet, y compris les théories du changement, et à les évaluer. Une théorie du changement est une explication narrative des raisons pour lesquelles une intervention donnée est censée produire tel ou tel résultat. Elle établit un lien entre les objectifs ou les résultats escomptés du projet et la *raison pour laquelle* les activités ou l'approche proposées dans le projet sont susceptibles de permettre de les atteindre. Le PBSO dispose déjà d'orientations détaillées sur les théories du changement et met l'accent sur leur développement cohérent au stade de la proposition de projet.

Afin d'obtenir le niveau approprié de contextualisation, la validation de la théorie du changement devrait se faire au niveau du projet, et non au niveau du portefeuille sur lequel porte en grande partie la présente revue. Cette sous-section présentera donc quelques observations générales sur les tendances qui se dégagent de l'échantillon de projets, s'agissant notamment de la façon dont les théories du changement ont reflété la sensibilité au climat dans la conception du projet, et des suggestions pour renforcer leur élaboration et améliorer le suivi et la catégorisation des projets de manière à mieux contribuer à l'apprentissage global dans ce domaine.

Intégration des considérations liées à la sécurité climatique :

L'intégration des considérations relatives à la sécurité climatique ou à l'environnement dans la conception des projets — dans l'analyse du contexte et de la situation de conflit, dans les théories du changement, dans les objectifs du projet et dans les activités correspondantes — semble avoir progressé au fil du temps. Cela peut refléter un plus grand degré d'apprentissage dans ce domaine de pratique, ainsi que des efforts spécifiques du PBSO pour entretenir une communauté de pratique. À titre d'exemple, un conseiller pour la paix et le développement a évoqué une initiative de 2020 qui a permis à des conseillers comme lui de passer une semaine avec des experts en sécurité climatique afin d'élaborer des idées pour une programmation en matière de conflits plus sensible aux questions climatiques³²⁷. Beaucoup ont suggéré qu'il était possible d'investir davantage dans ce type d'opportunités, ou dans d'autres activités visant à partager les enseignements tirés et permettre l'épanouissement d'une communauté de pratique.

Une plus grande précision dans le suivi des projets : En fin de compte, 42 % des projets de l'échantillon retenus pour cette revue sur la sécurité climatique se sont révélés ne pas être des projets de sécurité climatique. Et même parmi les projets pouvant être considérés comme ayant un lien plausible avec la sécurité climatique, on trouve des projets dont les responsables de la mise en œuvre considéraient que l'objectif principal n'était pas la sécurité climatique. Une plus grande précision dans le suivi des projets serait bénéfique en termes de responsabilité et de suivi des projets, et pour le développement de ce domaine en général. Plusieurs professionnels ont exprimé leur préoccupation au sujet d'une tendance à considérer la sécurité climatique comme une thématique « à la mode » et susceptible d'attirer des financements, tendance qui risque d'en faire un « exercice de pure forme » et un objet d'« écoblanchiment » dans les projets de consolidation de la paix. Le caractère flou de la catégorisation ne fait qu'encourager ce phénomène. En outre, le fait d'étiqueter un plus grand nombre de projets du portefeuille comme des projets de sécurité climatique alors qu'ils ne le sont pas peut les vouer à l'échec. Cela conduirait à surestimer la taille du portefeuille de projets de sécurité climatique du PBF, de sorte que si seul un nombre limité de projets commence à produire des résultats et à aborder les questions de sécurité climatique, l'impact de ces projets sera dilué et apparaîtra comme moins important qu'il n'est en réalité.

La catégorisation et le suivi des projets peuvent être difficiles à réaliser de manière systématique, en particulier compte tenu de toutes les autres responsabilités du personnel du PBSO en matière de gestion des projets. Un interlocuteur a suggéré que le PBSO pourrait envisager de concevoir un marqueur de sécurité climatique, similaire au marqueur de genre, permettant aux projets de déterminer eux-mêmes le degré d'importance qu'ils accordent aux questions de sécurité climatique. Cette approche présente des avantages et des inconvénients. Les marqueurs auto-attribués offrent une auto-évaluation systématique qui peut être plus facile à interpréter qu'un document de projet complexe ; cependant, ils peuvent être subjectifs, ne pas refléter le poids relatif ou l'importance des projets et — compte tenu du risque d'« écoblanchiment » dans ce domaine — ils peuvent être sujets à des biais.

Le PBSO pourrait également choisir d'investir dans un mécanisme plus systématique de suivi et de catégorisation. Une première étape consisterait à établir des critères clairs, non seulement sur ce que le PBSO considère comme un projet de sécurité climatique, mais aussi sur la manière dont il pourrait définir des domaines ou des éléments thématiques particuliers. Par exemple, lors du codage, l'équipe de recherche a constaté que ce sont les projets sur des problématiques foncières qui sont le plus fréquemment catégorisés par erreur comme projets de sécurité climatique, et, qu'en termes de thématiques, la dimension de sécurité climatique des projets liés à l'eau était sous-estimée.

Cette étude a adopté un critère assez large pour définir la sécurité climatique, mais qui exige néanmoins un lien essentiel avec le changement climatique, soit en tant qu'élément contribuant au conflit, aux tensions ou aux vulnérabilités que le projet vise à résoudre, soit en tant

qu'élément clé intégré dans la réponse ou la logique des projets (c'est-à-dire ceux qui sont axés sur l'adaptation au changement climatique). Il serait utile d'encourager et de suivre séparément d'autres formes de consolidation de la paix environnementale, mais de ne pas confondre toute composante environnementale avec la sécurité climatique. Lors de l'élaboration de ces critères, le PBSO souhaitera probablement conserver une définition relativement large, lui permettant de s'engager dans des dynamiques de conflit immédiates liées à la sécurité climatique, ainsi que dans des efforts de prévention de grande envergure, et aussi bien sur la base de manifestations de violence communautaire ou intra-étatique que sur celle de la sécurité humaine. Toutefois, comme cette revue l'a déjà souligné, **il n'est peut-être pas judicieux de donner une définition trop lâche de la sécurité climatique. Cela risquerait de créer un amalgame entre l'ensemble des efforts de développement et de consolidation de la paix dans certaines régions (voire partout, compte tenu de l'impact global du changement climatique) et la sécurité climatique.** Cela aurait pour effet d'aboutir à vider le terme de son sens au point qu'il ne serait plus associé à une quelconque valeur ajoutée.

Renforcer les enseignements de la théorie du changement :

Les orientations existantes du PBSO fournissent des conseils détaillés sur les différentes stratégies permettant d'élaborer des théories du changement, d'étoffer les hypothèses et d'identifier les preuves ou les données nécessaires pour valider ces hypothèses³²⁸. Bien que de nombreux projets semblent avoir appliqué les bonnes pratiques et suivi les conseils donnés dans les orientations du PBSO, d'autres en revanche se sont appuyés sur des théories du changement qui présentaient une logique défaillante, ne mettaient pas en évidence leurs hypothèses ou n'articulaient pas clairement les *raisons pour lesquelles* les éléments identifiés étaient susceptibles d'entraîner le changement escompté. Cette situation est plus fréquente dans les projets plus anciens de l'échantillon que dans les plus récents. Cette amélioration au fil du temps, ainsi que l'examen des orientations existantes, suggèrent qu'il n'est pas forcément nécessaire de réviser les orientations du PBSO ou d'en élaborer de nouvelles, mais qu'il suffit simplement de continuer à renforcer les messages et les conseils contenus dans les orientations existantes.

Encourager la réflexion sur la hiérarchisation des projets et les « objectifs de haut niveau » :

Compte tenu de la complexité des projets de consolidation de la paix, beaucoup d'entre eux peuvent appliquer plusieurs outils ou approches différents et s'appuyer sur plusieurs théories du changement interactives. Les orientations du PBSO prennent en compte ce fait mais recommandent toujours que les projets identifient des buts ou des objectifs « de haut niveau », tout en déterminant comment différentes théories du changement à différents niveaux du projet (parfois appelées « théories du changement en cascade ») peuvent aider à atteindre ces objectifs³²⁹. Certains documents de projet ont bien articulé les buts ou les priorités de haut niveau du projet mais beaucoup ne l'ont pas fait et la revue a également constaté un fréquent décalage entre ce qui était promu dans la théorie du changement et l'importance accordée aux activités correspondantes dans la description du projet. Il

est essentiel de pouvoir identifier la théorie du changement mais aussi les priorités au sein d'un projet, non seulement pour évaluer ce projet dans le cadre d'un suivi et d'une évaluation réguliers ou de processus de responsabilisation, mais aussi pour aider à identifier et à développer les bonnes pratiques dans ce domaine émergent. Il peut également s'agir d'un outil précieux pour le PBSO dans le cadre du suivi des projets, qui l'aidera à évaluer avec plus de précision si les projets sont ou ne sont pas des projets de sécurité climatique. Il convient de faire en sorte que cet élément soit davantage mis en avant dans les orientations relatives à la théorie du changement.

Renforcer les théories du changement, mais en dépassant un simple changement cosmétique : S'il est important de continuer à renforcer les orientations existantes, il est important que l'exercice ne se réduise pas à une sorte de « concours de beauté » des théories du changement. La rédaction des théories du changement est devenue presque une forme d'art dans le domaine de la consolidation de la paix et du développement. En mettant trop l'accent sur la forme des théories du changement, on risque simplement de récompenser ceux qui disposent des capacités institutionnelles nécessaires pour satisfaire ces normes rédactionnelles, sans que cela n'aboutisse nécessairement à des logiques de projet plus solides. **Un bon moyen d'essayer de renforcer la valeur substantielle d'une théorie du changement serait d'inciter à vérifier sa validité et à s'y référer tout au long du cycle du projet.** Actuellement, l'accent est mis sur l'élaboration et la validation de la théorie du changement en amont, au stade de la proposition, ainsi que sur le développement de l'analyse de la situation de conflit. Mais on ne sait pas très bien dans quelle mesure les partenaires de projet utilisent réellement les théories du changement pour guider la mise en œuvre ultérieure, ni même s'ils y réfléchissent une fois que la proposition est approuvée. Même des mesures mineures, telles que des vérifications à un stade intermédiaire, ou dans des rapports d'avancement intermédiaires, pour déterminer si la théorie du changement semble tenir la route et si elle est validée au cours de la mise en œuvre, pourraient être utiles. De telles mesures pourraient contribuer à ce que les projets aillent au-delà d'un contrôle purement formel en amont du processus. Il est certain qu'en cas de changements majeurs — par exemple, une extension sans frais — il serait utile d'analyser ce que ces changements impliquent pour la théorie du changement.

Réflexion sur les théories du changement dans l'évaluation finale du projet : Pour encourager l'élaboration de théories du changement plus solides et faire en sorte qu'elles soient effectivement utilisées dans la pratique, le PBSO pourrait se concentrer davantage sur ces dernières étapes de renforcement et de réflexion. Le PBSO pourrait par exemple exiger de manière plus systématique que l'on confirme ou infirme — soit dans le cadre d'évaluations indépendantes, soit simplement dans les examens de fin de projet — la validité de la théorie du changement dans le contexte du projet (en précisant, le cas échéant, si des modifications auraient pu être recommandées rétrospectivement). Sur les **18 projets évalués, seuls quatre ont examiné si la théorie du changement avait été entièrement validée sur la base des résultats**

du projet³³⁰. Les autres rapports d'évaluation ont identifié la théorie du changement mais se sont en général contentés de la valider sur la base des hypothèses formulées au début du projet. Les rapports à mi-parcours et les rapports finaux des projets examinés n'ont pas non plus fait l'objet d'une réflexion approfondie. Il est possible que les partenaires chargés de la mise en œuvre prennent l'initiative de demander à leurs agents d'avoir une réflexion sur la théorie du changement à la fin d'un projet, dans le cadre des processus d'apprentissage internes, et que ces informations n'aient pas été fournies à l'UNU-CPR dans le cadre de la présente étude. Toutefois, étant donné qu'il s'agit globalement d'un « chaînon manquant » courant dans le cycle d'apprentissage dans ce domaine, on peut supposer que, dans de nombreux cas, cela n'a pas été le cas. Au minimum, il serait utile de veiller à ce que les évaluations indépendantes commandées aillent au-delà des documents de projet et de la documentation produite au début du projet pour valider la théorie du changement. Toutefois, d'autres occasions moins formelles d'encourager la réflexion pourraient également se présenter, par exemple dans le cadre d'autres efforts d'apprentissage à partir de la pratique que le PBSO encourage, tels que des colloques ou des ateliers pratiques entre le personnel et les partenaires chargés de la mise en œuvre.

Renforcer le suivi régulier et l'apprentissage en cours de projet : Comme indiqué dans la discussion sur les limites de cette recherche, les données de suivi et d'évaluation ont été globalement moins fournies que ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. Des évaluations indépendantes n'étaient disponibles que pour 18 des 74 projets. Plusieurs de ces évaluations indépendantes ont constaté que le suivi, l'évaluation, les rapports d'évaluation et d'autres données nécessaires pour parvenir à leurs conclusions n'avaient pas été réalisés ou n'étaient pas mentionnés dans les documents du projet³³¹. Les informations disponibles en matière de suivi et d'évaluation des projets font largement état de l'achèvement des activités, principalement sur la base de critères quantitatifs (nombre de participants, nombre de réunions, pourcentage de femmes ou de jeunes, etc.)³³². Des indicateurs qui auraient pu donner une meilleure idée de l'impact ont souvent été proposés, mais dans de nombreux projets, plusieurs rapports d'évaluation indépendants ont signalé qu'ils n'avaient finalement pas été mis en œuvre (enquêtes sur la perception, mesures ou estimations des conflits résolus, autres mesures du changement de comportement en ce qui concerne la préservation ou la dégradation de l'environnement) ou à une échelle bien plus modeste que ce qui avait été initialement prévu. Un nombre limité d'enquêtes initiales et finales sur la perception ont été menées et se sont révélées très instructives. Toutefois, elles demeurent une exception et ne font pas office de pratique courante.

Se méfier d'une confiance excessive dans les indicateurs universels : Certaines évaluations indépendantes se sont interrogées sur la possibilité d'utiliser des indicateurs plus efficaces. Cependant, alors que certains appellent de leurs vœux des indicateurs plus solides, les professionnels interrogés se demandent si certains entretiens qualitatifs fréquemment

cités, en particulier les mesures sur le « nombre de conflits résolus » sont valables du point de vue méthodologique, compte tenu des problèmes de mesure et de causalité. L'évaluation indépendante du projet [PBF/IRF-311](#) (Mali) a soulevé un point similaire, notant que la raison pour laquelle les indicateurs ne répondent pas aux normes est la nature composite des objectifs, qui rend toute mesure complexe. À minima, les indicateurs ou les mesures devraient être très spécifiques à chaque cas, ce qui rend difficile toute généralisation sur les améliorations globales à apporter aux indicateurs ou aux mesures. Toutefois, pour commencer à tirer des conclusions sur l'impact — même à court terme — il faudrait probablement ne pas se limiter aux niveaux de participation ou à d'autres mesures quantitatives.

La qualité plutôt que la quantité en termes d'apprentissage :

Certaines limites à la collecte de données sont compréhensibles, en particulier pour les projets menés dans des environnements difficiles. Il peut être coûteux et intrusif d'interroger des bénéficiaires déjà très sollicités au moyen d'enquêtes répétées sur la perception. Dans certains cas, cela peut même être dangereux pour les évaluateurs concernés. Toutefois, dans de nombreux cas, les responsables de la mise en œuvre et du suivi des projets peuvent eux-mêmes fournir des informations sur l'impact estimé, les bonnes pratiques ou l'évolution de la réflexion sur les théories du changement. Un objectif plus réalisable pour tous les projets consisterait donc à solliciter les personnes impliquées dans la mise en œuvre sur un certain nombre de questions : la théorie du changement s'est-elle révélée efficace ? Peuvent-elles recommander des modifications pratiques pour ceux qui appliquent ou appliqueront des théories du changement similaires dans des projets futurs ? Quels sont d'après elles les éléments du projet qui ont l'impact le plus important ? Bien qu'elles ne soient pas concluantes, les réponses apporteraient certainement plus d'informations, et de manière plus systématique, que les évaluations ad hoc et quantitatives actuelles axées sur des indicateurs.

Soutenir les projets itératifs ou les projets « d'apprentissage » : La plupart des professionnels ont suggéré qu'il fallait tester de manière plus rigoureuse et plus explicite certaines approches et théories du changement.

Il pourrait s'agir par exemple de considérer le financement de projets présentant des modalités ou des théories du changement similaires dans des contextes différents (en termes de situation générale du pays, de problématique liée au climat ou à des conflits, de profil des communautés), afin de déterminer si elles sont applicables à l'échelle mondiale ou si certaines conditions prédisposent à la réussite ou à l'échec. Cela nécessiterait également des données d'évaluation plus systémiques et longitudinales, permettant de saisir les changements non seulement dans la phase d'après-projet immédiat, mais également des années plus tard. S'il n'est peut-être pas possible de financer des évaluations longitudinales dans tous les domaines et pour tous les projets, cela pourrait s'avérer utile pour certains types de projets qui constituent une priorité pour le PBF, par exemple certains projets d'intégration de la dimension de genre. Il peut aussi être rentable de le faire dans une région où de multiples programmes ont déjà été mis en œuvre et continueront probablement à l'être, comme dans la sous-région du Liptako Gourma ou dans d'autres parties du Sahel.

Le PBSO pourrait également encourager un cycle d'apprentissage plus solide lié aux théories du changement en testant explicitement des modifications de la théorie du changement dans le cadre de projets itératifs.

Dans certains cas, le PBF a été utilisé pour financer des versions itératives d'un projet, comme cela a été le cas au Yémen. Dans l'ensemble, il s'agit d'un moyen efficace de favoriser l'apprentissage et l'élaboration de projets de sécurité climatique sur le terrain. Un projet itératif pourrait, par exemple, financer une modalité de projet particulière liée à la dynamique genre-climat-sécurité dans des zones présentant des dynamiques différentes en matière de genre, de communauté ou de conflit, afin d'évaluer dans quelle mesure le modèle peut être reproduit dans différents contextes communautaires. Il pourrait également financer une série de projets testant des itérations légèrement différentes des théories du changement, en s'appuyant à chaque étape sur les enseignements tirés du projet précédent. Ces approches de financement pourraient permettre de mieux faire le lien entre théorie et pratique et d'encourager l'apprentissage et la réflexion.

V. Conclusions

Les efforts du PBSO pour attirer l'attention sur la sécurité climatique et encourager le développement de pratiques ont permis faire bouger les lignes et de mettre davantage en lumière les liens entre le climat, la sécurité et la consolidation de la paix, ce qui, en fin de compte, renforce la résilience et soutient les résultats en matière de développement durable dans des situations qui sont parmi les plus complexes du monde. Les nombreux partenaires qui mettent en œuvre ces projets financés par le PBF ont été les premiers à piloter des approches novatrices et à concrétiser de manière ascendante les engagements mondiaux visant à encourager l'adaptation des communautés. En outre, la nature de l'objectif du PBF dans le cadre de ses projets de sécurité climatique et de consolidation de la paix a contribué à modifier le discours sur les causes des conflits et les solutions possibles.

Investir dans les approches de consolidation de la paix environnementale, y compris en améliorant l'agriculture et l'infrastructure des ressources naturelles, permet d'apporter des réponses directes à ce que de nombreuses communautés considèrent comme leurs préoccupations les plus pressantes en matière de sécurité humaine tout en agissant sur les facteurs qui contribuent à la persistance des conflits et de la concurrence. Mettre en œuvre ces activités en tenant compte non seulement des ressources déjà limitées, mais aussi des pressions futures dues au changement climatique est une approche essentielle de ces pratiques anciennes. En les associant à d'autres approches de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de réduction des risques de catastrophe, de renforcement de la résilience et de la gouvernance, on accroît la probabilité que les projets soutenus par le PBF aient des effets durables et traitent de manière plus efficaces les causes profondes des conflits.

Les données issues des projets suggèrent également qu'**investir dans le domaine de l'environnement et de la sécurité climatique peut générer d'importants avantages connexes pour d'autres priorités en matière de consolidation de la paix**. Comme l'illustre l'étude de cas du Yémen, il peut y avoir davantage de points d'entrée pour commencer à aborder des questions sociales délicates, telles que l'inclusion des femmes ou l'emprise des élites au sein des communautés locales. Un certain nombre de nouveaux projets ont activement testé et affiné l'action dans le domaine du lien genre-climat-sécurité, avec des composantes d'apprentissage dédiées qui peuvent produire des preuves plus rigoureuses et contribuer à améliorer les programmes à l'avenir.

Toutes les personnes interrogées ont estimé que l'attention accrue portée par le PBF à l'encouragement des **projets transfrontaliers** au cours des cinq dernières années était cruciale compte tenu de la nature transnationale de la plupart des dynamiques liées à la sécurité climatique. En outre, le PBF est particulièrement bien placé pour soutenir ce type d'action. Toutefois, les résultats préliminaires soulignent à quel point il est difficile non seulement de prendre conscience des problèmes transfrontaliers, mais surtout d'essayer d'y apporter une solution concrète, du moins dans le cadre d'un projet d'une durée de 24 mois (ou moins). **On constate trop souvent que**

les explications avancées ne suffisent pas à expliquer pourquoi un projet comportant des activités dans deux pays différents ou plus serait davantage susceptible d'entraîner le changement escompté que la mise en œuvre des activités en question dans un seul pays. Cela ne signifie pas qu'il faille abandonner les projets transfrontaliers ; au contraire, il semble qu'il s'agisse de l'un des domaines de travail du PBF les plus largement soutenus et les plus utiles dans le secteur de la sécurité climatique. Toutefois, cela suggère qu'il est nécessaire d'approfondir la réflexion sur la théorie du changement pour les approches transfrontalières et les éléments transfrontaliers.

Des considérations supplémentaires concernant le type de projets que le PBF est prêt à soutenir, la durée des projets transfrontaliers et le poids ou l'équilibre des activités peuvent également déboucher sur des approches encore plus prometteuses. Il peut être particulièrement pertinent de tirer davantage d'enseignements d'expériences passées de consolidation de la paix environnementale sur des questions telles que les conflits relatifs aux eaux transfrontalières³³³. La littérature sur ces types de projets et les enseignements qu'en tirent les professionnels semblent recommander à la fois d'allonger la durée des projets au-delà de ce que permet généralement le financement du PBF, et d'accorder une plus grande attention à la nécessité de garantir une participation politique autour d'une question — en investissant dans les échanges intergouvernementaux au plus haut niveau, la négociation et l'établissement de la confiance — sur une période plus longue, tout en soutenant ces projets par une action et des conseils supplémentaires (études environnementales, programmes communautaires parallèles, etc.) une fois que les discussions progressent³³⁴.

Le PBF a joué un rôle de premier plan en soutenant des projets de sécurité climatique et de consolidation de la paix dans des **environnements fragiles et touchés par des conflits**, dans certains cas avec beaucoup de succès. L'étude de cas du Yémen, ainsi que les enseignements tirés d'autres projets de la présente revue (voir l'encadré F sur les résultats similaires des projets menés au Yémen et en Somalie), suggèrent que **l'investissement au niveau local en faveur de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix peut être l'un des domaines les plus faciles à mettre en œuvre dans des contextes extrêmement fragiles, en offrant des possibilités de s'attaquer aux sources locales de violence et de renforcer la gouvernance locale malgré la volatilité persistante au niveau national**. Les résultats des projets dans la sous-région du Liptako Gourma ont été plus mitigés : de nombreux projets n'ont pas pu atteindre pleinement leurs objectifs en raison d'un contexte difficile. Néanmoins, ce type d'intervention semble toujours bien accueilli par les communautés, et les professionnels interrogés pensent qu'il peut déboucher sur des résultats positifs, même si ces derniers sont remis en cause par les dynamiques transnationales plus vastes qui sont en jeu.

Ici aussi, les résultats soulignent la nécessité d'un calendrier plus long dans les régions fragiles et touchées par un conflit. Pour garantir une mise en œuvre sûre, il est essentiel de disposer de

plus de temps, et de pouvoir compter sur la flexibilité qui fait la réputation du PBF. Dans les environnements extrêmement fragiles, il faut parfois plus de temps pour commencer à établir la confiance et instaurer un espace sûr entre les communautés avant de pouvoir passer aux autres étapes permettant d'encourager le changement. Enfin, comme de nombreux donateurs sont réticents à s'engager dans ces domaines et que le financement n'est donc pas toujours immédiat, un soutien plus long peut être nécessaire pour s'assurer que les projets dans lesquels cela vaut la peine d'investir soient mis en œuvre (ce qui l'objectif d'une grande partie du soutien du PBF). Tout en prenant acte du récent allongement par le PBSO de la durée maximale des projets financés via l'IRF, il faut admettre que même la durée prolongée de 24 mois risque probablement d'être insuffisante pour surmonter de nombreux défis de mise en œuvre. Les conclusions de l'étude de cas du Liptako Gourma ont également souligné le risque que **la combinaison de délais trop courts et de difficultés extrêmes ne conduise à des approches plus passe-partout et moins tolérantes aux risques et ne freine l'innovation dans ce domaine.**

Il existe des preuves substantielles de l'**effet catalyseur** des investissements du PBF dans le domaine de la sécurité climatique, avec au moins des preuves anecdotiques suggérant que de nombreux projets sont testés grâce au soutien du PBF avant d'être, sur la base des résultats prometteurs de ces tests, repris par d'autres donateurs³³⁵. Dans de nombreux domaines, les professionnels ont également observé un effet catalyseur plus subtil : en pilotant certaines approches, le PBF exerce une influence sur les stratégies d'autres donateurs plus importants (par exemple, en encourageant une approche plus régionale dans la région du Sahel) et initie un débat essentiel dans les pays et les communautés touchés. Pour renforcer encore cet effet catalyseur, le PBSO pourrait envisager des concertations plus stratégiques avec les grands fonds climatiques et les donateurs les plus engagés en matière d'adaptation au changement climatique, de réduction des risques de catastrophe et de résilience, pour identifier des synergies potentielles avec leurs portefeuilles, ainsi que des stratégies ou des critères supplémentaires susceptibles de permettre à davantage de projets de sécurité climatique et de consolidation de la paix d'être adoptés, en particulier dans les contextes très fragiles. Par exemple, des professionnels ont suggéré que le fait de mieux comprendre ce que ces grands donateurs recherchent, ou le niveau de données probantes nécessaires pour les convaincre du bien-fondé des investissements dans une région fragile et touchée par un conflit, pourrait aider le PBF à soutenir certains types de projets ou à fournir des orientations aux partenaires d'exécution afin qu'ils soient plus à même de faire la démonstration des résultats obtenus.

L'idée que le PBSO pourrait essayer de développer des relations plus stratégiques avec les principaux bailleurs de fonds climatiques est également revenue fréquemment dans les discussions sur les moyens de réaliser des synergies et de développer la complémentarité entre les projets financés par le PBF et par d'autres acteurs de l'action climatique. Bien que le PBF soit un donateur beaucoup plus modeste et qu'il opère à une échelle beaucoup plus réduite que de nombreux autres donateurs potentiels engagés sur les questions climatiques, cela ne signifie absolument pas que le PBF doit éviter de travailler dans le domaine de l'action climatique au sens large ou s'abstenir

de soutenir des projets locaux d'adaptation au changement climatique. Étant donné que ces fonds plus importants n'ont généralement pas intégré dans leur champ d'action une perspective spécifique aux conflits ou à la consolidation de la paix, le PBF est en mesure d'apporter une perspective importante dans ce domaine, ce qu'il a d'ailleurs déjà fait. Cependant, il peut être intéressant d'examiner au cas par cas si les projets d'adaptation au changement climatique en question tirent parti de l'avantage comparatif du PBF en matière de consolidation de la paix au niveau local. Compte tenu des financements plus modestes et de la durée plus limitée des projets du PBF, il serait également utile de vérifier si la théorie du changement (essentiellement ce à quoi le projet tente de contribuer) est en adéquation avec l'échelle du projet en question. Dans certains cas, le PBF peut ne pas être le meilleur donateur pour tenter de trouver des solutions aux risques climatiques identifiés. Le développement de relations stratégiques avec des donateurs plus importants dans le domaine de l'action climatique pourrait également permettre d'identifier les domaines dans lesquels le soutien du PBF apporterait une valeur ajoutée en testant de nouvelles approches sensibles au climat et aux conflits, en complément d'efforts plus importants.

Une dernière mise en garde s'impose : une certaine tendance à simplement reproduire des stratégies existantes en y ajoutant des composantes liées à l'environnement ou au climat a été détectée. De nombreux projets ont intégré les questions de sécurité climatique dans l'analyse du conflit, mais n'ont pas réussi à intégrer ces considérations de manière globale dans la théorie du changement, l'approche et les activités du projet. Cela est en partie lié à la courbe d'apprentissage normale d'un nouveau domaine. Une meilleure prise en compte la dynamique climat-sécurité et des réponses intégrées étaient plus évidentes dans les projets de l'échantillon mis en œuvre en dernier, ce qui suggère que des progrès ont déjà été réalisés. Toutefois, dans certains cas, la terminologie et les considérations relatives à la sécurité climatique sont apparues quelque peu artificielles et leur ajout a semblé motivé par le fait qu'il s'agit d'un domaine accrocheur, sans qu'il y ait de réelle intégration au projet.

Mieux différencier les projets entre eux et clarifier les priorités ou les types de projets que le PBF est susceptible de soutenir pourrait aider le PBF à affiner et à alimenter la réflexion sur les interventions en matière de sécurité climatique. Cette revue thématique s'est efforcée de distinguer les projets axés sur la sécurité climatique de ceux qui ne l'étaient pas, et même de déterminer comment les projets axés sur la sécurité climatique diffèrent les uns des autres en fonction de la priorité relative qu'ils accordent respectivement aux objectifs de sécurité climatique et aux autres objectifs de consolidation de la paix. Cela est essentiel pour développer une pratique identifiable en matière de sécurité climatique et pour améliorer les techniques et les approches dans ce domaine. Par ailleurs, cela permettra également d'identifier l'impact probable des investissements du PBF en matière de sécurité climatique, et de déterminer à quel moment ils pourraient être réalisés.

Enfin, cette revue a également mis en évidence la nécessité de continuer à investir dans l'apprentissage dans ce domaine encore naissant, le PBF étant bien placé pour apporter son soutien en la matière. Pour ce faire, il ne faut pas se contenter d'améliorer les théories du changement au début des projet et se concentrer



L'établissement de partenariats stratégiques avec des fonds climatiques verticaux ou des donateurs plus importants dans le domaine de l'action climatique pourrait renforcer l'effet catalyseur du PBF, en lui permettant de soutenir et de développer les bonnes pratiques dans son créneau de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix, tout en garantissant que les projets de sécurité climatique qu'il finance sont mis en œuvre à grande échelle de manière à avoir un impact durable. Cette division du travail et les efforts des partenaires peuvent être particulièrement importants dans les régions où la nature du risque lié au climat exige une échelle de mise en œuvre plus grande que ce que le PBF peut offrir, comme dans le cas du risque existentiel auquel sont confrontées des nations insulaires comme Tuvalu (photo ci-dessus). *Photo fournie par le PNUD.*

d'avantage sur leur renforcement tout au long de la durée de vie des projets et sur une réflexion plus approfondie quant à leur validation ou à la nécessité de modifier le projet une fois celui-ci achevé. Une expérimentation plus poussée de ces théories du changement et de ces approches de projet, par le biais de projets itératifs et d'investissements dans des études longitudinales, apporterait une valeur ajoutée significative, permettrait de tirer des enseignements et favoriserait le développement du domaine de la sécurité climatique et de la consolidation de la paix. Les recommandations, basées sur les enseignements tirés de l'élaboration de cette revue thématique, sont résumées dans la section suivante et offrent des conseils susceptibles d'aider à renforcer les projets soutenus par le PBF à l'avenir.

Recommandations pour améliorer les projets soutenus par le PBF

Tirer davantage parti de l'immense promesse que représentent la sécurité climatique et la consolidation de la paix environnementale :

- **Encourager les investissements dans la sécurité climatique et la consolidation de la paix environnementale :** Les investissements dans les approches de consolidation de la paix environnementale, y compris la prise en compte des questions environnementales liées au changement climatique et à d'autres sources de dégradation de l'environnement, se sont révélés extrêmement prometteurs. Ils apportent des réponses directes à ce que de nombreuses communautés considèrent comme leurs préoccupations les plus pressantes en matière
- **Reconnaître la valeur de la « diplomatie technique » dans les travaux sur la sécurité climatique :** Bien qu'il ne s'agisse pas de la seule stratégie portant ses fruits, bon nombre des projets les plus efficaces en termes d'impact ont fourni une assistance technique ou des intrants qui ont permis de résoudre des problèmes de ressources limitées. En plus d'atténuer certaines sources immédiates de conflit et de vulnérabilité, cela s'est avéré être un point d'entrée efficace pour aborder d'autres problèmes ou blocages communautaires contribuant à un problème de sécurité climatique donné. Lorsqu'ils sont associés à d'autres approches de consolidation de la paix, de cohésion sociale, de réduction des risques de catastrophe, de renforcement de la résilience et de la gouvernance, les contributions techniques destinées à remédier à des problèmes de ressources naturelles limitées semblent augmenter considérablement la probabilité que les projets soutenus par le PBF s'attaquent aux causes profondes de conflit.
- **Développer les éléments d'adaptation au changement climatique :** La planification et le soutien de l'adaptation au changement climatique ont été considérés comme une composante précieuse de la consolidation de la paix au niveau local — un point d'entrée pour d'autres objectifs de consolidation de la paix — et un moyen de contribuer à traduire les engagements mondiaux en matière d'adaptation au niveau local. Il s'agit là d'un aspect de plus en plus important du travail du PBF en matière de sécurité climatique, qui mériterait d'être amplifié et soutenu davantage.

- **Tenir compte de l'adéquation entre les moyens et les objectifs pour prendre des décisions en matière de financement du PBF :** Si un soutien accru aux projets de sécurité climatique est globalement souhaitable, cela ne signifie pas que toute situation de sécurité climatique est adaptée à un projet du PBF. Dans certaines situations, un problème de sécurité climatique peut être identifié mais il est peu probable que le type de projets locaux de consolidation de la paix qui constitue l'avantage comparatif du PBF permette d'aborder de manière concrète le risque climatique identifié. Dans ce cas, le choix de consacrer des ressources limitées en matière de sécurité climatique à d'autres contextes ou uniquement à certains types d'activités dans un domaine donné ne doit pas être considéré comme une délégitimation de la problématique de la sécurité climatique dans son ensemble.
- **Encourager (mais cloisonner) les projets ayant une approche intégrée :** Une intégration plus poussée des perspectives liées au climat et à l'environnement dans la consolidation de la paix au niveau local, dans le cadre d'une approche intégrée, pourrait porter ses fruits dans un large éventail de situations de consolidation de la paix. Toutefois, compte tenu du risque d'effet d'entraînement lorsqu'une partie d'une approche intégrée n'est pas suffisamment performante, il peut être important de s'assurer que chaque composante du projet présente des avantages marginaux identifiables. Cela pourrait atténuer le risque que les défaillances d'une composante du projet aient des répercussions négatives sur l'ensemble, ou du moins permettre de mieux mesurer les résultats du projet.

Continuer à renforcer les projets axés sur l'égalité des sexes et la jeunesse :

- **Soutenir l'apprentissage et la programmation adaptative autour du lien genre-climat-sécurité :** Une nouvelle série de projets explore les moyens par lesquels l'inclusion des femmes peut contribuer à la réalisation d'objectifs de défense de l'environnement ou de lutte contre le changement climatique. Ils comblent une lacune importante dans le domaine et offrent également un modèle explicite de test et d'apprentissage adaptatif susceptible d'améliorer le développement des bonnes pratiques dans l'ensemble du domaine. Un soutien accru à de tels projets d'apprentissage ciblés, ou à des projets itératifs testant les théories du changement dans différents contextes, permettrait de faire progresser considérablement les bonnes pratiques et de renforcer l'impact dans le domaine de l'égalité des sexes, du climat et de la sécurité.
- **Promouvoir des synergies plus importantes entre l'égalité des sexes, le climat et la sécurité :** Un nombre encore important de projets axés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE) ne comportent que des composantes climatiques ou environnementales superficielles, ce qui, selon les experts en matière de genre, reflète une tendance plus large consistant à ne pas réaliser pleinement les synergies qu'offrent le lien entre le genre, le climat et la sécurité. Lorsque le PBSO détecte cette tendance au stade de la proposition, il peut d'abord se demander a) si le projet est conçu comme un projet genre-climat-sécurité à part entière et, dans l'affirmative, b) inciter à élaborer davantage les interactions entre les composantes climatiques ou environnementales, d'une part, et les composantes GEWE, d'autre part, et à avoir une réflexion plus approfondie sur la manière dont les premières peuvent contribuer à des progrès pour les secondes, et vice-versa. Une assistance supplémentaire aux professionnels, aux conseillers des Nations Unies pour la paix et le développement et aux partenaires d'exécution — par exemple, via des ateliers spécialisés avec des experts sur le lien entre le genre, le climat et la sécurité, ou d'autres formes de participation de la communauté de pratique — offrirait un plus grand soutien à ceux qui sont chargés d'élaborer ces projets, en les dotant de l'espace et de l'expertise nécessaires pour développer de telles synergies.
- **Permettre aux femmes bénéficiaires de prendre l'initiative de faire bouger les lignes :** Les bénéficiaires interrogés dans le cadre de l'étude de cas sur le Yémen ont confirmé qu'elles ont pu jouer un rôle important parce qu'on leur a donné la possibilité de définir leur rôle et de décider comment elles entendaient lutter contre les stéréotypes de genre et les rôles sexospécifiques. Cette bonne pratique pourrait bien permettre au PBF et à ses partenaires de lancer des projets qui remettent en question les stéréotypes et la stigmatisation existants, mais en adoptant une approche compatible avec le principe de « ne pas nuire » et les préoccupations de protection immédiate que les bénéficiaires pourraient avoir.
- **Nuancer les attentes liées au modèle des « agents du changement » :** Bien que certains projets comportent des exemples de femmes ou de jeunes précédemment exclus et qui ont pu agir en tant qu'« agents du changement », conduisant à des résultats porteurs de transformation dans le domaine des ressources naturelles, il est difficile de les généraliser et d'en faire un modèle universel. La pertinence de ce modèle dépend fortement non seulement de la dynamique particulière de la communauté, mais aussi des individus et du contexte politique. D'autres éléments substantiels montrent que l'inclusion de groupes précédemment marginalisés peut apporter une valeur ajoutée, mais qu'ils ne sont pas toujours en position d'être le facteur essentiel du changement.
- **Ne pas se limiter aux quotas en matière d'autonomisation et d'inclusion des femmes :** Les projets axés sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes ont encore tendance à mesurer les résultats sur la base des niveaux de participation à des activités clés. Faisant écho aux conclusions de la précédente revue thématique de 2021 sur la consolidation de la paix tenant compte de la dimension de genre, la participation est un premier pas important, mais d'autres pas restent à faire pour garantir que cette participation soit significative et pour mesurer les gains marginaux au-delà du simple respect des quotas.
- **Interroger les hypothèses sur les logiques et les motivations des jeunes :** En raison d'un manque de données probantes, les huit projets de sécurité climatique qui mettaient fortement l'accent sur la jeunesse n'ont pas pu être évalués pleinement. Toutefois, les examens et les évaluations qui ont été réalisés suggèrent qu'il pourrait

être nécessaire d'aller au-delà de l'élargissement des possibilités d'inclusion et de participation. Une meilleure compréhension des motivations des jeunes, des limites à leur participation ou des sources de griefs et de vulnérabilité peut s'avérer nécessaire pour améliorer leur contribution à la dynamique de la sécurité climatique.

- **Resserer la thématique des appels GYPI :** Envisager des thèmes plus restreints pour les initiatives de promotion de la jeunesse et de l'égalité des sexes. Cela permettrait au PBSO de soutenir des domaines thématiques spécifiques (comme la sécurité climatique) et des approches plus ciblées.
- **Redimensionner les attentes en matière de projets d'inclusion :** La plupart des projets GEWE et des projets axés sur la jeunesse ont adopté une approche ou une logique de projet axée sur l'inclusion. Toutefois, la lutte contre les barrières sexistes, les inégalités structurelles ou les autres formes de stigmatisation ou d'exclusion profondément enracinées, est par nature un projet sur le long terme. S'il est essentiel qu'une partie des projets financés par le PBF adopte cette approche, les attentes concernant l'impact immédiat de ces projets devront peut-être être réexaminées. Étant donné que plus de la moitié des projets de sécurité climatique financés par le PBF ont adopté une approche d'inclusion, cela peut également conduire à un impact moins perceptible à court terme d'une grande partie du portefeuille de sécurité climatique du PBF.

Continuer à donner la priorité à la programmation transfrontalière ou régionale, tout en la renforçant :

- **Continuer à mettre l'accent sur les projets transfrontaliers et à y investir :** Les efforts déployés par le PBSO pour promouvoir et favoriser les approches transfrontalières ont été l'une des caractéristiques les plus largement saluées de son travail dans le domaine de la sécurité climatique. Des efforts plus ciblés aux échelles régionale et transnationale sont considérés comme cruciaux dans ce domaine.
- **Examiner de manière attentive l'adéquation entre une approche transfrontalière et la théorie du changement :** Si davantage d'approches transfrontalières sont nécessaires, cela ne signifie pas que chaque projet doit adopter une approche transfrontalière. Compte tenu des coûts supplémentaires qu'occasionnent la mise en œuvre simultanée d'un projet dans plusieurs pays, ces coûts doivent être justifiés par une valeur ajoutée évidente par rapport à la théorie du changement et aux objectifs du projet. Une grande partie des projets transfrontaliers du PBF examinés mériteraient un examen plus approfondi sur ce point. En particulier, lorsque le principal élément transfrontalier implique les mêmes activités de part et d'autre de la frontière, il est nécessaire de se demander comment cela peut permettre de faire progresser la théorie du changement.
- **Allonger la durée et/ou la phase de démarrage des projets transfrontaliers :** Compte tenu de la plus grande complexité administrative et transactionnelle des projets transfrontaliers, il peut s'avérer nécessaire d'allonger encore leur durée maximale. Si un tel allongement est impossible pour certains projets, le PBF pourrait envisager à la place

(ou en plus) une phase de démarrage du projet plus longue avant la mise en œuvre proprement dite.

- **Introduire des modèles de programmes transfrontaliers plus politiques et à plus long terme :** Le manque de temps pour achever les programmes transfrontaliers a constitué un défi majeur, non seulement en raison des difficultés de mise en œuvre, mais aussi parce que de nombreux projets transfrontaliers cherchaient à influencer les relations intergouvernementales entre deux pays. Les travaux antérieurs de consolidation de la paix environnementale concernant les ressources naturelles transnationales (c'est-à-dire les problèmes liés aux eaux transfrontalières) suggèrent que pour obtenir ce type de coopération, il faut investir beaucoup plus de temps et adopter une approche plus manifeste et plus ciblée permettant de faciliter l'implication intergouvernementale et le dialogue visant à instaurer un climat de confiance. S'il ne s'agit que d'une activité supplémentaire, d'un élément parmi une douzaine d'autres, dans le cadre d'un projet de deux ans, on ne peut s'attendre à ce qu'elle produise des dividendes. Bien que ce modèle ne soit pas approprié pour tous les projets transfrontaliers du PBF, il pourrait s'avérer incontournable pour certaines des questions climatiques et environnementales transnationales en jeu.
- **Étudier le rapport entre blocages transnationaux et blocages locaux :** La nature, essentiellement transnationale ou locale, des problèmes liés aux ressources et à l'environnement semble être un critère de la variabilité des perspectives de réussite dans les contextes fragiles et touchés par des conflits. Une exploration plus poussée de cette dynamique (par exemple, par le biais de projets itératifs dans des environnements différents, de tests longitudinaux ou simplement d'une analyse comparative plus poussée de projets similaires dans des contextes différents) peut améliorer les approches de programmation et nuancer les attentes concernant les résultats des projets.
- **Soutenir une plus grande coordination régionale :** Plusieurs des personnes interrogées ont fait remarquer que, bien qu'il y ait un début de planification régionale commune, il n'y avait pas encore de véritable mise en œuvre régionale. Pour reprendre l'expression de l'une d'entre elles, il semble que l'on assiste plus souvent à une « mise en œuvre côte à côte », avec des agences, des fonds et des programmes différents, ou différents bureaux nationaux, qui mettent en œuvre leurs propres activités. Bien que le financement du PBF soit encore principalement axé sur le niveau national, la possibilité de soutenir des projets transfrontaliers laisse entrevoir une plus grande capacité du PBF à soutenir la coordination régionale (bien que cela implique probablement de revoir les modalités des projets pour permettre des initiatives véritablement régionales).

S'appuyer sur la programmation du PBF dans les pays ou les contextes touchés par un conflit violent ou risquant de l'être :

- **Soutenir des investissements supplémentaires dans la sécurité climatique et la consolidation de la paix environnementale dans les régions fragiles et touchées**

par des conflits : Les études de cas du Yémen et de la sous-région du Liptako Gourma, ainsi que d'autres résultats de projet, suggèrent que la consolidation de la paix liée au climat et à l'environnement peut être l'une des approches les plus susceptibles de produire des effets dans les zones fragiles et touchées par des conflits. L'attention portée aux ressources naturelles limitées et à la concurrence que cela occasionne répond aux besoins immédiats et urgents de la communauté et peut constituer un point d'entrée très efficace pour aborder d'autres problèmes et blocages au niveau de la communauté, d'autant qu'elle n'est souvent pas considérée comme trop politisée.

- **Continuer à tester des approches de financement plus adaptatives, décentralisées et flexibles dans les zones difficiles d'accès :** L'étude de cas du Liptako Gourma a montré que le PBF explore un mode de financement plus adaptable et plus flexible, y compris de nouvelles modalités (par exemple, via les OSC locales) pour la mise en œuvre de la consolidation de la paix. Bien qu'ils soient trop récents pour donner des résultats complets, les autres projets dans la sous-région du Liptako Gourma suggèrent que de telles modalités pourraient être essentielles pour obtenir davantage de financement dans les zones de grande insécurité, et qu'ils pourraient également permettre de mieux inclure les approches des communautés et des OSC locales.
- **Allonger la durée des projets ou la phase de démarrage :** La durée moyenne des projets (généralement deux ans, parfois plus en cas de prolongation) peut s'avérer insuffisante pour surmonter les nombreux obstacles liés à la sécurité et à la mise en œuvre dans les environnements fragiles et touchés par des conflits. Il se peut également qu'il faille plus de temps pour obtenir le type de résultats qui permettraient de prouver le bien-fondé du concept, afin d'encourager d'autres donateurs à investir dans ce type de projets et dans de tels contextes. Compte tenu des défis déjà considérables dans ces contextes, un calendrier trop serré peut conduire à brûler des étapes et à limiter l'innovation dans ces domaines critiques. Pour toutes ces raisons, il peut s'avérer nécessaire d'allonger la durée des projets ou leur phase de démarrage dans les contextes fragiles et touchés par des conflits.
- **Encourager des efforts plus importants pour la mise en place de systèmes d'alerte précoce :** L'alerte précoce est une dynamique croissante dans de nombreux projets de sécurité climatique, et elle est particulièrement importante dans les zones touchées par un conflit ou vulnérables. Cependant, dans de nombreux cas, rien ne prouve que le gouvernement ou les acteurs locaux ont adopté les outils en question, quand ils ne les contestent pas ouvertement. Pour y remédier, il conviendrait de modifier les programmes pour s'assurer que les parties prenantes locales prennent conscience de l'utilité des systèmes d'alerte précoce et qu'elles se montrent prêtes à les adopter.

Tirer parti des investissements positifs dans la sécurité climatique grâce à un engagement stratégique et au partage des connaissances :

- **S'engager stratégiquement auprès des grands donateurs pour le climat :** Pour accroître l'effet catalyseur du PBF et encourager d'autres acteurs à reprendre les approches de

sécurité climatique testées par le fonds, il peut être utile pour le PBSO d'engager un dialogue stratégique avec certains des grands fonds climatiques verticaux ou des donateurs majeurs dans le domaine de l'action climatique sur les types de projets qu'ils pourraient chercher à étendre, les types de projets qui pourraient répondre à leurs critères, et les niveaux de preuve de concept qui seraient nécessaires pour surmonter les obstacles au financement. Ce dialogue stratégique pourrait être particulièrement importantes pour permettre un financement accru de l'action climatique dans les États fragiles et touchés par des conflits.

- **Relier les différents éléments de l'adaptation au changement climatique :** On pourrait faire davantage pour essayer d'encourager les liens entre les projets financés par le PBF qui comprennent des éléments d'adaptation au changement climatique et les efforts plus larges dans ce domaine. On pourrait ainsi s'assurer que les composantes d'adaptation au changement climatique sont mises en œuvre à une plus grande échelle, ce qui constituerait un autre avantage de l'établissement de relations plus stratégiques avec d'autres fonds ou donateurs dans le domaine de l'action climatique.
- **Reconnaître et étendre le rôle d'« initiateur de dialogue » du PBF :** Les projets soutenus par le PBF peuvent être des vecteurs pour initier des dialogues avec des interlocuteurs nationaux ou locaux, ou avec d'autres donateurs. Ces échanges pourraient porter sur l'importance de se concentrer sur les facteurs climatiques et environnementaux dans le cadre de la consolidation de la paix, d'adopter une approche régionale ou transnationale, et/ou d'adopter une approche de consolidation de la paix pour aborder la problématique de l'adaptation au changement climatique au niveau local. Élargir le concept d'effet catalyseur à ce rôle d'« initiateur de dialogue » serait un moyen plus approprié d'apprécier la valeur ajoutée des projets PBF dans ce domaine émergent et dans celui de l'adaptation au changement climatique dans son ensemble.
- **Développer les communautés de pratique et les ateliers d'apprentissage sur la sécurité climatique :** Les efforts du PBSO pour encourager une programmation plus fournie sur les questions de sécurité climatique, pour soutenir une communauté de pratique en plein essor, et pour favoriser l'apprentissage en vue d'une meilleure intégration des perspectives climatiques et environnementales dans les projets de consolidation de la paix ont été largement appréciés. Mettre en place une collaboration plus étroite avec le Mécanisme de sécurité climatique (MSC), et entre les communautés de pratique du MSC et du PBF, garantirait un enrichissement mutuel des connaissances sur les programmes de sécurité climatique. Un soutien accru aux échanges entre communautés de pratique ou à l'organisation de colloques ou d'ateliers spécifiques pour les conseillers pour la paix et le développement ou d'autres acteurs pourrait être bénéfique pour les programmes.
- **Soutenir des projets plus itératifs et des essais longitudinaux :** Un plus grand nombre de projets itératifs (testant des variations sur les théories du changement et les modèles de projet, dans différents pays ou contextes communautaires) permettrait d'obtenir des informations

importantes sur les bonnes pratiques et les approches de projet dans ce domaine encore émergent. En outre, étant donné qu'un grand nombre des questions clés sur lesquelles les projets cherchent à avoir un impact (par exemple, les effets environnementaux, la gouvernance participative et le degré d'autonomisation des femmes) ne peuvent produire de résultats que sur une période plus longue, il pourrait être nécessaire d'investir dans des tests longitudinaux, au moins pour certains projets, afin de générer des informations sur certaines de ces approches programmatiques.

- **Réaliser une deuxième revue thématique dans cinq ans :** Compte tenu des données limitées et de la nouveauté des projets, il serait pertinent de procéder à une revue thématique de suivi dans cinq ans. Un tel exercice serait d'autant plus utile si l'on s'assure au préalable qu'au moins une partie des projets identifiés comme projets liés à la sécurité climatique dans le présent échantillon s'est conformé aux exigences de suivi, de collecte de données et d'évaluation décrites dans la proposition (enquêtes sur la perception, évaluation des paramètres proposés, etc.). Encourager dans une certaine mesure la collecte continue de données longitudinales pour au moins les approches de projet ou les projets les plus prometteurs du portefeuille du PBF au cours des cinq prochaines années permettrait de disposer d'une base de données plus solide pour la prochaine revue thématique.

Renforcer la conception et l'innovation des projets, ainsi que l'apprentissage :

- **Définir les projets de sécurité climatique comme des projets ayant un lien identifiable avec le climat :** Envisager l'élaboration de critères permettant de mieux catégoriser les projets de sécurité climatique. Les critères ne doivent pas nécessairement être complexes, mais un lien avec la dynamique du changement climatique doit être un élément important du projet, c'est-à-dire un facteur significatif dans la problématique ou l'analyse du conflit, idéalement repris dans une certaine mesure dans d'autres éléments et activités du projet. Une activité « verte » mineure ou une activité tenant compte de la problématique climatique ne serait pas un critère suffisant. Résister à la tentation de qualifier les projets de sécurité climatique sur la base des seuls attributs liés à l'environnement (c'est-à-dire liés à l'exploitation minière ou extractive, ou à la terre ou à l'agriculture en général).
- **Garder une définition ouverte mais pas limitée de la sécurité climatique :** Compte tenu des objectifs du PBF, une définition élargie de la sécurité climatique peut être appropriée, mais elle ne doit pas être limitée, sinon la catégorie et le terme seraient vidés de leur sens. Il faudrait être en mesure d'identifier un lien ou une relation avec le climat qui ait un poids significatif dans le projet. Un critère supplémentaire pourrait consister à déterminer dans quelle mesure les activités du projet sont étroitement liées à la résolution des problèmes de sécurité climatique identifiés. Toute activité de développement ou de gouvernance dans une zone vulnérable au changement climatique ne suffit pas à qualifier un projet de projet de sécurité climatique.

- **Modifier la terminologie :** Certains partenaires de la revue ont proposé d'utiliser l'expression « climat, paix et sécurité » plutôt que le terme existant de sécurité climatique.
- **Améliorer le suivi des composantes :** Dans la mesure où le PBSO continue de suivre les domaines thématiques sur la base des composantes clés des projets, une définition plus large de ce qui constitue des projets liés aux questions de l'eau (non seulement ceux axés sur l'amélioration de l'approvisionnement en eau, mais aussi ceux qui portent sur les autres effets du changement climatique sur la pénurie d'eau et sur les risques ou la vulnérabilité associés) améliorerait la compréhension des investissements du PBF dans la sphère de la sécurité climatique. De nombreux décideurs et professionnels ont également demandé des informations sur le nombre de projets comportant des mesures substantielles d'adaptation au changement climatique et d'atténuation du changement climatique. Il pourrait donc être utile de suivre ces éléments.
- **Renforcer les orientations existantes sur les « objectifs de haut niveau » dans les théories du changement :** Le renforcement de l'orientation existante du PBSO qui incite les projets complexes ou multi-facettes à essayer d'identifier des objectifs ou des priorités « de haut niveau » au sein du projet améliorerait la catégorisation générale des projets, ce qui peut favoriser le développement de bonnes pratiques et une meilleure évaluation des résultats à la fois au niveau du portefeuille et au niveau des projets.
- **Encourager la réflexion sur les théories du changement tout au long du cycle du projet :** Inciter à vérifier la validité de la théorie du changement et à s'y référer tout au long du cycle du projet (dans les rapports d'avancement, les demandes d'ajustement ou d'extension du projet, les évaluations finales et, dans la mesure du possible, de manière informelle entre les partenaires chargés de la mise en œuvre) contribuerait à renforcer l'apprentissage et la réflexion sur les composantes ou les éléments qui ont contribué à l'obtention de résultats positifs. L'accent ne doit pas être mis sur la revalidation de la théorie du changement telle qu'elle a été formulée dans la proposition de projet. Il s'agit plutôt de se demander si les résultats de la mise en œuvre suggèrent que la théorie du changement adoptée s'est révélée opérante ou si au contraire la théorie du changement doit être ajustée ou nuancée en vue d'interventions futures.
- **Ne pas se limiter aux indicateurs quantitatifs dans le suivi des projets :** Il importe, pour tout suivi et rapport de projet, de ne pas se limiter à des mesures quantitatives (nombre de participants, nombre d'activités, pourcentage du groupe cible impliqué, etc.) et d'essayer de poser des questions permettant de faire des hypothèses sur les effets qualitatifs de certaines activités ou mesures. S'il n'existe pas d'indicateurs ou de mesures universels offrant une solution miracle à la question de l'évaluation des effets, de simples réflexions en interne des membres du personnel ou des entretiens avec les bénéficiaires et les partenaires communautaires ou gouvernementaux peuvent donner plus d'indications sur ce qui fonctionne ou non que le nombre des activités mises en œuvre.

Annexe 1 : Tableau des 74 projets

La plupart des informations contenues dans ce tableau émanent du suivi régulier des projets effectué par le PBSO. Les acronymes CB, GPI et YPI à côté du code du projet désignent respectivement les projets transfrontaliers, l'initiative de promotion de l'égalité des sexes et l'initiative de promotion de la jeunesse. La colonne de droite indique le codage supplémentaire correspondant à la typologie des projets élaborée dans le cadre de la présente revue. Sur la base des résultats de la revue intermédiaire, l'UNU-CPR a identifié quatre catégories pertinentes :

- Deux catégories de projets de sécurité climatique — comme indiqué dans la section II, l'équipe de recherche a identifié deux catégories de projets de sécurité climatique en fonction de l'importance ou du poids des questions de sécurité climatique dans l'orientation ou les objectifs du projet. Par souci de simplicité, dans le tableau ci-dessous, les projets appartenant à ces deux catégories sont simplement répertoriés comme projets de sécurité climatique.
- Consolidation de la paix environnementale — il s'agit de projets clairement axés sur l'environnement et correspondant à des thèmes ou des questions communs au domaine de la consolidation de la paix environnementale, mais qui n'ont pas de lien clair avec le changement climatique ou ne sont pas axés sur le

changement climatique. Par exemple, beaucoup se concentrent sur les tensions communautaires entourant l'exploitation minière ou les industries extractives, ou sur les sources de dégradation des ressources naturelles qui ne sont pas directement liées au changement climatique.

- Autres projets — les projets qui n'entrent pas dans l'une des catégories ci-dessus sont classés dans la catégorie « Autres ».

Compte tenu des divergences entre les documents de projet et la mise en œuvre concrète, il existe une marge d'erreur pour certaines de ces catégorisations. L'équipe de recherche estime que la catégorisation des projets figurant dans la recherche sur les études de cas est la plus fiable, compte tenu de l'examen approfondi des projets en question. Viennent ensuite les 32 projets ayant fait l'objet de la revue intermédiaire, bien que leur catégorisation tienne parfois à peu d'éléments et qu'elle comporte une part de subjectivité³³⁶. À l'avenir, si le PBSO choisit d'adopter cette approche de la catégorisation, il serait utile de solliciter les équipes de projet pour qu'elles définissent les objectifs ou l'axe prioritaires de leur projet et qu'elles évaluent si le projet en question est ou non axé de manière significative sur les questions de sécurité climatique, par opposition à d'autres objectifs de consolidation de la paix.

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
1	Burkina Faso, Côte d'Ivoire : IRF-428-429 (CB)	Appui à la gestion pacifique de conflits locaux dans les régions du Sahel et du Nord Burkina Faso	4 000 000 \$	2018-2021	UNICEF, PNUD	Autres
2	Burkina Faso, Niger, Mali : 180-181-182 (CB)	Prévention et gestion des conflits dans la région de l'Est du Burkina Faso	3 000 000 \$	2020-2022	PNUD	Sécurité climatique
3	Burkina Faso, Niger, Mali : BFA/B-6, NER/B-6, MLI/B-1 (CB)	AILP : Appui aux initiatives locales de promotion de la paix	2 500 000 \$	2022-2024	Mercy Corps	Sécurité climatique
4	Burkina Faso, Niger, Mali : IRF-353-354-355 (CB)	Promotion d'une transhumance pacifique dans la région du Liptako Gourma	3 000 000 \$	2020-2022	FAO, OIM	Sécurité climatique

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
5	Burkina Faso : BFA/A-1	Appui à la gestion pacifique de conflits locaux dans les régions du Sahel et du Nord Burkina Faso	2 200 134 \$	2018-2021	PNUD, UNHCR	Sécurité climatique
6	Burkina Faso : BFA/A-2	Prévention et gestion des conflits dans la région de l'Est du Burkina Faso	2 500 000 \$	2020-2023	PNUD, FAO	Sécurité climatique
7	Burkina Faso : IRF-446 (YPI)	Facilitation de l'accès à la terre et participation des jeunes à la prévention et la gestion des conflits fonciers dans les régions de la Boucle du Mouhoun et des Hauts Bassins	1 500 000 \$	2022-2023	FAO, UN-Habitat	Autres
8	Burundi : BDI/C-1	Le sanctuaire de la paix de Kibira	3 000 000 \$	2021-2024	FENU	Sécurité climatique
9	Burundi : IRF-460 (GPI)	Amélioration de l'accès à la terre de la femme burundaise	1 500 000 \$	2022-2023	Stitching Cordaid	Autres
10	Cameroun : CMR/B-1	Tirer parti de la participation des communautés à la gouvernance locale pour une prévention et une résolution efficaces des conflits dans les régions du Littoral et de l'Ouest touchées par la crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest au Cameroun	2 000 000 \$	2021-2023	ONU-Habitat, ONU Femmes	Autres
11	CAR, Chad : IRF-268-269 (CB)	Projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière	3 000 000 \$	2018-2020	FAO, OIM	Sécurité climatique
12	CAR : IRF-304 (GPI)	CAR : IRF-304 (GPI) Renforcement du relèvement et de la réintégration des femmes et des filles grâce à une agriculture résiliente au changement climatique pour instaurer la paix et la réconciliation en RCA après conflit	1 500 000 \$	2019-2021	FAO, ONU Femmes	Sécurité climatique

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
13	<u>CAR :</u> <u>CAF/A-13</u>	Appui au renforcement des mécanismes de gestion concertée et apaisée de la transhumance pour la restauration du dialogue intercommunautaire et la consolidation de la paix dans les préfectures de l'Ouham et de l'Ouham-Pendé	3 000 000 \$	2020-2022	FAO, UNFPA	Sécurité climatique
14	<u>Tchad, Niger :</u> <u>IRF-286-287</u> (CB)	Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem	3 000 000 \$	2018-2020	FAO, PAM	Sécurité climatique
15	<u>Tchad :</u> <u>TCD/A-1</u>	Projet de consolidation de la paix à travers l'adaptation au changement climatique et la résilience des moyens d'existence des populations de la région du lac Tchad	2 488 906 \$	2018-2020	FAO, OIM, UNHCR	Sécurité climatique
16	<u>Tchad :</u> <u>TCD/A-3</u>	Prévention et gestion des tensions intercommunautaires à travers un meilleur accès aux ressources naturelles et une gestion rationnelle	3 134 000 \$	2019-2022	UNHCR, PAM	Sécurité climatique
17	<u>Tchad :</u> <u>TCD/B-1</u>	Promouvoir la consolidation de la paix par la résolution des conflits et le dialogue entre les communautés et les autorités locales dans le nord du Tchad (Nglâ-Ha)	3 000 000 \$	2021-2023	Humanité et inclusion, OIM	Consolidation de la paix environnementale
18	<u>Tchad :</u> <u>TCD/B-4</u>	Consolidation de la paix et de la sécurité entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs dans les provinces du Salamat, du Sila et du Ouaddaï	3 500 000 \$	2021-2023	FAO, PAM, PNUD	Sécurité climatique
19	<u>Colombie :</u> <u>COL/C-2</u>	Natural Paz - Naturaleza para la paz	3 000 000 \$	2021-2023	PNUD, PNUE	Sécurité climatique

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
20	<u>Colombie :</u> <u>IRF-461</u> (GPI)	Construyendo Paz a través de alianzas productivas de Mujeres para la Vida en la Tierra	750 000 \$	2022-2023	FESU	Sécurité climatique
21	<u>Côte d'Ivoire :</u> <u>IRF-259</u> (YPI)	Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d'Ivoire	1 500 000 \$	2018-2020	OIM, PNUD	Consolidation de la paix environnementale
22	<u>Côte d'Ivoire :</u> <u>CIV/A-5</u>	Consolidation de la paix dans la zone frontalière du nord-est de la Côte d'Ivoire par le biais d'une gestion participative et planifiée de ressources naturelles	2 503 800 \$	2020-2023	PNUE, FAO, OIM	Sécurité climatique
23	<u>Côte d'Ivoire, Guinée :</u> <u>IRF-423-424</u> (CB)	Consolider la cohésion sociale transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée pour une meilleure compréhension et anticipation des risques et le renforcement de la confiance et de la collaboration entre les acteurs locaux	3 712 895 \$	2021-2023	OIM, FAO	Sécurité climatique
24	<u>RDC :</u> <u>IRF-473</u> (GPI)	Artisanas de paix : Setting inclusive Peacebuilding Networks in Tanganyika and addressing land issues in displaced Twa and Bantu communities.	996 564 \$	2022-2023	Tearfund	Autres
25	<u>Gambie :</u> <u>GMB/B-1</u>	Addressing Conflict over Land and Natural Resources (LNR) In The Gambia	1 400 000 \$	2018-2020	FAO, PNUD	Autres
26	<u>Gambie :</u> <u>GMB/B-2</u>	Renforcer les mécanismes d'adaptation des communautés aux risques de conflits induits par le climat et minimiser les vulnérabilités et les tensions liées au genre en Gambie	1 700 000 \$	2020-2022	PAM, UNFPA, ITC	Sécurité climatique

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
27	<u>Gambie, Sénégal :</u> <u>IRF-430-431</u> (CB)	Soutenir la coopération transfrontalière pour améliorer la résilience des communautés et la cohésion sociale en Gambie et au Sénégal	3 800 000 \$	2021-2023	OIM, FAO	Sécurité climatique
28	<u>Guatemala :</u> <u>GTM/B-5</u>	Promouvoir la gestion de l'environnement social, politique et institutionnel pour contribuer à la réduction des conflits agricoles dans la vallée du Polochic	1 500 000 \$	2022-2024	FAO, PAM, HCDH	Autres
29	<u>Guinée :</u> <u>GIN-B-9</u>	Renforcement de la confrérie des Donzo pour la protection de l'environnement et la cohésion sociale en Haute Guinée	850 000 \$	2020-2022	ACORD	Autres
30	<u>Guinée :</u> <u>GIN/B-10</u>	Renforcement du dialogue multi-acteurs pour une gouvernance foncière et environnementale responsable en Basse Guinée	2 100 000 \$	2021-2023	UN-Habitat, PNUD, ACORD Guinée	Sécurité climatique
31	<u>Guinée, Sierra Leone :</u> <u>IRF-425-426</u> (CB)	Building cross border peace and strengthening sustainable livelihoods of cattle herders and crop farmers in Sierra Leone and Guinea	4 550 000 \$	2021-2023	PAM, IOM	Autres
32	<u>Guinée-Bissau :</u> <u>IRF-210</u>	Mobiliser les jeunes et les adolescents des zones rurales pour qu'ils deviennent des leaders de la construction de la paix	1 564 821 \$	2017-2020	PNUD, UNICEF	Sécurité climatique
33	<u>Guinée-Bissau :</u> <u>IRF-438</u> (YPI)	Gestion pacifique et inclusive des terres dans les régions d'OIO, de CACHEU et de BIOMBO	1 500 000 \$	2021-2023	FAO, UN-Habitat	Consolidation de la paix environnementale

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
34	<u>Guinée-Bissau :</u> <u>IRF-457</u> (GPI)	Creating safe and empowering public spaces with women to mitigate climate-security risks and sustain peace in Guinea-Bissau	1 406 694 \$	2022-2023	PNUD, WFP	Sécurité climatique
35	<u>Honduras :</u> <u>IRF-435</u> (YPI)	Prevenir y gestionar la conflictividad social vinculada a la tierra y territorio que enfrentan las juventudes campesinas e indígenas en Honduras	1 500 000 \$	2021-2023	HCDH, FAO	Autres
36	<u>Kenya, Somalie :</u> <u>IRF-151-152</u> (CB)	The Kenya-Somalia refugees and peacebuilding cross border pilot project for voluntary return, co-existence and sustainable reintegration in the areas of return	3 000 000 \$	2017-2018	UNHCR, UNICEF, FAO, OIT, PAM, OIM	Autres
37	<u>Kiribati, République des Îles Marshall, Tuvalu :</u> <u>IRF-362-363-364</u> (CB)	Pacific Island Countries with a focus on Tuvalu, Kiribati and the Republic of the Marshall Islands	3 200 000 \$	2020-2023	PNUD	Sécurité climatique
38	<u>Kirghizistan, Ouzbékistan :</u> <u>IRF-442-443</u> (CB)	Shared prosperity through cooperation in border regions of Kyrgyzstan and Uzbekistan	3 000 000 \$	2021-2023	FAO, UNFPA	Consolidation de la paix environnementale
39	<u>Libéria :</u> <u>IRF-160</u> (GPI)	Strengthening Women's Rights and Participation in Peacebuilding in Liberia	449 888 \$	2017-2018	Educare Liberia	Consolidation de la paix environnementale
40	<u>Libéria :</u> <u>IRF-230</u>	Strengthening Conflict Prevention through Establishment of Multi-Stakeholder platforms and Improved Alternative Livelihoods in Concession Areas	2 761 070 \$	2018-2019	PNUD, FAO	Consolidation de la paix environnementale
41	<u>Libéria :</u> <u>LBR/H-3</u>	Sustaining peace & reconciliation through strengthening land governance & dispute resolution mechanisms	3 996 522 \$	2020-2023	ONU Femmes, PNUD, PAM	Autres

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
42	<u>Libéria : LBR/C-1</u>	Delivering Peace Dividends in Liberia: Consolidating National, Regional and Local Reconciliation and Social Cohesion Opportunities	3 000 000 \$	2021-2024	PNUD, FAO	Autres
43	<u>Libéria : IRF-474 (YPI)</u>	Strengthening the agency of young women in peacebuilding processes and land tenure in Liberia	1 200 000 \$	2022-2023	ActionAid UK	Autres
44	<u>Mali : IRF-260 (YPI)</u>	Deuxième décennie pour la paix	1 500 000 \$	2018-2020	FAO, UNICEF	Sécurité climatique
45	<u>Mali : IRF-311 (GPI)</u>	Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale à travers des mesures d'adaptation dans les zones à risque de conflits intercommunautaires	801 056 \$	2019-2021	UNIDO, FENU	Sécurité climatique
46	<u>Mali : IRF-440 (GPI)</u>	Les femmes illuminant le chemin vers la paix	1 500 000 \$	2021-2023	PNUD, ONU Femmes	Sécurité climatique
47	<u>Mali : IRF-458 (GPI)</u>	Consolidation de la paix par la participation active des jeunes et des femmes de Koulikoro dans les mécanismes locaux de gestion-prévention des conflits liés aux ressources naturelles	800 000 \$	2022-2023	ONG AZHAR	Autres
48	<u>Mali : IRF-463 (YPI)</u>	Consolidation de la paix par l'accès des jeunes femmes et hommes au foncier agricole dans la zone sahélienne du Mali	750 000 \$	2022-2023	HELVETAS Swiss Intercooperation	Sécurité climatique
49	<u>Mali : MLI/C-1</u>	Soutien à l'auto-emploi de la jeunesse rurale, vecteur de paix et de cohésion sociale au Mali	2 500 000 \$	2022-2024	FAO, OIM, UNESCO	Sécurité climatique
50	<u>Mali, Niger : IRF-351-352 (CB)</u>	Femmes et gestion des conflits liés aux ressources naturelles	4 000 000 \$	2020-2022	PNUD, ONU Femmes	Sécurité climatique

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
51	<u>Mali,</u> <u>Mauritanie :</u> <u>IRF-372-373</u> (CB)	Gestion des conflits et renforcement de la résilience agro-pastorale à la frontière mauritano-malienne	3 000 000 \$	2020-2022	FAO, OIM	Sécurité climatique
52	<u>Mauritanie :</u> <u>IRF-249</u>	Renforcement des capacités locales pour la prévention des conflits dans la Moughataa de Bassikounou	3 000 000 \$	2018-2020	FAO, HCDH, PNUD, UNICEF	Sécurité climatique
53	<u>Mauritanie :</u> <u>MRT/A-1</u>	Consolidation de la paix à travers l'engagement des femmes et de la jeunesse et le renforcement des capacités des communautés dans la région frontalière du Hodh El Chargui	1 500 000 \$	2020-2022	OIM, UNHCR	Sécurité climatique
54	<u>Mauritanie :</u> <u>MRT/A-2</u>	Consolidation de la paix à travers le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de l'accès équitable aux ressources naturelles dans les zones frontalières du Guidimakha	1 500 000 \$	2020-2022	PAM, FAO	Sécurité climatique
55	<u>Mauritanie :</u> <u>IRF-441 (GPI)</u>	Consolidation de la « paix verte » en Mauritanie : appui à la coexistence pacifique entre les jeunes hommes et femmes réfugiées et des communautés d'accueil dans la région du Hodh El Chargui, en Mauritanie	1 500 000 \$	2021-2023	PNUD, UNHCR	Sécurité climatique
56	<u>Niger :</u> <u>NER/B-5</u>	Prévention et gestion pacifique de conflits liés à l'accès et à la gestion des ressources naturelles dans les communes nord de la région de Zinder (PREGECON)	2 300 000 \$	2021-2023	FAO, UNFPA	Sécurité climatique

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
57	<u>Niger :</u> <u>IRF-462</u> (YPI)	La jeunesse nigérienne en action : Soutenir le rôle actif des jeunes femmes et hommes pour la consolidation de la paix dans les départements de Diffa (communes de Diffa, Chetimari et Gueskerou), Bosso (commune de Bosso et Toumour) et N'Guigmi (communes de Kablewa et Nguigmi)	1 500 000 \$	2022-2023	OIM, SFCG	Sécurité climatique
58	<u>Nigéria :</u> <u>IRF-273</u>	Integrated Approach to Building Peace in Nigeria's Farmer-Herder Crisis	3 000 000 \$	2018-2020	PNUD, ONU Femmes, FAO, HCDH	Sécurité climatique
59	<u>Papouasie-Nouvelle-Guinée :</u> <u>IRF-434</u> (GPI)	Preventing Climate-Induced Conflicts Through Empowered Women Leadership	1 500 000 \$	2021-2023	PNUD, OIM	Sécurité climatique
60	<u>Sierra Leone :</u> <u>IRF-253</u> (GPI)	Creating Peaceful Societies through women's improved access to management of natural resources, land tenure rights and economic empowerment in Sierra Leone	1 500 000 \$	2018-2020	FAO, OIT	Consolidation de la paix environnementale
61	<u>Sierra Leone :</u> <u>SLE/D-2</u>	Mitigating Localized Resource-based Conflicts and Increasing Community Resilience in Pujehun and Moyamba districts of Sierra Leone	3 000 000 \$	2019-2022	PNUD, WFP	Consolidation de la paix environnementale
62	<u>Sierra Leone :</u> <u>IRF-452</u> (GPI)	Women4Water&Peace: Promoting civic spaces and empowering women to address water-related disputes and provide access to water in poor communities in Freetown	1 499 075 \$	2022-2023	FENU, OIT	Sécurité climatique
63	<u>Îles Salomon :</u> <u>IRF-193</u>	Consolidating Peace, stability and social cohesion in Solomon Islands post-RAMSI	2 999 266 \$	2017-2019	ONU-Femmes, PNUD	Autres

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
64	<u>Îles Salomon : IRF-383</u> (GPI)	Gender Responsive Peacebuilding in Extractive Industries in Isabel Province, Solomon Islands	1 500 000 \$	2021-2023	UNFPA, OIM	Consolidation de la paix environnementale
65	<u>Îles Salomon : SLB/E-1</u>	Inclusive Governance of Natural Resources for greater social cohesion in the Solomon Islands	2 149 820 \$	2019-2022	PNUD, ONU Femmes	Autres
66	<u>Îles Salomon : IRF-472</u> (YPI)	Bridging traditional governance and rule of law through youths' participation as agents of peace and change in Rennell and Bellona	1 499 960 \$	2022-2023	PNUD, World Vision	Consolidation de la paix environnementale
67	<u>Somalie : IRF-433</u> (YPI)	Promoting Inclusive Action in Peacebuilding (PIAP Initiative)	1 500 000 \$	2021-2023	FAO, OIM	Sécurité climatique
68	<u>Soudan du Sud : IRF-257</u> (GPI)	Enhancing Women's Access to Land to Consolidate Peace in South Sudan	1 500 000 \$	2018-2020	FAO, UN-Habitat	Autres
69	<u>Soudan du Sud : SSD/B-2</u>	Community Action for Peaceful Resolution of Housing, Land and Property (HLP) Disputes and Conflicts	3 700 000 \$	2021-2024	OIM, FAO	Autres
70	<u>Sri Lanka : IRF-313</u> (GPI)	Promoting Women's Engagement in Waste Management to Prevent Conflict in Sri Lanka	1 500 000 \$	2019-2021	ONU Femmes, UNOPS	Consolidation de la paix environnementale
71	<u>Soudan : SDN/B-1</u>	Supporting Sustainable Peace in Blue Nile State through Gender-Responsive Natural Resource Governance, Inclusive Conflict Resolution Mechanisms and Climate-Resilient Livelihoods	3,982,125 \$	2021-2024	PNUD, ONU Femmes, PNUE	Sécurité climatique
72	<u>Soudan : SDN/B-3</u>	Peacebuilding and Human Rights in Support of Durable Solutions for IDPs and Affected Communities: The Right to Adequate Housing in West Darfur	4 000 000 \$	2022-2025	UN-Habitat, UNHCR	Autres

#	ID du projet (+ fenêtre de priorité)	Nom du projet	Financement (en \$)	Calendrier	Bénéficiaires des fonds	Sous-ensemble sécurité climatique
73	<u>Yémen :</u> <u>IRF-202</u> (GPI)	Strengthening the role of women in peace building through natural resources management at the community level in the rural areas of the governorates of Sana'a and Lahj in Yemen	2 000 000 \$	2017-2019	FAO, OIM	Sécurité climatique
74	<u>Yémen :</u> <u>IRF-256</u> (GPI)	Water for peace in Yemen: Strengthening the role of women in water conflict resolution and climate change mitigation	1 500 000 \$	2018-2020	FAO, OIM	Sécurité climatique

Références

- ¹ Entretien à distance avec un membre du personnel des Nations Unies, 20 juillet 2022 (entretien n° 10).
- ² Cette définition a été adoptée à partir des orientations internes du PBF et en réponse à d'autres commentaires des partenaires de revue dont les travaux sont présentés dans ce rapport. D'autres définitions, y compris celles que le PBF applique aux projets de sécurité climatique, sont incluses dans la section des définitions ci-dessous. Toutefois, il convient de noter que nous ne limitons pas la notion de sécurité à la violence interétatique. Voir, par exemple, Joshua Busby et al, « In harm's way: Climate security vulnerability in Asia », *World Development*, Vol. 112, 2018, p. 88-118 ; P.K. Krishnamurthy et al, « A methodological framework for rapidly assessing the impacts of climate risk on national-level food security through a vulnerability index », *Global Environmental Change*, Vol. 25, 2014, p. 121-132.
- ³ Maria-Therese Gustafsson et al, *Climate-Related Security Risks: Towards an Integrated Approach*, Stockholm, SIPRI, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2016/climate-related-security-risks> ; Adam Day, *Climate Change and Security: Perspectives from the Field*, New York, United Nations University, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <http://collections.unu.edu/eserv/UNU:7818/UNU-ClimateChangeandSecurity.pdf> ; Tobias von Lossow et al, *Towards a Better Understanding of Climate Security Practices*, La Haye, Institut Clingendael, 2021). Disponible à l'adresse suivante : https://www.planetarysecurityinitiative.org/sites/default/files/2021-04/PSI-2021_Climate-Security-Practices_final.pdf
- ⁴ Paolo Vineis, Queenie Chan et Aneire Khan, « Climate change impacts on water salinity and health », *Journal of Epidemiology and Global Health*, 2011, p. 1-10.
- ⁵ Vincent Roth et al, « Effects of climate change on water resources in the upper Blue Nile Basin of Ethiopia », *Heliyon*, Vol 4, Issue 9, 2018) ; José A. Marengo et al, « Climate Change and Water Resources », in Carlos Eduardo de Mattos Bicudo, José Galizia Tundisi, Marcos Cortesão et Barnsley Scheuenstuhl (dir.), *Waters of Brazil*, Rio de Janeiro, Brazil Academy of Sciences, 2017, p. 171-186.
- ⁶ Alex Evans, *Resource Scarcity, Climate Change, and Violent Conflict*, Washington DC, World Bank, 2011. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/9191>
- ⁷ Rupert Seidl et al, « Forest disturbances under climate change », *Nature Climate Change*, Vol 7, 2017, p. 395-402.
- ⁸ Neil Adger et al, « Human security », in Christopher Field et al. (dir.), *Climate Change 2014: Impacts, adaptation et vulnérabilité*, Cambridge, Cambridge University Press, 2014, p. 775-91.
- ⁹ Voir, par exemple, António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, « Statement by António Guterres at Security Council Debate on Climate and Security », déclaration devant le Conseil de sécurité, New York, 23 septembre 2021, <https://unfccc.int/news/statement-by-antonio-guterres-at-security-council-debate-on-climate-and-security>
- ¹⁰ À ce jour, le Conseil de sécurité a explicitement reconnu les effets déstabilisateurs du changement climatique dans des résolutions portant sur certains pays ou certaines régions, notamment dans le mandat de dix missions politiques spéciales et opérations de maintien de la paix. Les cinq missions politiques spéciales des Nations Unies concernées sont : la MANUA (qui reconnaît les effets néfastes de la sécheresse), la MINUATS, l'UNOCA, l'UNOWAS et la MANUSOM. Quant aux cinq missions de maintien de la paix des Nations Unies, il s'agit de la MINUSMA, la MONUSCO, la MINUSS, la MINUSCA et l'UNFICYP, ainsi que des opérations organisées dans le contexte du bassin du lac Tchad. Voir, par exemple, Conseil de sécurité des Nations Unies, « Résolution 2408, adoptée par le Conseil de sécurité à sa 8215^e séance », Nations Unies, 27 mars 2018, [S/RES/2592](https://www.un.org/press/en/2018/sc8215.doc.htm) ; Conseil de sécurité des Nations Unies, « Résolution 2592, adoptée par le Conseil de sécurité à sa 8846^e séance », Nations Unies, 30 août 2021, [S/RES/2592](https://www.un.org/press/en/2021/sc8846.doc.htm) ; Conseil de sécurité des Nations Unies, « Résolution 2349, adoptée par le Conseil de sécurité à sa 7911^e séance », Nations Unies, 31 mars 2017, [S/RES/2349](https://www.un.org/press/en/2017/sc7911.doc.htm). Depuis 2009, des termes du lexique de la sécurité climatique sont apparus dans 45 résolutions du Conseil de sécurité, que ce soit dans les considérations générales ou dans les dispositions relatives aux mandats opérationnels. Toutefois, en 2021, le Conseil de sécurité n'a pas adopté une proposition de résolution thématique sur l'intégration systématique des risques de sécurité liés au climat dans le travail de prévention et de gestion des conflits et de consolidation de la paix des Nations Unies. Voir « Security Council Fails to Adopt Resolution Integrating Climate-Related Security Risk into Conflict-Prevention Strategies », UN News, 13 décembre 2021, <https://www.un.org/press/en/2021/sc14732.doc.htm>
- ¹¹ Kendra Sakaguchi, Anil Varughese et Graeme Auld, « Climate Wars? A Systematic Review of Empirical Analyses on the Links between Climate Change and Violent Conflict », *International Studies Review*, Vol 19, Issue 4, 2017, p. 622-645 ; Daniel Pearson et Peter Newman, « Climate security and a vulnerability model for conflict prevention : a systematic literature review focusing on African agriculture », *Sustainable Earth*, Vol 2, 2019 ; Philipp Heinrigs, *Security Implications of Climate Change in the Sahel Region: Policy Considerations*, Paris, OCDE, 2010.
- ¹² Kendra Sakaguchi, Anil Varughese et Graeme Auld, « Climate Wars? A Systematic Review of Empirical Analyses on the Links between Climate Change and Violent Conflict », *International Studies Review*, Vol 19, Issue 4, 2017, 622-645 ; Daniel Pearson et Peter Newman, « Climate security and a vulnerability model for conflict prevention : a systematic literature review focusing on African agriculture », *Sustainable Earth* (2019) ; Philipp Heinrigs, *Security Implications of Climate Change in the Sahel Region: Policy Considerations*, Paris, OCDE, 2010. Ce concept de la relation entre l'inégalité horizontale et les conflits violents, qui est au cœur de l'étude conjointe des Nations Unies et de la Banque mondiale, *Pathways for Peace*, démontre comment le changement climatique peut agir comme un multiplicateur de risques dans des contextes de marginalisation politique et économique. Voir Nations Unies et Banque mondiale, *Pathways for Peace: Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict*, Washington DC, Banque mondiale, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28337>
- ¹³ Les recherches menées à ce sujet par les chercheurs du SIPRI, par exemple, ont identifié quatre types de connexion entre le changement climatique, associé à d'autres facteurs, et les niveaux de violence : a) les connexions liées aux conditions de vie, b) les connexions qui découlent de la migration et de l'évolution des schémas de mobilité, c) les connexions par lesquelles les groupes armés exploitent ou tirent parti des conditions environnementales ou de la rareté des ressources et d) emprise des élites sur des questions de mauvaise gestion des ressources. Voir Malin Mobjörk, Florian Krampe et Khaira Tarif, *Pathways of Climate Insecurity: Guidance for Policymakers*, Stockholm, SIPRI, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2020/sipri-policy-briefs/pathways-climate-insecurity-guidance-policymakers> ; Pernilla Nordqvist et Florian Krampe, *Climate Change and Violent Conflict: Sparse Evidence from South Asia and South East Asia*, Stockholm, SIPRI, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2018/sipri-insights-peace-and-security/climate-change-and-violent-conflict-sparse-evidence-south-asia-and-south-east-asia> ; Sebastian van Baalen et Malin Mobjörk, *Climate Change and Violent Conflict in East Africa: Implications for Policy*,

- Stockholm, SIPRI, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2016/other-publications/climate-change-and-violent-conflict-east-africa-implications-policy> ; Kheira Tarif, *Climate change and Violent Conflict in West Africa: Assessing the Evidence*, Stockholm, SIPRI, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2022/sipri-insights-peace-and-security/climate-change-and-violent-conflict-west-africa-assessing-evidence> ; Emilie Broek et Christopher M. Hodder *Towards an Integrated Approach to Climate Security and Peacebuilding in Somalia*, Stockholm, SIPRI, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2022/other-publications/towards-integrated-approach-climate-security-and-peacebuilding-somalia>
- ¹⁴ Ashley Moran, Joshua W. Busby, Clionadh Raleigh, Todd G. Smith, Roudabeh Kishi, Nisha Krishnan et Charles Wight, *The Intersection of Global Fragility and Climate Risks*, Washington, USAID Office of Conflict Management and Mitigation, 2018 ; Jessica M. Smith, Lauren Olosky et Jennifer Grosman Fernández, *The Climate-Gender-Conflict Nexus: Amplifying women's contributions at the grassroots*, Washington DC, Georgetown Institute for Women, Peace, and Security, 2021, p. 2-3. Disponible à l'adresse suivante : <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/01/The-Climate-Gender-Conflict-Nexus.pdf>
- ¹⁵ Andrew D. King et Luke J. Harrington, « The Inequality of Climate Change from 1.5 to 2 Celsius of Global Warming », *Geophysical Research Letters*, Vol 45, 2018, p. 5030-5033 ; Luke J. Harrington et al, « Poorest countries experience early anthropogenic emergence of daily temperature extremes », *Environmental Research Letters*, Vol 11, Issue 5, 2016 ; Irina Mahlstein et al, « Early onset of significant local warming in low latitude countries », *Environmental Research Letters*, Vol 6, Issue 3, 2011.
- ¹⁶ Houria Djoudi et al, « Beyond dichotomies: Gender and intersecting inequalities in climate change studies », *Ambio*, Vol 45, 2016, p. 248-262 ; PNU, ONU-Femmes, DPPA, PNUD, *Gender, Climate & Security: Sustaining inclusive peace on the frontlines of climate change* (PNU, ONU-Femmes, PNUD et DPPA/PBSO, 2020). Disponible à l'adresse : <https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Gender-climate-and-security-en.pdf> [ci-après PNU et al., *Gender, Climate & Security*, 2020].
- ¹⁷ Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023, document de réflexion : Interactive Dialogue 4 – Transboundary and International Water Cooperation, New York, CEE et UNESCO, 2022.
- ¹⁸ Florian Krampe, « Ownership and inequalities: Exploring UNEP's environmental cooperation for peacebuilding program », *Sustainability Science*, Vol 16, 2021 ; Florian Krampe et al, « Sustaining peace through better resource governance: Three potential mechanisms for environmental peacebuilding », *World Development*, vol 144, 2021.
- ¹⁹ PNUD, *Climate Finance for Sustaining Peace: Making Climate Finance Work for Conflict-Affected and Fragile Contexts*, New York, UNDP, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/climate-finance-sustaining-peace-making-climate-finance-work-conflict-affected-and-fragile-contexts> ; Desse A, Fischhendler I, Nielsen JØ, Zikos D, « Environmental peacebuilding: Towards a theoretical framework », *Cooperation and Conflict*, Vol 54, Issue 1, 2019, p. 99-119.
- ²⁰ Adam Day, *Climate Change and Security: Perspectives from the Field*, New York, Université des Nations Unies, 2020 ; Von Lossow et al, *Towards a Better Understanding of Climate Security Practices*, La Haye, Institut Clingendael, 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.planetarysecurityinitiative.org/sites/default/files/2021-04/PSI-2021_Climate-Security-Practices_final.pdf ; Mercy Corps, *Climate Fragility: Addressing Barriers to Practice*, Portland, Mercy Corps, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.mercycorps.org/sites/default/files/2021-04/Climate-Fragility-Barriers-to-Action-Landscape-Review-Mercy-Corps-April-2021-Final.pdf>
- ²¹ Ibid. p. 10.
- ²² Le Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) a été créé en 2006 par le Secrétaire général à la demande de l'Assemblée générale. Il s'agit du principal instrument financier des Nations Unies pour soutenir la paix dans les pays ou situations où un conflit violent risque d'éclater ou sévit déjà. « The UN Peacebuilding Architecture », Bureau d'appui à la consolidation de la paix des Nations Unies (PBSO), consulté pour la dernière fois le 22 février 2022, https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/pbso_architecture_flyer.pdf
- ²³ Le mécanisme de sécurité climatique, créé en 2018, est une initiative conjointe du PNUD, du PNU, du DPPA et du DPO.
- ²⁴ L'UNU-CPR dispose d'un processus interne d'évaluation éthique qui guide les procédures et les garanties dans la conduite des entretiens, notamment en ce qui concerne le consentement éclairé, le stockage des informations et des données, et d'autres mesures d'atténuation des risques. Dans le cadre de ce projet, la pratique par défaut a consisté à obtenir un consentement éclairé oral comme point de départ. Toutefois, des informations écrites et un formulaire de consentement écrit étaient disponibles sur demande.
- ²⁵ Les études de cas ont été sélectionnées à l'issue d'un processus de consultation détaillé avec les partenaires de revue et à la lumière des contributions du groupe de référence. Pour les études de cas, les informateurs clés sont en général les personnes impliquées dans la mise en œuvre des projets sélectionnés, le personnel du Secrétariat du PBF ou les principaux points focaux du PBF dans les pays (en fonction du pays en question) ; les représentants des gouvernements nationaux et locaux et des membres de la société civile dans le pays ou les sous-régions en question ; des personnes ayant des connaissances sur les défis liés à la sécurité climatique et/ou le portefeuille du PBF dans chaque pays ; ou d'autres représentants des partenaires de revue, d'autres agences, fonds, programmes et entités du secrétariat des Nations Unies, ou des organisations non onusiennes et de la société civile, soit dans les pays en question, soit au niveau régional ou au niveau des sièges. De plus amples détails sur la sélection des études de cas, et d'autres détails sur la méthodologie des études de cas sont disponibles dans le rapport initial approuvé, disponible sur demande.
- ²⁶ Des entretiens ont été menés avec des personnes ayant une expérience de l'examen des théories du changement ou des modalités de projet dans des domaines de programmation connexes (par exemple, celles déjà établies et évaluées dans le cadre de la consolidation de la paix environnementale ou dans d'autres domaines de programmation de la consolidation de la paix), ainsi qu'avec des personnes ayant une expérience ou une connaissance spécifique des projets en question.
- ²⁷ La sélection des projets faisant l'objet de la revue intermédiaire a été discutée au moment du rapport initial avec le groupe de référence des pairs, et les détails sont inclus dans le rapport initial, disponible sur demande.
- ²⁸ PBSO, Terms of Reference: Thematic Review on Climate Security and Peacebuilding, 5 janvier 2022, p. 4 [dans le dossier des auteurs].
- ²⁹ Ibid. Pour plus d'informations, voir PBF, *Fonds de consolidation de la paix du Secrétaire général, Climate Security and Peacebuilding Thematic Brief*, New York, PBF, 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/brief_climate_security_20200724_2.pdf
- ³⁰ Dans un rapport intitulé « Climate Change and Security Risks », le PNU propose une autre façon de conceptualiser les risques que font peser les changements climatiques sur la sécurité : « les problèmes de sécurité liés au changement climatique comprennent les impacts sur l'approvisionnement en nourriture, en eau et en énergie, la concurrence accrue pour les ressources naturelles, la perte des moyens de subsistance, les catastrophes liées au climat, les migrations forcées et

- les déplacements ». Voir « Climate Change and Security Risks », PNUÉ, consulté pour la dernière fois le 15 janvier 2023, <http://www.unep.org/explore-topics/disasters-conflicts/what-we-do/disaster-risk-reduction/climate-change-and-security>
- ³¹ « What do adaptation to climate change and climate resilience mean? », CCNUCC, consulté pour la dernière fois le 15 novembre 2022, <https://unfccc.int/topics/adaptation-and-resilience/the-big-picture/what-do-adaptation-to-climate-change-and-climate-resilience-mean>
- ³² Entretien à distance avec un conseiller pour la paix et le développement, 29 juin 2022 (entretien n° 6).
- ³³ Pour d'autres conceptions et définitions, voir, par exemple, Dresse A, Fischhendler I, Nielsen JØ, Zikos D, « Environmental peacebuilding: Towards a theoretical framework », *Cooperation and Conflict*, Vol 54, Issue 1, 2019, p. 99-119 ; Herbert S, « Lessons from environmental peacebuilding programming », K4D Helpdesk Report, Brighton, Institute of Development Studies, 2019 ; « Environmental Peacebuilding IWelcome to Environmental Peacebuilding Knowledge Platform », consulté pour la dernière fois le 13 janvier 2023, <https://www.environmentalpeacebuilding.org/>
- ³⁴ Voir, par exemple, Giulia Caroli, Katie Tavenner, Sophia Huyer, Carolina Sarzana, Anna Belli, Marlène Elias, Grazia Pacillo et Peter Läderach, *The Gender-Climate-Security Nexus*, Montpellier, CGIAR, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://gender.cgiar.org/publications/gender-climate-security-nexus-conceptual-framework-cgiar-portfolio-review-and>
- ³⁵ Jessica M. Smith, Lauren Olosky et Jennifer Grosman Fernández, *The Climate-Gender-Conflict Nexus*, Washington DC, Georgetown Institute for Women, Peace, and Security, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/01/The-Climate-Gender-Conflict-Nexus.pdf> ; PNUÉ et al, *Gender, Climate & Security*, 2020 ; Elizabeth Smith, *Gender Dimensions of Climate Insecurity*, Stockholm, SIPRI, 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://www.sipri.org/sites/default/files/2022-03/sipriinsight2204_gender_dimensions_of_climate_insecurity.pdf
- ³⁶ Sur l'utilisation de ces termes spécifiquement dans le domaine de la sécurité climatique, voir, par exemple, PNUD, *Climate Finance for Sustaining Peace : Making Climate Finance Work for Conflict-Affected and Fragile Contexts*, New York, UNDP, 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.undp.org/publications/climate-finance-sustaining-peace-making-climate-finance-work-conflict-affected-and> ; Alec Crawford, et al, *Promoting Climate-Resilient Peacebuilding in Fragile States*, Winnipeg, IISD, 2015. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iisd.org/system/files/publications/promoting-climate-resilient-peacebuilding-fragile-states.pdf> ; UNEP et al, *Gender, Climate & Security*, 2020.
- ³⁷ « Classification of Fragile and Conflict-Affected Situations », Banque mondiale, consulté pour la dernière fois le 15 janvier 2023, <https://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>
- ³⁸ Certains partenaires de revue auraient préféré le terme « lié à la mobilité humaine » pour décrire ces projets. La suggestion, qui a été notée afin d'être examinée plus tard par le PBSO le cas échéant, n'a pas été adoptée pour la présente revue car ce n'est pas le terme utilisé dans le langage courant sur le terrain. Pour l'utilisation courante du terme dans ce domaine, voir, par exemple, Rigaud et al. *Groundswell: Preparing for Internal Climate Migration*, Washington DC, Banque mondiale, 2018, p. 143. Disponible à l'adresse suivante : https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/29461/WBG_ClimateChange_Final.pdf ; Ashley Moran et al, *The Intersection of Global Fragility and Climate Risks*, Washington DC, USAID Office of Conflict Management and Mitigation, 2018 ; Robert McLeman, « Migration and Displacement in a Changing Climate », in Caitlin E. Werrell et Francesco Femia (dir.), *Epicenters of Climate and Security: The New Geostrategic Landscape of the Anthropocene*, Washington DC, The Center for Climate and Security, 2017, p. 100-109. Disponible à l'adresse suivante : https://climateandsecurity.files.wordpress.com/2017/06/epicenters-of-climate-and-security_the-new-geostrategic-landscape-of-the-anthropocene_2017_06_091.pdf
- ³⁹ PBF, *2020-2024 Strategy, Secretary-General's Peacebuilding Fund*, New York, PBF, 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/pbf_strategy_2020-2024_final.pdf
- ⁴⁰ « UN Multi-Partner Trust Fund Office: The Peacebuilding Fund », United Nations MPTF Office Partners Gateway, consulté pour la dernière fois le 14 novembre 2022, <https://mptf.undp.org/fund/pb000>
- ⁴¹ Le PBF ne dispose pas de critères ou de marqueurs pour classer un projet dans son portefeuille de « sécurité climatique ». Le PBSO a identifié ce sous-ensemble sur la base d'une liste d'objectifs ou de résultats de projets qui semblaient avoir un lien avec les risques liés au climat ou d'autres thèmes environnementaux qu'il associait à ces risques induits par les changements climatiques.
- ⁴² Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, de la Gambie, de la Guinée, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et du Tchad.
- ⁴³ Il convient de noter qu'une part importante de cette augmentation est liée à l'appel à propositions de projets GPI/YPI 2021 du PBF, qui a donné la priorité aux propositions axées sur la « promotion et la protection des espaces civiques, notamment en ce qui concerne la terre, les populations autochtones et les questions environnementales... ». Voir également p. 23.
- ⁴⁴ Dans certains de ces projets, il s'agissait d'une référence ou d'une sous-activité très modeste faisant allusion à une question liée au climat — par exemple, un projet de développement qui a choisi d'utiliser des énergies renouvelables pour la mise en œuvre d'une composante sur les infrastructures, ou bien, dans un projet, le fait que l'élévation du niveau de la mer soit mentionnée une fois dans une annexe. Néanmoins, ces projets n'ont pas été considérés comme relevant de la catégorie de la sécurité climatique compte tenu de ces références limitées.
- ⁴⁵ Il est également essentiel de comprendre dans quelle mesure les questions de sécurité climatique sont au cœur d'un projet ou sont prioritaires dans le cadre d'un projet pour évaluer les effets ou les succès potentiels du projet. Par exemple, des partenaires d'exécution ou des conseillers pour la paix et le développement ont parfois été surpris d'apprendre que tel ou tel projet avait été inclus dans notre échantillon de projets de « sécurité climatique ». Ils ont (par exemple) estimé qu'il s'agissait essentiellement d'un projet sur le genre et l'autonomisation économique, ou sur la réinstallation de réfugiés et la terre, plutôt que d'un projet visant à résoudre ou à atténuer un problème de sécurité climatique. Si les personnes impliquées dans la conception d'un projet n'avaient pas l'intention de s'attaquer à un problème de sécurité climatique ou qu'elles n'avaient même pas identifié l'existence d'un tel problème dans le contexte du projet, il ne serait pas juste de les évaluer sur l'obtention de résultats dans le traitement de problèmes de sécurité climatique.
- ⁴⁶ En 2021, l'appel à propositions pour l'initiative de promotion des jeunes et de l'égalité des genres (GYPI) invitait notamment des propositions liées à « la promotion et la protection des espaces civiques, notamment en ce qui concerne la terre, les populations autochtones et les questions environnementales » (souligné par les auteurs). PBF, *Mid-Term Review of the Peacebuilding Fund Strategy 2020-2024: Gender and Youth Empowerment Background Paper*, New York, PBF, 2022, p. 2. Ainsi, seuls 14 des projets GPI/YPI, sur les 28 de l'échantillon total, ont été identifiés comme étant liés à la sécurité climatique. Si les futurs appels sont destinés à encourager des projets GPI et YPI relevant spécifiquement du domaine de la sécurité climatique, il faudrait certainement que le texte de l'appel et le suivi des projets soient plus spécifiques.

- ⁴⁷ PBF, *2020-2024 Strategy: Secretary-General's Peacebuilding Fund*, New York, PBF, 2020. Disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/pbf_strategy_2020-2024_final.pdf Conformément à la norme des Nations Unies sur la région du Sahel, ce rapport inclut les 10 pays suivants dans ladite région : Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal et Tchad.
- ⁴⁸ Voir, par exemple, World Bank Group, *G5 Sahel Region Country Climate and Development Report*, Washington DC, Banque mondiale, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/37620> ; Cepero et al, *Climate Change, Development and Security in the Central Sahel* Potsdam, Cascades, 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.cidob.org/es/content/download/78482/2509957/version/1/file/Climate-Change-Development-and-Security-in-the-Central-Sahel_June_2021.pdf ; PNU, *livelihood security: Climate Change, Conflict and Migration in the Sahel*, Nairobi, PNU, 2011. Disponible à l'adresse : <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/8032;jsessionid=9C4BBFCA7F6DDC8286ADA3A5D9712FF4>
- ⁴⁹ « Countries Declared Eligible to the PBF by the Secretary-General », PBSO, consulté pour la dernière fois le 21 décembre 2022, <https://www.un.org/peacebuilding/content/list-pbf-countries-declared-eligible>
- ⁵⁰ Une étude du PNUD a montré qu'en examinant les dépenses des fonds verticaux pour l'adaptation au changement climatique, Haïti et la RDC recevaient un montant plus important de financement pour l'adaptation au changement climatique que d'autres pays dans des contextes fragiles. PNUD, *Climate Finance for Sustaining Peace: Making Climate Finance Work for Conflict-Affected and Fragile Contexts*, New York, UNDP, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/climate-finance-sustaining-peace-making-climate-finance-work-conflict-affected-and-fragile-contexts>
- ⁵¹ « Country Index », ND GAIN, consulté pour la dernière fois le 27 février 2023, <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/> Le Cameroun et le Nigéria sont respectivement classés 124^e et 129^e sur 182. Voir aussi : Adam Day et Jessica Caus, *Conflict Prevention in an Era of Climate Change: Adapting the UN to Climate-Security Risks*, New York, Université des Nations Unies, 2020, p. 35.
- ⁵² Contrairement à d'autres pays du Sahel, le Nigéria n'a pas cherché à être éligible pour recevoir des enveloppes de financement plus importantes au titre du PBF.
- ⁵³ Entretien à distance avec le personnel du PBSO, 7 juillet 2022 (entretien n° 7). Le projet [PBF/MDG/B-2](#) (à Madagascar) a été suggéré comme exemple.
- ⁵⁴ Les projets transfrontaliers sont presque toujours financés via l'IRF, bien qu'il y ait eu une exception à cette règle dans le cadre de ce portefeuille sur la sécurité climatique, à savoir le projet [PBF/BFA/B-6](#), au Burkina Faso, au Niger et au Mali, car ces trois pays étaient éligibles à un financement par le PRF à l'époque. Bien que cela reste théoriquement faisable à l'avenir, le projet transfrontalier devrait alors s'aligner sur le cadre de résultats stratégiques du PBF pour chaque pays (introduit en 2021).
- ⁵⁵ Vingt-cinq des 74 projets ont fait l'objet d'une prolongation sans frais, pour la plupart liées à des retards de mise en œuvre dus au COVID-19. Pour ce qui est des trois projets de sécurité climatique qui ont bénéficié d'une prolongation sans frais, la pandémie ne semble pas avoir été la cause.
- ⁵⁶ À l'exception des projets qui ont fait l'objet d'études de cas ou de certains projets ayant fait l'objet d'une « revue intermédiaire », le décompte des projets relevant de tel ou tel thème s'est fondé sur l'examen du document de projet, de sorte que certains éléments d'identification thématique ont pu être omis lorsqu'ils ne figuraient pas en bonne place dans le document de projet.
- ⁵⁷ Exemples de projets : [PBF/BFA/B-6](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/BFA/A-1](#) (Burkina Faso) ; [PBF/BFA/A-2](#) (Burkina Faso) ; [PBF/IRF-268-269](#) (RCA, Tchad) ; [PBF/CAF/A-13](#) (RCA) ; [PBF/IRF-286-287](#) (Tchad et Niger) ; [PBF/TCD/A-3](#) (Tchad) ; [PBF/TC-D/B-4](#) (Tchad) ; [PBF/IRF-423-424](#) (Côte d'Ivoire, Guinée) ; [PBF/IRF-430-431](#) (Gambie, Sénégal) ; [PBF/IRF-372-373](#) (Mali, Mauritanie) ; [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger) ; [PBF/IRF-260](#) (Mali) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/IRF-249](#) (Mauritanie) ; [PBF/IRF-441](#) (Mauritanie) ; [PBF/MRT/A-1](#) (Mauritanie) ; [PBF/MRT/A-2](#) (Mauritanie) ; [PBF/NER/B-5](#) (Niger) ; [PBF/IRF-273](#) (Nigeria).
- ⁵⁸ La description du contexte du projet [PBF/IRF-311](#) (Mali) signale que la rareté de l'eau, qui concerne à la fois les pâturages et les cultures, a des effets spécifiques sur les femmes compte tenu de leur dépendance à l'égard de l'agriculture de subsistance et du risque accru de tensions entre les éleveurs et les agricultrices (documentation du projet [PBF/IRF-311](#) au Mali, p. 9). Le projet [PBF/IRF-351-352](#) (Mali et Niger) a établi un lien entre l'augmentation des conflits liés à la transhumance et la vulnérabilité des femmes à la violence individuelle : « Avec l'insécurité, les relations de genre ont commencé à se détériorer ..., accentuant la relation de dépendance des femmes à l'égard des hommes de leur famille pour leur protection contre la violence ». (documentation du projet [PBF/IRF-351-352](#), p. 11).
- ⁵⁹ Exemples de projets mettant fortement l'accent sur l'eau ou dans lesquels l'eau est un axe central (* indique que la vulnérabilité ou le risque de sécurité humaine est identifié comme la question fondamentale de « sécurité » dans ces projets de sécurité climatique) : [PBF/BFA/A-2](#) (Burkina Faso) ; [PBF/TCD/A-3](#) (Tchad) ; [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie) ; [PBF/IRF-457*](#) (Guinée-Bissau) ; [PBF/IRF-372-373](#) (Mali, Mauritanie) ; [PBF/IRF-441](#) (Mauritanie) ; [PBF/MRT/A-2](#) (Mauritanie) ; [PBF/IRF-462](#) (Niger) ; [PBF/IRF-452*](#) (Sierra Leone) ; [PBF/IRF-433](#) (Somalie) ; [PBF/SDN/B-1*](#) (Soudan) ; [PBF/IRF-202](#) (Yémen) ; [PBF/IRF-256](#) (Yémen).
- ⁶⁰ Cette question de la salinisation a été explicitement mentionnée dans les documents de projet ou dans les entretiens avec les personnes impliquées dans les projets [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie), [PBF/IRF-457](#) (Guinée-Bissau), [PBF/IRF-362-363-364](#) (Kiribati, République des Îles Marshall, Tuvalu) et [PBF/IRF-472](#) (Îles Salomon). Elle aurait cependant toute sa pertinence dans de nombreux autres contextes de projet.
- ⁶¹ Exemples de projets : [PBF/BFA/A-1](#) (Burkina Faso) ; [PBF/IRF-304](#) (RCA) ; [PBF/TCD/A-1](#) (Tchad) ; [PBF/TCD/A-3](#) (Tchad) ; [PBF/IRF-249*](#) (Mauritanie) ; [PBF/IRF-441](#) (Mauritanie) ; [PBF/MRT/A-1](#) (Mauritanie).
- ⁶² Exemples de projets : [PBF/COL/C-2](#) (Colombie) ; [PBF/IRF-461](#) (Colombie) ; [PBF/BDI/C-1](#) (Burundi) ; [PBF/IRF-430-431](#) (Gambie, Sénégal) ; [PBF/MLI/C-1](#) (Mali) (en partie).
- ⁶³ Hormis ces cinq projets, d'autres ont mentionné la déforestation de manière générale dans le contexte et l'historique du projet, mais il ne s'agissait pas d'un point central.
- ⁶⁴ Un projet, [PBF/GIN-B-9](#) (Guinée), a cherché à réguler l'utilisation des forêts en soutenant une force locale d'éco-défense qui fonctionnait comme une force d'autodéfense. Ce projet ne présentait cependant aucun lien identifiable avec le changement climatique. Il a donc été classé comme une autre forme de consolidation de la paix environnementale, et n'a pas été retenu dans l'échantillon des 43 projets de sécurité climatique.
- ⁶⁵ Cette logique est apparue dans la documentation des projets [PBF/BDI/C-1](#) et [PBF/IRF-460](#) (Burundi) et dans celle d'un autre projet en Gambie et au Sénégal ([PBF/IRF-430](#)), ainsi que dans les entretiens avec les personnes impliquées dans le projet REDD+ en Colombie ([PBF/COL/C-2](#)).
- ⁶⁶ Exemples de projets : [PBF/IRF-433](#) (Somalie) ; [PBF/SDN/B-1](#) (Soudan) ; [PBF/IRF-202](#) (Yémen) ; [PBF/IRF-256](#) (Yémen).

- ⁶⁷ Le codage de quatre projets dans l'échantillon sur la sécurité climatique et de onze projets dans l'échantillon plus large indique des projets dans lesquels des problèmes d'emprise des élites (ou des problèmes formulés de manière équivalente) ont été mentionnés dans les documents de projet ou (dans le cas des projets yéménites [PBF/IRF-202](#) et [PBF/IRF-256](#)) dans les entretiens de suivi au cours des études de cas. Les entretiens suggèrent qu'il s'agit d'une question ou d'un facteur sous-jacent dans un nombre beaucoup plus important de projets, même s'il n'est pas mentionné en tant que tel dans la documentation du projet. Pour une conceptualisation de cette voie, voir, par exemple, Pernilla Nordqvist et Florian Krampe, *Climate change and violent conflict: Sparse evidence from South Asia and South East Asia*, Stockholm : SIPRI, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2018/sipri-insights-peace-and-security/climate-change-and-violent-conflict-sparse-evidence-south-asia-and-south-east-asia> ; Emilie Broek et Christopher M. Hodder, *Towards an Integrated Approach to Climate Security and Peacebuilding in Somalia*, Stockholm, SIPRI, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sipri.org/publications/2022/other-publications/towards-integrated-approach-climate-security-and-peacebuilding-somalia>
- ⁶⁸ [PBF/IRF-362-363-364](#) (Kiribati, République des Îles Marshall, Tuvalu).
- ⁶⁹ Voir, par exemple, « Boe Declaration on Regional Security », Pacific Islands Forum Secretariat, consulté pour la dernière fois le 15 janvier 2023, <https://www.forumsec.org/2018/09/05/boe-declaration-on-regional-security/>
- ⁷⁰ De nombreux projets dans les Îles Salomon (quatre au total) ont également évoqué la question de l'élévation du niveau de la mer, mais aucun n'a été classé comme relevant de la sécurité climatique, compte tenu du lien superficiel ou totalement absent des documents de projet entre les moteurs, les activités et les théories du projet et les questions de sécurité liées au climat.
- ⁷¹ Exemples de projets : [PBF/IRF-304](#) (RCA) ; [PBF/TCD/A-1](#) (Tchad) ; [PBF/TCD/A-3](#) (Tchad) ; [PBF/TCD/B-4*](#) (Tchad) ; [PBF/IRF-461](#) (Colombie) ; [PBF/CIV/A-5](#) (Côte d'Ivoire) ; [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie) ; [PBF/IRF-457](#) (Guinée-Bissau) ; [PBF/IRF-362-363-364](#) (Kiribati, République des Îles Marshall, Tuvalu) ; [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/IRF-440](#) (Mali) ; [PBF/MLI/C-1](#) (Mali) ; [PBF/IRF-434](#) (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ; [PBF/SDN/B-1](#) (Soudan) ; [PBF/IRF-441](#) (Mauritanie).
- ⁷² Projets transfrontaliers de sécurité climatique : [PBF/BFA/B-6](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-268-269](#) (RCA, Tchad) ; [PBF/IRF-286-287](#) (Tchad, Niger) ; [PBF/IRF-362-363-364](#) (Kiribati, République des Îles Marshall, Tuvalu) ; [PBF/IRF-372-373](#) (Mali, Mauritanie) ; [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-423-424](#) (Côte d'Ivoire, Guinée) ; [PBF/IRF-430-431](#) (Gambie, Sénégal) ; [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger).
- ⁷³ Exemples de projets : [PBF/CAF/A-13](#) (RCA) ; [PBF/IRF-260](#) (Mali) ; [PBF/IRF-463](#) (Mali) ; [PBF/MLI/C-1](#) (Mali) ; [PBF/IRF-249](#) (Mauritanie) ; [PBF/IRF-462](#) (Niger).
- ⁷⁴ Tous les projets de cette liste n'ont pas utilisé la terminologie relative au risque de « radicalisation », mais ce risque a été identifié dans plusieurs projets, notamment : [PBF/IRF-463](#) (Mali), [PBF/MLI/C-1](#) (Mali), [PBF/IRF-441](#) (Mauritanie) et [PBF/IRF-462](#) (Niger).
- ⁷⁵ Exemples de projets : [PBF/COL/C-2](#) (Colombie) ; [PBF/BDI/C-1](#) (Burundi).
- ⁷⁶ Cette note a été rédigée par Cristal Downing et découle de ses recherches et de celles d'autres collègues du MEAC.
- ⁷⁷ Pour une analyse plus détaillée de ces thèmes, voir, par exemple, PNUD, *The climate security nexus and the prevention of violent extremism: Working at the intersection of major development challenges* Policy Brief, New York, PNUD, 2022. Disponible à l'adresse : <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/UNDP-Climate-Security-Nexus-and-Prevention-of-violent-extremism.pdf>
- ⁷⁸ Le projet MEAC est une collaboration pluriannuelle entre plusieurs partenaires qui vise à développer une approche unifiée et rigoureuse afin d'examiner comment et pourquoi les individus sortent d'un conflit armé et d'évaluer l'efficacité des interventions destinées à soutenir leur transition vers la vie civile.
- ⁷⁹ Les données ont été recueillies auprès d'un échantillon de 516 personnes anciennement associées à des groupes armés et non-associées au Niger ayant participé à une enquête préalable au programme, d'un échantillon de profil similaire de 998 personnes au Tchad, d'un échantillon de profil similaire de 807 personnes au Cameroun, et d'une enquête intermédiaire auprès d'un groupe de 995 personnes, comprenant des ex-membres de groupes armés et des personnes qui n'y avaient pas été associées au Nigéria.
- ⁸⁰ Au Nigeria, 13 % des anciens membres de Boko Haram et 18 % des anciens affiliés de la CJTF, de Yan Gora et d'autres groupes d'autodéfense ont fait état de ce lien. Seule une petite minorité a fait état de ce lien au Cameroun (7 %).
- ⁸¹ Voir, par exemple, Elizabeth Smith, *Gender Dimensions of Climate Insecurity*, Stockholm, SIPRI, 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://www.sipri.org/sites/default/files/2022-03/sipriinsight2204_gender_dimensions_of_climate_insecurity.pdf ; DCAF, *Women Speak: The Lived Nexus Between Climate, Gender and Security*, Genève, DCAF, 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/WomenSpeak2022_EN.pdf
- ⁸² PNUÉ et al, *Gender, Climate & Security*, 2020 ; Jessica Smith, Lauren Olosky et Jennifer Grosman Fernández, *The Climate-Gender-Conflict Nexus*, Washington DC, Georgetown Institute for Women, Peace and Security, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://giwps.georgetown.edu/wp-content/uploads/2021/01/The-Climate-Gender-Conflict-Nexus.pdf> ; Elizabeth Smith, *Gender Dimensions of Climate Insecurity*, Stockholm, SIPRI, 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://www.sipri.org/sites/default/files/2022-03/sipriinsight2204_gender_dimensions_of_climate_insecurity.pdf
- ⁸³ International Alert, *Integrating Gender and Security in Climate Adaptation: Principles for Success*, Londres, International Alert, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.international-alert.org/wp-content/uploads/2021/05/Climate-Adaptation-Gender-Security-EN-2021.pdf>
- ⁸⁴ L'appel à propositions au titre de l'initiative GYPI a été lancé pour la première fois en 2016. Bien que regroupés dans un seul appel, le GPI et le YPI sont des initiatives distinctes avec des objectifs interconnectés mais distincts. Le GPI soutient des projets axés sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, tandis que le YPI soutient des projets axés sur l'autonomisation et la participation des jeunes, les deux types de projets étant susceptibles d'avoir un effet catalyseur et de contribuer à la consolidation de la paix.
- ⁸⁵ PBF, *Gender and Youth Promotion initiative: Call for Proposals and Guidance Note*, New York, PBF, 2021, p. 2.
- ⁸⁶ En 2020, le GYPI a accueilli pour la première fois des propositions conjointes ONU-OSC (12 millions de dollars, 7,8 % alloués à ces propositions). Ibid.
- ⁸⁷ Les autres thèmes de l'appel 2021 comprenaient la promotion et le renforcement de la santé et du bien-être psychosocial des femmes et des jeunes dans le cadre des processus de consolidation de la paix au niveau local. En 2022, les thèmes portaient sur le renforcement des OSC de femmes (GPI) et sur i) la participation politique des jeunes et ii) la protection des jeunes (YPI). PBF, *Mid-Term Review of the Peacebuilding Fund Strategy 2020-2024: Gender and Youth Empowerment Background paper*, New York, PBF, 2022, p. 2.
- ⁸⁸ Il s'agit des projets suivants : [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/CAF/A-13](#) (RCA) ; [PBF/IRF-304](#) (RCA) ; [PBF/IRF-461](#)

- (Colombie) ; [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie) ; [PBF/IRF-457](#) (Guinée-Bissau) ; [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/IRF-440](#) (Mali) ; [PBF/MLI/C-1](#) (Mali) ; [PBF/IRF-249](#) (Mauritanie) ; [PBF/MRT/A-1](#) (Mauritanie) ; [PBF/IRF-462](#) (Niger) ; [PBF/NER/B-5](#) (Niger) ; [PBF/IRF-273](#) (Nigéria) ; [PBF/IRF-434](#) (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ; [PBF/IRF-452](#) (Sierra Leone) ; [PBF/SDN/B-1](#) (Soudan) ; [PBF/IRF-202](#) (Yémen) ; [PBF/IRF-256](#) (Yémen).
- ⁸⁹ Vingt-neuf des 43 projets de l'échantillon sur la sécurité climatique peuvent être caractérisés comme étant centrés sur une logique d'inclusion, contre 44 dans l'ensemble de l'échantillon de 74 projets. Cette catégorisation repose principalement sur l'examen des documents de projet, mais aussi sur d'autres déductions lorsque les projets impliquaient des entretiens supplémentaires (c'est-à-dire des études de cas ou des projets faisant l'objet de la revue intermédiaire). Étant donné qu'il s'agit d'une catégorisation quelque peu subjective évaluant à la fois la théorie du changement et la priorité ou le poids accordé aux différents éléments dans la conception du projet, il existe une marge d'erreur, en particulier pour les projets faisant l'objet d'un examen moins approfondi (c'est-à-dire les projets relatifs à la sécurité climatique qui ne font pas l'objet d'une revue intermédiaire).
- ⁹⁰ Les projets spécifiquement liés à l'inclusion ou à l'autonomisation des femmes et des filles ou des jeunes sont les suivants : [PBF/IRF-440](#) (Mali) ; [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger) ; (sous-thème) [PBF/TCD/B-1](#) (Tchad) ; [PBF/NER/B-5](#) (Niger) ; [PBF/IRF-210](#) (Guinée-Bissau) ; [PBF/IRF-260](#) (Mali) ; (partiellement) [PBF/IRF-463](#) (Mali) ; [PBF/IRF-462](#) (Niger) ; [PBF/MLI/C-1](#) (Mali) ; [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie) ; [PBF/IRF-434](#) (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ; [PBF/SDN/B-1](#) (Soudan) ; [PBF/IRF-259](#) (Côte d'Ivoire). Quelques projets constituent un sous-ensemble de projets présentant l'inclusion comme un moyen d'accroître la résilience de la communauté : [PBF/IRF-457](#) (Guinée-Bissau) ; [PBF/TCD/A-1](#) (Tchad) ; [PBF/TCD/B-4](#) (Tchad).
- ⁹¹ Les projets non liés à la sécurité climatique qui ont également fait des femmes ou des jeunes des « agents de changement » sont les suivants : [PBF/IRF-472](#) (Îles Salomon) ; [PBF/IRF-442-443](#) (Kirghizistan, Ouzbékistan) ; [PBF/IRF-313](#) (Sri Lanka).
- ⁹² Sur le soutien apporté à ces propositions, voir, par exemple, PNU, *Women and Natural Resources: Unlocking the Peacebuilding Potential*, Nairobi, PNU, 2013. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.unep.org/resources/report/women-and-natural-resources-unlocking-peace-building-potential>
- ⁹³ Ce raisonnement est également ressorti de certains entretiens menés dans le cadre de l'étude de cas sur le Yémen, mais il ne figure pas de manière évidente dans la documentation de projet. Pour plus de détails sur ce lien, voir UNEP et al, *Gender, Climate & Security*, 2020.
- ⁹⁴ Parmi les exemples de projets reflétant fortement cette logique dans l'échantillon sur la sécurité climatique, on peut citer : [PBF/IRF-440](#) (Mali) ; [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger) ; [PBF/TCD/B-1](#) (partie du Tchad) ; [PBF/NER/B-5](#) (Niger) ; [PBF/IRF-210](#) (Guinée-Bissau) ; [PBF/IRF-260](#) (Mali) ; [PBF/IRF-463](#) (partie du Mali) ; [PBF/IRF-462](#) (Niger) ; [PBF/MLI/C-1](#) (Mali) ; [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie) ; [PBF/IRF-434](#) (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ; [PBF/SDN/B-1](#) (Soudan) ; [PBF/IRF-259](#) (Côte d'Ivoire).
- ⁹⁵ Exemples : [PBF/MRT/A-1](#) (Mauritanie) ; [PBF/IRF-441](#) (Mauritanie).
- ⁹⁶ Il s'agit des projets : [PBF/IRF-304](#) (RCA) ; [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie) ; [PBF/IRF-457](#) (Guinée-Bissau) ; [IRF-351-352](#) (Mali, Niger) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/IRF-440](#) (Mali) ; [PBF/MLI/C-1](#) (Mali) ; [PBF/IRF-434](#) (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ; [PBF/SDN/B-1](#) (Soudan) ; [PBF/IRF-441](#) (Mauritanie).
- ⁹⁷ Le Liptako Gourma couvre une superficie d'environ 370 000 km² et couvre 57,6 % du territoire du Burkina Faso, 21 % de celui du Mali et 10 % de celui du Niger. Tiwa, D. F., Nimaga, B., Boureima, A., Ouedraogo, O., et Dongmo Ngoutsop, A., *Évaluation finale du projet : Promotion d'une Transhumance Pacifique dans la Région du Liptako Gourma*, 2022, (Burkina Faso : ID 00120162 — [PBF/IRF-353](#) ; Mali : ID 00120164 — [PBF/IRF-354](#) ; Niger : ID 00120165 — [PBF/IRF-355](#)).
- ⁹⁸ Entre 2015 et 2018, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire a augmenté de 60 % (Tiwa et al., 2022).
- ⁹⁹ Les quelque 17 millions d'habitants du Liptako Gourma vivent à 80 % dans des zones rurales. « Think Regionally, Act Locally: A New \$350 Million Project Supports Community-Based Recovery and Stability in the Sahel », Banque mondiale, 15 juin 2021, <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2021/06/15/think-regionally-act-locally-a-new-350-million-project-supports-community-based-recovery-and-stability-in-the-sahel> Avec un taux de croissance démographique annuel compris entre 3 et 4 %, 50 % de la population est âgée de moins de 15 ans (Tiwa, et al., 2022).
- ¹⁰⁰ Les personnes ne sont pas citées par leur nom — pour préserver leur anonymat et pour favoriser un échange franc — mais en fonction de l'organisation dans laquelle elles travaillent. Les 79 personnes interrogées provenaient des organisations suivantes. Mali : IMADEL, OIM, PNUD, FENU, PAM, CARESS, Anndal Institute, MINUSMA, HD Centre, ISS, organisations religieuses, MARN, HRP, IMRAP, OG Azhar, Centre Carter, ACTED, DCAF, Mercy Corps et les ambassades des pays suivants : Belgique, Suède, Danemark, Canada, Allemagne, Luxembourg, Royaume-Uni et Norvège. Burkina Faso : Autorité du Liptako Gourma, AFD, IRAM, PNUD, FAO, OIM, HCR, APSS, Haut Conseil Islamique et les ambassades d'Allemagne, du Luxembourg et du Danemark. Niger : PNUD, OIM et Association Tabital. Au niveau transnational : UNDDPA, Institut Clingendael et adelphi.
- ¹⁰¹ Mali — Le 18 août 2022, Ibrahim Boubacar Keïta, président depuis 2013, a été renversé par un coup d'État militaire, entraînant des sanctions de la part de la CEDEAO. Moins d'un an plus tard, le 24 mai 2021, le président Bah N'Da a été renversé par un second coup d'État militaire mené par le vice-président Assimi Goïta.
- ¹⁰² Burkina Faso — Le 23 janvier 2022, le président Roch Marc Christian Kaboré est renversé par une junte militaire qui nomme Paul-Henri Sandaogo Damiba comme président intérimaire. Il ne restera au pouvoir que huit mois, avant d'être renversé par un second coup d'État en septembre 2022, au cours duquel un jeune officier de l'armée, Ibrahim Traoré, prend le contrôle du pays.
- ¹⁰³ Un tiers des 10 000 décès enregistrés dans la région entre 2014 et juillet 2020 se sont produits en 2020 : PAM, Conflits persistants, pertes de terres agricoles et insécurité alimentaire récurrente dans la région du Liptako Gourma (PAM et Autorité du Liptako Gourma, 2021).
- ¹⁰⁴ Entretien en personne avec un expert en consolidation de la paix d'une ONG, Bamako, Mali, 4 avril 2022 (entretien n°51).
- ¹⁰⁵ Entretien en personne avec un expert en médiation, Bamako, Mali, 12 avril 2022 (entretien n°92).
- ¹⁰⁶ Entretien en personne avec un envoyé du gouvernement pour la paix, Bamako, Mali, 10 avril 2022 (entretien n°83).
- ¹⁰⁷ FAO, *Plan de réponse régional - avril 2020-avril 2021 - répondre aux besoins humanitaires dans les pays de la région du Liptako Gourma*, Sénégal, FAO, 2020.
- ¹⁰⁸ Entretien en personne avec le directeur d'une ONG, Bamako, Mali, 4 avril 2022 (entretien n°103).
- ¹⁰⁹ Entretien en personne avec le directeur d'une ONG, Bamako, Mali, 12 juin 2022 (entretien n°61).
- ¹¹⁰ Entretien en personne avec un représentant d'une agence des Nations Unies, Bamako, Mali, 12 avril 2022 (entretien n°118). Les personnes interrogées faisaient principalement référence au trafic de bétail, mais le trafic de drogues, d'armes et d'autres biens illicites, ainsi que la traite des êtres humains, sont également répandus dans certaines régions.

- ¹¹¹ FAO, *Plan de réponse régional — avril 2020-avril 2021 — répondre aux besoins humanitaires dans les pays de la région du Liptako Gourma*, Sénégal, FAO, 2020.
- ¹¹² Entretien en personne avec un expert en médiation, MINUSMA, Bamako, Mali, 7 avril 2022 (entretien n° 71).
- ¹¹³ Agence internationale de l'énergie atomique, *Integrated and sustainable management of shared aquifer systems and basins of the Sahel region*, Vienne, Agence internationale de l'énergie atomique, 2012. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.iaea.org/sites/default/files/18/07/sahel-zouari-160712.pdf>
- ¹¹⁴ Robert Muggah et José Luengo Cabrera, « The Sahel is engulfed by violence, climate change, food insecurity and extremists are largely to blame », *Forum économique mondial*, 23 janvier 2019, <https://www.weforum.org/agenda/2019/01/all-the-warning-signs-are-showing-in-the-sahel-we-must-act-now/>
- ¹¹⁵ Autorité de développement intégré de la région du Liptako Gourma et Banque ouest-africaine de développement, « Programme régional de gestion durable des terres et de renforcement de la résilience des communautés rurales et des écosystèmes aux changements climatiques dans les États du Liptako Gourma », septembre 2017, https://www.boad.org/wp-content/uploads/2019/07/05092017_Prog-GDT_RESILIENCE-Annexe-Vol-2_Mali.pdf
- ¹¹⁶ UNHCR, *Climate Risk Profile – Sahel*, Genève, UNHCR, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/61a49df44.pdf>
- ¹¹⁷ Ibid.
- ¹¹⁸ Ibid.
- ¹¹⁹ Paul Absalon, *Étude de cadrage en sécurité climatique dans le Liptako Gourma*, New York, PNUD, n.d.
- ¹²⁰ Daniel Kangogo, Peter Läderach, and Grazia Pacillo, *How does climate exacerbate root causes of conflict in Mali? An econometric analysis*, Montpellier, CGIAR, 2021).
- ¹²¹ FAO, *Burkina Faso, Mali et Niger Analyse des conflits liés aux ressources naturelles dans les trois pays du Liptako Gourma*, Rome, FAO, 2021.
- ¹²² Entretien en personne avec un expert d'une ONG, Bamako, Mali, 11 avril 2022 (entretien n° 57).
- ¹²³ Ibid.
- ¹²⁴ Il s'agit d'un projet d'initiative de promotion de la jeunesse, [PBF/IRF-260](#) (au Mali) et de deux initiatives de promotion du genre, [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger) et [PBF/IRF-440](#) (Mali).
- ¹²⁵ Entretiens en personne avec le PNUD, l'OIM, le HCR, la FAO, avril et juin 2022 (entretiens n° 61, n° 69, n° 87, n° 59).
- ¹²⁶ Évaluation du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Mali, Niger). Les citations complètes des évaluations de projets se trouvent en annexe.
- ¹²⁷ [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-440](#) (Mali).
- ¹²⁸ [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-440](#) (Mali) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger).
- ¹²⁹ [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali).
- ¹³⁰ [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/IRF-351](#) (Mali) ; [PBF/BFA/A-2](#) (Burkina Faso).
- ¹³¹ [PBF/IRF-353](#) (Burkina Faso) ; [PBF/IRF-354](#) (Niger) ; [PBF/IRF-355](#) (Mali) ; [PBF/BFA/A-1](#) (Burkina Faso).
- ¹³² [PBF/BFA/B-6](#), [PBF/NER/B-6](#), [PBF/MLI/B-1](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali).
- ¹³³ [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/IRF-351](#) (Mali) ; [PBF/BFA/A-2](#) (Burkina Faso) ; [PBF/BFA/B-6](#), [PBF/NER/B-6](#), [PBF/MLI/B-1](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-440](#) (Mali) (soutien à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes à travers la production d'équipements solaires).
- ¹³⁴ [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/IRF-351](#) (Mali) ; [PBF/BFA/A-2](#) (Burkina Faso) ; [PBF/IRF-351](#) (Mali) ; [PBF/BFA/B-6](#), [PBF/NER/B-6](#), [PBF/MLI/B-1](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) (micro-subsidations ; cibles exactes non identifiées) ; [PBF/IRF-440](#) (Mali) (soutien à l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes à travers la production d'équipements solaires) ; [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-260](#) (Mali).
- ¹³⁵ [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/BFA/A-1](#) (Burkina Faso) ; [PBF/BFA/A-2](#) (Burkina Faso).
- ¹³⁶ Dans les projets suivants, l'inclusion et l'autonomisation étaient la logique forte et centrale : [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger) ; [PBF/IRF-260](#) (Mali) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/IRF-440](#) (Mali). Dans le [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger et Mali), il s'agit également d'un thème très important.
- ¹³⁷ [PBF/IRF-351-352](#) (Mali, Niger).
- ¹³⁸ [PBF/IRF-180](#) (Burkina Faso).
- ¹³⁹ Voir l'évaluation indépendante des projets : [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/IRF-260](#) (Mali) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/BFA/A-1](#) (Burkina Faso).
- ¹⁴⁰ Voir, par exemple, l'évaluation indépendante du [PBF/IRF-260](#) au Mali (suggérant de faibles perspectives de durabilité et d'adoption) ; l'évaluation indépendante du [PBF/IRF-353-354-355](#) au Burkina Faso-Niger-Mali (suggérant que les quotas participatifs étaient insuffisants).
- ¹⁴¹ Voir, par exemple, l'évaluation indépendante des projets suivants : [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; [PBF/BFA/A-1](#) (Burkina Faso) ; [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Mali, Niger).
- ¹⁴² Par exemple, entretien avec un membre du personnel du PNUD, entretien en personne à Bamako, Mali, 10 avril 2022 (entretien n°68).
- ¹⁴³ L'évaluation du projet Mali-IRF-311 a noté que l'un des principaux problèmes était que la nature « composite » des objectifs et des cibles rendait toute mesure complexe, quels que soient les indicateurs choisis.
- ¹⁴⁴ Évaluation de [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali).
- ¹⁴⁵ Évaluation indépendante du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger et Mali).
- ¹⁴⁶ Entretiens avec le personnel du projet PBF, à distance et en personne, au Mali, au Niger et au Burkina Faso, avril, mai et juin 2022 (entretiens n° 62, n° 111, n° 124, n° 129).
- ¹⁴⁷ Entretien avec un donateur, en personne, à Bamako, Mali, 9 avril 2022 (entretien n° 63).
- ¹⁴⁸ Entretien à distance avec un agent des Nations Unies, 15 juillet 2022 (entretien n° 121).
- ¹⁴⁹ Entretiens en personne avec le personnel des Nations Unies, les donateurs, les représentants du gouvernement, au Mali, au Niger et au Burkina Faso, avril, mai et juin 2022 (entretiens n° 81, n° 107, n° 112, n° 118, n° 120, n° 125).
- ¹⁵⁰ UNISS, *Rapid Assessment of UN investments in the Sahel (2016 - 2020): Reflections on UN and partner investments in the region* (Dakar: UNISS, 2021), p. 73.
- ¹⁵¹ Entretien en personne avec un représentant d'une agence des Nations Unies, Bamako, Mali, 10 avril 2022 (Interview n° 121).
- ¹⁵² Ibid.

- ¹⁵³ Entretiens à distance et en personne avec des représentants d'agences des Nations Unies, au Mali, au Burkina Faso et au Niger, 3-12 avril, 12-17 juin 2022 (entretiens n° 62, n° 67, n° 68, n° 87, n° 100).
- ¹⁵⁴ Entretien en personne avec un donateur, Bamako, Mali, 11 avril 2022 (entretien n° 65). Il a été noté qu'un ou deux membres du personnel dans la capitale pouvaient gérer les versements au PBF, ce qui a été apprécié.
- ¹⁵⁵ Entretien en personne avec un expert du domaine de la consolidation de la paix, Bamako, Mali, 10 avril 2022 (entretien n° 57).
- ¹⁵⁶ Évaluation finale pour le Burkina Faso, le Niger et le Mali : [IRF-180-181-182](#).
- ¹⁵⁷ Entretiens en personne avec des représentants des Nations Unies à Bamako, Mali, et à Ouagadougou, Burkina Faso, le 10 avril 2022 et le 15 juin 2022 (entretiens n° 118, n° 129).
- ¹⁵⁸ Entretien en personne avec un responsable de programme d'un groupe de réflexion sur la sécurité au Mali, avril 2022 (entretien n° 73) ; entretien en personne avec un membre du personnel du PNUD, Bamako, Mali, avril 2022 (entretien n° 97).
- ¹⁵⁹ Entretien en personne avec le responsable d'une agence des Nations Unies, Bamako, Mali, 11 avril 2022 (entretien n° 118).
- ¹⁶⁰ Ibid.
- ¹⁶¹ Entretien en personne avec le responsable de l'initiative de médiation, Bamako, Mali, 10 avril 2022 (entretien n° 60).
- ¹⁶² 329,2 mm de précipitations en moyenne sur l'année pour la période 1991-2020, contre 313,83 mm pour la période 1961-1990 : Données du portail climatique de la Banque mondiale pour le Mali, <https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/mali/climate-data-historical>
- ¹⁶³ Entretien en personne avec un donateur, Bamako, Mali, 11 avril 2022 (entretien n° 65).
- ¹⁶⁴ Entretiens en personne avec des bailleurs de fonds et des agences d'exécution au Mali et au Burkina Faso, avril et juin 2022 (entretiens n° 65, n° 86, n° 107, n° 120).
- ¹⁶⁵ Entretien en personne avec un donateur, Bamako, Mali, 11 avril 2022 (entretien n° 65).
- ¹⁶⁶ Entretien en personne avec un représentant d'une agence des Nations Unies, Bamako, Mali, 10 avril 2022 (entretien n° 121) ; entretien en personne avec un représentant d'un gouvernement donateur, Bamako, Mali, avril 2022 (entretien n° 85).
- ¹⁶⁷ « PRAPS 2 : Regional Support Project for Pastoralism in the Sahel 2. Structuring project for Research/Development issues on agro-pastoral systems in the Sahel and West Africa », Banque mondiale, consulté en 2022, <https://umr-selmet.cirad.fr/projet-scientifique/nos-projets/praps-2>
- ¹⁶⁸ Banque mondiale, *Project Identification Document: Community-based Recovery and Stabilization Project for the Sahel* (Project P173830), Washington DC, Banque mondiale, 2021.
- ¹⁶⁹ L'étude d'évaluation note que le Yémen se classe « dernier des 144 pays figurant dans l'Indice mondial des disparités entre les sexes du Forum économique mondial de 2016, une position qu'il occupe depuis les dix dernières années ». Le Yémen s'est également toujours classé parmi les dix derniers pays dans l'indice d'inégalité de genre (IIG) du rapport du PNUD sur le développement humain, y compris au cours des années concernées par ce projet.
- ¹⁷⁰ Les recherches pour cette étude de cas ont été menées par Nadwa al-Dawsari. Cette étude de cas condensée s'appuie sur ses recherches et sur les documents provisoires relatifs à l'étude de cas, complétés par des informations supplémentaires reçues par l'équipe de recherche au cours de cette revue.
- ¹⁷¹ Voir, par exemple, Nicole Glass, « The Water Crisis in Yemen: Causes, conséquences and solutions », *Global Majority E-Journal* Vol. 1, n° 1, 2010, p. 17–30. Disponible à l'adresse suivante : https://www.american.edu/cas/economics/ejournal/upload/glass_accessible.pdf ; PNUD, *Water Availability in Yemen*, New York, UNDP, 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/ye/Water-Availability-Study-in-Yemen.pdf> ; Helen Lackner et Abdulrahman Al-Eryani, « Yemen's Environmental Crisis Is the Biggest Risk for Its Future », The Century Foundation, 14 décembre 2020, <https://tcf.org/content/report/yemens-environmental-crisis-biggest-risk-future/>
- ¹⁷² Pour des études fournissant des mesures de l'utilisation annuelle de l'eau par rapport aux taux d'épuisement, voir, par exemple, UNDP, *Water Availability in Yemen*, New York, UNDP, 2021. Disponible à l'adresse : <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/ye/Water-Availability-Study-in-Yemen.pdf> ; Helen Lackner et Abdulrahman Al-Eryani, « Yemen's Environmental Crisis Is the Biggest Risk for Its Future », The Century Foundation, 14 décembre 2020, <https://tcf.org/content/report/yemens-environmental-crisis-biggest-risk-future/> ; Helen Lackner, « Climate Change and Conflict in Hadhramawt and Al Mahra », Berghof Foundation, 21 décembre 2021, <https://berghof-foundation.org/library/climate-change-and-conflict-in-hadhramawt> En ce qui concerne les prévisions d'épuisement de l'eau à Sanaa d'ici 2017, voir USAID, *Yemen Climate Change Risk profile*, Washington DC, USAID, 2016. Disponible à l'adresse suivante : https://www.climate-links.org/sites/default/files/asset/document/2016_USAID%20GCC%20Office_Climate%20Risk%20Profile_Yemen.pdf
- ¹⁷³ *Ibid* : p. 2 ; Climate Investment Funds, *Strategic Program for Climate Resilience for Yemen*, Washington DC, Climate Investment Funds, 2012, p. 42. Disponible à l'adresse suivante : https://www.climateinvestmentfunds.org/sites/cif_enc/files/ppcr_8_strategic_program_for_climate_resilience_yemen_0_0.pdf Cependant, comme le notent Lackner et Al-Eryani, les scénarios concernant l'impact du climat sur les écosystèmes du Yémen sont quelque peu contradictoires, soit « chaud et sec », soit « chaud et humide ». Helen Lackner et Abdulrahman Al-Eryani, « Yemen's Environmental Crisis Is the Biggest Risk for Its Future », The Century Foundation, 14 décembre 2020, <https://tcf.org/content/report/yemens-environmental-crisis-biggest-risk-future/> ; Banque mondiale, *Yemen - Assessing Impacts of Climate Change and Variability on the Water and Agricultural Sectors and the Policy Implications*, Washington DC, Banque mondiale, 2010. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2943>
- ¹⁷⁴ Ibid.
- ¹⁷⁵ Helen Lackner et Abdulrahman Al-Eryani, « Yemen's Environmental Crisis Is the Biggest Risk for Its Future », The Century Foundation, 14 décembre 2020, <https://tcf.org/content/report/yemens-environmental-crisis-biggest-risk-future/>, citant : Banque mondiale, *Yemen - Assessing the Impacts of Climate Change and Variability on the Water and Agricultural Sectors and the Policy Implications*, Washington DC, Banque mondiale, 2010. Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2943>. Lackner et Al-Eryani notent également que la modification du régime des précipitations et l'augmentation des « averses violentes », dans un pays où les terrasses n'ont pas été entretenues, ont déjà contribué à la pénurie d'eau en érodant la couche arable qui, autrement, contribuerait à absorber l'eau entrante. Ibid.
- ¹⁷⁶ Voir, par exemple, USAID, *Yemen Climate Change Risk profile*, Washington DC, USAID, 2016, p. 4. Disponible à l'adresse suivante : https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00MX8Q.pdf
- ¹⁷⁷ Indice ND GAIN : rang 173, score 34,7, « Country Index », ND GAIN, consulté pour la dernière fois le 14 novembre 2022, <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>

- ¹⁷⁸ « Yemen - Global Humanitarian Overview 2022 », Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, consulté pour la dernière fois le 14 novembre 2022, <https://gho.unocha.org/>
- ¹⁷⁹ « Bad management to blame for water scarcity », *ReliefWeb*, 22 septembre 2011, <https://reliefweb.int/report/yemen/bad-management-blame-water-scarcity>
- ¹⁸⁰ « Water Situation in Yemen », CICR, 5 juin 2022, <https://www.icrc.org/en/document/water-situation-yemen>
- ¹⁸¹ « Yemen's climate crisis is threatening lives, livelihoods and culture », Islamic Relief, 25 mars 2022, <https://reliefweb.int/report/yemen/yemen-s-climate-crisis-threatening-lives-livelihoods-and-culture> ; Ghaida Ghantous, « After war, deforestation is a further threat to Yemen », *The Independent*, 29 août 2021, <https://www.independent.co.uk/arts-entertainment/photography/photography-yemen-deforestation-environment-b1901338.html>
- ¹⁸² Small Arms Survey, *Under pressure: Social violence over land and water in Yemen*, Genève, Small Arms Survey, 2010, p. 2. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.files.ethz.ch/isn/123971/Yemen-Armed-Violence-IB2-Social-violence-over-land-and-water-in-Yemen.pdf> Cette statistique a également été citée dans les documents des deux projets du Yémen pertinents pour cette étude de cas.
- ¹⁸³ Nicole Glass, « The Water Crisis in Yemen: Causes, conséquences et solutions », *Global Majority E-Journal* Vol. 1, n° 1, 2010, p. 17–30. Disponible à l'adresse : https://www.american.edu/cas/economics/ejournal/upload/glass_accessible.pdf
- ¹⁸⁴ Helen Lackner et Abdulrahman Al-Eryani, « Yemen's Environmental Crisis Is the Biggest Risk for Its Future », The Century Foundation, 14 décembre 2020, <https://tcf.org/content/report/yemens-environmental-crisis-biggest-risk-future/> ; Milena Caye, « The Weaponization of Water Amidst Yemen's Humanitarian Crisis », Crossfire Blog, 18 août 2020, <https://www.crossfirekm.org/articles/the-weaponization-of-water-amidst-yemens-humanitarian-crisis>
- ¹⁸⁵ Évaluation de *Yemen-IRF-256*, p. 7, 12. Le personnel du projet a indiqué que le modèle s'inspirait également d'un projet antérieur de la Banque mondiale, datant de 2006, qui avait mis en place un système similaire aux associations d'usagers de l'eau, mais sans aucune participation des femmes. Entretien avec le personnel du projet de la FAO, 23 septembre 2022 (entretien n° 36).
- ¹⁸⁶ Le projet devait cibler les gouvernorats de Sanaa, Hodeidah et Lahij. Toutefois, le régime Houthis ayant refusé d'autoriser la FAO à mettre en œuvre le projet dans le gouvernorat d'Hodeidah, ce dernier a été remplacé par le gouvernorat de Hadhramaout.
- ¹⁸⁷ Document de projet du projet *PBF/IRF-202* (Yémen), p. 10-11.
- ¹⁸⁸ Par exemple, dans la documentation du projet *PBF/IRF-256* (Yémen), le deuxième des deux objectifs énumérés consiste à introduire des mesures d'atténuation du changement climatique parmi les agriculteurs afin de réduire l'utilisation de l'eau. Il convient de noter que, bien que l'expression « atténuation du changement climatique » soit utilisée (également dans l'évaluation), les pratiques en question ne concernent pas l'atténuation des gaz à effet de serre, mais l'adaptation au changement climatique.
- ¹⁸⁹ Entretien avec le responsable de l'irrigation, Lahij, 6 septembre 2022 (entretien n° 41).
- ¹⁹⁰ Les associations d'usagers de l'eau qui ont participé au projet devaient satisfaire des critères spécifiques, notamment : 1) l'élection des membres du conseil d'administration avec une représentation de 30 % de femmes ; 2) une représentation de 50 % de femmes dans les comités de résolution des conflits au sein des associations d'usagers de l'eau. Les documents du projet indiquent que l'association des utilisatrices de l'eau avait été créée à Sanaa dans le cadre d'un projet antérieur de nature similaire soutenu par les Pays-Bas, mais ils précisent que de telles associations ont été créées dans les autres gouvernorats. Aucune information détaillée sur ce projet antérieur n'était disponible.
- ¹⁹¹ Le projet a également contribué à renforcer l'AUE en créant un manuel régissant sa structure interne et ses élections, et en enregistrant ces structures ou en les mettant l'AUE en relation avec les agences étatiques appropriées.
- ¹⁹² Le personnel du projet a également souvent mentionné l'installation de serres et d'une école d'agriculture de terrain, ainsi que des projets visant à mettre en place de nouveaux systèmes d'irrigation par goutte-à-goutte et d'autres interventions connexes. Cependant, il n'est pas toujours facile de savoir s'il s'agit d'activités entreprises et soutenues dans le cadre des projets du PBF, ou d'activités entreprises ultérieurement lorsque les projets de participation des AUE ont été pris en charge par d'autres bailleurs de fonds. Par exemple les serres ne sont mentionnées ni dans les documents du projet ni dans les documents d'évaluation, ce qui laisse penser que cette activité faisait partie du projet en cours.
- ¹⁹³ Certains documents de projet et certains entretiens suggèrent qu'un objectif de 30 % de femmes dans les emplois proposés dans le cadre d'un système « travail contre rémunération » a été fixé, mais cela n'a pas été vérifié dans les rapports d'évaluation, ni dans aucune autre donnée relative au projet. Les entretiens suggèrent simplement que des femmes ont bien été concernées par les projets « travail contre rémunération », bien qu'elle ait varié selon les gouvernorats et que la proportion exacte ne semble pas avoir été enregistrée ou conservée. L'évaluation du projet IRF-256 a noté que de jeunes ingénieurs ont également été impliqués dans la conception technique de la rénovation des canaux d'irrigation. [Ci-après Évaluation de *PBF/IRF-256* (Yémen), p. 25–26].
- ¹⁹⁴ FAO, « Evaluation of Strengthening the Role of Women in Peacebuilding through Natural Resources Management at the Community Level in the Rural Areas of the Governorates of Sana'a and Lahaj in Yemen, UNJP/YEM/038/PBF », 2019, p. 18 (document figurant dans les dossiers des auteurs) [ci-après Évaluation de Yémen-IRF-202].
- ¹⁹⁵ Commentaires fournis par l'OIM dans le cadre de la révision du projet, reçus le 21 décembre 2022.
- ¹⁹⁶ Groupe de discussion avec des membres d'AUE, Lahij, 5 septembre 2022 (entretien n° 50) ; entretien avec des coordinateurs locaux de la FAO, Lahij, 6 septembre 2022 (entretiens n° 39 et n° 40).
- ¹⁹⁷ Entretien avec le responsable d'une AUE, Hadhramaout, 4 septembre 2022 (entretiens n°45, n°46) ; entretien avec un chercheur local, 26 septembre 2022 (entretien n°48).
- ¹⁹⁸ Entretien avec une femme responsable de l'AUE de Sanaa, 4 septembre 2022 (entretien n°43) ; entretien avec une femme responsable de l'AUE dans l'Hadhramaout, 4 septembre 2022 (entretien n°46).
- ¹⁹⁹ De plus amples détails sont disponibles dans l'évaluation de *PBF/IRF-202* (Yémen), p. 16-17.
- ²⁰⁰ Les femmes ont déclaré qu'elles présentaient leur rôle comme consistant à soutenir les hommes au sein de la communauté (plutôt que de les « contrôler », ce qui aurait été perçu comme menaçant ou inapproprié). Elles ont également cherché à faire accepter leur rôle en s'appuyant sur des relations familiales. Par exemple, des femmes membres de l'AUE sont allées voir les épouses et les filles des cheikhs pour les aider à peser sur les dirigeants masculins afin qu'ils acceptent leur participation. Entretien avec le responsable de l'AUE de l'Hadhramaout, 4 septembre 2022 (entretien n°45) ; entretien avec une femme membre de l'AUE de l'Hadhramaout, 4 septembre 2022 (entretien n°46) ; entretien avec un spécialiste de la gestion de l'eau de la FAO, 3 août 2022 (entretien n°36) ; entretien avec une femme membre de l'AUE de Sanaa, 5 septembre 2022 (entretien n°43).

- ²⁰¹ Entretien avec un spécialiste de la gestion de l'eau de la FAO, 3 août 2022 (entretien n°36) ; entretien avec une femme membre d'une AUE à Sanaa, 5 septembre 2022 (entretien n°43) ; entretien avec une femme membre d'une AUE dans l'Hadramaout, 4 septembre 2022 (entretien n°46).
- ²⁰² Entretien avec un chercheur local, 26 septembre 2022 (entretien n°48).
- ²⁰³ Document de projet pour le [PBF/IRF-202](#) (Yémen), p. 9 ; document de projet pour le [PBF/IRF-256](#) (Yémen), p. 7. Le document de projet du [PBF/IRF-202](#) fait également état de la participation des femmes au mouvement de protestation du Printemps arabe et à la période de transition qui a suivi, bien que ce précédent semble moins pertinent pour les questions en jeu. Document de projet pour le [PBF/IRF-202](#) (Yémen), p. 9.
- ²⁰⁴ Document de projet pour le [PBF/IRF-202](#) (Yémen), p. 13.
- ²⁰⁵ Les femmes elles-mêmes ont déclaré que ce sont les conditions économiques difficiles — et le besoin urgent de l'assistance technique et matérielle en matière de gestion de l'eau apportée par le projet — qui ont forcé les gens à accepter que les femmes jouent un rôle plus important dans la sphère publique (par l'intermédiaire de ce projet). Groupe de discussion avec des membres d'AUE à Lahij, 5 septembre 2022 (entretien n°50).
- ²⁰⁶ Il y est même fait référence dans le document du premier projet, [PBF/IRF-202](#), p. 7-9.
- ²⁰⁷ « Country Profiles: Yemen », Landlinks, consulté pour la dernière fois le 14 novembre 2022, <https://www.land-links.org/country-profile/yemen/>
- ²⁰⁸ Kawkab Al-Wadeai, « Rural Development is Key to sustainable peace in Yemen », Yemen Policy Center, juin 2021, <https://www.yemenpolicy.org/rural-development-is-key-to-sustainable-peace-in-yemen/>
- ²⁰⁹ Entretien avec un spécialiste de la gestion de l'eau de la FAO, 3 août 2022 (entretien n° 36) ; entretien à distance avec un membre du personnel du PNUD, 20 septembre 2022 (entretien n° 24).
- ²¹⁰ Entretien avec un spécialiste de la gestion de l'eau de la FAO, 3 août 2022 (entretien n°36) ; « Ensuring supply of water and sanitation », GIZ, consulté pour la dernière fois le 14 novembre 2022, <https://www.giz.de/en/worldwide/100191.html>
- ²¹¹ UNDP SDG Climate Facility, *Climate Action for Human Security in the Arab Region*, New York, UNDP, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/arab-states/publications/sdg-climate-facility-climate-action-human-security-arab-region> En ce qui concerne le Yémen, le Mécanisme pour le climat dans le contexte des ODD a travaillé sur deux projets visant respectivement à inciter les cultivateurs de qat à opter pour la culture du café et à implanter une usine de transformation des déchets en énergie. Entretien à distance avec un membre du personnel du PNUD, 20 septembre 2022 (entretien n° 24).
- ²¹² « Yemen », Programme de microfinancement du FEM, consulté pour la dernière fois le 14 novembre 2022, <https://sgp.undp.org/component/countrypages/?view=countrypage&country=119&Itemid=>
- ²¹³ On peut lire dans le premier paragraphe de la déclaration de Boe (2018) : « Nous réaffirmons que le changement climatique reste la plus grande menace pour les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être des peuples du Pacifique et notre engagement à faire progresser la mise en œuvre de l'Accord de Paris. » Le paragraphe ix appelle à un renforcement de l'appareil de sécurité régional qui, entre autres, tient compte d'un concept de sécurité incluant le changement climatique, relève les nouveaux défis en matière de sécurité, améliore la coordination et développe davantage les mécanismes d'alerte précoce. « Boe Declaration on Regional Security », Pacific Islands Forum Secretariat, 5 September 2018, <https://www.forumsec.org/2018/09/05/boe-declaration-on-regional-security>
- ²¹⁴ L'étude de cas s'appuie sur un examen approfondi des documents de projet et de la littérature pertinente, ainsi que sur 15 entretiens structurés avec le personnel du projet et des experts thématiques et régionaux.
- ²¹⁵ En 2022, leurs populations ont été estimées comme suit par la World Population Review : Kiribati - 131 274 ; Tuvalu - 11 312 ; République des Îles Marshall - 41 569. « Total Population by Country », World Population Review, consulté pour la dernière fois le 14 novembre 2022, <https://worldpopulationreview.com/countries>
- ²¹⁶ « World Bank Country and Lending Groups », Banque mondiale, consulté pour la dernière fois en novembre 2022, <https://datahelpdesk.worldbank.org/knowledgebase/articles/906519-world-bank-country-and-lending-groups>
- ²¹⁷ Tuvalu est classé 11^e sur 194 pays dans l'indice de stabilité politique 2020 de la Banque mondiale, juste derrière la Suisse (10^e). Kiribati occupe la 18^e place, devant des pays réputés pour leur stabilité politique comme le Japon (21^e), le Portugal (23^e) et la Suède (26^e).
- ²¹⁸ Selon l'ACLED (Armed Conflicts Location and Events Data Project), il n'y a pas eu d'incidents de violence politique ou de ciblage de civils dans la République des Îles Marshall, à Kiribati ou à Tuvalu depuis que l'ACLED a commencé son relevé au début de l'année 2021. « ACLED », consulté pour la dernière fois le 14 novembre 2022, <https://acleddata.com/>
- ²¹⁹ Les points culminants de Tuvalu, Kiribati et de la République des Îles Marshall se situent respectivement à 4,6, 87 et 10 mètres au-dessus du niveau de la mer, mais leur hauteur moyenne sur l'ensemble de la masse terrestre est respectivement de 1,8, 2 et 2 mètres.
- ²²⁰ Compte tenu de leur faible population, leurs émissions sont négligeables en termes collectifs, mais également faibles par tête d'habitant : les émissions par habitant de Tuvalu et de Kiribati s'élevaient à environ 0,8 tonne en 2019, tandis que la République des Îles Marshall a émis 3,1 tonnes en 2019, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale (4,5 tonnes) ou à celle de la zone euro (6,1 tonnes). « CO₂ emissions (metric tons per capita) », Banque mondiale, consulté pour la dernière fois le 14 novembre 2022, <https://data.worldbank.org/indicator/EN.ATM.CO2E.PC>
- ²²¹ Les données satellitaires montrent que le niveau de la mer s'est élevé de 3,4 mm par an depuis 1993 à Kiribati, alors que la moyenne mondiale est de 2,8 à 3,6 mm par an. Voir John P. Cauchi, Ignacio Correa-Velez et Hilary Bambrick, « Climate change, food security and health in Kiribati; investigating community resilience and opportunities for adaptation in Kiribati », *Glob Health Action*, Vol 12, Issue 12, 2019 ; Mary Taylor, Andrew McGregor et Brian Dawson, *Vulnerability of Pacific Island agriculture and forestry to climate change*, New Caledonia, Pacific Community, 2016. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.sprep.org/attachments/VirLib/Regional/vulnerability-pacific-island-agriculture-forestry-climate-change.pdf>
- ²²² Pedro Lopes de Castro Barbosa, « Environmental Security: The case of Kiribati and Tuvalu », Atlas Institute for International Affairs, 31 décembre 2020, <https://www.internationalaffairshouse.org/environmental-security-the-case-of-kiribati-and-tuvalu/>
- ²²³ McCubbin et al, « Social-Ecological Change and Implications for Food Security in Funafuti, Tuvalu », *Ecology and Society*, Vol 22, Issue 1, 2017, p. 53.
- ²²⁴ Government of Kiribati, *Security Implications of Climate Change in Kiribati*, Tarawa, Government of Kiribati, 2009. Disponible à l'adresse suivante : https://sustainabledevelopment.un.org/content/dsd/resources/res_pdfs/ga-64/cc-inputs/Kiribati_CCIS.pdf
- ²²⁵ Ibid.

- ²²⁶ Coral Pasisi, « Climate-fragility Risk Brief: Pacific Islands Region », adelphi, 12 novembre 2019, <https://www.adelphi.de/en/publication/climate-fragility-risk-brief-pacific-islands-region>
- ²²⁷ John P. Cauchi, Ignacio Correa-Velez et Hilary Bambrick, « Climate change, food security and health in Kiribati ; investigating community resilience and opportunities for adaptation in Kiribati », *Glob Health Action*, Vol 12, Issue 1, 2019.
- ²²⁸ « Climate Security in the Pacific - Project at a glance », PNUD, 22 mars 2021, <https://www.undp.org/pacific/publications/climate-security-pacific-project-glance> Le document de projet a été en grande partie rédigé par le PNUD, l'OIM et le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique étant les principaux partenaires dans la conception du projet. Si l'idée d'un projet régional sur la sécurité climatique financé par le PBF était évoquée depuis un certain temps, la visite du Secrétaire général des Nations Unies dans la région en mai 2019 en a accéléré l'élaboration. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre des efforts déployés par le DPPA pour que le Pacifique puisse intervenir avec davantage d'autorité et de cohérence dans les débats liés aux questions de sécurité climatique.
- ²²⁹ UNDP, *Climate Security in the Pacific – Project at a glance*, New York, UNDP, 2020.
- ²³⁰ Ibid.
- ²³¹ Entretiens à distance avec des agents du PNUD et de l'OIM affectés au projet, 19, 26 et 27 juillet 2022 (entretiens n° 130, n° 138, n° 133),
- ²³² Entretien à distance avec un agent du PNUD affecté au projet, 19 juillet 2022 (entretien n° 141).
- ²³³ Le projet a prévu une enveloppe de 100 000 dollars pour soutenir la mise en place du secrétariat de la CANCC, bien que ces fonds ne soient pas utilisés en raison de retards de part et d'autre. Entretien à distance avec un agent du PNUD affecté au projet, 27 juillet 2022, (entretien n° 144).
- ²³⁴ PNUD, *Climate Security in the Pacific: Project Brief*, New York, UNDP, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/pacific/publications/climate-security-pacific-project-brief> Le PCSN a été officiellement créé en novembre-décembre 2021, en tant que groupe de référence pour la validation des résultats de l'évaluation régionale de la sécurité climatique.
- ²³⁵ Le projet de sécurité climatique fournira une petite subvention de 40 000 \$ à l'ONG Fuligafou pour mener à bien des initiatives de restauration des coraux dans les îles Funafuti et Nui ; entretien à distance avec un agent du PNUD affecté au projet, 25 juillet 2022 (entretien n° 138).
- ²³⁶ PNUD, *Climate Security in the Pacific: Project Brief*, New York, UNDP, 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/pacific/publications/climate-security-pacific-pilot-project-briefs>
- ²³⁷ Entretiens à distance avec le personnel du projet, 19, 20, 27 juillet 2022 (entretiens n°131, n°132, n°138, n°144).
- ²³⁸ Entretien en personne avec un expert régional, 18 juillet 2022 (entretien n°142) ; entretien à distance avec un agent du PNUD affecté au projet, 26 et 27 juillet 2022 (entretiens n° 138, n° 144).
- ²³⁹ Entretien avec un agent du PNUD affecté au projet, à distance, 27 juillet 2022 (entretien n° 138).
- ²⁴⁰ Entretien à distance avec un expert en sécurité climatique, 12 juillet 2022 (entretien n° 132).
- ²⁴¹ Tuvalu et Kiribati se situent respectivement aux 11^e et 18^e de l'indice de stabilité politique 2020 de la Banque mondiale, soit un classement nettement meilleur que d'autres pays du Pacifique bénéficiant de fonds du PBF, tels que les Îles Salomon (60^e) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (152^e), et de manière générale bien meilleur que la plupart des pays éligibles au PBF (qui se situent généralement aux alentours de 100^e place). La République des Îles Marshall n'est pas incluse dans cette liste : https://www.theglobaleconomy.com/rankings/wb_political_stability/
- ²⁴² Par exemple, les consultations initiales et l'analyse des risques ont permis de mettre en évidence le fait que le manque de clarté des régimes de propriété foncière, et les contestations qu'ils occasionnent, constituent un facteur de tension possible dans des contextes comme celui de Tuvalu. Mais les projets pilotes (ainsi que d'autres activités dans le cadre du projet) ne s'attaquent pas au caractère inéquitable de l'attribution des terres, ni à l'inefficacité de la résolution des litiges fonciers.
- ²⁴³ « Atoll Nation of Tuvalu Adopts 'Cubes' to Step Up Nutritious Food Production », SPC, 14 octobre 2021, <https://www.spc.int/updates/blog/partners/2021/10/atoll-nation-of-tuvalu-adopts-cubes-to-step-up-nutritious-food>
- ²⁴⁴ Financé par le programme de microfinancement du FEM du PNUD. Voir : <https://www.infomarshallislands.com/growing-veggies-in-the-air/>
- ²⁴⁵ Lex Thomson, *Country Report Republic of Kiribati*, Secretariat of the Pacific Regional Environment Programme, 2002.
- ²⁴⁶ Voir, par exemple, entretien à distance, 2 novembre 2022 (entretien n° 30) ; entretien à distance avec un conseiller chargé de l'action climatique, 9 août 2022 (entretien n° 13).
- ²⁴⁷ En comparant les projets de sécurité climatique des premières années de cet échantillon à ceux de 2021, on constate une amélioration notable de la manière dont les éléments relatifs à la sécurité climatique ou à l'environnement ont été intégrés dans l'analyse du conflit. Ces éléments sont également mieux intégrés en général dans l'ensemble du projet, dans l'analyse du conflit, dans la théorie du changement ou les objectifs, et dans les activités.
- ²⁴⁸ On trouve une explication intéressante de cette logique dans le document du projet PBF/IRF-269-268 (RCA-Tchad). Après avoir identifié la nécessité de lutter contre la méfiance entre agriculteurs et éleveurs (de part et d'autre de la frontière) et les perceptions négatives de ces derniers, le projet fait le constat suivant : « Pour ce faire, il serait important de créer les conditions matérielles d'une gestion des terres garantissant une coexistence non conflictuelle entre les agriculteurs et les éleveurs transhumants ». Documentation du projet PBF/IRF-269-268 (RCA-Tchad), p. 11-12.
- ²⁴⁹ En distinguant ces tendances, l'intention n'est pas de suggérer que les projets axés sur l'inclusion ont négligé une approche intégrée et n'ont pas bénéficié de certaines des autres caractéristiques et composantes de projet décrites ci-dessus (c'est-à-dire la prise en compte de la rareté des ressources naturelles, l'engagement plus large de la communauté et la cohésion sociale, etc.). Il ne s'agit pas non plus de suggérer que les 15 autres projets de sécurité climatique qui n'ont pas été considérés comme projets adoptant une approche d'inclusion n'ont pas prêté attention aux questions de genre, de vulnérabilité des jeunes ou d'exclusion ou de marginalisation d'autres groupes, car ces questions figuraient souvent en tant que sous-composantes et/ou les diverses activités comportaient des éléments qui nécessitaient un certain degré d'inclusion du genre, des jeunes ou d'autres groupes. Cette distinction vise davantage à donner une idée des tendances générales, de la caractérisation et du poids des différents projets, afin de commencer à identifier des typologies, des thèmes et des pratiques de projets spécifiques.
- ²⁵⁰ Évaluation indépendante du PBF/IRF-269-268 (RCA-Tchad), p. 16.
- ²⁵¹ L'évaluation indépendante du projet PBF/IRF-180-181-182 (Burkina Faso, Niger, Mali) a constaté que « le projet a eu beaucoup de difficultés à assurer une participation effective et efficace des femmes », compte tenu de la « gravité des facteurs socioculturels » et des niveaux croissants d'insécurité. L'évaluation indépendante du PBF/IRF-269-

268 (RCA-Tchad) a conclu que l'accent mis sur « la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la réduction des conflits liés à la transhumance... s'est avéré ambitieux compte tenu de la durée limitée du projet et de certaines réalités socioculturelles défavorables ». Évaluation indépendante du projet [PBF/IRF-269-268](#) (RCA-Tchad) p. 15.

252 Ces conclusions ne se limitent pas aux enseignements tirés des projets du PBF sur la sécurité climatique. Par exemple, une publication de l'USAID examinant les efforts visant à inclure les femmes et les jeunes dans des projets liés aux ressources naturelles dans la Corne de l'Afrique a souligné l'importance d'un processus inclusif tout en mettant l'accent sur le calendrier des résultats. Entre autres enseignements, la publication a noté que la « réussite » en termes d'inclusion des femmes, des jeunes ou d'autres communautés marginalisées « nécessite des changements sociaux et institutionnels plus profonds dont la mise en œuvre est plus complexe et plus longue ». USAID, *Pathways to Peace: Addressing Conflict and Strengthening Stability in a Changing Climate - Lessons Learned from Resilience and Peacebuilding Programs in the Horn of Africa*, Washington DC, USAID, 2020, p. 44. Disponible à l'adresse suivante : https://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/2020_USAID-ATLAS-Project_Lessons-learned-from-resilience-and-peacebuilding-in-the-Horn-of-Africa.pdf

253 Les personnes impliquées dans les projets transfrontaliers ont noté que les coûts de planification, de conception de projet, de personnel, d'administration et de démarrage sont généralement plus élevés pour ce type de projets. Il en résulte que les projets transfrontaliers sont des entreprises de grande envergure qu'il est plus difficile de mener à bien dans les délais et sans dépasser le budget. Par exemple, le rapport d'évaluation du projet [PBF/IRF-180-181-182](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) a constaté que les dimensions transfrontalières rendaient beaucoup plus difficiles la mise en œuvre des activités et leur suivi, ainsi que le développement de synergies entre les projets, mais a identifié peu de résultats positifs pour ces coûts. Des problèmes similaires de coûts de transaction élevés et de complexité ont été identifiés dans d'autres revues des projets du PBF. PBF, *Mid-Term Review of the Peacebuilding Fund Strategy 2020-2024: Background paper – Regional and Cross-border Programming*, New York, PBF, 2022, p. 1-5. Salif Nimaga and Anne Moltès, *Final Report: Mid-Term Review*, New York, PBF, 2022 [version interne], p. 7.

254 Les rapports d'avancement internes, par exemple, soulignent la participation croissante des femmes à la gouvernance formelle et informelle dans chaque communauté cible. Ils estiment également que l'offre d'activités génératrices de revenus au Mali et au Niger a permis à quelque 4 000 femmes bénéficiaires d'augmenter leurs revenus d'au moins 60 %.

255 En réponse à de précédentes évaluations de projets transfrontaliers soulignant la complexité et les coûts de transaction élevés des interventions régionales, le PBF a allongé la durée et augmenté les montants maximaux de financement. Un récent examen à mi-parcours a noté que la grande majorité des projets approuvés depuis 2020 dépassaient les 3 millions de dollars de financement, un projet transfrontalier en RDC et en Angola s'étant vu attribuer une enveloppe de 5,1 millions de dollars. Salif Nimaga and Anne Moltès, *Final Report: Mid-Term Review*, New York, PBF, 2022, [version interne], p. 1-2.

256 Entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 13 octobre 2022 (entretien n° 29).

257 Ce point a été largement confirmé lors des entretiens menés dans le cadre de l'étude de cas sur le Yémen. Voir également les évaluations indépendantes des projets : [PBF/IRF-269-268](#) (RCA-Tchad) ; [PBF/IRF-259](#) (Côte d'Ivoire) ; [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali).

258 Le manque de durabilité était la principale préoccupation concernant ce soutien matériel et environnemental, en raison du manque de fonds nécessaires pour entretenir l'infrastructure et l'équipement ou de l'incertitude quant à la possibilité de pérenniser les améliorations des

habitudes d'utilisation au niveau communautaire. Cette question a été soulevée dans l'étude de cas du Yémen et a également été relevée dans les évaluations indépendantes des projets suivants : [PBF/IRF-269-268](#) (RCA-Tchad) ; [PBF/IRF-259](#) (Côte d'Ivoire) ; [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso-Niger-Mali).

259 Voir, par exemple, l'étude de cas du Yémen ; l'évaluation indépendante du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ; le rapport d'évaluation du projet [PBF/IRF-260](#) (Mali).

260 Tout en notant certaines réalisations, les évaluations des projets au Mali, au Tchad, au Burkina Faso, au Niger et dans d'autres régions plus instables ont eu tendance à relever davantage de problèmes au niveau de l'organisation des dialogues et de la satisfaction vis-à-vis des effets. La mise en œuvre d'un dialogue ou d'échanges communautaire dans le cadre de projets transfrontaliers a également posé plus souvent des problèmes. En revanche, les personnes interrogées qui ont participé à la mise en œuvre de composantes similaires dans des contextes communautaires plus stables et plus cohésifs — par exemple, en Sierra Leone, en Côte d'Ivoire, en Gambie et en Guinée — ont indiqué qu'il y avait moins d'obstacles à l'achèvement des projets et que les effets étaient plus marqués. Pour illustrer ce dernier point, voir le rapport d'avancement d'octobre 2022 du projet [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie).

261 USAID, *Pathways to Peace Series: Addressing Conflict and Strengthening Stability in a Changing Climate - Lessons Learned from the Peace Centers for Climate and Social Resilience Project*, Washington DC, USAID, 2019, p. 15. Disponible à l'adresse suivante : https://www.climatelinks.org/sites/default/files/asset/document/2020_USAID-ATLAS-Project_Lessons-learned-from-resilience-and-peacebuilding-in-the-Horn-of-Africa.pdf

262 Ibid, p. 15-18.

263 Par exemple, le projet [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie) a soutenu divers projets de moyens de subsistance alternatifs ou durables pour les femmes, en intervenant auprès de femmes qui étaient entièrement dépendante de l'agriculture de subsistance afin de développer des compétences et de leur octroyer des fonds de démarrage pour fabriquer des serviettes hygiéniques réutilisables et se lancer dans l'apiculture et la production de miel. Les personnes interrogées ayant supervisé les projets ont estimé qu'il y avait eu une certaine dynamique immédiate et que les projets étaient prometteurs, mais qu'il faudrait plusieurs années pour voir si les femmes avaient pleinement effectué la transition vers ces moyens de subsistance alternatifs et si elles les avaient trouvés économiquement viables (notamment parce que, au-delà des fonds de démarrage octroyés par le projet, ces activités demandait un investissement substantiel de leur part). Entretien à distance avec un coordinateur de projet, 8 septembre 2022 (entretien n° 21).

264 Évaluation du projet [PBF/TCD/A-1](#) (Tchad), p. 19. Des résultats similaires ont été constatés lors de l'examen des composantes relatives aux moyens de subsistance dans le rapport d'évaluation du projet [Nigeria 273](#).

265 Certains projets ont tenté d'introduire des indicateurs tels que le nombre de conflits réduits ou résolus. Dans la pratique, ces indicateurs n'ont souvent pas été réalisés ou mesurés, si l'on en juge par les observations faites dans de nombreuses évaluations indépendantes. Plusieurs professionnels interrogés ont critiqué cet indicateur et ont fait valoir que cela revenait à compter des éléments hypothétiques ou à désagréger des sources combinées de conflit, ce qui n'était pas réaliste.

266 Évaluation du projet [PBF/IRF-269-268](#) (RCA-Tchad) (traduction de l'auteur).

267 Voir, par exemple, l'évaluation du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali).

268 Des avancées et des résultats positifs ont été davantage relevés en ce qui concerne l'implication des fonctionnaires locaux. Lorsqu'ils étaient

- présents (ce qui n'est pas toujours le cas dans les zones où l'insécurité est élevée), il semble qu'ils aient souvent apprécié les possibilités de s'engager sur ces questions. C'est ce qui ressort, par exemple, de l'évaluation indépendante du projet [PBF/TCD/A-1](#) qui s'est félicité de la « synergie avec l'État », considérée comme une bonne pratique, et de la « réelle collaboration entre les autorités locales et les bénéficiaires du projet », évaluation indépendante du projet [PBF/TCD/A-1](#), p. 23.
- ²⁶⁹ Voir, par exemple, l'évaluation du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) (traduction de l'auteur).
- ²⁷⁰ Voir, par exemple, l'évaluation du projet [PBF/IRF-269-268](#) (RCA-Tchad).
- ²⁷¹ Entretien à distance avec un conseiller pour la paix et le développement au Sahel, 30 août 2022 (entretien n° 18). Ce point a également été soulevé par plusieurs personnes travaillant sur des projets transfrontaliers qui cherchent à encourager les réunions et la coopération intergouvernementales. Certains des fonctionnaires dont le domaine d'expertise était pertinent (par exemple, des ministères de l'Agriculture ou de l'Environnement) ont estimé qu'ils n'avaient ni le mandat ni l'expertise pour s'engager avec d'autres ministres du gouvernement, et certainement pas sur des accords contraignants.
- ²⁷² Comme indiqué dans l'étude de cas sur les îles du Pacifique, les fermetures de frontières et les restrictions de voyage imposées par le COVID-19 ont également limité la participation transfrontalière dans le projet des îles du Pacifique. L'évaluation du projet [PBF/IRF-269-268](#) (RCA-Tchad) a noté que de nombreuses interventions transfrontalières n'étaient pas possibles en raison de la détérioration de la sécurité et des conditions sanitaires. Voir également l'évaluation indépendante du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali).
- ²⁷³ Entretien à distance avec un conseiller pour la paix et le développement, 8 septembre 2022 (entretien n° 21).
- ²⁷⁴ Évaluation indépendante du projet [PBF/TCD/A-1](#) (Tchad) p. 23.
- ²⁷⁵ Par exemple, l'évaluation du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) (dont le TTT est un élément central) a donné des exemples de conflits intercommunaux évités grâce à l'alerte précoce, ainsi que de conflits individuels qui ont été désamorçés (y compris un « quasi-lynchage ») grâce à cet outil. Elle a également pris note de la conclusion de l'examen interne de l'OIM selon laquelle 200 conflits ont été identifiés au moyen de l'outil et que la moitié d'entre eux ont été résolus, bien qu'il semble que ce nombre émane de plusieurs projets, et non de ce projet en particulier. [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali).
- ²⁷⁶ Tout en soulignant de manière générale les effets positifs de cet outil, les évaluateurs du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali) ont observé que les fonctionnaires des trois pays s'opposaient à l'outil, apparemment aussi bien au niveau national que local, et affirmaient qu'ils n'avaient pas suffisamment été impliqués dans ses mécanismes et sa validation. Pour cette raison, et parce que les membres de la communauté semblaient peu enclins à collecter les données lorsqu'ils n'étaient plus payés, l'évaluation a mis en doute la viabilité de l'outil sur le long terme. Voir le rapport d'évaluation du projet [PBF/IRF-353-354-355](#). Bien que les efforts entrepris dans le cadre de la rallonge budgétaire du projet aient tenté d'aborder le problème de la pérennité du TTT, il est assez peu probable que les résultats du projet soient durables étant donné qu'un grand nombre d'entre eux dépendent en grande partie d'un financement externe dont la disponibilité ne peut être garantie. Ibid.
- ²⁷⁷ Les données probantes sont anecdotiques. Au moment de la rédaction du présent rapport, la quasi-totalité des projets testant des éléments spécifiques d'adaptation au changement climatique étaient encore en cours ou n'avaient pas été évalués. Même si c'était le cas, il s'agit d'un des domaines pour lesquels il serait difficile de distinguer les effets spécifiques de la sensibilisation et de l'information des effets d'autres composantes du projet ou de la dynamique de la situation, étant donné les problèmes de causalité.
- ²⁷⁸ Par exemple, dans le cadre de l'évaluation du projet [PBF/IRF-260](#) (Mali), une enquête sur la perception a été menée auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet. Sur la question de la formation reçue par les jeunes, seuls « 9 % des acteurs pensent qu'ils seront en mesure de partager les connaissances acquises avec la communauté après le projet ». Rapport d'évaluation du projet [PBF/IRF-260](#) (Mali). En revanche, pour donner un exemple de résultat plus positif, l'évaluation du projet [PBF/IRF-259a](#) reconnu que la sensibilisation avait eu un effet décisif en contribuant à ce que la communauté qui occupait des forêts classées se réinstalle ailleurs de manière pacifique. [PBF/IRF-259](#) (Côte d'Ivoire) rapport d'évaluation, p. 15.
- ²⁷⁹ La littérature sur le lien entre le genre et le climat s'est davantage concentrée sur l'identification d'effets ou d'opportunités sexospécifiques dans les contextes de sécurité climatique, plutôt que sur la mise en œuvre des programmes. Voir, par exemple, Elizabeth Smith, « Gender Dimensions of Climate Insecurity », SIPRI insights, mars 2022, https://www.sipri.org/sites/default/files/2022-03/sipriinsight2204_gender_dimensions_of_climate_insecurity.pdf; DCAF, *La voix des femmes. Leur expérience du lien entre le climat, le genre et la sécurité*, Genève, DCAF, 2022. Disponible à l'adresse suivante : https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/WomenSpeak2022_FR.pdf. Toutefois, des efforts ont été consentis pour combler cette lacune. Par exemple, la plateforme de connaissance sur le genre, les ressources naturelles, le climat et la paix est une initiative conjointe de l'Environmental Peacebuilding Association, du PNUD, du PNUD, d'ONU-Femmes et de DPPA/PBSO. Bien que cet outil soit encore récent, il pourrait constituer un point de collecte précieux pour les pratiques émergentes dans ce domaine. Pour plus d'informations, voir <https://gender-nr-peace.org/>
- ²⁸⁰ Sur les concepts de « paix positive » dans la construction de la paix environnementale, voir, par exemple, Florian Krampe, « Ownership and inequalities: Exploring UNEP's environmental cooperation for peacebuilding program », *Sustainability Science*, Vol 16, 2021 ; Florian Krampe et al, « Sustaining peace through better resource governance: Three potential mechanisms for environmental peacebuilding », *World Development*, Vol 144, 2021.
- ²⁸¹ Même si, dans l'ensemble, il existe de nombreuses communautés dans lesquelles les femmes sont davantage incluses dans les domaines liés aux ressources naturelles, le contrôle ou la participation à la distribution et à l'utilisation des ressources naturelles peut être un point extrêmement sensible et une attention insuffisante pourrait conduire à ce que certains schémas d'inclusion exposent les femmes à un risque plus élevé. Il est donc particulièrement important de s'assurer que le principe « ne pas nuire » et toutes ses implications sont correctement pris en compte dans les situations où la violence liées ressources naturelles, y compris à l'égard des femmes, est déjà documentée. Dans le projet [PBF/IRF-452](#) (Sierra Leone), par exemple, les éléments de contexte ont fait état de vols et de violences endémiques autour de l'eau, y compris des violences sexistes à l'encontre des femmes. Le projet a suggéré d'y remédier en partie en encourageant les femmes à prendre en charge les nouveaux kiosques à eau communautaires ou les nouvelles sources d'eau, et en leur donnant d'autres ressources économiques et moyens d'influencer la prise de décision dans le domaine de l'eau. Bien qu'aucune violence n'ait encore été signalée à l'encontre de femmes participant au projet ou s'occupant des kiosques à eau (le projet n'a été approuvé qu'en 2021), la mise en contexte a fait état de suffisamment de facteurs de risque pour que l'on reste extrêmement vigilant s'agissant de ce programme d'inclusion.
- ²⁸² Les projets abordant cette question de manière significative sont les suivants : [PBF/IRF-434](#) (Papouasie-Nouvelle-Guinée) ; [PBF/SDN/B-1](#) (Soudan) ; [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie) ; [PBF/IRF-304](#) (RCA) ; [PBF/IRF-457](#) (Guinée-Bissau) ; [PBF/IRF-440](#) (Mali) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali) ; [PBF/MRT/A-1](#) (Mauritanie) ; [PBF/CIV/A-5](#) (Mauritanie).

- ²⁸³ Documentation du projet [PBF/IRF-434](#) (Papouasie-Nouvelle-Guinée), p. 8.
- ²⁸⁴ L'initiative a été lancée en 2016 et a donné lieu à une série de conférences, à un rapport à grande échelle ainsi qu'à des projets pilotes. Voir : « Women, Natural Resources, and Peace », PNUÉ, consulté pour la dernière fois le 22 février 2023, <https://www.unep.org/explore-topics/disasters-conflicts/what-we-do/environment-security/women-natural-resources-and> ; « Gender-Responsive Natural Resource Management for Peacebuilding », United Nations MPTF Office Partners Gateway, consulté pour la dernière fois le 27 février 2023, <https://mptf.undp.org/fund/jxd00>; UNEP et al., *Gender, Climate & Security*, 2020.
- ²⁸⁵ Comme l'indique l'un des rapports du programme sur le projet pilote, « grâce au projet, les femmes ont pour la première fois dirigé des forums de dialogue pour encourager le dialogue entre les agriculteurs et les éleveurs sur les ressources naturelles et sur la manière de trouver des solutions aux problèmes environnementaux les plus urgents ». Depuis la fin du projet, elles sont désormais systématiquement incluses dans tous les processus de médiation des conflits et dans les réunions de Jodeya ». « Empowering women on the frontlines of climate change », PNUÉ, 8 mars 2019, <https://www.unep.org/fr/node/24522>
- ²⁸⁶ Entretiens à distance avec des équipes de projet, des fonctionnaires des Nations Unies, août et septembre 2022 (entretiens n° 20, n° 19, n° 16). Plusieurs autres projets financés par le PBF ont également pris pour modèle les résultats du projet pilote du Kordofan Nord, notamment le projet [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie).
- ²⁸⁷ Les documents du projet [PBF/IRF-434](#) (Papouasie-Nouvelle-Guinée) citent « des preuves encore existantes suggérant qu'une participation accrue des femmes au leadership local conduit à de meilleurs résultats en termes de conservation et de durabilité ». Les éléments fournis faisaient état d'une enquête récente sur les priorités en Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui ne semblait pas tout à fait étayer ce point, ce qui explique peut-être que les éléments probants aient été qualifiés d'« encore existants ». Un document du projet [PBF/GMB/B-2](#) (Gambie) indique que la conception du projet s'inspire en partie de l'expérience du Kordofan Nord, ainsi que d'autres projets pilotes en Éthiopie, en RDC, en Iran, en Afghanistan et au Sénégal qui ont exploré « les possibilités d'interventions de modification des rôles de genre » dans le domaine de la sécurité climatique. Document de projet, [GMB/B-2](#) (Gambie), p. 9.
- ²⁸⁸ USAID, *Pathways to Peace Series: Addressing Conflict and Strengthening Stability in a Changing Climate - Lessons Learned from the Peace Centers for Climate and Social Resilience Project*, Washington DC, USAID, 2019), p. 15. Disponible à l'adresse suivante : https://www.climate-links.org/sites/default/files/asset/document/2020_USAID-ATLAS-Project_Lessons-learned-from-resilience-and-peacebuilding-in-the-Horn-of-Africa.pdf
- ²⁸⁹ Entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 31 août 2022 (entretien n°19).
- ²⁹⁰ Parmi les projets relatifs à la sécurité climatique, on peut citer : [PBF/IRF-202](#) (Yémen) ; [PBF/IRF-256](#) (Yémen) ; [PBF/IRF-433](#) (Somalie) ; [PBF/IRF-452](#) (Sierra Leone). Les projets non liés à la sécurité climatique qui désignent également les femmes ou les jeunes comme « agents de changement » sont les suivants : [PBF/IRF-259](#) (Côte d'Ivoire) ; [PBF/IRF-472](#) (Îles Salomon) ; [PBF/IRF-442-443](#) (Kirghizistan, Ouzbékistan) ; [PBF/IRF-313](#) (Sri Lanka).
- ²⁹¹ Le projet [PBF/IRF-259](#) (Côte d'Ivoire) n'est pas classé parmi les projets de sécurité climatique, mais offre néanmoins un exemple pertinent sur la question de cette théorie du changement. Il convient également de noter que c'est l'un des projets dont le statut (projet de sécurité climatique ou non) est le plus difficile à trancher. Il se concentre sur la question des forêts protégées, qui sont menacées par les changements en matière de démographie et de moyens de subsistance. Le projet en question ne fait aucunement mention d'une menace liée au changement climatique.
- ²⁹² Entretien à distance avec un expert en matière de genre et de climat, 3 août 2022 (entretien n° 12). Entretien avec un expert du genre et de la sécurité climatique, 11 janvier 2023.
- ²⁹³ Voici quelques exemples de ces projets, principalement dans le sous-ensemble sécurité climatique, mais aussi dans l'échantillon plus large : [PBF/IRF-461](#) (Colombie) ; [IRF-457](#) (Guinée-Bissau) ; [COL/C-2](#) (Colombie) ; [IRF-383](#) (Îles Salomon) ; [IRF-457](#) (Guinée-Bissau) ; [IRF-440](#) (Mali) ; [IRF-452](#) (Sierra Leone) ; [IRF-160](#) (Liberia). Même les projets qui utilisent une terminologie davantage liée au climat, comme le projet [IRF-351-352](#) (Mali-Niger), n'ont souvent pas réussi à établir un lien complet ou à dégager des synergies sur la façon dont ce lien lié au climat ou à l'environnement a alimenté ce qui, dans l'ensemble, a été perçu comme des objectifs et des modalités de projet essentiels de l'agenda « femmes, paix et sécurité ».
- ²⁹⁴ Le projet [PBF/IRF-461](#) (Colombie), qui se concentre sur la protection et l'autonomisation économique des femmes dans les régions rurales et touchées par le conflit en Colombie, en est un bon exemple. Le document de projet est truffé de termes relatifs au changement climatique. Mais lorsque les personnes impliquées dans des projets en Colombie ont été interrogées, elles ne l'ont même pas mentionné comme l'un de leurs principaux projets en matière de sécurité climatique. Il s'agissait fondamentalement d'un projet d'autonomisation des femmes, mais dans un contexte national où les thèmes environnementaux étaient très pertinents. Entretien avec le point focal du PBF et un membre du personnel chargé du suivi, 25 août 2022 (entretien n° 17). Ce projet a donc été difficile à catégoriser. En fin de compte, la terminologie relative au changement climatique était si appuyée, dans la contextualisation du projet, dans les activités et dans les composantes essentielles, qu'il était difficile de ne pas l'inclure dans le sous-ensemble « sécurité climatique ».
- ²⁹⁵ Entretien à distance avec un expert en matière de genre et de climat, 3 août 2022 (entretien n° 12).
- ²⁹⁶ Rapport d'évaluation du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali). Bien que les résultats soient moins obliques, cela semble également être la conclusion, du moins en partie, des évaluations des projets [PBF/IRF-260](#) et [PBF/IRF-311](#) (tous deux au Mali) qui ont cité des statistiques sur la participation des femmes et des filles en fonction de critères ou de quotas établis, mais qui n'ont apparemment trouvé que des effets implicites ou non déclarés. Le projet [PBF/IRF-311](#) a seulement noté qu'il est apparu que cette participation des femmes avait « une certaine valeur ajoutée » en termes d'effets.
- ²⁹⁷ Katharina Merkel, *Thematic Review on Gender-Responsive Peacebuilding*, New York, PBSO, 2021, p. 7. Disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/gender_thematic_review_2021_23_nov.pdf
- ²⁹⁸ Ibid, p. 37.
- ²⁹⁹ Ibid, p. 35.
- ³⁰⁰ Des notes plus élevées ont été attribuées à l'inclusion des jeunes dans la résolution des conflits. Évaluation du projet [PBF/IRF-260](#) (Mali).
- ³⁰¹ George Conway, « On peace, security and climate finance at COP26 », Blog du PNUD, 12 novembre 2021, <https://www.undp.org/blog/peace-security-and-climate-finance-cop26>
- ³⁰² PNUD, *Climate Finance for Sustaining Peace: Making Climate Finance Work for Conflict-Affected and Fragile Contexts*, New York, UNDP, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.undp.org/publications/climate-finance-sustaining-peace-making-climate-finance-work-conflict-affected-and-fragile-contexts>

- ³⁰³ Dans plus des deux tiers des bénéficiaires du FEM (61 pays) depuis 1991, des projets ont été proposés et mis en œuvre alors qu'un conflit armé sévissait quelque part dans le pays. Ibid, p. 6, citant Rosina Bierbaum et Annette Cowie, *Integration: to solve complex environmental problems*, Washington DC, Scientific and Technical Advisory Panel to the Global Environment Facility, 2018, p. 104. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.thegef.org/council-meeting-documents/report-scientific-and-technical-advisory-panel-0>. Une autre étude de 2021 portant sur le FEM a révélé que 88 % de ses projets au niveau des pays se déroulaient dans des environnements fragiles — quelque 4 milliards de dollars ont été investis dans des pays touchés par des conflits armés majeurs rien que depuis juillet 2020. Carl Bruch, *Effects of Conflict and Fragility for GEF Projects*, Washington DC, FEM, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.gefio.org/sites/default/files/documents/fragility-2020-bruch-ppt.pdf>
- ³⁰⁴ Yue Cao et al., *Synthesis report: Exploring the conflict blind spots in climate adaptation finance*, New York, UNDP, 2021.
- ³⁰⁵ Entretien à distance avec une agence d'exécution, 23 août 2022 (entretien n° 15).
- ³⁰⁶ Entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 24 août 2022 (entretien n° 16).
- ³⁰⁷ Directives internes sur les « termes et définitions » du PBF, fournies par le PBSO, p. 2 (dans le dossier des auteurs).
- ³⁰⁸ Le second des deux projets, qui devait être mis en œuvre dans le gouvernorat d'Hodeidah, au nord, a finalement été mis en œuvre dans le gouvernorat d'Hadramaout, à l'extrême ouest du Yémen. Le changement était important, l'Hadramaout ayant une autorité gouvernementale, un profil écologique, des problèmes d'eau ainsi qu'une dynamique locale de consolidation de la paix complètement différents.
- ³⁰⁹ Évaluation indépendante du projet [PBF/IRF-269-268](#) (RCA-Tchad), p. 20-21.
- ³¹⁰ Entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 20 septembre 2022 (entretien n° 24).
- ³¹¹ Directives internes sur les « termes et définitions » du PBF, fournies par le PBSO (dans le dossier des auteurs).
- ³¹² Salif Nimaga and Anne Moltès, *Final Report: Mid-Term Review*, New York, PBF, 2022 [version interne], p. 7.
- ³¹³ Entretien avec un fonctionnaire des Nations Unies, 20 juillet 2022 (entretien n° 10).
- ³¹⁴ Ibid. Ce fonctionnaire a développé ces réflexions de la manière suivante : « Dans l'ensemble, la communauté de la paix et de la sécurité s'est montrée fermée à toute question qu'elle considérait comme étant de nature développementale. Mais elle a depuis fait d'énormes progrès pour intégrer l'environnement et le climat dans les questions de paix... sans doute plus que la communauté de l'environnement n'en a fait pour intégrer la sensibilité aux conflits ».
- ³¹⁵ Plus généralement, le PBSO s'est vu attribuer un rôle de « charnière pour diverses parties du système politique, développemental et humanitaire des Nations Unies » (« Peacebuilding Fund Objectives », United Nations MPTF Office Partners Gateway). Comme l'a noté le Secrétaire général en 2018, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix fera office de « charnière » entre, d'une part, le pilier paix et sécurité et, d'autre part, les autres piliers ainsi que l'ensemble des acteurs humanitaires. Le Bureau d'appui sera chargé de faire la jonction entre les approches et les outils pertinents pour faire face à toutes les formes de conflit, en tirant parti des compétences spécialisées des organismes des Nations Unies afin de permettre une action cohérente à l'échelle du système et de renforcer les partenariats à l'intérieur et au-delà du système des Nations Unies Dans le cadre de l'action de PBSO sur le climat, la paix et la sécurité, sa capacité à agir en tant qu'« initiateur de dialogue » et organisateur de débats sur la politique entre les professionnels de la sécurité climatique pourrait également être considérée, au moins en partie, comme remplissant ce rôle. Assemblée générale des Nations Unies/Conseil de sécurité, *Consolidation et pérennisation de la paix*, New York, Nations Unies, 2018), p. 5, A/72/707-S/2018/43. Disponible à l'adresse suivante : https://www.securitycouncilreport.org/atf/cf/%7B65BFC-F9B-6D27-4E9C-8CD3-CF6E4FF96FF9%7D/a_72_707_s_2018_43.pdf
- ³¹⁶ Contributions fournies par le personnel de la direction du soutien à la Commission de consolidation de la paix du PBSO lors de l'examen de la version provisoire de cette étude thématique. Un document plus élaboré concernant les engagements de la Commission de consolidation de la paix en 2022 sur la sécurité climatique est en cours de rédaction par le DPPA et le CSM.
- ³¹⁷ Entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 8 septembre 2022 (entretien n° 21).
- ³¹⁸ Entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 31 août 2022 (entretien n° 19).
- ³¹⁹ Entretien à distance avec une agence d'exécution, 23 août 2022 (entretien n° 15).
- ³²⁰ Entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 29 juin 2022 (entretien n° 6).
- ³²¹ Entretien à distance avec un conseiller en changement climatique, 8 août 2022 (entretien n° 13).
- ³²² Entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 20 juillet 2022 (entretien n° 10).
- ³²³ Entretien à distance avec un conseiller pour la paix et le développement, 24 août 2022 (entretien n° 16) ; entretien à distance avec un membre du personnel de la FAO, 23 août 2022 (entretien n° 15) ; rapport d'évaluation du projet [PBF/IRF-273](#) (Nigéria) (faisant mention de l'adoption du modèle de projet dans un programme de 5 millions de dollars financé par le Japon).
- ³²⁴ D'autres exemples concrets n'ont pas été relevés dans les rapports d'avancement examinés, bien que ceux-ci comportent des questions qui pourraient permettre de rendre compte de l'évolution de l'adoption. Il est très probable que, dans de nombreux cas, le financement ultérieur du projet n'était pas connu au moment où les rapports d'avancement ont été rédigés.
- ³²⁵ Deux projets en Colombie, l'un faisant partie de l'échantillon de 74 projets et l'autre étant considéré par les collègues de PBSO comme pertinent pour la programmation environnementale, entrent dans cette catégorie. Le projet [PBF-COL-C-2](#) (Colombie) a cherché à mobiliser les investissements du secteur privé dans la compensation des émissions de carbone afin d'améliorer les perspectives de développement et les dividendes de la paix, et de garantir la protection de l'environnement dans les communautés les plus touchées par le conflit. Le projet [PBF/BDI/C-1](#) (Burundi) dispose également d'une stratégie REDD+ visant à réduire les facteurs de déforestation et à accéder aux marchés du carbone.
- ³²⁶ Entretien avec le point focal du PBF et un membre du personnel chargé du suivi, 25 août 2022 (entretien n° 17).
- ³²⁷ Entretien à distance avec un conseiller pour la paix et le développement, 29 juin 2022 (entretien n° 6). Selon ce conseiller, l'atelier en question a été organisé par le DPPA et le PNUD et accueilli par l'Académie Folke Bernadotte (FBA).
- ³²⁸ Voir, par exemple, PBF, *Guidance Note on Theory of Change*, New York, PBF, 2021. Disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/pbf_toc_guidance_note_2021_en.pdf
- ³²⁹ Ibid, p. 4.

- ³³⁰ Il s'agit des évaluations finales des quatre projets suivants : [PBF/GMB/B-1](#) (Gambie) ; et parmi les projets relatifs à la sécurité climatique, [PBF/IRF-269-268](#) (RCA-Tchad) ; [PBF/TCD/A-1](#) (Tchad) ; [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali). L'évaluation du projet [PBF/IRF-193](#) (Îles Salomon) contient bien une critique de la théorie du changement dans ce projet, mais elle porte sur les hypothèses, jugées erronées et trop ambitieuses dès le départ, et non pas sur le constat que la théorie du changement n'avait pas fait ses preuves dans la pratique.
- ³³¹ L'évaluation indépendante du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger et Mali), par exemple, a noté qu'une grande partie des informations de suivi régulier proposées au début du projet n'a pas été « entièrement déployée », que l'étude finale sur la réalisation des résultats n'a pas été effectuée et que l'enquête sur la perception proposée n'a été réalisée qu'au Burkina Faso. Évaluation indépendante du projet [PBF/IRF-353-354-355](#) (Burkina Faso, Niger, Mali).
- ³³² Ces projets ont compté le nombre de participants (et le pourcentage de jeunes ou de femmes parmi eux) ou le nombre de sessions de dialogue ou de comité organisées, mais ont rarement proposé une évaluation de la manière dont ces activités avaient contribué au changement. Certains ont proposé des mesures telles que le nombre de conflits résolus ou le nombre de conflits survenus, mais dans la pratique, ils n'ont pas réussi à collecter les données correspondantes. Voir, par exemple, les rapports d'évaluation des projets suivants : [PBF/IRF-259](#) (Côte d'Ivoire) ; [PBF/BFA/A-1](#) (Burkina Faso) ; [PBF/IRF-260](#) (Mali) ; [PBF/IRF-311](#) (Mali).
- ³³³ Entretien à distance avec un consultant international en environnement, 3 août 2022 (entretien n° 11) ; entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 13 octobre 2022 (entretien n° 29).
- ³³⁴ Entretien à distance avec un consultant international en environnement, 3 août 2022 (entretien n° 11) ; entretien à distance avec un fonctionnaire des Nations Unies, 13 octobre 2022 (entretien n° 29). Pour plus d'informations sur ces approches, voir, par exemple, Florian Krampe, « Water for peace? Post-conflict water resource management in Kosovo », *Cooperation and Conflict*, Vol 52, Issue 2, 2016 ; Marina Djernaes, Teis Jorgensen et Elizabeth Koch-Ya'ari, « Evaluation of Environmental Peacemaking Intervention strategies in Jordan-Palestine-Israel », *Journal of Peacebuilding & Development*, Vol 10, Issue 2, 2015, p. 74–80.
- ³³⁵ Le nombre exact de projets repris par d'autres donateurs ne figurait dans aucune des informations relatives aux projets examinées, et les enquêtes de suivi menées auprès du personnel ayant constaté une telle reprise n'ont pas permis d'obtenir des détails exacts ou des exemples vérifiables.
- ³³⁶ Par exemple, les documents du projet [PBF/IRF-461](#) (Colombie) mentionnent fréquemment les effets du changement climatique et tentent de relier les résultats du projet à la protection de l'environnement et à l'atténuation des effets du changement climatique. Cependant, lors des entretiens de suivi, les coordinateurs du PBF qui le supervisent ont été surpris de le voir mentionné dans une étude sur la sécurité climatique. Entretien avec le point focal du PBF et un membre du personnel chargé du suivi, 25 août 2022 (entretien n° 17). Compte tenu du nombre de références climatiques, il était difficile d'écarter totalement ce projet de la catégorie « sécurité climatique » et il reste donc dans le sous-ensemble plus large des projets de sécurité climatique, mais il illustre l'ambiguïté de certaines de ces catégorisations.

À propos de l'UNU-CPR

Le Centre de recherche sur les politiques de l'Université des Nations Unies (UNU-CPR) est un groupe de réflexion au sein des Nations Unies qui mène des recherches axées sur les politiques sur des questions d'intérêt stratégique et d'importance pour les Nations Unies et ses États membres. Le Centre donne la priorité aux besoins politiques urgents nécessitant des solutions innovantes et pratiques orientées vers une mise en œuvre immédiate.

Le Centre dispose d'une connaissance approfondie du système multilatéral et d'un vaste réseau de partenaires à l'intérieur et à l'extérieur des Nations Unies. La Charte de l'Université des Nations Unies, formellement adoptée par l'Assemblée générale en 1973, confère au Centre une indépendance académique qui garantit que ses recherches sont impartiales et fondées sur une évaluation objective des politiques et des pratiques.

cpr.unu.edu

New York (siège)

767 Third Avenue 35B

New York, NY 10017

États-Unis

Tél : +1-646-905-5225

Email : comms-cpr@unu.edu

Genève

23 Avenue de France

Genève

Suisse

Tél : +1-917-225-0199

Email : adam.day@unu.edu